PROTÉE

théories
et pratiques
sémiotiques

volume 18 numéro 2
printemps 1990

Discours : sémantiques et cognitions

Ce dossier a été préparé sous la responsabilité de Khadiyatoulah Fall, Maryse Souchard et Georges Vignaux

COLLABORATEURS Paul Bleton Jean-Pierre Desclés Danielle Forget Bertrand Gervais Ratiba Hadj-Moussa Christian Hudelot François Latraverse Paul Laurendeau Jean-Marcel Léard Martin Lefebvre Jean-Guy Meunier Pierre Ouellet Gilles Thérien Anne Vassal Catherine Viollet ICONOGRAPHIE Denis Langlois

PROTÉE est un périodique publié trois fois l'an par le Département des Arts et Lettres de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ce département regroupe des professeurs qui font de l'enseignement et de la recherche en littérature, en arts visuels, en linguistique, en théâtre, en cinéma, en langues modernes, en philosophie, en enseignement du français.

Directeur : Fernand ROY
Adjointe à la rédaction : Michelle CÔTÉ
Assistant à la rédaction : Thomas LAVOIE
Assistant à l'administration : Jacques-B. BOUCHARD
Assistant à la diffusion : Jean-Pierre VIDAL
Responsables du présent numéro : Khadiyatoulah FALL, Maryse SOUCHARD et Georges VIGNAUX
Page couverture : Denis LANGLOIS, «PAYSAGES DE SYNTHÈSE», 1989.

Comité de rédaction :

Jacques-B. BOUCHARD, Université du Québec à Chicoutimi
André GAUDREAULT, Université Laval
Éric LANDOWSKI, Groupe de recherches sémio-linguistiques (EHESS)
Thomas LAVOIE, Université du Québec à Chicoutimi
Clément LEGARÉ, Université du Québec à Trois-Rivières
Paul-Chanel MALENFANT, Université du Québec à Rimouski
Fernand ROY, Université du Québec à Chicoutimi
Fernande SAINT-MARTIN, Université du Québec à Montréal
Maryse SOUCHARD, Université du Québec à Montréal
Jean-Pierre VIDAL, Université du Québec à Chicoutimi

Comité de lecture* :

Denis BELLEMARE, Université du Québec à Chicoutimi
Paul BLETON, Téluq
Marcel BOUDREAU, Université Laval
Enrico CARONTINI, Université du Québec à Montréal
Gilbert DAVID, Université de Montréal
Louisette GAUTHIER-MITCHELL, Université du Québec à Montréal
Jean-Guy HUDON, Université du Québec à Chicoutimi
Suzanne LEMERISE, Université du Québec à Montréal
Pierre MARTEL, Université de Sherbrooke

* La revue fait aussi appel à des lecteurs spécialistes selon les contenus des dossiers thématiques et des articles reçus.

Distribution : Diffusion Parallèle, 815, rue Ontario Est, Montréal, Québec, H2L 1P1, (514)525-2513

PROTÉE est membre de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois

Les textes et illustrations publiés dans cette revue engagent la responsabilité de leurs seuls auteurs. Les documents reçus ne sont pas rendus et leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication.

PROTÉE est subventionnée par le Fonds FCAR, le CRSH, la Fondation de l'UQAC, le PAIR (aide à la publication) et le Département des Arts et Lettres de l'UQAC.

Serge Tremblay, imprimeur inc., 109, rue Bossé, Chicoutimi (Québec)

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-0300-3523

ABONNEMENT (3 numéros/année)

INDIVIDUEL
Canada : 25$ (12$ pour les étudiants)
États-Unis : 30$
Autres pays : 35$

INSTITUTIONNEL
Canada : 30$
États-Unis : 40$
Autres pays : 45$

CHAQUE NUMÉRO
Canada : 10$ (5$ pour les étudiants)
États-Unis : 12$
Autres pays : 13$

Mode de PAIEMENT :
Chèque (tiré sur une banque canadienne) ou mandat-poste : en dollars canadiens

théories et pratiques sémiotiques

PROTÉE

volume 18, numéro 2 printemps 1990

Ce dossier a été préparé sous la responsabilité de Khadiyatoulah Fall, Maryse Souchard et Georges Vignaux

La publication de ce numéro a été rendue possible grâce à la collaboration de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Centre d'Analyse et de Mathématiques Sociales - Paris IV) et de l'Université du Québec à Chicoutimi (Décanat des Études Avancées et de la Recherche et Coopération internationale)

DISCOURS : sémantiques et cognitions

Présentation / Khadiyatoulah Fall, Maryse Souchard, Georges Vignaux 5

Représentations des connaissances :
archétypes cognitifs, transitivité et intentionnalité / Jean-Pierre Desclés 7

L'intelligence artificielle et la forme propositionnelle
de la représentation des connaissances / Jean-Guy Meunier 1 9

Genèse et construction des représentations.
Les discours sur l'informatisation / Georges Vignaux et Khadiyatoulah Fall 33

Suivre une règle :
remarques sur une lecture crypto-kripkéenne / François Latraverse 45

Représentation et perception.
Sémiotique des événements esthésiques / Pierre Ouellet 55

Pour une sémiotique de la lecture / Gilles Thérien 67

Scène, sommaire et cie : *pour une redéfinition endo-narrative* / Bertrand Gervais 81

Fabula, représentation et lecture sérielle / Paul Bleton et Anne Vassal 93

La sémantique de voyons :
conséquences syntaxiques et pragmatiques / Jean-Marcel Léard 101

Familiarité des interlocuteurs
dans des dialogues adulte-enfant / Christian Hudelot 113

Vers une typologie des tendanciels discursifs / Paul Laurendeau 125

Figures énonciatives de la subjectivité / Catherine Viollet 135

Le discours politique : *du plan linguistique au plan idéologique* / Danielle Forget 141

Les savoirs du film :
quelques propositions / Ratiba Hadj-Moussa et Martin Lefebvre 149

COMPTES RENDUS

Istoria et théorie de l'art d'Alain Laframboise / Marie Carani 160

Hergé écrivain de Jan Baetens / Denis Simard 163

Simulacre de paysages de Jean-Marie Martin / Denis Simard 165

Dans l'impossibilité de reproduire de façon satisfaisante l'iconographie de Denis Langlois parue dans l'édition originale de 1990, nous avons décidé, par respect de l'œuvre, d'en supprimer ici les images. Seules les photos qui accompagnent les articles ont été conservées pour une meilleure compréhension du texte.
NDLR

Denis Langlois [1] présente dans ce numéro des variations sur un thème unique intitulé «Paysages de synthèse». Les reproductions photographiques présentées au fil des pages sont tirées d'une série de trente dessins.

La représentation de bouts de bois dressés mais aussi enchevêtrés dans une ogive rappelle symboliquement le paysage. Les formes des images intercalées dans le texte évoluent délicatement, pour ainsi dire presque imperceptiblement. Par contre, entre le premier et le dernier dessin, des changements évidents apparaissent. Ils concernent la texture et la tonalité de l'image. Ces changements conduisent ultérieurement à l'éclatement du motif.

Les branches en équilibre précaire dans l'ogive sont explicables par une volonté de faire une étude des règles présidant à l'ordonnance des tons et à la construction des formes dans un espace illusionniste peu profond. Cet exercice ludique de syntaxe au sein de l'image a depuis longtemps guidé la pratique de Denis Langlois. Il chemine analogiquement avec les règles régissant la production et la signification du texte oral ou écrit.

Les images choisies pour ce numéro prennent ainsi valeur de métaphore... Cette série de dessins se veut l'exemple même des changements apportés à l'environnement humain ces dernières années. "Je tente d'exprimer à travers un même sujet des changements à la fois radicaux et très peu perceptibles, afin de rendre le spectateur plus sensible à la réalité des choses" [2]. Ces considérations à propos d'altérations dans une série d'oeuvres sont un moyen (paradoxal peut-être) de faire oeuvre durable, car ce qui importe tient plus à la volonté de dire qu'à la conservation du faire.

---

1. Denis Langlois est professeur au département des Arts et lettres à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il est présentement directeur du programme de maîtrise en arts plastiques.

2. Catalogue de l'exposition. «Paysages de synthèse», galerie L'Oeuvre de l'autre, mars 1989.

DISCOURS : SÉMANTIQUES ET COGNITIONS

PRÉSENTATION

Il est plus que banal de constater la diversité des approches dans le traitement, aujourd'hui, des phénomènes linguistiques. "Points de vue" particuliers et méthodologies spécifiques contribuent à une très grande dispersion des analyses et des théories subséquentes. L'excuse ordinaire consiste à invoquer le domaine d'origine du spécialiste, baptisé tantôt linguistique théorique ou appliquée tantôt sémiotique ou psycholinguistique ou sociolinguistique, voire plus récemment intelligence artificielle et sciences cognitives. Cette dispersion des approches peut être envisagée de deux façons. Une considération restrictive inclinerait à conclure à l'impossibilité d'une théorisation équilibrée sinon unifiée des sciences du langage – en particulier en ce qui concerne les rapports entre syntaxe, sémantique et pragmatique, entre expressions orales et productions écrites. Une vision néanmoins "optimiste" consisterait à avancer qu'il n'y a pas incompatibilité entre ces approches pour peu qu'aucune ne vise à l'hégémonie et qu'un certain nombre d'entre elles finiront bien par se compléter sinon converger. Cela étant, il s'agit de dépasser les pétitions de certitude; le plus sûr moyen étant celui du dialogue et de la confrontation. Tel est l'objet de ce numéro spécial de *Protée*.

Nous avons souhaité le composer sous forme de contributions théoriques et méthodologiques qui "fassent image", au sens qu'elles "donnent à voir", et non pas seulement les frontières où chacun se borne (ce qui se fait d'habitude), mais plutôt, de par la coexistence même, les conditions qui feraient "écho" d'un domaine ou d'un plan à un autre. Ainsi, sont ici réunis plusieurs sortes de spécialistes : linguistes travaillant sur les phénomènes sémantiques de l'écrit et du texte; spécialistes de l'oral et du dialogue; formalistes et cogniticiens; chercheurs préoccupés de modélisation ou encore d'applications. C'est dire que la visée du numéro est d'emblée dynamique et son ambition double :

– Établir - à charge des divers auteurs -, ce qui leur semble à chaque fois constituer un "point d'arrêt" dans leur approche vis-à-vis d'autres approches voisines ou réciproques et spécifier de la sorte, dans chaque domaine d'analyse, ce qui constitue "frontière fermée" sous la forme de méthodologies spécifiques et ce qui peut paraître "frontière ouverte" sous l'angle de perspectives empruntant à des domaines voisins.
– Promouvoir une visée perspective, issue de cette confrontation même, à savoir : comment peut s'analyser, à l'intérieur des phénomènes de langage, le passage d'un état d'expression à un autre? Et comment, surtout, peut-on envisager des "multi-approches" théoriques (comme celles opérées en sciences cognitives actuellement) qui prendraient en compte différents "niveaux transitionnels", tels ceux manifestés entre organisations syntaxiques et agencements sémantiques, entre oralité, "brouillon", discours et formalismes?

En résumé, les différents types de mises en œuvre et de productions du linguistique, depuis l'expression orale jusqu'aux variantes de construction du texte et du discours, peuvent-ils s'appréhender en termes de plans successifs d'un même phénomène humain, lequel se nomme "langage", désignant cette activité centrale à notre espèce qui est la capacité de production symbolique et représentative? L'enjeu est récent : nous assistons conjointement à l'essor des sciences cognitives, en tant qu'étude de nos processus et systèmes de connaissance, et au "retour" des préoccupations sémantiques, longtemps reléguées au profit restreint de la syntaxe. À cet enjeu, nous avons voulu ici répondre, au moins partiellement.

Khadiyatoulah Fall,
Maryse Souchard,
Georges Vignaux

REPRÉSENTATIONS DES CONNAISSANCES :
archétypes cognitifs, transitivité et intentionnalité

JEAN-PIERRE DESCLÉS

Observant que l'opposition sémantique entre situations statives et dynamiques est beaucoup plus générale que l'opposition grammaticale transitif versus intransitif, l'auteur établit ici une nouvelle approche originale de ces notions, en distinguant: 1° stativité, cynématicité et dynamicité; et en les reliant aux notions de transitivité sémantique, intentionnalité, degré de contrôle, agentivité; pour les intégrer ensuite parmi les primitives constitutives de schémas de représentation des connaissances, appelés "archétypes cognitifs.

Observing that the semantic opposition between static and dynamic situations is more widely general than the transitive versus intransitive grammatical opposition, the author establishes here a new original approach of these notions distinguishing: 1° static, kinematic and dynamic; and relating them to the notions of semantic transitivity, intentionality, degree of control and agentivity; for integrating them thereafter in the constituing primitives of schemas of knowledge representations, called "cognitive archetypes.

Un grand nombre de linguistes reconnaissent l'opposition (beaucoup plus générale que transitif contre intransitif) entre les situations statives et les situations dynamiques (par exemple : Comrie, 1976 : 48-51; Pottier, 1978; Hagège, 1982 : 46-51)). Cette opposition n'est évidemment pas indépendante de celle que certains linguistes ont qualifiée, pour certaines langues, de "*constructions inactives vs constructions actives*"[1].

Les langues actives ont des procédés morphologiques particuliers pour distinguer, d'un côté, les prédicats actifs des prédicats statifs et, d'un autre côté, les termes qui dénotent des agents de ceux qui ne fonctionnent pas comme des agents. Il y a trois types morphologiques de constructions active et inactive : 1) les constructions avec des marqueurs morphologiques associés seulement aux prédicats; 2) les constructions avec marqueurs morphologiques pour les prédicats et les termes ; 3) les constructions avec marqueurs morphologiques associés seulement aux termes. Les constructions active et inactive, selon Klimov (cité par Shaumyan, 1986), se présentent donc sous la forme :

Construction active	*Construction inactive*
1. $T - P_{act}$	1. $T - P_{stat}$
2. $T_{agent} - P_{act}$	2. $T_{non\text{-}agent} - P_{stat}$
3. $T_{agent} - P$	3. $T_{non\text{-}agent} - P$

Il est important de noter que l'opposition entre les prédicats à une place ou à deux places n'est pas essentielle dans les "langues actives" (Shaumyan, 1986 : 233). La typologie des archétypes cognitifs dont nous allons exposer ici les premiers principes s'appuiera essentiellement sur l'opposition : statique versus cinétique et dynamique. Les valeurs référentielles que dénotent les énoncés déclaratifs sont appelées des situations. La distinction entre les situations statiques, cinétiques et dynamiques est pertinente même à l'intérieur d'une langue comme le français, car elle permet d'organiser l'ensemble des voix (Pottier, 1978; Hagège, 1982; Desclés, 1988). Par exemple, l'énoncé (1) Jean est à Paris dénote une situation statique. Il exprime que la proposition[2] (1') "Jean être-à Paris" est vraie pour chaque instant d'un intervalle temporel ouvert : en chaque instant de l'intervalle la valeur de (1') est "le-vrai". Par contre, l'énoncé (2) Jean écrit (est en train d'écrire) une lettre dénote une situation dynamique. Il exprime que la "proposition sous-jacente" (2') "Jean écrire une-lettre" est fausse avant un certain instant initial et vraie au cours de l'énonciation de (2) : pour certaines phases temporelles, (2') est vraie , pour d'autres phases, (2') est fausse. La dimension purement temporelle du référentiel (c'est-à-dire la projection du référentiel sur le temps) se décomposant en intervalles, la proposition (2') est vraie sur un intervalle fermé à gauche et ouvert à droite en T_o, l'origine du référentiel temporel de l'énonciateur (donc d'un référentiel local). La fermeture à gauche indique qu'il y a un premier

instant - un début - où la proposition (2') devient vraie, tandis qu'il n'y a pas de dernier instant où la proposition (2') puisse être considérée comme fausse. Entre le début et le repère T_o, le processus, codé par l'énoncé (1), se déroule, il est inaccompli en T_o.

Les situations statiques sont stables pendant un certain intervalle temporel où ni début ni fin ne sont envisagés, ce sont des états de chose du référentiel[3]. Les situations dynamiques introduisent des modifications dans le référentiel. En effet, les processus naissent, se développent et meurent en laissant d'éventuelles traces sous forme par exemple d'états résultants comme (3) Jean a écrit sa lettre (donc la lettre est enfin écrite). Les événements insérés dans des séquences narratives (Les Athéniens remportèrent la bataille de Marathon) se détachent sur un arrière-fond statique. Une situation dynamique crée de nouveaux objets ("Jean écrit une lettre"), les modifie ("peindre un mur"), les fait disparaître ("casser une tasse"). Des coordonnées temporelles fixent la position de la proposition sous-jacente à l'énoncé dans le référentiel de chaque énonciateur; ces coordonnées sont codées par des formes grammaticales (temps -tenses- et aspects, locutions adverbiales) d'un système linguistique. L'organisation de ces formes, et de leurs valeurs sémantiques associées, relève de la catégorie grammaticale aspecto-temporelle[4]. Nous ne nous occuperons pas ici du codage morpho-syntaxique de ces valeurs sémantiques. Nous prendrons pour point de départ l'opposition statique / dynamique qui semble beaucoup plus généralisable que l'opposition intransitif /transitif, trop spécifique d'un nombre restreint de langues.

Nous allons donner quelques éléments pour préciser la description formelle des situations statiques, cinématiques et dynamiques en indiquant comment elles sont descriptibles à l'aide d'un certain nombre d'archétypes que nous appelons des archétypes cognitifs. Ceux-ci sont ancrés en partie, pour la plupart du moins, sur des représentations construites par la perception visuelle de l'espace (positions d'objets par rapport à des lieux, intériorité /extériorité, intra/péri/extracorporel...), la perception de stabilisations (états) ou changements perçus dans le temps (processus/événements). Les concepts liés à la spatialité ne sont cependant pas suffisants pour décrire et organiser les principaux archétypes. Il est nécessaire d'y ajouter la dimension de l'intentionnalité d'un agent exerçant un plus ou moins grand contrôle sur les mouvements , les changements d'états ou encore sur d'autres actions comportant des agents secondaires.

STATUT DES ARCHÉTYPES COGNITIFS

Pour bien situer le rôle des archétypes cognitifs dans le dispositif descriptif, il est indispensable de distinguer plusieurs niveaux et de les articuler entre eux :

1. les représentations cognitives engendrées à partir d'archétypes cognitifs;
2. les représentations conceptuelles organisées en prédicats et en termes et engendrées à partir de schèmes conceptuels prédicatifs;
3. les représentations linguistiques d'une langue particulière, organisées à partir de schémas grammaticaux spécifiques à cette langue.

Les archétypes cognitifs se voudraient indépendants des systèmes linguistiques où ils se manifestent. Ils décrivent des relations prototypiques qui tiennent entre des objets, des lieux et plus généralement des situations. Les archétypes cognitifs sont des structures abstraites à la source de représentations cognitives qui se manifestent explicitement dans plusieurs grands niveaux d'organisation internes au langage : (i) dans l'organisation grammaticale d'une langue (par les voix et les aspects en particulier); (ii) dans l'organisation sémantique du lexique d'une langue; (iii) dans le stockage des connaissances qui sont les supports symboliques des activités de compréhension , de paraphrasage et de raisonnement.

Les représentations cognitives supérieures du langage sont des représentations plus abstraites et situées à un niveau "plus profond" (aussi bien dans une analyse ascendante -bottom-up- que dans une analyse descendante -top-down) que les représentations linguistiques (organisées à l'intérieur des langues) ou métalinguistiques (directement construites sur les représentations linguistiques). Elles sont en général non prédicatives au sens suivant : ce sont des représentations où les prédicats linguistiques sont analysés de façon à faire apparaître une certaine "représentation du sens" de ces prédicats, elles ne sont pas des représentations internes au langage ni engendrées par l'activité langagière qui nécessairement devrait mettre en jeu des prédicats et des arguments.

Divers mécanismes doivent être mis en jeu pour décrire l'intégration des archétypes cognitifs (et des représentations qui sont engendrées) dans des schèmes conceptuels; ces derniers font apparaître les structures prédicatives avec des arguments - ou des actants -, des prédicats et des déterminations sur les prédicats et les arguments. Les structures prédicatives sont encodées dans des systèmes linguistiques sous forme d'organisations morpho- syntaxiques, c'est-à-dire des schémas grammaticaux qui sont spécifiques à une langue particulière; elles mettent en jeu des prédicats lexicaux, exprimés par des verbes, des prépositions, des adjectifs, des adverbes agencés avec des termes nominaux au moyen d'opérations de prédication. En effet, pour construire une structure prédicative, il est nécessaire d'avoir déjà constitué des prédicats et des termes pour ensuite procéder d'abord aux opérations de prédication en appliquant, selon un certain ordre, un prédicat aux divers arguments, exprimés par des termes puis aux opérations d'orientation (choix d'une voix) et de thématisation. Les prédicats et les termes sont constitués à l'aide de mécanismes intégratifs qui ont pour

fonction de "composer" entre eux les descripteurs sémantiques organisés dans la structure de représentations cognitives; le résultat de cette intégration est exprimé par un lexème qui est en quelque sorte le nom de la procédure d'intégration. Les procédures d'intégration sont complexes. La description de celles-ci nécessite un formalisme puissant - celui des langages applicatifs et des combinateurs de la logique combinatoire - que nous ne décrirons pas dans la présente étude[5].

Deux types d'arguments justifient le niveau des représentations cognitives. Examinons-les brièvement tous les deux.

1. Les interactions pertinentes que l'on peut espérer faire apparaître entre la Perception (visuelle), l'Action et le Langage ne se manifesteront ni dans les schèmes grammaticaux trop particuliers aux diverses langues, ni dans les schèmes conceptuels prédicatifs trop particuliers à l'activité cognitive langagière. En effet, il n'y a aucune raison que les représentations construites par la Perception visuelle soient des représentations prédicatives structurées avec des prédicats et des arguments. Le modèle de D. Marr, par exemple, fait bien apparaître une succession de niveaux de représentations de nature géométrique (image rétinienne de deux dimension -2D-; contours apparents -2D1/2-; image à trois dimensions -3D-). De même, les représentations des mouvements cinétiques semblent être beaucoup plus de nature géométrique que de nature logico-algébrique. On ne peut pas comparer directement les représentations prédicatives d'une langue avec des représentations figuratives. Il est nécessaire de faire apparaître un niveau de compatibilité où des représentations différentes seraient mises en correspondance par des morphismes transformant du logico-algébrique dans du géométrique et du géométrique dans du logico-algébrique). C'est en prenant les représentations cognitives du Langage et en les comparant aux représentations construites par la perception visuelle (discrimination, catégorisation, focalisation, images mentales) et aux représentations préalables aux actions (pointage, direction, préhension, locomotion...) que l'on peut espérer éventuellement faire apparaître des invariants cognitifs sous forme de schématisations et de catégorisations abstraites, d'opérateurs communs à la Perception, à l'Action et au Langage et de relations analogues.

2. Que les représentations engendrées par ce que nous avons appelé des archétypes cognitifs soient cognitivement pertinentes ou non, il semble nécessaire, lorsque l'on veut simuler complètement les mécanismes de compréhension (voir J. Pitrat, 1985 et D. Kayser, 1985), de paraphrasage (Shaumyan, 1987, Desclés, 1987) et de raisonnements enclenchés par une activité discursive, de recourir à des représentations structurées pour stocker, dans des mémoires à moyen et éventuellement à long terme, les informations extraites des énoncés et des discours. En effet, un Univers référentiel se construit progressivement au cours du processus de compréhension d'un discours; alors, certains objets apparaissent, d'autres disparaissent, d'autres sont construits ou détruits ou bien encore ils voient changer les valeurs de leurs attributs descriptifs. L'Univers référentiel évolue donc en étant descriptible par des phases successives. Les représentations doivent être capables de représenter toutes les modifications qui interviennent dans l'Univers appréhendé dans ses différentes phases. Par ailleurs, la compréhension d'un texte conduit à des procédures inférentielles qui prennent appui, d'un côté, sur les informations extraites des énoncés et, d'un autre côté, sur des connaissances de l'environnement et des connaissances relatives à l'Univers référentiel dans lequel on se place. Or, les informations sur l'environnement (description de l'environnement spatial d'un robot, représentation d'une carte par exemple) ne sont pas toujours représentables de façon simple dans des schémas prédicatifs. Il y a deux procédés pour rendre effectivement compatibles les différents types de représentations : soit on définit des primitives prédicatives - des prédicats - pour décrire fidèlement la situation figurative en la transcrivant dans des schémas prédicatifs; soit on décompose les prédicats linguistiques à l'aide de primitives de façon à représenter ces prédicats linguistiques dans des schémas plus abstraits qui ne feront plus apparaître clairement des décompositions prédicatives.

La première stratégie a été adoptée par l'Intelligence Artificielle pour décrire et manipuler des situations figuratives. La seconde est celle que nous développons. Il est alors bien clair que si nous arrivons à couler toutes les informations et les connaissances dans un formalisme unique, le traitement et le contrôle de la simulation des raisonnements "intelligents" deviendront plus aisés[6].

ARCHÉTYPES STATIQUES DE POSITION

Nous pouvons considérer deux sortes de situations statiques : les situations statiques de localisation (spatiale et temporelle) qui expriment la position d'un objet par rapport à un lieu et les situations statiques d'attribution d'une propriété à un objet. Les secondes situations sont exprimées par des énoncés comme : Jean est grand / Jean est un citoyen / Jean est l'auteur de cet article (identification) / Les hommes sont mortels (inclusion) / L'homme est un bipède sans plumes (appartenance) / L'homme a des bras (ingrédience).

Nous ne dirons rien ici de ces situations attributives qui nécessiteraient l'introduction de réseaux sémantiques intensionnels où il faut considérer différents types de propriétés et de relateurs[7].

Nous allons nous intéresser uniquement aux situations de localisation comme : (1) Jean est à Paris; (2) Jean est dans sa chambre; (3) La France est en Europe; (4) Il est trois heures. L'énoncé (1) représente une relation de

position entre l'objet individuel et déterminé[8] "Jean" et le lieu "Paris". L'énoncé (2) représente une relation plus spécifique puisque l'objet individuel "Jean" est positionné "à l'intérieur de sa chambre". L'énoncé (3) représente l'inclusion d'un lieu "à l'intérieur d'un autre lieu". L'énoncé (4) exprime une position dans le temps.

Pour représenter la valeur sémantique de ces énoncés, nous allons définir des archétypes topologiques de position. Nous avons a priori trois sortes de position entre un objet x et un lieu désigné par Loc : (i) x est à l'intérieur de Loc; (ii) x est à l'extérieur de Loc; (iii) x est à la limite de (ou à la frontière de) Loc. Un lieu (conceptualisé comme un ensemble de positions, chaque position étant assimilée à un point) est visualisé soit dans son intériorité seulement, soit dans son extériorité (en excluant alors son intériorité et ses frontières), soit encore dans sa globalité en y incluant les limites qui enferment son intériorité). Un opérateur topologique a pour opérande un lieu. Il a pour résultat un autre lieu qui est visualisé selon une des modalités topologiques précédentes, c'est-à-dire qu'il est visualisé selon la polarité intériorité/extériorité. D'autres déterminations topologiques comme la connexité, l'orientation, la mesure de distances, la déformabilité ou la forme (long, rond, anguleux, plat…) se composent avec les modalités précédentes.

Désignons par e_o[9] le relateur de localisation qui tient entre un objet et un lieu. Nous avons alors les quatre archétypes statiques de position suivants :

[in] x e_o in (Loc)

[ex] x e_o ex (Loc)

[fr] x e_o fr (Loc)

[fe] x e_o fe (Loc)

Ces quatre archétypes signifient respectivement "x est (localisé) à l'intérieur/à l'extérieur/à la frontière/dans la fermeture du lieu Loc. Ils donnent immédiatement naissance à des schèmes conceptuels de position relationnelle à deux actants, le premier actant étant un objet, le second un lieu. Ces quatre archétypes et schèmes conceptuels sont ici biunivoquement associés; l'intégration de l'archétype est alors immédiate; il s'agit simplement de composer l'opération topologique avec le relateur abstrait e_o[10].

Donnons des exemples de réalisations linguistiques des quatre archétypes statifs in, ex, fr et fe : (5) Jean est **dans** la maison; (6) Jean est **hors** de France; (7) Jean est **à l'extrémité** du parc; (8) Jean est **à** Paris. L'énoncé (5) exprime une relation d'intériorité tandis que l'énoncé (6) exprime une extériorité (de "Jean" par rapport à "France"). L'énoncé (7) exprime une position limite par rapport au lieu "parc" : "Jean n'est pas à l'intérieur mais il n'est pas non plus à l'extérieur du parc". Quant à l'énoncé (8), il exprime plutôt une relation de position neutre entre l'objet "Jean" et le lieu "Paris" conçu comme un lieu fermé, incluant à la fois "l'intérieur de Paris" et ses limites frontalières (la région parisienne).

L'analyse des positions au moyen des quatre opérateurs topologiques in, ex, fr, fe se transpose dans le domaine temporel des instants. En effet, à "lieu" correspond "intervalle temporel" dont l'intérieur est un intervalle dit ouvert, d'où sont exclues les deux bornes de début et de fin. L'extérieur d'un intervalle temporel exclut à la fois l'intérieur et les bornes de début et de fin. La frontière d'un intervalle temporel - éventuellement un instant ponctuel - sépare l'intérieur de son extérieur. La fermeture d'un intervalle temporel inclut non seulement l'intérieur mais aussi les bornes de début et de fin.

Pour traiter des expressions déictiques[11] comme ici / là-bas / ailleurs..., nous devons nous appuyer sur un certain nombre de principes :
Principe 1 : À chaque objet est associée une famille de lieux (ou de voisinages).
Principe 2 : Chaque occurrence d'un objet, dans un environnement pragmatique particulier, détermine un lieu (ou un voisinage).
Principe 3 : Dans une énonciation particulière, un énonciateur S, en un instant t, détermine un lieu appelé site d'énonciation (paramétré par S et t) et désigné par 'Sit (S,t)'; la valeur de ce site est spécifiée par l'environnement pragmatique.

Chaque utilisation pragmatique d'un objet détermine un lieu particulier. Par exemple, l'objet "maison" détermine une famille de lieux autour de "maison" mais chaque emploi de "maison" détermine un lieu bien spécifique, plus ou moins explicite, organisé autour de "maison", comme dans : Soyez le bienvenu dans ma maison; À côté de la maison, tu trouveras une fontaine. Le principe 3 particularise le principe 2 lorsqu'on introduit les conditions d'énonciation. Par exemple, ici renvoie à une famille de lieux qui dépendent tous de l'énonciateur. Toute utilisation particulière de ici sélectionne un site spécifique déterminable dans son environnement pragmatique précis. Ce site, désigné par Sit (S_o, T_o), dépend de l'énonciateur S_o, soit directement (l'énonciateur y est alors inclus), soit indirectement (le lieu est alors organisé autour d'un objet désigné par l'énonciateur (par deixis)) comme : Ici (le lieu où se trouve l'énonciateur), on se sent bien; Ici (le lieu désigné sur la carte par l'énonciateur), il y a du soleil; Ici (dans cette pièce, dans le jardin, dans ce pays, sur la terre,…), l'air est respirable.

Un site qui est déterminé par ici dépend toujours étroitement du contexte pragmatique où il acquiert une valeur spécifique. De son côté, l'occurrence de là-bas renvoie à la frontière d'un site Sit (S_o, S_1, T_o) englobant un lieu où sont positionnés l'énonciateur S_o et son co-énonciateur S_1. Alors que le site correspondant à ici est

l'intérieur d'un lieu (les frontières en sont exclues), le site qui correspond à là-bas est la fermeture d'un lieu incluant ses limites, comme dans : (14) là-bas, au bout du jardin… Quant à ailleurs, il renvoie à l'extérieur du site Sit (S_o, S_1,T_o).

Nous étendons les schèmes de localisation précédents, en nous autorisant à substituer un lieu à l'objet x, comme dans : La France est en Europe ou encore un site d'énonciation au lieu Loc.

Un certain nombre de situations de localisation sont dérivées des schèmes fondamentaux précédents par des spécifications du relateur de localisation (selon l'orientation de la dimension ou la forme de l'objet x et du lieu loc…). Les langues usent de procédés linguistiques pour coder ces divers schèmes conceptuels. Les significations "concrètes" des prépositions comme à, dans, pour, sur, au-dessus de, au centre de, au milieu de, … sont descriptibles à l'aide de ces schèmes fondamentaux accompagnés de spécifications de plus en plus particulières. On peut dire que ces schèmes sont des schèmes cognitifs universels; les langues les codent presque directement au moyen de procédés grammaticaux précis (comme les prépositions ou les cas).

ARCHÉTYPES CINÉMATIQUES ET DYNAMIQUES

Donnons des exemples d'énoncés ayant pour valeurs des situations cinématiques :

(1) La pierre bouge;
(2) Cette pierre se bouge toute seule;
(3) Pierre grandit;
(4) Jean vole dans un Airbus;

ou des situations dynamiques :

(5) La mer ravage toutes les côtes;
(6) Le vent brise les arbres;
(7) La clef de Cyrille ouvre la porte d'entrée;
(8) Jean déplace la pierre;
(9) Julien endort le petit King;
(10) Noémon fait marcher Marie;
(11) Noémon fait déplacer la pierre par le jardinier.

Les situations auxquelles renvoient ces énoncés ne sont pas toutes du même type. Elles expriment une certaine modification qui est liée au temps. Cependant, le nombre d'actants varie (un actant dans (1) et (3); un actant et un circonstant dans (4); deux actants de (5) à (10)). Les actants n'ont pas les mêmes propriétés sémantiques (agent/patient dans (8) et (9); instrument dans (7); ni agent, ni patient, ni instrument dans (5) et (6); causateur/patient dans (9) et (10). Les prédicats laissent apparaître des décompositions plus ou moins synthétisées avec des jeux plus ou moins apparents de préfixes (dé-placer; en-dormir); ou de constructions analytiques (se+ bouger; faire+marcher); certains éléments lexicaux peuvent entrer dans des constructions syntaxiques différentes, notamment dans des constructions intransitives ou transitives (bouger dans (1) et dans la construction transitive Jean bouge la pierre).

Les situations cinématiques décrivent des mouvements dans un référentiel spatio-temporel (bouger, se déplacer, rouler) ou des changements d'états attribués à un objet (grandir). Les situations dynamiques expriment non seulement des mouvements ou des changements d'états mais aussi elles supposent une force extérieure, qui rend les modifications possibles.

Ces situations cinématiques et dynamiques indiquent une évolution des phases de l'Univers référentiel qui quitte un état pour atteindre un autre état. Lors de cette évolution, les objets de la situation sont eux aussi modifiés : certains disparaissent, d'autres sont construits, d'autres se transforment, d'autres acquièrent de nouveaux attributs, d'autres sont affectés par la modification de leur état ou par des valeurs de leurs attributs[12]. Par exemple, dans (1) ou dans (2), l'objet "la-pierre" est affecté par le mouvement mais cet objet n'a aucune propriété d'intentionnalité. Dans (8), au contraire, "Jean" est muni d'un pouvoir qui lui permet de contrôler le processus qui affecte "la-pierre" : le mouvement qui affecte "la-pierre" reste sous le contrôle de l'agent "Jean". Dans (4) et dans (5), l'individu qui assume la fonction syntaxique de sujet n'a pas le pouvoir de contrôler son mouvement (on suppose que Jean n'est pas le pilote dans (4) ou le changement d'état qui l'affecte. Dans (5) et (6), le sujet n'assume aucun contrôle sur la transformation qui affecte le complément direct. Entre (7) et (8), il y a bien sûr la différence qui tient entre un agent, doué d'un certain pouvoir d'intentionnalité et de contrôle sur ses actions, et un instrument qui reste toujours sous le contrôle d'un agent : dans (8), l'agent est à la fois celui qui contrôle et qui fait l'action, alors que dans (7), l'instrument n'exerce aucun contrôle sur l'action[13]. La phrase (8) dénote ce qu'on appelle une action transitive (transitivité sémantique) où un agent exerce une action qui modifie l'état d'un patient. La phrase (9) fait apparaître le rôle factitif attribué au sujet. La phrase (10) est encore plus manifestement dynamique puisqu'elle décrit l'action exercée par un agent sur un autre agent doué lui aussi d'un certain pouvoir d'intentionnalité.

Dans les constructions (8), (9), (10) et (11), les sujets syntaxiques Jean, Julien et Noémon fonctionnent comme trois agents qui exercent leurs actions sur des patients. Cependant, les relations agent/patient ne sont pas les mêmes. Entre (8), (9), (10) et (11), on constate également des degrés de causativité différents s'exerçant directement sur le patient, sur un processus qui fait entrer le patient dans un état ou sur une action requérant un agent secondaire exerçant son action sur le patient. Lorsque l'on compare les phrases (8), (9), (10) et (11), il apparaît des différences morphologiques qui traduisent des différences de fonctionnement sémantiques.

La modification exprimée par la relation transitive (8) est exercée par l'agent, elle affecte directement le patient ;

cette relation est complètement encodée dans un prédicat synthétique réalisé par un verbe peu décomposable sur le plan morphologique. Du point de vue sémantique, l'objet dénoté par le complément direct assume complètement sa fonction de patient : s'il est muni d'une certaine capacité ontologique d'intentionnalité (comme dans : Noémon bat Paul ou dans le chasseur tue le daim ou encore dans Alexandre détruit l'armée ennemie), l'objet assumant le rôle de patient perd, par rapport à l'agent, tout pouvoir d'intentionnalité, de maîtrise et de contrôle sur l'action qui l'affecte. Non seulement le patient reste sous la dépendance de l'agent mais il est directement concerné et affecté par l'action que l'agent exerce sur lui : la relation agent-patient prend alors tout son sens car l'action est intentionnellement contrôlée par l'agent et elle s'exerce au détriment de la capacité (éventuelle) de contrôle du patient.

La modification qui affecte le patient dans la construction (9) apparaît dans la dérivation morphologique, l'encodage linguistique laisse apparaître une certaine décomposition alors qu'elle était beaucoup plus intégrée dans (8). L'action exercée par l'agent a pour finalité un état, le préfixe aspectuel en- (dans endort) représente une opération qui construit un processus orienté vers un état affectant le patient. Cependant, contrairement à la relation transitive (8), le patient affecté par le processus garde ici une certaine capacité de contrôle intentionnel, il a le pouvoir de s'opposer éventuellement à l'action de l'agent.

La modification qui affecte le patient dans (10) et dans (11) apparaît complètement dans la décomposition morphologique analytique avec faire. Il s'agit ici d'une action causative où un agent exerce un pouvoir non pas directement sur un patient, comme dans la relation transitive (8), ou sur un processus affectant le patient, comme dans (9), mais l'agent intervient pour qu'une action ait lieu; dans l'action qui est sous la dépendance de l'agent-causateur, il y a un agent secondaire ("Marie" dans (10), "le jardinier" dans (11)) qui soit accepte d'effectuer l'action, soit, puisque cet agent a un pouvoir intentionnel, peut s'opposer aux intentions de l'agent causateur. La causativité est plus grande dans (10) et dans (11) que dans (9) et dans (8). Lorsqu'il y a une relation causale, il apparaît des agents secondaires et par conséquent des relations de dominance entre les agents : la relation de dominance est nulle dans la relation transitive, présente dans une construction causative, elle serait plus importante dans les constructions comportant des modalités explicites (Paul souhaite/veut que Marie parte; Paul se doit de partir...).

L'analyse précédente met en évidence des continua : un continuum d'agentivité et un continuum de causativité. Le premier fait apparaître des plages : force non intentionnelle ; instrument (sous le contrôle d'un agent); contrôle intentionnel d'un agent sur un patient. Ce continuum d'agentivité doit être complété par d'autres plages impliquant un seul agent exerçant ou n'exerçant pas sur lui-même un certain contrôle intentionnel comme dans les exemples suivants :

(12) Pierre grandit;
(13) Jean vole dans un avion;
(14) Paul marche dans les rues sans savoir où il va;
(15) Paul va au marché;
(16) Jean entend les bruits de la ville;
(17) Jean écoute les palpitations de son coeur.

Le second continuum met aussi en évidence des plages : agent/patient; agent-causateur/processus; agent-causateur/action impliquant un agent secondaire.

Nous avons donc une organisation complexe où la transitivité joue le rôle d'un "point tournant" : orientation croisée de :
1e un contrôle intentionnel plus ou moins grand s'exerçant sur soi-même ou sur un autre actant aboutissant à la relation transitive opposant un agent et un patient;
2e un contrôle intentionnel d'un agent s'excerçant sur un patient, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un autre agent.

Une analyse qui ferait appel aux cas conceptuels ("à la Fillmore" par exemple) ne permettrait pas de traiter et de représenter les degrés d'agentivité et les degrés de causativité, puisque les rôles sémantiques sont traités sous forme d'étiquettes sans entrer dans des structures.

Cette analyse sommaire de ces quelques exemples montre bien que les situations cinématiques et dynamiques entrent dans des archétypes différents. Nous allons donner des exemples de quelques archétypes.

QUELQUES ARCHÉTYPES DYNAMIQUES

D'une façon générale, nous l'avons dit, une situation dynamique introduit une modification dans l'Univers référentiel. Une phase de cet Univers est descriptible sous forme d'une situation stative indexée par le temps. La modification est un processus qui fait passer d'une situation SIT_1 à une autre situation SIT_2, postérieur à SIT_1. Elle est donc temporellement orientée. Il en résulte alors trois zones temporelles : "avant" SIT_1, "pendant" la modification de SIT_1 à SIT_2, "après" SIT_2.

L'archétype le plus général d'une situation cinématique est[14] :

(0) $$SIT_1 \xrightarrow{\text{MODIF}} SIT_2$$

où SIT_1 et SIT_2 sont des situations statives (éventuellement paramétrées) et où MODIF est un opérateur qui modifie l'Univers référentiel. Il existe plusieurs opérateurs de

modification qui correspondent aux primitives du système cognitif.

Les opérateurs MOUVT et CHANG effectuent respectivement un mouvement (d'un lieu vers un autre) ou un changement d'état affectant un objet. Ces modifications sont placées, ou non, sous le contrôle intentionnel (CONTR) d'un agent et/ou elles sont effectuées (FAIRE), ou non, à l'aide d'un objet qui apparaît comme un moyen, un instrument. Ces deux derniers opérateurs sont composés entre eux, d'où l'opérateur complexe TRANS qui sera décrit plus loin. Avec ces quatre opérateurs (MOUVT, CHANG, FAIRE, CONTR) pris comme des primitives sémantiques, nous pouvons établir une toute première typologie extrêmement rudimentaire d'archétypes dynamiques réalisés par divers verbes.

Nous allons donner un échantillon de quelques archétypes cognitifs construits comme des combinaisons de primitives sémantiques.

no	NOMS	ARCHÉTYPES	EXEMPLES
1.1	mouvement sans contrôle	MOUVT $SIT_1 \rightarrow SIT_2$	bouger envahir
1.2	changement sans contrôle	CHANG $SIT_1 \rightarrow SIT_2$	mourir rêver entendre
2.	modalité avec contrôle	MODIF $SIT_1 \rightarrow SIT_2$ ↑ CONTR X	fuir marcher voir bouger devenir riche entendre apercevoir rêver de
3.	modalité avec instrument	MODIF $SIT_1 \rightarrow SIT_2$ ↑ FAIRE X	déplacer ouvrir endormir embellir faire mourir
4.	transitivité sémantique	MODIF $SIT_1 \rightarrow SIT_2$ ↑ FAIRE TRANS [X ↑ CONTR X	bouger tuer lire construire endormir emprisonner enrichir hypnotiser
5.	causativité	MODIF $SIT_1 \rightarrow SIT_2$ ↑ CONTR X ↑ FAIRE X	faire marcher faire apercevoir faire fuir (par inadvertance) faire rêver de

L'archétype 1.1. décrit un mouvement sans contrôle réalisé dans, par exemple, l'énoncé : la pierre bouge. L'objet "la pierre" passe d'une situation stative ("la pierre est dans un lieu loc_1") à une autre situation stative ("la pierre est dans un lieu loc_2, avec loc_2 différent de loc_1"). Nous ne détaillerons pas tous les archétypes présentés plus haut, pour nous centrer sur l'archétype de la transitivité sémantique.

L'archétype de la transitivité sémantique[14] peut être ainsi décrit, en fonction de ce que nous avons dit précédemment : un objet x (l'agent) contrôle et effectue à la fois la modification d'une situation SIT_1 (y) orientée vers une autre situation SIT_2 (y), affectant un même objet y (le patient). La transitivité sémantique est, bien entendu, liée à la notion du contrôle d'un processus par un agent. Pour C. Hagège (1982 : 49), la transitivité est d'abord une notion sémantique : "Si l'on fait passer, comme l'indique le terme, et donc qu'on oriente sur un nouveau participant un procès de base qui n'en connaît qu'un, on met en jeu les notions d'agent et de patient".

Pour nous, l'orientation est une relation représentée par TRANS entre l'agent x et la modification affectant le patient y. La transitivité sémantique est codée très directement par la voix active avec deux actants où un "agent" contrôle le processus qui affecte le "patient". On voit donc comment un archétype cognitif se réalise de façon privilégiée par un schéma grammatical (comme la voix active dans les langues dites "accusatives").

Nous définissons l'opérateur TRANS comme un opérateur complexe obtenu par composition des opérateurs CONTR et FAIRE. Dans ce cas, l'archétype de BOUGER dans x bouge y (avec x : = "Jean" et y : = "la pierre") est[15] :

BOUGER : =

SIT_1 (y)	MOUVT →	SIT_2 (y)
y e_o loc_1		y e_o loc_2 $loc_1 \neq loc_2$

↑ TRANS
X

L'énoncé Jean bouge la pierre est paraphrasable en : "Jean est celui qui fait et qui contrôle le mouvement de la pierre d'un lieu vers un autre". Lorsque les lieux sont spécifiés, les valeurs de loc_1 et de loc_2 sont affectées par des valeurs déterminées.

L'archétype de tue dans le chasseur tue le daim est défini par

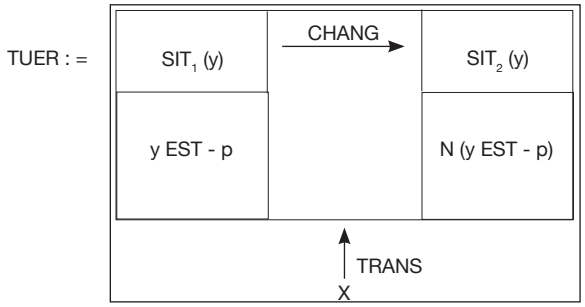

avec x : = "le-chasseur"; y : = "le daim"; p : = "vivant"

Dans l'archétype de la transitivité sémantique, l'agent x (l'objet qui contrôle et fait la modification) s'oppose au patient y (l'objet y est affecté par la modification). Lorsqu'un instrument z est spécifié, comme dans : Jean tue un daim avec un fusil, il n'est pas intégré à l'intérieur de l'archétype mais apparaît comme une détermination supplémentaire de celui-ci.

Dans la transitivité sémantique, il s'ajoute souvent une autre relation : la relation entre l'agent et la situation finale SIT_2. Cette relation est une relation d'anticipation puisque l'agent a un pouvoir téléonomique d'anticiper la situation avant que celle-ci ne soit atteinte. On le voit bien dans les exemples suivants : Jean écrit sa lettre au percepteur; Le bandit assassine les otages. Pour représenter les situations transitives avec anticipation, il est nécessaire d'introduire une nouvelle primitive sémantique, désignée par ANTIC entre l'agent et la situation finale SIT_2. Dans d'autres cas, l'agent doit avoir une complète représentation de l'action entière et pas simplement du but à atteindre; on aurait alors une représentation plus complexe impliquant un degré d'intentionnalité plus élevé.

---

1. Dans leur grammaire du Dakota (1941), Boas et Deloria (cité dans Shaumyan, 1986) écrivent à propos de cette langue de type actif : "Il y a une distinction fondamentale entre des verbes qui expriment des états et ceux qui expriment des actions. La langue [le Dakota] a une tendance très marquée à donner une forte prépondérance au concept d'état […]. Les verbes actifs comprennent des termes qui sont reliés exclusivement aux animés, soit comme des acteurs, soit comme des objets sur lesquels on agit, avec des notions comme aller et venir, des sons émis par les animaux ou par les hommes, des activités mentales et celles qui expriment des actions qui affectent seulement des êtres vivants […]" (Shaumyan, 1986 : 242). L'opposition stativité/dynamicité est abstraite mais beaucoup trop générale pour organiser systématiquement et efficacement les voix grammaticales. Dans le même ordre d'idées, citons également la démarche de A. J. Greimas pour qui les actants narratifs sont "des supports de prédicats", soit des prédicats statiques d'état, soit des prédicats dynamiques de procès. Du reste, Greimas distingue les énoncés d'état et les énoncés de faire (Greimas - Courtés, 1979 : 290). Les premiers correspondent à des "jonctions entre sujets et objets" (op. cit. : 134), les seconds "expriment des transformations".
2. Une proposition est une expression linguistique qui a été constituée par des opérations de prédication; elle a pour valeur logique soit "le-vrai", soit "le-faux". Un énoncé est une expression linguistique constituée par deux types d'opérations : les opérations de prédication et les opérations d'énonciation. L'énonciation contribue à fixer les coordonnées référentielles de la proposition sous-jacente à l'énoncé, c'est-à-dire à déterminer la position de la proposition dans l'espace référentiel de l'énonciateur. Par construction, une proposition est atemporelle. Par contre, l'énoncé représente une situation qui est localisée dans le temps. Une telle situation est un processus ou un événement ou un état. Ces situations ont donc leur propre temporalité. La proposition sous-jacente à l'énoncé représente alors un état à un instant donné.
3. Le référentiel comprend l'ensemble des objets (actants, énonciateurs, …) et des situations auxquels renvoient les termes et les énoncés du discours. Il se déploie dans le temps en phases successives. Par ailleurs, chaque énoncé est produit dans un environnement pragmatique qui fixe certaines valeurs. Ainsi, dans l'environnement où l'on affecte la valeur "Socrate" à l'énonciateur, l'énoncé je suis à Athènes aura pour valeur la situation référentielle "Socrate est à Athènes". Si l'on change cet environnement, la valeur référentielle est alors modifiée. Chaque phase de l'environnement est décrite à l'aide d'un ensemble de propositions (décrivant un "état" du référentiel). Lorsque le temps se déploie, l'environnement pragmatique de l'énoncé est bien sûr modifié.
4. La catégorie aspecto-temporelle est fort complexe. Sa description consiste à montrer comment le jeu paradigmatique des marqueurs morphologiques code un système de valeurs sémantiques. Nous l'avons abordé dans de nombreuses publications. Ces valeurs sont les résultats des opérations du repérage temporel des propositions (sous-jacentes aux énoncés) par rapport à l'origine T_o du référentiel temporel de l'énonciateur.
5. Il s'agit du formalisme des langages applicatifs. Les archétypes peuvent être décrits par des lambda-expressions (interprétées comme des fonctions) qui sont ensuite intégrées en des prédicats (unaires, binaires, ternaires,…) au moyen des "macro-opérations" que sont les combinateurs de la "logique combinatoire". Il existe des combinateurs pour composer des fonctions, pour dupliquer un argument, pour permuter deux arguments, pour distribuer un opérateur sur plusieurs fonctions… Ces combinateurs (et la logique combinatoire) ont été bien étudiés par le logicien H.B. Curry (Combinatory Logic, t. 1, 1958, Amsterdam, North Holland). Le linguiste S.K. Shaumyan (1977 et 1986) les a utilisés pour décrire certaines relations paraphrastiques entre phrases. Le modèle de Shaumyan s'est développé, depuis 1965, à partir d'une critique systématique du modèle chomskyen. Nous proposons d'utiliser les combinateurs pour décrire les mécanismes d'intégration des archétypes cognitifs en prédicats linguistiques.

Comme exemple de combinateur, donnons le combinateur de composition **B**. Celui-ci permet de composer entre eux deux opérateurs f et g, de façon à avoir un opérateur complexe, désigné par **B** fg. Nous avons la règle suivante : (**B** fg) x = f (g x). Introduisons un autre combinateur, le combinateur de duplication **W**. Il duplique l'argument d'un opérateur binaire. **W**f apparaît comme un opérateur complexe unaire obtenu à partir de l'opérateur binaire f. La règle associée à **W** est : (**W** f) x = f x x.

Les combinateurs **B** et **W** seront utilisés pour intégrer des archétypes cognitifs en schèmes conceptuels, puis en schémas grammaticaux. Guentcheva-Desclés, 1976; Shaumyan, 1977 et 86; Desclés, Guentcheva, Shaumyan, 1985, donnent des exemples d'utilisation des combinateurs en linguistique.

6. Sur la notion de "raisonnement et Intelligence Artificielle", voir ARC (84), Chouraqui et alii (1985), Kayser (1984), Laurière (1982), Borillo (1984); sur la notion de "compréhension", voir J. Pitrat (1985), R. Schank (1977), Sabah (1978), Dreyfus (1984); sur "représentation des connaissances", voir R. Schank (1973), M. Minsky (1975), J. L. Laurière (1982) , D. Kayser (1984), H. Gallaire (1985); sur une interprétation cognitive des représentations informatiques des connaissances, voir Y.F. Le Ny, 1979 et P.N. Johnson-Lair, 1983.
7. Le lecteur se reportera à mon article "Les réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs", paru dans la revue Langages dans un numéro consacré à l'Intelligence Artificielle et à la sémantique (novembre 1987). Dans un système linguistique, les termes nominaux s'opposent aux prédicats. Dans un système sémantique, nous distinguons les objets (non saturés), les lieux, les propriétés, les relations et les fonctions de détermination. Les propriétés et les relations s'appliquent aux objets pour constituer (par prédication) des situations; les fonctions associent à un objet un autre objet. Il existe donc plusieurs sortes d'objets (sémantiques) : les objets individuels, les classes distributives, les classes non distributives, les lieux… Traiter une classe comme un objet est conforme à la tradition de G. Frege (Grundgesetze, 1893) pour qui "objet" s'oppose à "fonction". Les premiers sont saturés, les seconds sont non saturés, avec des places non instanciées. Le lecteur pourra consulter J. Lyons (1980) sur localisation (p. 109-115) ou G.A. Miller (1978) pour qui "une seconde sorte d'arguments aux concepts prédicatifs est la position, qui est un concept de lieu distinct de celui d'objet" (p. 65).
8. La topologie générale constitue une géométrie où des figures peuvent se déformer, de façon continue, en d'autres figures jugées équivalentes du point de vue topologique. La topologie générale fournit des outils conceptuels adéquats à la description de nombreux domaines de la linguistique et de la psychologie cognitive. Le lecteur pourra consulter le manuel de Seymour Lipschutz, General Topology, Shaum's outline Series, Mc Graw Book Company, 1965.
9. La copule est, en français, peut-être considérée comme l'expression d'un opérateur abstrait qui a pour fonction de "constituer un prédicat à partir d'un objet nominal, d'une classe ou d'un lieu"… La signification de la copule est fort complexe puisqu'elle renvoie tantôt à la valeur de localisation tantôt à celle d'inclusion entre classes, tantôt à celle d'appartenance. Nous avons été amenés à considérer un archirelateur (appelé archirelateur de repérage) qui se spécifie en différentes valeurs selon la nature de ses opérandes (voir notre article dans Langages, cité dans une note précédente). Les valeurs de la copule est se regroupent alors dans un réseau de relateurs. En haut, on a un relateur universel, appelé archirelateur de repérage. Les valeurs de cet archirelateur se spécifient par des relateurs qui vérifient des propriétés de plus en plus nombreuses. Désignons l'archiopérateur de repérage par "e". Le relateur e_o de localisation est l'une des valeurs spécifiques de l'archiopérateur e. Nous avons le réseau suivant :

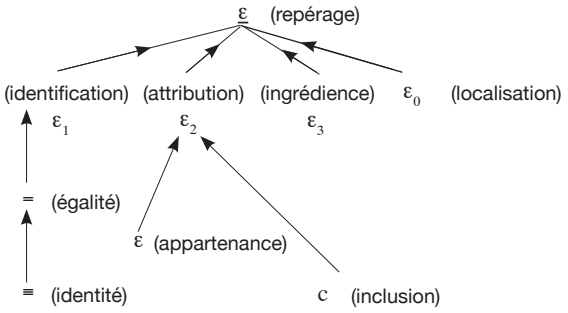

Le relateur e_2 est utilisé en Intelligence Artificielle sous le nom de ISA (est-un) mais ce relateur ne recouvre pas, loin de là, toutes les valeurs de la copule est. Le domaine de l'identification e_1 se spécifie en égalité et identité. Il est caractérisé par la réflexivité et la symétrie. Le domaine de l'attribution e_2 est caractérisé par la non-symétrie. Le domaine de l'ingrédience e_3 recouvre les valeurs de la possession et des parties-tout.

10. Dans le schème relationnel de localisation, le relateur est complexe. Il est obtenu à partir de e_o et de l'un des opérateurs topologiques. Utilisons le combinateur **B** de composition. Nous avons, en notation préfixée, la relation : (**B** e_o in) loc x ——> e_o (in (loc)) x. Le membre de gauche de la flèche désigne le schème relationnel à deux arguments (x et loc) avec le relateur (complexe) de localisation ' **B** eo in' ("être dans"); le membre de droite désigne, dans une écriture préfixée, l'archétype statif [in] où le lieu est visualisé selon sa détermination topologique d'intériorité. Le prédicat linguistique binaire est directement associé au relateur **B** e_o in.
11. Voir J.P. Desclés : "Représentation formelle de quelques déictiques français", Linguaggi e Formalizzazioni, Roma, Bulzoni, 1979 : 491-528. Se reporter aussi à la note 9.
12. Un objet est généralement caractérisé par un ensemble d'attributs. Chaque attribut prend un certain nombre de valeurs. Par exemple "Noémon" a les attributs âge, caractère, position sociale, avec les valeurs respectives vieux, sage et aimé des dieux.
13. La notion de contrôle est l'un des invariants grammaticaux qui apparaissent lorsqu'on analyse, à travers la diversité des langues, la notion d'agentivité. L'organisation des cas conceptuels repose, par exemple, en grande partie sur le paramètre de contrôle. Citons, par exemple, B. Comrie (Language Universals and Linguistic Typology , 1981: 55 et 53) :

"On the parameter of control, it might seem that there is no distinction between experiencer and patient, since in general one does have control over one's own sensory experiences: one can choose whether or not to look at something, but one cannot choose (except metaphorically) whether or not to see something".

"The most important point that we want to make concerning the relations among agent, force, instrument, and patient is that this is not so much a set of discrete relations, but rather a continuum, the labels representing different points along this continuum. The continuum as a whole can be regarded as a continuum of control, and we shall use this term rather than the set of discrete labels, except informally".

On pourrait encore citer C. Hagège (La Structure des langues, PUF, 1982 : 50) : "Cette opposition entre des degrés de contrôle tient une grande place dans les langues […]. Selon les langues s'opposent : (i) Les degrés de volonté de l'agent : par exemple, correspondant aux paires fr. entendre / écouter

ou recevoir/prendre […]; (ii) Les degrés d'affectation du patient […]; (iii) Les degrés d'achèvement du procès […]; (iv) Les degrés de définitude du patient."

14. B. Pottier ("Les voix du Français. Sémantique et syntaxe" - Cahiers de lexicologie , vol. XXXIII, 1978, II) distingue dix-huit modèles grammaticaux en croisant les six voix : (EXIstantielle ; EQUative ; SITuative ; DEScriptive ; POSsessive ; SUBjective) avec trois statuts (statif, évolutif, causatif). Ainsi, selon les trois statuts, on a par exemple : (i) A est riche (descriptif, statif) ; (ii) A devient riche, A s'enrichit (descriptif, évolutif) ; (iii) C fait devenir riche A, C fait s'enrichir A, C enrichit (descriptif, causatif).
    On remarquera, comme nous l'avons déjà signalé, que B. Pottier articule sa typologie autour du couple conceptuel "statif" vs "dynamique" (évolutif et causatif). Il est clair que son analyse des voix touche à des problèmes de représentations des connaissances comparables à celles de Schank (1973). Notre typologie permettrait de classer les dix-huit modèles grammaticaux de Pottier. Notre effort consiste à organiser de telles représentations à partir de la notion de contrôle, tout en les rendant compatibles avec une représentation dans un langage de programmation applicatif tel que LISP.
15. L'opérateur TRANS est essentiellement lié conceptuellement à la notion de contrôle intentionnel et d'effectuation, donc à la notion d'agent. Nous en déduisons, par intégration avec le mouvement (MOUVT) ou avec le changement (CHANG), les opérateurs PTRANS ou ATRANS de Schank. À l'aide des deux combinateurs déjà introduits **B** et **W**, on exprime l'opérateur complexe TRANS défini dans le cadre de la logique combinatoire comme suit :
    TRANS = $\mathbf{W}_2$ ($\mathbf{B}^2$ CONTR FAIRE) où $\mathbf{W}_2$ et $\mathbf{B}^2$ sont des combinateurs dérivés des combinateurs de base **B** et **W**. Posons : SIT_o [y] = MODIF SIT_1 (y) SIT_2 (y) . La construction de l'opérateur complexe TRANS est définie par ce qu'on appelle techniquement, dans le formalisme de la logique combinatoire, une béta-réduction : 1. CONTR (FAIRE (SIT_o [y]) x) x; 2. $\mathbf{B}^2$ CONTR FAIRE (SIT_o [y]) x x; 3. $\mathbf{W}_2$ ($\mathbf{B}^2$ CONTR FAIRE) (SIT_o [y]) x ; 4. TRANS (SIT_o [y]) x. En intégrant ultérieurement TRANS et (SIT_o [y]), on en déduit alors un schème conceptuel à deux actants. Par exemple, pour le schème conceptuel BOUGER (x, y), nous avons l'intégration décrite ci-après. Nous utilisons pour l'intégration le combinateur **PHI** (d'intrication) défini par la règle suivante : (**PHI** f g h) x = f (g x) (h x). Nous avons alors : 1. TRANS (MOUVT e_o loc_1 y) (e_o loc_2 y)) x ; 2. TRANS (**PHI** MOUVT (e_o loc_1) (e_o loc_2)) y x; 3. [BOUGER = TRANS (Ø MOUVT (e_o loc_1) (e_o loc_2))]; 4. BOUGER y x.
    Le pas 6 est l'expression, dans la notation préfixée, du schème conceptuel bi-actantiel BOUGER (y, x). À partir de cet exemple, nous voyons comment, en se fondant sur un archétype cognitif, pas 1 est progressivement intégré en un schème conceptuel (pas 6).

Références bibliographiques

ANDERSON, J.M. [1977] : *The Grammar of Case, Towards a Localistic Theory* , Cambridge, Cambridge University Press.

ARC [1984] : *Actes du colloque de l'ARC* (Association pour la Recherche Cognitive) sur les modes de raisonnements, Paris, Orsay.

BORILLO, M. [1984] : *Intelligence Artificielle et raisonnement*, dans *Informatique pour les Sciences de l'Homme*, coll. Philosophie et langage, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.

CHOURAQUI, E., H. FARRENNY, D. KAYSER, H. PRADE et alii [1985] : "Modélisation du raisonnement et de la connaissance", *Technique et Science Informatiques*, vol. 4, no 4, 391-399.

COMRIE, B. [1976] : *Aspect*, Cambridge, Cambridge Univ. Press; [1981] : *Language Universals and Linguistic Typology,* Chicago, University of Chicago.

CORDIER, M.O. [1984] : "Les Systèmes experts", *La Recherche*, no 151, 60-70.

CURRY HASKELL, B. et R. FEYS [1958] : *Combinatory Logic*, vol. 1, Amsterdam, North Holland Publ. Co.

CULIOLI, A. et J.P. DESCLÉS [1981] : *Systèmes de Représentations linguistiques et métalinguistiques,* Laboratoire de linguistique formelle, ERA 642, Paris, Université Paris 7.

DESCLÉS, J.P. [1979] : "Représentation formelle de quelques déictiques français", dans *Linguaggi e Formalizzazioni,* Roma, Bulzoni, 491-545;
[1984] : "Langages Quasi-Naturels articulés avec une base de connaissance : présentation et problèmes", dans *Actes du colloque : Traitement automatique des langues naturelles et systèmes documentaires,* ADOSA, Clermont-Ferrand,p. 46;
[1987] : "Réseaux sémantiques : universalité des relateurs", Langages, no 87, 55-78.

DESCLÉS, J.P. et C. FROIDEVAUX [1982] : "Axiomatisation de la notion de repérage abstrait", dans *Mathématiques et Sciences Humaines,* no 78, 73-119.

DESCLÉS, J.P., Z. GUENTCHEVA et S. SHAUMYAN [1985a] : *Theoretical Aspect of Passivization in the Framework of Applicative Grammar,* Amsterdam, John Benjamins Publ. Co.;
[1985b] : "A Theoretical Analysis of Reflexivization in the Framework of Applicative Grammar", *Linguisticae Investigationnes*, 2.

DREYFUS, H. [1984] : *Intelligence Artificielle, mythes et réalités,* Paris, Flammarion.

FILLMORE, C. [1968] : "The Case for Case", *Universals in Linguistic Theory,* E. Bach et R.T. Harms (eds), New York, Holt Rinehart et Winston, 1-88.

GALLAIRE, H. [1985] : "La Représentation des connaissances", dans *La Recherche,* no 170, oct., 1240-1248.

GARDIN, J.C. [1974] : *Les Analyses de discours,* Paris/Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

GARDIN, J.C. et alii [1981] : *La Logique du plausible,* Paris, éd. Maison des Sciences de l'Homme.

GREIMAS, A.J. et J. COURTÉS [1979] : *Sémiotique - Dictionnaire raisonné de la théorie du langage,* Paris, Hachette.

GUENTCHEVA, Z. et J.P. DESCLÉS [1976] : *Présentation critique du modèle applicationnel de S.K. Œaumjan,* Paris, Dunod.

HAGÈGE, C. [1982] : *La Structure des langues*, Paris,PUF.

JOHNSON-LAIRD, P.N. [1983] : *Mental Models,* Cambridge, Cambridge University Press.

KAYSER, D. [1984] : "Examen de diverses méthodes utilisées en représentation des connaissances", *Actes du 4e Congrès AFCET - Reconnaissance des Formes et Intelligence Artificielle,* tome II, Paris, 115-144;

[1985] : "Des Machines qui comprennent notre langue", dans *La Recherche*, no 170, oct., 1198-1212.

LAUNIÈRE, J.L. [1982] : "Représentation et utilisation des connaissances", dans *Technique et science informatiques*, 1re partie : 1 (1) : 25-42; 2e partie : 1 (2) : 109-133.

LE NY, J.F. [1979] : *La Sémantique psychologique,* Paris, PUF.

MILLER, G.A. [1978] : "Semantic Relations among Words", dans Halle, Bresnan, Miller, *Linguistic Theory and Psychological Reality,* Cambridge, The MIT Press, 60-118.

MINSKY, M. [1975] : "A Framework for Representing Knowledge", dans *The Psychology of Computer Vision,* P.H. Winston ed., New York, Mc Graw-Hill, 211-277.

PETITOT-CONCORDA, J. [1985] : *Morphogenèse du Sens I,* Paris PUF.

PITRAT, J. [1984] : "Connaissances et métaconnaissances déclaratives", *Actes du colloque de l'ARC sur les modes de Raisonnement,* Paris, Orsay, 439-460;

[1985] : *Textes, ordinateurs et compréhension,* Paris, Eyrolles.

POTTIER, B. [1978] : "Les Voix du français, sémantique et syntaxe", dans *Cahiers de lexicologie*, vol. XXXIII, II : 3-39;

[1979] : "Sémantique et topologie", dans *Festschrift Kurt Baldinger,* Tübingen, 3-10.

RICHE, E. [1983] : *Artificial Intelligence,* New York, Mc Graw-Hill.

SABAH, G. [1978] : *Contribution à la compréhension effective d'un récit,* thèse d'État, Université Paris VI.

SABAH, G., M. RADY, L. SOUQUIER et J.B. BERTHELIN [1981] : "Un Système modulaire de compréhension d'histoires racontées en français", *T- A - informations*, no 2.

SCHANK, R. [1973] : "Identification of conceptualizations Underlying Natural Language", dans Schank & Colby.

SCHANK, R., et K. COLBY [1973] : *Computer Models of Thought and Language,* San Francisco, W.H. Freeman and Company.

SCHANK, R. et R.P. ABELSON [1977] : *Scripts, plans, goals and understanding,* Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Associates.

SHAUMYAN, S. [1977] : *Applicational Grammar as a Semantic Theory of Natural Language,* Chicago, Chicago University Press;

[1985] : *Semiotic Theory of Language, Bloomington,* Indiana University Press.

TESNIÈRES, L. [1969] : *Élements de syntaxe structurale,* Paris, Klincksieck.

THOM, R. [1980] : *Modèles mathématiques de la morphogenèse,* 2e éd., Paris, Christian Bourgois.

WINOGRAD, T. [1983] : *Language as a Cognitive Process: Syntax*, Reading Mass., Addison-Wesley.

WINSTON, P.H. [1977] : *Artificial Intelligence,* Reading Mass., Addison-Wesley.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA FORME PROPOSITIONNELLE

de la représentation des connaissances

JEAN-GUY MEUNIER

Les théories classiques de l'intelligence artificielle ont défini un mode symbolique de représentation de l'information sous la forme d'un langage de type propositionnel. Ce langage présente un certain nombre de contraintes quant aux unités constituantes de base, à la productivité, à l'inférentialité et à l'interprétativité. Des représentations IA typiques sont ici étudiées pour voir si ces contraintes sont respectées.

Classical theories of artificial intelligence have defined a symbolic mode of representing information in a computer. The langage usually chosen is of the propositionnal type. But this language offers certain constraints as to the units of information, their productivity, their inferentiality and their interpretation. Typical AI symbolic representation are here studied to see if these constrains are indeed respected.

L'une des thèses les plus importantes soutenues par les chercheurs en intelligence artificielle (ci-après IA) est d'ordre philosophique, sémantique et psychologique. Pour ces chercheurs, un système dit "intelligent" met toujours en jeu une représentation descriptive du monde avec lequel il est en interaction. Ensemble d'objets comme dans le cas d'un robot ou ensemble de signes interprétés comme dans le cas du traitement des langues naturelles ou de la compréhension des textes, ce monde représenté constitue pour le système la source principale de ses informations et de ses connaissances.

L'utilisation de ce concept de représentation dans un domaine aussi "haute technologie" que l'intelligence artificielle donne l'impression que ce concept est d'une compréhension immédiate, facile et limpide. Pourtant, bien que ce concept apparaisse intuitivement clair, il n'en relève pas moins d'une technologie, pourrions-nous dire de "haute théoricité". En effet, il repose sur des thèses philosophiques, sémiotiques, logiques et sémantiques, des plus complexes qui plus souvent qu'autrement sont ignorées au profit de la mise en marché d'un produit final présentant l'allure d'un être intelligent.

Dans la présente recherche, nous analyserons certains aspects de cette thèse de la représentation. Nous étudierons quelle compréhension et quelle définition "opératoire" l'IA donne à ce concept. Nous chercherons à voir la portée de cette thèse au sein des sciences cognitives et plus particulièrement dans le débat entre le courant dit informationnel et le courant néo-connexionniste sur le fonctionnement cognitif.

1. LA REPRÉSENTATION EN IA

Newell, Minsky, Pylyshyn, Fodor, Johnson-Laird, Haugeland et presque toute la tradition classique de l'IA identifient une description représentationnelle avec une description symbolique :

> What do we mean by "description" ? We do not mean to suggest that our descriptions must be made of strings of ordinary language words (altought they might be). The simplest kind of description is a structure in which some features of a situation are represented by single (primitive) symbols and relations between those features are represented by other symbols – or by others features of the ways the description is put together.
> (Minsky, Papert, 1973 : 11)

Cette thèse constitue le noyau de ce qui est devenu l'hypothèse centrale de l'intelligence artificielle classique : l'hypothèse du système de symboles physiques de Newell et Simon : "A physical symbol system has the necessary and sufficient means for general intelligent action" (Newell and Simon, 1976 : 116).

Cette hypothèse maintenant devenue thèse se déploie en deux vecteurs théoriques importants. Un premier que nous appellerons le vecteur extensionnel et l'autre le vecteur intensionnel. Le vecteur extensionnel

touche le contenu de la représentation, c'est-à-dire ce dont parle cette représentation. Il pose la question de l'interprétation : de quoi nous parlent les symboles? Il est donc le lieu où se définissent à proprement parler les questions sur le "monde représenté". Le vecteur intensionnel s'intéresse pour sa part à la forme de la représentation. Il pose la question de la structure de la représentation : comment se construit et se définit une représentation et comment opère-t-elle?

Bien que la dimension extensionnelle d'une représentation soit théoriquement importante, parce que contenant les informations qui donnent l'allure "intelligence" à un système, elle n'est pas la seule à l'être. Elle est en effet confrontée à celle intensionnelle de la forme dans laquelle s'exprime une représentation, à savoir une forme symbolique . On dira ainsi qu'un "monde" "représenté" en est un qui prend toujours une forme symbolique .

À l'origine des recherches, ce symbolisme prenait la forme de graphes dirigés où l'information était stockée de manière atomique et relationnelle. Pensons ici aux modèles de Quillian (1968), aux réseaux sémantiques et conceptuels de Schank (1972), Wilks (1975), Rumelhart (1975), etc.

Vers la fin des années 70, provenant de diverses sources tant logiques (Montague :1973) que psychologiques (Fodor : 1975, Kintch : 1974, Anderson : 1976, Fredericksen : 1975, Lindsay et Norman : 1972), la structure de représentation de l'information prit une forme de plus en plus logique. Pensons ici aux travaux de Hayes (1973 et 1979), Findler (1979), Hendrix (1975), Schubert (1975), Lévesque (1984), etc. Même dans les travaux opérant dans les cadres de la théorie de "Frames" de Minsky (1975), on commence à trouver un cadre logique plus stricte aux allures prédicatives (Lehnert : 1979, Goldstein: 1979) et même intensionnelles (Lévesque : 1984). Pour de nombreux chercheurs, la forme symbolique et logique demeure la seule hypothèse de travail valable (Jackson, Reichgelt et al. : 1989, Nilson & Genesereth : 1986). Tous ces travaux trouvaient d'ailleurs un écho dans le domaine de la linguistique théorique sur la forme logique. Pensons ici aux travaux en logique des langues naturelles de Montague (1973) et de Lewis (1972), de la théorie de la forme logique de la grammaire générative de Chomsky (1983) et Bresnan (1976), ou de la grammaire applicative de Shaumyan (1957) et de Desclés (1981 et 1987).

Ces diverses variantes d'une représentation logico-symbolique ont été étudiées à quelques reprises et évidemment comparées entre elles : Woods (1975, 1986), Brachman (1979), Hayes (1979) et Nilson (1986). On étudia ainsi les constituants de base de ces représentations, leur structure syntaxique et, surtout, on proposa des améliorations pour en augmenter l'efficacité opératoire. On suggéra ainsi des formes simplifiées avec indexation orientée vers la programmation (Stefiks : 1981), des formes relationnelles (Brachman : 1985), et même l'inclusion de foncteurs intensionnels (Lévesque : 1984). Fodor et Pylyshyn (1988) ont caractérisé ce type de représentation symbolique en termes de langage présentant les propriétés d'atomicité, de productivité, de systématicité, d'inférentialité et d'interprétativité sémantique.

Bien que variés dans leur forme et leur notation, tous ces symbolismes visent à formaliser tant les connaissances que le système possède que la manière de les traiter ("processing" de l'information). La justification d'une formalisation symbolique de la représentation repose sur la nécessité de caractériser rigoureusement le processus de raisonnement. En effet, "raisonner", "être intelligent", "être rationnel" dans ce contexte de l'IA, c'est agir selon une "ratio", c'est-à-dire, au sens latin du terme, selon une norme. Ce qui dans ce contexte devient synonyme d'opérations symboliques réglées ou systématiques. Il n'est donc pas surprenant de voir associées représentation mentale, représentation des connaissances et représentation logique et propositionnelle.

2. LE FORMALISME PROPOSITIONNEL

Dans cette perspective, le formalisme que choisira l'IA classique sera surtout celui d'une langue hybride mais d'inspiration logique, propositionnelle et prédicative. Plusieurs cependant se refuseront à la définir formellement comme une langue logique. En effet, celle-ci ne sera pas stricte et ne suivra pas toujours la définition formelle des systèmes logiques classiques. Cependant, malgré cette différence, les formalismes retiendront de nombreuses propriétés caractéristiques des langues formelles de type logico-propositionnel. Et on rencontrera plusieurs variantes notationnelles de ces formalismes telles que la forme topologique, procédurale, productive, déclarative et même fonctionnelle, catégorielle et algébrique[1]. Quelle que soit la notation choisie, la représentation consistera toujours en une structure symbolique soumise à des règles que l'on veut le plus proche possible de celles que l'on rencontre dans les langues artificielles de type logique. Une représentation sérieuse doit posséder le plus possible les caractéristiques ou propriétés des langues de type propositionnel.

Depuis quelques années, plusieurs chercheurs ont tenté de rendre les formalismes de la représentation plus conformes aux logiques classiques. Par exemple, Schubert et Cercone (1979) ont tenté de présenter les sémantiques dans la langue des prédicats. On pouvait ainsi traduire les arcs et les noeuds des réseaux sémantiques en termes de prédicats, de variables, de constantes, d'opérateurs quantificateurs et même de modalisateurs.

Cependant, malgré ces efforts de formalisation pour inventer une langue de représentation adéquate tant

du point de vue expressif que notationnel, nous nous interrogerons ici pour voir si effectivement ces langues de représentation peuvent être véritablement comprises dans leurs diverses variantes comme des langues de type propositionnel. En ont-elles les propriétés essentielles?

3. PROPRIÉTÉS DU MODÈLE SYMBOLIQUE PROPOSITIONNEL

Une représentation symbolique de type propositionnel est habituellement définie comme un ensemble de variables propositionnelles, prédicatives (éléments ou concepts) et individuelles, de constantes et d'opérateurs qui, en raison de règles de combinaison et de transformation, génèrent des structures de plus en plus complexes. Ce système symbolique est classiquement caractérisé par un certain nombre de propriétés que nous avons nommées précédemment : atomicité, catégoricité, productivité et interprétativité sémantique. Pour plusieurs chercheurs, ces propriétés sont des caractéristiques essentielles à tout fonctionnement "mental" et donc à toute représentation qui doit être utilisée dans une structure cognitive, que celle-ci soit naturelle ou artificielle. Nous analyserons ici certaines dimensions de ces propriétés pour voir si les modèles que nous propose l'IA les possèdent véritablement.

3.1 *L'Atomicité*

La première thèse de la théorie représentationnelle de nature symbolique est celle de l'atomicité de ses constituants. Une langue logique présente la propriété d'atomicité si elle possède comme élément constituant de base des "unités" appelées "expressions", "primitifs", "termes", "formants" qui sont discrètes, autonomes, indépendantes et combinables avec d'autres "unités" pour former des expressions plus complexes. Le principe de l'atomicité ne dit pas qu'un langage ne peut contenir que des atomes symboliques. Il dit plutôt que tout symbole est toujours constitué en dernière analyse de symboles atomiques. Cette conception, classique depuis Wittgenstein[2], de l'atomicité des langues de représentation est celle que l'on retrouve à la base du système symbolique physique de Newell.

> A physical symbol system consists of a set of entities, called symbols, which are physical patterns that can occur as components of another type of entity called an expression (or symbol structure). (Newell, A. et H. Simon 1976 : 40)

Dans les langues logiques classiques, le concept de primitifs atomiques est relativement clair tant du point de vue syntaxique que sémantique. Au plan syntaxique, un primitif est un symbole d'une certaine catégorie qui entre en combinaison avec un autre symbole pour former un symbole d'une autre catégorie. Par exemple, en logique des prédicats, si "a" est une expression de la catégorie constante et "p" une expression de la catégorie prédicat, alors "pa" forme une expression complexe de la catégorie formule. Quant à la sémantique de ces expressions, elle est, du moins dans ses interprétations ensemblistes, relativement claire. Une constante renvoie à un individu, un prédicat, à une relation quelconque sur ces individus, etc.

Dans les langues de représentation que propose l'IA, on trouve aussi des symboles primitifs. Les uns représentent des "concepts", les autres des relations ou des opérations sur ces derniers. Les plus importants sont évidemment les concepts qui, selon l'interprétation qui leur est donnée, renvoient à des individus, des objets, des substances, des unités de temps, de lieux ou même des événements.

> A conceptual entity is anything about which information can be given that is anything about which on can know.
> (Schubert et al. 1979 : 122)

À ces unités de bases (appelées souvent "noeuds") est rattaché sous une forme ou une autre tout un ensemble d'informations relatives à ces concepts, tels que par exemple ses domaines d'applications, ses relations à d'autres concepts, etc. Ces informations forment habituellement des réseaux que l'on qualifie de sémantiques parce qu'ils mettent en place des relations signifiantes entre ces unités. Chaque noeud conceptuel devient ainsi un constituant atomique d'une structure moléculaire.

Voici un exemple de la représentation de l'information : Fido est un chien qui a 4 ans; Lassie est aussi un chien qui a 2,5 ans, etc.; Fido appartient à monsieur Trudeau; Lassie appartient à monsieur Reagan, etc.

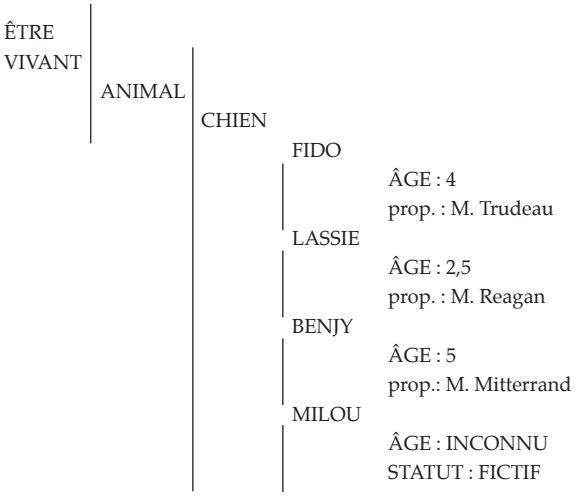

Les symboles atomiques sont ici CHIEN, ANIMAL, ÂGE, FIDO, etc. Les traits, selon le cas, représentent une relation soit de définition, soit de participation... Par exemple, de ce réseau, il est possible de lire :

Fido est un chien.
Un chien est un animal...

On trouvera évidemment plusieurs variantes de représentation ou notations de ces réseaux associatifs d'informations. Chacun y mettant plus ou moins d'informations différentes telles que les rôles, la structure argumentale, la structure thématique, etc. Bien que, dans une lecture de surface, les symboles de base de ces réseaux et toutes leurs variantes graphiques soient intuitivement clairs, leur statut syntaxique et sémantique n'est pas aussi limpide qu'il l'est dans une langue logique classique. En effet, comme l'ont souligné à plusieurs reprises les critiques (Woods 1975 et 1986), on ne connaît guère le statut de ce qui dans ces "représentations" contient des concepts de base, des noeuds, une relation. Par exemple, on mettra dans la même catégorie les noeuds conceptuels, aussi bien les noms communs que les noms propres (vg. FIDO et ANIMAL), les prédicats extensionnels que les prédicats intensionnels (vg. CHIEN, FICTIF). Pour plusieurs systèmes de représentation, les informations "Un chien est un animal" et "Fido est un chien" ont la même forme logique. Ce qui pour un sémanticien est évidemment faux (on ne peut en tirer les mêmes conclusions.)

Bien que certains systèmes de représentation soient plus sensibles au statut logique de leurs constituants symboliques, force nous est encore de constater que dans la majorité des cas la problématique du statut syntaxique, sémantique et logique des symboles demeure souvent ambiguë sinon ignorée.

Les constructeurs de modèles de représentation des connaissances espèrent évidemment avoir respecté la propriété d'atomicité des langues de types prédicatifs et propositionnels. Il faut cependant constater qu'en réalité les exemples classiques proposés ne sont effectivement pas éclairants en ce qui concerne l'"atome de base" ou l'"unité d'information" ou les primitifs. Plus souvent qu'autrement, les modèles de la représentation soit stipulent ad hoc les primitifs du système ou soit les transposent directement des systèmes logiques classiques (vg. les logiques de la croyance, de temporalité...). Il s'ensuit alors que dans le premier cas, les modèles sont souvent inadéquats et mènent le système à la contradiction et, dans le deuxième cas, bien qu'adéquats, ils demeurent si contraignants que le système perd de son efficacité.

3.2 *La productivité*

Une deuxième propriété de ce modèle symbolique est celle de la productivité. Dans les langues artificielles, cette propriété est souvent un corollaire de celle de l'atomicité. En effet, ces langues contiennent des symboles atomiques qui servent d'éléments de base dans la construction réglée de symboles plus complexes. Et toutes les opérations possibles sur ces atomes doivent s'effectuer selon des règles. Voici un exemple de ces règles :

Si A est un symbole atomique,
si B est un symbole atomique,
et si & est un opérateur,

alors (A & B) est une expression complexe admissible dans cette langue. De même le symbole complexe (A & B) peut à son tour être transformé en B en raison d'une règle.

On veut que cette productivité typique des langues artificielles et naturelles puisse normalement se retrouver dans les représentations des connaissances. Cela, pour plusieurs raisons.

Une première est d'ordre pratique. En effet, une représentation des connaissances ne peut être un ensemble épars d'informations. Une mémoire finie, si grande soit-elle, ne peut retenir toutes les combinaisons fonctionnelles entre les informations. Il lui faut un moyen "synthétique" d'organiser cette information. Aussi est-il nécessaire qu'une infinité de structures symboliques informatives puissent être formées à partir d'un nombre fini de symboles. Une représentation des connaissances qui serait un ensemble non récursif d'informations provoquerait rapidement une explosion combinatoire. La seconde raison est théorique. Elle est liée à la forme même de l'entreprise de l'IA qui est informatique et qui exige la computationnalité. Or, on le sait, la productivité d'une langue n'est qu'un autre nom pour parler des fonctions récursives auxquelles correspondent en termes informatiques, de manière isomorphe, les fonctions computationnelles. La troisième raison est d'ordre psychologique. Une représentation des connaissances pour un système intelligent doit être similaire au processus cognitif qui, pour plusieurs "cogniticiens", doit être productif et computationnel. Autrement dit, un système "intelligent" doit avoir les propriétés de l'intelligence qui, elle, est essentiellement computationnelle :

> Computation is literal model of mental activity, not a simulation of behavior as was sometimes claimed in the early years of cognitive modeling"it does so in essentielly the same way or by virtue of the same functional mechanisms (not of course, the same biological mechanisms) and in virtue of having something that corresponds to the same thoughts or cognitive states as those which govern the behavior of the organism being modeled.
> (Pylyshin 1984 : 43)

Mais tout comme dans le cas de la propriété d'atomicité, il faut se demander si le modèle de représentation que l'on trouve en IA présente effectivement cette propriété de productivité. Les difficultés rencontrées pour la propriété de l'atomicité se retrouvent encore ici. Et, dans l'analyse de ce concept, il faut distinguer la productivité appliquée au plan syntaxique de celle appliquée au plan sémantique.

Au plan syntaxique, il faut constater que les éléments d'une représentation sont générés selon une certaine régularité. Par exemple, une "bonne représentation" contiendra toujours un noeud et un ou plusieurs arcs, c'est-à-dire des concepts et des relations entre concepts.

Cependant, comme le statut logique et sémantique et, partant, les catégories sont problématiques, il demeure très difficile pour ces systèmes d'identifier la nature syntaxique des combinaisons plus complexes de symboles. L'analyse syntaxique de ces réseaux conceptuels, presque par définition, n'en demeure qu'au niveau des constituants atomiques et de leur relation mutuelle. Ce n'est pas d'ailleurs sans raison que le terme de "réseau" a servi à nommer le type de structures de ces représentations. L'analyse syntaxique au delà des noeuds et des relations semble pouvoir se diriger dans toutes les directions.

Le problème cependant nous semble être plus profond. Il rejoint, croyons-nous, le plan sémantique de ces représentations. En effet, le concept de productivité dont il est question ne couvre pas uniquement le plan syntaxique de la représentation mais aussi le plan sémantique. Par exemple, dans le domaine de l'univers des nombres, la productivité ou la récursivité ne s'applique pas uniquement à la forme de la représentation (c'est-à-dire les chiffres) mais à l'univers des nombres lui-même. Outre le fait qu'on peut dans ce domaine définir récursivement les chiffres représentant les nombres, on peut aussi définir récursivement les nombres eux-mêmes. La productivité s'applique au plan syntaxique et au plan sémantique. Dans d'autres domaines, on trouve l'inverse. Alors le langage de représentation et le langage de traitement sont récursifs, cependant l'univers ne l'est pas. Par exemple, les dossiers des étudiants d'une université ne forment pas un ensemble récursif. Il est évident que l'on peut les traiter de manière récursive mais l'ensemble lui-même n'est pas récursif. Parce que l'on connaît le numéro d'un étudiant, on ne connaît pas nécessairement celui du suivant! Or, dans les représentations d'IA, la productivité ne s'applique pas véritablement au plan sémantique. En effet, ces représentations sont plus souvent qu'autrement un mélange de listes d'informations éparses, de relations élémentaires et distinctes. Et on ne trouve que peu de règles pour construire des représentations plus complexes. Ces informations sont souvent sérielles et autonomes. Elles sont certes traitées de manière récursive, mais ces informations en elles-mêmes présentent rarement une récursion et une productivité.

Le scénario d'un repas au restaurant est un ensemble structuré d'informations mais cette structure ne présente que peu de productivité. L'univers des blocs de Winograd ne définit que récursivement quelques représentations :

Steeple => Bloc + Pyramide.
Bloc =>Bloc + Bloc.

Tous les modèles représentationnels de l'IA ne sont cependant pas de ce type. L'une des tentatives qui sur ce plan intègre peut-être le plus de récursion est probablement la théorie de la représentation définie en termes de règles de productions (production rules) (Newell : 1973).

Ainsi, la question de la productivité d'une représentation n'est pas simple. Les problèmes relèvent, nous semble-t-il, de la difficulté de distinguer dans une représentation du monde entre la récursivité appartenant au métalangue dans lequel la représentation s'exprime et la structure, récursive ou non, de certains mondes à représenter. Les systèmes IA construisent avant tout des représentations de mondes non récursifs bien que les phrases de la langue de représentation, naturelle ou artificielle, qui les expriment se construisent par récursivité. L'univers des maladies virales ne présente aucunement la belle récursivité que l'univers des nombres peut présenter. Et il faut se demander si cette productivité est une caractéristique possible des univers que dénotent ces représentations artificielles. Sur le plan sémantique, les informations que contiennent ces représentations sont fort probablement plutôt associatives que productives. C'est pourquoi elles doivent être stipulées par le créateur du système ou apprises. Le connexionisme marque certainement des points sur cette question.

3.3 *La catégoricité*

Une des propriétés les plus caractéristiques du formalisme symbolique de type propositionnel est la catégoricité. En effet, ce formalisme distingue clairement dans ses règles de production des catégories d'expression. Et les règles opèrent toujours à partir de ces catégories et non à partir des expressions elles-mêmes. Traditionnellement, une catégorie est comprise comme la classe des expressions qui contiennent les constituants soumis aux mêmes opérations, c'est-à-dire une classe d'équivalence d'expressions symboliques soumises à une même opération. Par exemple, en logique des prédicats, une expression de la catégorie "constante" est toujours une expression qui est concaténable à un prédicat. Ou encore une "formule" est entre autres le résultat de la concaténation appliquée à une expression de la catégorie "prédicat" et d'une ou plusieurs autres de la catégorie "variable individuelle" (vg. Px, Pxy, etc.). Ces règles pourront être représentées sous la forme générative suivante : FORMULE- => PRÉDICAT + VARIABLE ou dans les grammaires catégorielles PRÉDICAT = VARIABLE/ FORMULE.

La catégoricité est distincte de la productivité. Elle est l'interaction interne des éléments de la structure d'une représentation. En effet, on peut imaginer qu'un processus cognitif mette en place une infinité de règles toutes aussi productives les unes que les autres mais où chacune opérera sur des symboles non catégorisés. Par exemple, on peut imaginer une règle du genre : mettre un symbole x à la suite d'un autre symbole x. La séquence pourra être infinie bien qu'il n'y ait aucune catégorie en jeu. La catégoricité assure que les symboles complexes formés par les règles de productivité aient un lien entre eux. Elle donne à une représentation son caractère systémique.

Il faut aussi remarquer que la catégoricité dont il est ici question est strictement d'ordre syntaxique. Elle ne doit pas, dans ce premier moment, être confondue avec la théorie des types sémantiques qui, dans les interprétations des systèmes formels, lui est souvent associée.

On voit immédiatement l'avantage de cette propriété. Associée à celle de la productivité qui contraint les expressions les plus complexes à toujours être formées par des règles, la catégoricité permet d'opérer de manière globale sur des configurations complexes de symboles. En ce sens, "manipuler une formule" sera une opération plus générale et donc différente de "manipuler un prédicat" ou "une variable". Sur le plan de l'archivage et du rappel des informations, une représentation qui possède cette propriété sera plus efficace. Un système cognitif pourra opérer à des niveaux de plus en plus élevés de catégories. Il évitera ainsi d'encombrer la mémoire et de mieux la parcourir. Il pourra toujours reconstituer, à partir des règles, les éléments catégoriaux de niveau inférieur.

Dans les systèmes de l'IA, la question de la catégoricité se présente sous diverses formes. Les divers modèles de représentation mettent en jeu des regroupements de concepts et de propositions et forment ainsi souvent des structures complexes que l'IA appelle les "frames", les "scripts", les "prototypes", la "hiérarchisation", etc. Par exemple, les "frames" de Minsky cherchent à regrouper des informations sous une classe structurée :

> A frame is a data structure for representing a stereotyped situation, like being in a certain kind of living room, or going to a child birthday party.
> We think of a frame as a network of modes and relations. The top levels of a frame are fixed, and represent things that are always true about the supposed situation.(Minsky 1977 : 1-2, 96).

Schubert, Gobels et Cercone (1979) proposent pour leur part d'ajouter à ces "frames" une hiérarchisation, une arborescence des structures entre chaque concept et les propositions auxquelles elles participent. Idée que l'on retrouve dans la taxonomie conceptuelle de KL-I de Wood (1986), et dans les hiérarchies multiples du système de diagnostic médical de ABEL (Patil : 1987).

Sous l'influence des sémantiques logiques plus récentes, on commence à trouver une catégorisation typale des symboles. En effet, dans certains modèles d'inspiration logique (Lévesque : 1984, Hendrix : 1977), on distingue les types logiques des divers symboles utilisés. Ainsi, on différenciera les prédicats de premier et de deuxième ordres, les relations, les expressions fonctionnelles, les opérateurs... Par exemple, on rencontrera le problème des noms communs, des noms propres, des variables d'individus, des variables de classes, etc.

Malgré ces efforts des plus heuristiques, il faut constater que la question de la catégorisation est l'une des plus grandes difficultés de cette entreprise. Certes, on doit constater qu'il y a divers modèles de représentation des regroupements, des hiérarchisations, etc. Cependant, il ne s'agit pas d'avoir regroupé des concepts ou des propositions dans un ensemble pour avoir défini une catégorie. Une véritable catégorie n'existe que s'il y a présence d'opérations récursives qui définissent l'ensemble. C'est précisément en raison de sa nature récursive qu'une catégorie permet de retrouver les éléments qui la forment. C'est par exemple parce qu'on connaît les opérations qui régissent l'ensemble catégoriel de nombres PAIRS qu'on peut reconstituer l'extension de cet ensemble. On ne peut le faire pour l'ensemble des nombres que l'on classera sous la catégorie "NOMBRE CHANCEUX".

En IA, de nombreuses structures apparaissent comme une catégorisation, mais une analyse, même de surface, révèle qu'elles sont souvent construites de manière intuitive et ad hoc. Et que la présentation de leurs constituants ne peut être donnée qu'extensionnellement. Dans certains cas, il est même pensable qu'il n'existe pas de catégorisation formelle. Ainsi, bien que la catégoricité soit une propriété essentielle d'une langue propositionnelle bien faite, les modèles de représentation des connaissances n'ont pas toujours, à notre avis, réussi à intégrer les diverses conditions qui leur permettent d'être catégoriels au sens strict du terme. On peut même se demander si cela est possible

3.4 *L'inférentialité*

L'inférentialité est une qualité importante d'un système formel de type propositionnel. Il permet au système une expansion infinie mais de manière différente de celle de la productivité. Ce concept est des plus importants dans le domaine de l'IA. On caractérise souvent les systèmes d'IA en raison de cette capacité d'opérer par inférence. On les oppose par exemple à des systèmes de type statistique (reconnaissance de formes) par leur puissance de "raisonnement". Cependant, comme le concept d'inférence est souvent utilisé de manière ambiguë, il exige quelques précisions.

Dans un premier temps, il faut distinguer l'inférentialité de la productivité. Par opposition à cette dernière qui porte sur la structure interne des expressions symboliques, l'inférentialité touche la question des liens nécessaires entre les configurations symboliques d'une langue logique. Si dans une langue propositionnelle on trouve la configuration (A & B & C), alors le système contient aussi chacune des configurations (A), (B), (C), (A & B), etc. Cela est rendu possible en raison de règles d'inférence propres à ce système.

Deuxièmement, il faut distinguer l'inférence de la déduction[3]. Celle-ci est un processus habituellement effectué par un quelconque agent (une machine ou un humain) qui, partant de certaines informations ou confi-

gurations symboliques, en arrive à d'autres de manière rigoureuse, souvent même réglée (cf. le théorème de déduction en logique). La déduction, même lorsqu'elle est formelle, est toujours une opération ou un mode de "raisonnement" effectué par un agent. Un système formel peut contenir des règles d'inférence sans que jamais ne soient effectuées des déductions. La formule "système déductif" est une formule métonymique. Un système formel ne fait jamais de déduction. Seul un agent peut effectuer une déduction ou un raisonnement. La déduction se réalise donc par l'action d'un agent qui utilise des règles d'inférence que l'on retrouve exprimées par exemple dans des schémas du type ((A v B) => A), ((A v B)=> B) ou encore si ((A=> B) & (B=> C)) => (A=>C). Enfin, dans une déduction, selon le contexte et la fin poursuivie, l'agent peut utiliser plusieurs arguments. Un même schéma inférentiel peut se réaliser sur des arguments différents.

Troisièmement, il faut distinguer le raisonnement par déduction inférentielle d'autres types de raisonnement. En effet, le processus relationnel de la déduction n'est pas le seul qu'un agent peut utiliser pour effectuer des transitions entre des configurations symboliques. On peut arriver à une configuration finale (la conclusion) de symboles par divers types de parcours. Parcours rationnels qui sont autres que ceux offerts par la déduction contrôlée dans les schémas d'inférence. L'exemple certainement le plus connu est celui des raisonnements inductifs, abductifs ou probabilistes. Ainsi, pour certains systèmes, il peut être impossible de passer d'une caractérisation de plusieurs échantillons à une généralisation universelle selon les règles strictes de l'inférence logique. En effet de Ax (Px) on peut déduire Ex (Px), mais on ne peut passer de Ex (Px) à Ax (Px). En conséquence, il faut bien distinguer dans un système les diverses manières par lesquelles peuvent s'effectuer les transitions entre des représentations symboliques. Les raisonnements ne sont pas tous du même type. La déduction n'est qu'un mode de raisonnement parmi d'autres. Celui-ci n'arrive pas toujours à une conclusion par une déduction. Et les règles d'inférence sont les opérations qui régissent ce mode particulier de transition entre les représentations.

Quatrièmement, on doit distinguer entre une règle d'inférence et un postulat ou un axiome. Une règle d'inférence régit sous forme de schéma certaines transitions nécessaires au sein d'un système. Elle dira par exemple que quel que soit le contenu des propositions A, B, et C :

Si ((A => B)& (B =>C)) alors (A =>C).

La règle d'inférence est formelle et indépendante du contenu. Elle touche la forme logique de l'argumentation. Et une prémisse sera la première configuration symbolique qui, indépendamment de sa vérité ou de sa fausseté, sera utilisée dans une argumentation concrète.

Le postulat et l'axiome sont différents et dépendent d'actes assertifs posés par le créateur ou l'utilisateur d'un système. Ils touchent le contenu, c'est-à-dire ce qui, dans ce système, sera retenu comme vrai. Ils relèvent donc de la sémantique particulière du système. Et, afin de rendre un système efficace, un utilisateur (un système expert) définira ce qui pour lui, au départ ou en cours de route (système de déduction naturelle), doit être postulé comme vrai. Par exemple, le créateur-programmeur pourrait décider que dans un système particulier, la propriété (Q) est attribuable à un individu, c'est-à-dire : Ax (Px => Qx), à savoir : toutes les perdrix (P) ont des ailes (Q). Mais ceci n'est pas une vérité nécessaire. Rien dans la nature de la forme logique de Px exige que l'on déduise Qx. Dans ce système particulier, Px implique Qx non par nécessité mais par postulation. Évidemment une fois postulé, cet énoncé permettra de déduire qu'un certain individu a présentant la propriété P possède aussi par inférence la propriété Q. Cette distinction est importante : elle dit qu'un système possédant uniquement des règles d'inférence ne peut par le fait même effectuer des déductions. En effet, pour que des déductions soient possibles, il faut que certaines propositions simples ou complexes aient été assertées comme vraies. Bref, outre les règles d'inférence, un système doit contenir des axiomes ou des postulats. Un système logique idéal (surtout ceux du type déduction naturelle) est un système qui, avec un nombre fini de postulats et d'axiomes et un nombre fini de règles d'inférence, est en mesure de déduire toutes les propositions vraies dans ce système, et seulement celles-là.

Ces distinctions nous permettent maintenant d'analyser la dimension d'inférentialité des systèmes en IA. Dans ces systèmes, tant ceux du type "rules governed "(à la Anderson et Newell) qui opèrent avec des règles de production, ou ceux du type "knowledge base systems", on trouve effectivement de nombreux raisonnements dits inférentiels :

> Many of these rules of theses (reasoning) activities involve the application of deductively valid rules of inference and in a formal predicate calculus. (Woods : 1986)

Par exemple, un système-expert du type MYCYN présentera un ensemble de propositions décrivant des faits d'un univers donné. Ensuite, il décrira sous forme de règles d'inférence les symptômes d'une maladie. Ces règles auront la forme suivante :

Proposition A : Si le patient présente de la fatigue,
Proposition B : s' il a entre 17 et 30 ans,
Proposition C : si sa fièvre est entre 39 et 42,
Proposition D : si les globules blancs sont en nombre inférieur à la moyenne,
Proposition E : alors, il s'agit probablement de mononucléose.

On trouvera aussi dans les systèmes plus classiques des schémas ("frames") prototypaux qui décrivent l'en-

semble des prédicats qu'un certain objet ou événement doit présenter. Le raisonnement sera le suivant : si l'événement présente les caractéristiques x, y, z, alors il s'agit de l'événement A. Par exemple, dans une fête d'enfant, on trouvera "prototypalement" la présence de jeux, de décoration, de gâteaux, et d'absence de boissons alcooliques, etc.; il en sera de même dans le scénario d'un repas au restaurant. Après avoir constaté (selon une méthode de confirmation absolue ou avec seuil) la présence ou l'absence d'un certain nombre de ces "caractéristiques" ("features"), le système en arrivera à attribuer à l'événement retenu toutes les autres caractéristiques normalement associées au prototype. Par exemple, si toutes les caractéristiques perçues confirment que l'événement analysé est une fête d'enfant, le système, selon les prototypes de cet événement, conclura qu'il n'y pas de boissons alcoolisées offertes à ces enfants.

Ces systèmes présentent-ils effectivement la caractéristique d'inférentialité des langues propositionnelles? Il n'y a pas de réponse simple à cette question. Bien que tous les auteurs affirment la présence dans ces systèmes de processus déductifs, de "moteurs d'inférence", on peut s'interroger sur la nature véritable de cette "inférentialité".

En effet, ces systèmes, du moins dans leur forme actuelle, ne semblent pas se caractériser avant tout par l'établissement de liens nécessaires entre leurs constituants. Les "moteurs d'inférence" ne comprennent que certaines règles très classiques comme le modus ponens et le modus tolens, l'inférence existentielle, etc. Et les liens qu'on rencontre entre les diverses propositions qui définissent les schémas sont presque toujours contingents et non nécessaires. Dans l'exemple donné plus haut sur la mononucléose, sont établis des liens entre les propositions A, B, C, D et E, mais ces liens sont contingents. La forme logique de cette règle (A&B&C&D) => E n'est en rien nécessaire. Elle est contingente. La vérité de cette règle dépend d'une part de l'acte de postulation fait par le constructeur et d'autre part de son contenu sémantique spécifique. D'un point de vue logique, il ne s'agit pas d'une règle d'inférence mais d'un postulat complexe posé pour ce système particulier. Ce type de "règles" n'a rien à voir avec les règles classiques du genre ((A =>B) &(B =>C)) =>(A-C) ou modales P => P (en logique modale) qui sont indépendantes de leur contenu sémantique. Autrement dit, la force de ces systèmes "artificiels" repose plutôt sur une forme particulière de productivité, d'où leur nom "règles de production", que sur la puissance de leurs schémas d'inférence. Leur complétude est d'ailleurs d'autant plus difficile à démontrer (sauf pour certains systèmes fermés et très restreints).

Certains chercheurs diront peut-être que cette question n'en est une que de vocabulaire. Lorsqu'on dit qu'un système opère avec des règles d'inférence, on veut signifier par là qu'il opère déductivement par des règles et qu'il est en cela différent d'un système qui opère uniquement avec des considérations arithmétiques (cf. reconnaissance de formes, analyse bayésienne, par regroupement ("cluster") et analyse de contenu, etc.). Nous croyons au contraire que la question n'est pas purement de vocabulaire, qu'elle touche une dimension importante d'un système représentationnel de type symbolique. De nombreux systèmes représentationnels peuvent effectuer des déductions réglées, mais cela n'implique pas nécessairement qu'ils soient inférentiels au sens technique de ce terme. Or ce sont les règles d'inférence qui permettent à un système d'être d'une part formel, et d'autre part possiblement complet et cohérent. Autrement dit, si un système n'est pas inférentiel au sens strict de ce terme, même s'il possède des règles de déduction, il risque très rapidement l'explosion combinatoire, et surtout la contradiction.

Cela n'enlève évidemment pas aux systèmes d'IA leur puissance. Ceci nuance seulement leur portée. Ils sont des systèmes contingents et empiriques. Et leur fonctionnement en appelle souvent beaucoup plus à des heuristiques qu'à des règles d'inférence strictes dont le nombre d'ailleurs est relativement restreint. La contradiction peut les affliger comme tout autre système contingent.

3.5 *La compositionnalité sémantique*

La compositionnalité sémantique est aussi un corollaire des propriétés précédentes. Mais elle touche l'interaction de la syntaxe avec la sémantique. Théoriquement, un système formel peut être atomique, productif, catégoriel, et inférentiel mais sans qu'il ait pour autant reçu une sémantique compositionnelle. La sémantique touche l'interprétation des symboles alors que la compositionnalité sémantique porte sur la systématicité de cette interprétation, c'est-à-dire le mode structuré de contribution d'un élément à la signification d'une forme symbolique complexe et ceci de manière stable à travers toutes les expressions de ce système.

Cette propriété est essentielle dans les systèmes logiques classiques. C'est elle qui, entre autres, permet à une langue d'être interprétable à tous les niveaux de complexité de ses formes symboliques. En logique propositionnelle, une formule du type "(A & B)" peut être analysée par tableau sémantique ou table de vérité. Si on peut faire de même pour une formule complexe du type ((A & B)&(B & C) =>(BvC)), ce sera en raison de ce principe de compositionnalité. Des règles de compositionalité adéquate permettent aux langues des prédicats, avec quantificateur et modalité, d'être systématiquement interprétables.

Cette question de la compositionnalité sémantique est aussi délicate pour l'IA que pour les systèmes-experts. Malheureusement c'est là une question qui est souvent laissée en suspens.

In fact, ... most tools (in AI) support what is kindkly called operational semantics, i. e. that what the system does is what it means.
(P. Szolovits1978 :60)

En raison de toutes les difficultés rencontrées au niveau des propriétés étudiées plus haut, il semble difficile de trouver dans ces systèmes une sémantique formelle et donc une compositionnalité sémantique. Celle-ci est une propriété extrêmement exigeante et impose des contraintes sur les systèmes que seuls certains d'entre eux, extrêmement réduits et clos, peuvent rencontrer. Les représentations des connaissances qui offrent une sémantique formellement définie et strictement compositionnelle, comme l'ont montré Brachman et Lévesque (1984), rencontrent d'énormes difficultés tant théoriques que pratiques. Certes, on peut rêver d'un système parfaitement compositionnel, mais ceux qui existent maintenant sur le marché ne présentent manifestement pas cette propriété et on peut se demander si une telle propriété est possible et même souhaitable.

Cela ne veut pas dire que les systèmes en IA ne présentent pas une sémantique rigoureuse et bien définie. Au contraire, l'opérationnalité des systèmes exige que l'on précise avec plus de rigueur encore ce qui, dans les systèmes interprétables, constitue formellement l'opération d'assignation d'une dénotation ou d'une référence à un symbole. C'est d'ailleurs sur cette question que portait le maintenant défunt mais illustre débat de la sémantique procédurale face à la sémantique déclarative. Il reste cependant que, même si cette sémantique est opérationnelle et efficace, il n'ensuit pas qu'elle est aussi compositionnelle. Ce n'est pas là une propriété essentielle de ces systèmes "artificiels".

4. CRITIQUE DE L'APPROCHE PROPOSITIONNELLE

Devant les difficultés que nous avons soulignées, on peut facilement imaginer comment s'est construite la critique des systèmes en IA et des systèmes-experts strictement définis comme des systèmes à traitement de représentation symbolique de type propositionnel.

Symbol processing machine, for all their Turing equivalence, had failed to provide useful framework for the simple insights about interactive nature of processing that lead to such models (as the Hearsay model of speech understanding).
(Rumelhart & Mc Lelland : 1987; PRP, vol. I p. X)

Selon plusieurs auteurs (Lévesque : 1984 et Rumelhart : 1984), en raison de la nature des mondes représentés, les logiques strictes ne permettraient pas de construire adéquatement une représentation des connaissances. Et ceci tant pour des raisons psychologiques et logiques que purement philosophiques.

Au plan psychologique, Wilks (1975) fut l'un de ceux qui très tôt se sont opposés à la représentation logique et ceci en raison tant de la rigueur formelle des représentations logiques que de leur incompatibilité avec les processus psychologiques habituels simulés dans des systèmes intelligents. Ce à quoi par ailleurs répond Schubert (1975) en disant de manière juste mais classique qu'il ne faut pas confondre les conditions psychologiques d'une représentation et sa structure logique. Par ailleurs, il ne faut pas non plus confondre les conditions d'assertabilité avec les conditions de vérité des propositions. Ce n'est pas parce que, dans une circonstance particulière, une proposition ne peut être assertée, qu'elle n'a pas de conditions de vérité. Même si ce n'est pas un fait que "Pierre a tué Fido", ou qu'on ne peut l'asserter faute de preuves, il n'en demeure pas moins, qu'en français, s'il est dit par quelqu'un "que x a tué y", alors "y est mort". Cette deuxième relation relève des propriétés de la langue.

Woods (1975, 1982 et 1986) a pour sa part toujours refusé la formalisation propositionnelle stricte pour des raisons logiques. Il pense que la logique des prédicats du premier ordre est inadéquate pour formaliser la complexité des phénomènes qui sont en jeu. Dreyfus (1981) va plus loin dans la critique de ce même formalisme. Il prétend que cette thèse propositionnelle repose sur le postulat métaphysique extrêmement contestable et selon lequel tout ce qui est connu par l'intelligence doit avoir une représentation formelle :

AI, S current difficulties, moreover, become intelligible in the light of this alternative view. The proposed formal representation of the background of practices in symbolic descriptions, whether in terms of situation-free primitives or more sophisticated data structures whose building blocks can be descriptions of situations, would, indeed, look more and more complex and intractable if minds were not physical symbol systems. If belief structures are the result of abstraction from the concrete pratical context rather than the true building blocks of our worlds, it is no wonder that formalist finds himself stuck with the view that they are endlessly explicatable. On my view the organization of world knowledge provides the largest stumbling block to AI precisely because the programmer is forced to treat the world as an object, and our know how as knowledge. (Dreyfus 1981 : 203)

Bref, la critique porte sur la rigidité impliquée dans la langue représentationnelle. Que ce soit au niveau syntaxique ou sémantique, on croit que l'atomicité, la productivité, la catégoricité, l'inférentialité et la compositionnalité demeurent des propriétés qui appartiennent avant tout à une langue formelle, artificielle et idéale. Et dans la construction de représentations des connaissances pour des systèmes d'IA, de telles propriétés ne sont pas effectivement réalisables ou applicables. Dans l'état actuel de la science, il faut construire des représentations certes très rigoureuses mais aussi très efficaces et très économiques.

Pour notre part, il nous semble que cette critique, bien que pertinente, passe à côté de ce qui est le coeur de la difficulté dans ce débat particulier. Elle demeure interne aux langues propositionnelles auxquelles on ne

peut reprocher d'être ce qu'elles sont. Pour saisir plus en profondeur ce à quoi le modèle propositionnel est confronté, il faut, nous semble-t-il, sortir du cadre strictement syntaxique et sémantique de ces langues pour voir leurs aspects pragmatiques.

En effet, depuis un certain nombre d'années, l'hypothèse de la fonction de la logique formelle classique comme modèle pour représenter la connaissance et le savoir est attaquée sur plusieurs fronts. Non parce qu'elle n'effectue pas ce pour quoi elle a été créée, mais parce qu'elle ne pose pas la question de sa propre fonction et de son origine. Nous partageons sur ces points la critique de Grize (1984). Ces derniers rappellent que la logique formelle classique est un construit abstrait. Elle ne met jamais en jeu dans sa problématique l'agent cognitif qui la crée, l'utilise, l'instaure, la partage avec d'autres agents cognitifs. Elle est intemporelle et vise toujours la démonstration et l'universalité.

Cette dimension constitue précisément sa force et elle ne peut en même temps qu'elle définit sa forme, sa consistance et sa validité interne, définir sa pertinence, sa fonctionnalité et son efficacité. Les premières propriétés sont sémantique et syntaxique, alors que les deuxièmes sont d'ordre pragmatique. Cohérence, consistance, complétude, atomicité, productivité, inférentialité, etc. d'un système sont des prédicats qui caractérisent la forme d'une langue, non son usage. Et jamais la logique, entendons "les logiciens", ne pose cette question. Tout au plus donne-t-elle quelques métarègles pour faire fonctionner un système particulier. C'est-à-dire des règles qui sont extérieures au système formel lui-même. Des règles qui ne sont pas nécessairement formelles.

Pourtant cette question est essentielle pour l'IA. Car ce qui est en jeu dans le choix d'une langue de représentation n'est pas avant tout sa forme mais son usage. Et par usage il faut entendre ici l'instauration, l'apprentissage, la transformation, la disparition des symboles et des règles elles -mêmes. L'usage d'une langue pose des problèmes logiquement différents de la forme de cette langue.

Pour comprendre davantage ce point, il faut approfondir la notion même de proposition qui est au coeur de ce concept de langue propositionnelle et mettre en évidence deux problèmes souvent confondus. Dans la philosophie classique, le concept de proposition implique habituellement deux notions complémentaires : la forme propositionnelle et le jugement propositionnel, c'est-à-dire l'énoncé et l'acte qui le pose. La forme d'une proposition touche sa structure que traditionnellement on définit en termes de sujet et de prédicat et de toute combinaison (via les opérateurs syncatégorématiques) de cette forme de base. Dans la logique contemporaine, cela rejoint les propriétés d'atomicité, de catégoricité et la productivité.

Outre cette dimension plutôt syntaxique, la proposition présente aussi une dimension sémantique. Elle est soit vraie soit fausse. Dans la tradition de la philosophie analytique contemporaine, elle est ce qui demeure entre les énonciations. Elle représente le contenu ou le "sens" d'une phrase ou d'une formule. Et ceci de manière universelle, intemporelle et abstraite. On dira ainsi qu'une proposition est quelque chose qui est hors du temps.

Par ailleurs, dans la philosophie classique, cette conception de la proposition est complétée par une théorie du jugement. Une proposition est toujours quelque chose qui, pourrions-nous dire, est "proposée". Elle est le résultat d'une opération extérieure à sa forme et à son contenu internes. Elle est le résultat d'un acte judicatif. Plus profondément encore, elle est le produit d'une activité cognitive et souvent communicative. Dans cette perspective, la proposition est en quelque sorte assertée, proférée, discutée et échangée. Elle se fonde, se justifie, s'accepte ou se refuse, se conserve ou s'oublie, se transforme avec le temps. Frege distinguait clairement la proposition de l'acte d'assertion de la proposition.

Bref, la théorie classique de la proposition a toujours présenté deux dimensions : sa forme interne et son origine. Ne privilégier qu'une dimension risque précisément d'amener le débat vers un formalisme inefficace ou vers un pragmatisme excessif.

Il nous semble que le débat actuel entre le cognitivisme de type propositionnel (à la Fodor et Pylsyshyn) et le néo-connexionisme (Rumelhart, McLelland, Anderson, Smolensky, etc.) relève de ces deux dimensions. Le néo-connexionisme est confronté avant tout non pas à la forme d'une langue de représentation mais à tout ce qui est à son origine, son instauration, son apprentissage, sa transformation. Le cognitivisme informationnel est confronté pour sa part aux conditions internes d'une représentation et ne se pose pas la question de son instauration, de son apprentissage, etc. Les cognitivistes trouvent que la forme de ce qui est appris par un système neuronal néo-connexioniste demeure toujours élémentaire et simpliste. Alors que ces derniers reprochent toujours aux cognitivistes classiques de construire des théories de la représentation des connaissances qui ne laissent aucunement place à l'apprentissage, le rappel, le traitement, la modification, etc.

Il est évident que dans les langues formelles, la logique classique même la plus complexe n'a rien à dire sur ces derniers problèmes. À ce que nous sachions, aucun système de logique classique, prédicative, propositionnelle ou autre, en même temps qu'il définit sa syntaxe et sa sémantique, ses règles d'inférence et ses axiomes, définit par la même occasion les conditions de son usage, de son apprentissage, de son application, de la modification de sa syntaxe et de sa sémantique. La logique de ses opérations internes est tout autre que la logique de son utilisation. La logique de la démons-

tration n'est pas la logique de la découverte et de la création (Kuhn : 1970).

Il n'est donc pas surprenant que les théories et modèles que nous propose l'IA classique rencontrent des impasses. Ils ne semblent pas avoir intégré adéquatement les deux dimensions d'une proposition, à savoir sa forme et son usage. Par ailleurs, sous prétexte des contraintes d'implantation technologique ou biologique et de focalisation sur la question de l'apprentissage, de l'instauration d'une représentation, les néo-connexionistes risquent de négliger certaines propriétés essentielles qu'une représentation, symbolique ou non, doit posséder.

---

1. Un débat classique sur cette dimension distinguait entre une représentation procédurale et une représentation déclarative. Ce débat, aujourd'hui éteint, a finalement démontré l'isomorphie des deux types de représentation. Leur opposition relevait de distinctions à faire à d'autres niveaux. Voir Woods (1986) sur cette question.
2. Wittgenstein, L., Tractatus Logico-Philosophicus, trans. by D.F. Pears and B.F. Mc Guinness , London, Routledge and Keagan Paul, 1961.
3. La distinction proposée ici est relativement simple. L'inférence est une règle, alors que la déduction est un processus. Cependant, au niveau du vocabulaire, certains auteurs inversent souvent les deux. Pour les auteurs logiciens la règle classique du modus ponens ((A-B) =>B) est classée parmi les règles dites d'inférence (Quine : 1940, Kleene : 1966), alors que certains auteurs mathématiciens la classent dans les "règles de déduction" (Hamilton : 1978).

Reférences bibliographiques

ANDERSON, J. R. [1976] : *Language, Memory and Thought,* New York, John Wily & Sons.

BOBROW, D. et T. WINOGRAD [1980] : "KRL Another Perspective", *Cognitive Science,* vol. 3, no 1;
[1977] : "An overview of KRL, a Knowledge Representation Language", *Cognitive Science*, 1, 3-46.

BRACHMAN, R. et H.J. LÉVESQUE [1985] : *Readings in Knowledge Representation,* Los Altos, Ca., Kaufman.

BRACHMAN, R. [1979] : "On the epistemolgical Status of Semantic Networks", dans N.Findler (ed.), *Associative Networks:Representation and Use of Knowledge by Computers,* New York, Academic Press.

BRESNAN, J. W. [1976] : "A realistic Transformational Grammar", dans M. Halle, J. W. Bresnan and G. Miller (eds), *Linguistics theory and Psychologial Reality,* Cambridge, Mass., MIT Press, 1-59.

CHOMSKY, N. [1988] : *Language and Problems of Knowledge,* Cambridge, Mass., MIT Press;
[1983] : *Lectures on Government and Binding,* Foris, Dordecht.

DESCLÉS, J. P. [1981] : "De la Notion d'opérateur à la notion d'opération ou à la recherche de formalismes intrinsèques", *Mathématique et Sciences Humaines*, no 76, 5-32;
[1987] : "Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs", *Langages : Sémantique et intelligence artificielle,* no 87, 55-78.

DREYFUS, H.L. [1981] : "From Micro-World to Knowledge Representation", dans J. Haugeland (ed), *Mind Design,* Cambridge, MIT Press (1979), 161-205;
[1972] : *What Computers Cant' do : a Critique of Artificial Reason,* New York, Harper and Row.

FINDLERS, N. Y. ed [1979] : *Associative Network : Representation and Use of Knowledge by Computers,* New York, Academic Press .

FODOR, J. A. et Z.W. PYLYSHYN [1988] : "Connectionism and Cognitive Architecture : A critical Analysis", *Cognition*, 28 (1-2), 3-71.

FODOR, J. A. [1975] : *The Language of Thought,* New York, Crowell.

FREDERIKSEN, C. [1979] : "Semantic Processing Units in Understanding Text", dans Feedle (ed), *New Directions in Discourse Processing,* Norwood, Ablex, Pub. Co., 57- 88.

GOLDSTEIN, I.P. et P.B. ROBERTS [1979] : "Using Frames in Scheduling", dans P.H. Winston et R.H. Brown, *Artifical Intelligence, An MIT Perspective,* vol. I, Cambridge, Mass., MIT Press, 251-284.

GRIZE, J. B. [1984] : *Sémiologie du raisonnement,* Berne, P. Lang (1976).

HAUGELAND, J. [1986] : *Artificial Intelligence, The very Idea,* Cambridge, Mass., Bradford Book, MIT Press.

HAYES, P.J. [1979] : "The Logic of Frames", dans D. Metzing, *Frame Conceptions and Text Understanding,* Berlin, de Gruyter, 46-61;
[1973] : "The Frame Problem and Related Problems of Artificial Intelligence", dans A. Elitthorn et D. Jones (eds), *Artificial and Human Thinking,* San Francisco CA, Jossey-Bass, 45-49.

HENDRIX, G. G. [1977] : "Human Engineering for Applied Natural Language Processing", *Proc* IJCAI 5.

JACKSON, P., H. REICHGELT et F. HARMELEN [1989] : *Logic Based Knowledge Representation,* Cambridge, Mass., MIT Press.

JOHNSON-LAIRD, P. N. [1988] : *The Computer and the Mind*, Cambridge, Mass., Harvard UP.

KINTSCH, W. [1974] : *The Representation of Meaning in Memory,* Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Ass.

KLEENE, S. C. [1966] : *Mathematical Logic,* New York, Wiley & Sons, 18.

KUHN, T. S. [1970] : *The Structure of Scientific Revolutions* (sec. éd.), Chicago, University Press.

LEHNERT,W. et Y. WILKS [1979] : "A Critical Perspective on KRL", *Cognitive Science,* vol. 3, no 1, 1-28.

LÉVESQUE, H. J. [1984] : "Foundations of a Functional Approach to knowledge Representation", *Artificial Intelligence,* 23, 155-212.

LEWIS, D. [1972] : General Semantics", dans D. Davidson and G. Harman, *Semantics of Natural Language,* Dordrecht, Reidel, 169 -218

LINDSAY P. et D. NORMAN [1972] : *Human Information Processing,* New York, Academic Press.

MINSKY, M. L. [1977] : "Frame-System Theory", dans J. Laird et Waston.

MINSKY, M. et S. PAPERT [1973] : *Artificial Intelligence,* Condon lectures, Eugene, Oregon, Oregon State System of Higher Education.

MONTAGUE, R. [1973] : *Formal Philosophy,* Yale, Yale Univer-

sity Press.
NEWELL, A. et H. SIMON [1976] : "Symbol Manipulation", dans *Encyclopedia of Computer Science,* New York, Petrocelli/Charter;
[1972] : *Human Problem Solving,* Englewood Cliffs N. J., Prentice Hall.
NEWELL, A. [1973a] : "Production Systems : Models of Controls Structures", dans W.G. Chase (ed.), *Visual Information Processing,* New York, Academic Press, 463-526.
[1973b] : "Artificial Intelligence and the Concept of Mind", dans Schank and Colby, [2].
NILSON, N.J. et M.R. GENESERETH [1986] : *Logical Foundations of Artificial Intelligence,* Los Altos, Kaufman M. Publisher.
PATIL, R. [1987] : "A Case Study on Evolution of System Building Expertise Medical Diagnostic", dans Grimson et Ramesh (eds), *AI in the 1980s and Beyond,* Cambridge, Mass., MIT Press.
PYLYSHYN, Z.W. [1984] *: Computation and Cognition. Towards a Foundation for Cognitive Science*, Cambridge, Mass., MIT Press.
QUILLIAN, M.R. [1968] : "Semantic Memory", dans Minsky (ed.), *Semantic Information theory,* Cambridge, Mass., MIT Press.
QUINE, W. V. [1940] : *Mathematical Logic,* Cambridge, Mass., Harvard UP.
RUMELHART, D. E. [1975] : "Notes on a Schema for Stories", dans D.G. Bobrow et A. Collins (eds), *Representation and Understanding,* New York, Academic Press, 211-236.
SCHANK, R. C. [1972] : "Conceptual dependency : A Theory of Natural Language Understanding", *Cognitive Psychology,* 3, 552-631;
[1975] : *Conceptual information Processing*, Amsterdam, North Holland.
SCHUBERT, L. K. [1975] : "Extenting the Expressive Power of Semantic Networks", *Advance Papers of the 4th International Joint Conference on Artificial Intelligence 1975*, 158-164.
SCHUBERT, L. K., R.G. GOEBELS ET N.J. CERCONE [1979] : *The Structure and Organization of a Semantic net for Comprehension and Inference in Representation and Use of knowledge by Computers,* New York, Academic Press, 121-175.
SHAUMYAN, S. [1957] : *Applicationnal Grammar as a Semantic Theory of Natural Language,* Chicago, Chicago University Press.
STEFIKS, M. [1981] : "Planning and Meta Planning (Molgen Part II)", *Artificial Intelligence*, 16 (2), 141-170.
SZOLOVITS, P. [1987] : "Expert Sytems Tools and Techniques, Past, Present and Future", dans Grimson et Ramesh (eds), *AI in the 1980s and Beyond*, Cambridge, Mass., MIT Press.
SZOLOVITS, P. et PAUKER, S.G. [1978] : "Categorial and Probalistic Reasoning in Medical Diagnosis", *Artificial Intelligence,* vol 11, 1978.
WILKS, Y. [1975] : "Primitives and words. Advance papers of Theoretical Issues", dans *Natural Language Processing Workshop,* 34-37;
[1975] : *Preference Semantics in Formal Semantics of Natural Language,* EL Keanan (ed.), Cambridge, Mass., Cambridge UP;
[1975] : "Some Thought on Procedural Semantics", dans W. Lehnert et M. Ringle (eds), *Statifies for Natural Language Processing,* Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.
WINOGRAD, T. [1972] : *Understanding Natural Language,* New York, Academic Press.
WOODS, W. A. [1986] : "Importants Issues in Knowledge Representation", *Proceedings of the IEEE,* vol. 74, no 10.
[1975] : "What's a Link : Foundations for Semantic Networks", dans D.G. Bobrow et Collins (eds), *Representation and Understanding :Studies in Cognitive Science,* New York, Academic Press;
[1982] : "Procedural Semantics", dans A.K. Joshi, I. Sag, et B.L. Webber (eds), *Elements of Discourse Understanding,* Cambridge, Mass., Cambridge University Press.

GENÈSE ET CONSTRUCTION DES REPRÉSENTATIONS

Les discours sur l'informatisation

GEORGES VIGNAUX
KHADIYATOULAH FALL

Partant d'une recherche en cours (recueil d'un corpus d'entrevues orales sur les modalités actuelles d'introduction de l'informatique dans diverses situations professionnelles et sur les réactions des sujets à cette introduction), les auteurs planifient ici les conditions d'intrication et de modélisation de trois types de perspectives théoriques et méthodologiques: l'analyse discursive des représentations, l'étude des processus logiques et cognitifs dans l'argumentation, l'élaboration d'un modèle de la genèse des connaissances. Dans ce contexte, il s'avère fondamental de contribuer à la spécification d'une sémantique intégrant réellement l'activité du sujet énonciateur.

From an experimental research in progress (analysis of oral interviews on modalities of introducing computers in various professional situations and personal reactions to these introduction), the authors are planing here the conditions of intricated modelling of three types of theoretical and methodological outlooks: the analysis of discursive representations, the study of logical and cognitive processes and the formulation of a model of knowledge genesis. In this context, it proves essential to specify the ways of a semantics really integrating the uttering activity of the subject.

Notre propos dans cet article est d'ordre méthodologique. Nous souhaitons lancer quelques pistes de travail qui pourraient redynamiser les analyses en sémantique du discours. En effet, un paradigme s'impose de plus en plus à propos de l'analyse de la signification: celui de travailler conjointement les rapports entre langage et cognition, entre stratégies d'argumentation et types d'énonciation linguistique, cela sur le plan des opérations sémantiques à chaque fois impliquées, c'est-à-dire la façon dont nos activités de langage construisent des significations. Cette réflexion sur les statuts à la fois opératoire et opérationnel du discours nous paraît pertinente dans le contexte des recherches actuelles en "sciences cognitives", notamment en regard de ces travaux qui visent à articuler types de connaissance et processus mentaux et symboliques (Jackendoff, Fodor, Hoffstadter).

Les développements considérables de l'informatique, ces vingt dernières années, ont suscité l'émergence de champs de recherche et d'application appelés à bouleverser nos clivages méthodologiques. Deux "disciplines" récentes sont ainsi en voie d'expansion : "l'Intelligence artificielle" d'un côté, les "sciences cognitives" de l'autre. Ces deux disciplines sont parfois considérées comme complémentaires; à d'autres moments, comme distinctes, voire opposées.

Du côté de l'intelligence artificielle, la problématique essentielle tend à l'élaboration de nouveaux "langages" mieux à même de traiter à la fois l'extrême diversité des connaissances et les modes de raisonnement fondant ces connaissances selon différents types de domaines.

Du côté des sciences cognitives, nous sommes en présence de tentatives tout à fait nouvelles qui requièrent une mobilisation interdisciplinaire : certaines disciplines partent de l'exploration des bases neurales des grandes fonctions cognitives (vision, perception, motricité), d'autres s'appuient essentiellement sur l'observation de comportements manifestement "intelligents" comme le langage, la mémorisation, l'apprentissage et l'acquisition de connaissances.

Ainsi, un double défi est lancé aux sciences du langage, à la fois par l'informatisation grandissante de la société et par ces développements nouveaux vers la modélisation de nos activités et de nos systèmes de connaissance. Ce double défi peut se résumer dans la double interrogation suivante : la linguistique est-elle en mesure de fournir des outils d'analyse du sens aussi performants que ceux qu'elle a su perfectionner en syntaxe? la linguistique peut-elle nous expliquer comment le langage est lieu d'élaboration de nos connaissances et donc support et moyen de nos cognitions?

C'est à cette double interrogation, théorique et pratique, que la réflexion ici entreprise vise à apporter des éléments de réponse, au plan théorique et au plan expérimental, le second ayant pour rôle, bien sûr, de

valider les postulats épistémologiques avancés par le premier.

1. LES ANALYSES SÉMANTIQUES ACTUELLES

On s'est accoutumé à considérer la recherche en linguistique comme centrée sur un "noyau scientifique" constitué par les études syntaxiques et phonologiques. La sémantique, aujourd'hui encore, fait l'objet de préjugés liés à des difficultés méthodologiques. Les rapprochements inévitables de la sémantique avec des disciplines extérieures à la linguistique peuvent paraître une hérésie pour des linguistes qui considèrent qu'une discipline ne peut s'affirmer qu'en se différenciant des autres. La difficulté à systématiser certains aspects étudiés en sémantique contribue également à la rendre suspecte chez certains linguistes soucieux de formalisation et de quantification. Malgré ces obstacles, la recherche en sémantique est parvenue à des résultats déjà sensibles.

Brièvement, nous distinguerons ici trois types de champs de recherche qui permettront ultérieurement de situer notre propos.

1) Il existe une tradition sémantique tournée vers le mot ou vers les signes constitutifs des langues naturelles (lexèmes, morphèmes). Il existe aussi une sémantique logique (traitements formels des modalités, du temps, de la quantification, etc.). Le caractère rigoureux de cette seconde démarche s'accommode mal de la diversité inhérente aux différentes langues naturelles.
2) Il existe une sémantique de la phrase, tributaire d'hypothèses syntaxiques générales (grammaire générative, structures d'arguments, "gouvernement et liage") mais aussi des théories de la référence empruntant aux travaux des logiciens (Frege, Russell, Church, Quine) ou à la philosophie analytique. Toutes ces recherches ont pour but de construire des modèles ou des "lois" fixant les valeurs de vérité des énoncés au travers de leur validation référentielle. Ainsi, les travaux modernes de "sémantique intensionnelle" (Lewis, Kaplan, Barwise et Perry, Kamp) demeurent plus ou moins inspirés des notions de "type" et de "dénotation" d'origine russellienne même si des distinctions importantes ont pu être développées vis-à-vis de la dichotomie classique qu'opérait Frege entre sens et référence. Davantage alors que dans le premier cas, tous ces travaux ne peuvent que difficilement rendre compte des processus qui fondent et caractérisent l'activité quotidienne de langage. Néanmoins, des perspectives intéressantes ont été ouvertes sur les questions de la présupposition, sur des contextes d'énonciation et des univers de croyance (Strawson, Montague, Martin).
3) Une troisième perspective s'est développée avec la sémantique pragmatique qui étudie les contextes d'utilisation et analyse le sens des énoncés selon les types de relations qu'ils établissent entre interlocuteurs (Austin, Searle). Cette perspective a favorisé l'ouverture vers des champs plus larges : "analyses conversationnelles" ou "interactionnelles" (Gumperz, Schlegloff, Coulthard, Roulet, Kerbrat-Orecchioni), ou visant à spécifier une sémantique des "mots du discours" (Ducrot, Léard). Conjointement, ces vingt dernières années, les problèmes de discours et d'analyse textuelle sont devenus émergents à l'intérieur des problématiques de la sémantique linguistique (van Dijk, Kaplan, Wilks).

2. NOUVELLES PERSPECTIVES EN COURS

De nouvelles tendances, non inscrites directement dans le champ de la linguistique, sont aussi apparues ces dernières années, et qui intéressent notre propos.
(i) Les travaux des psychologues, autrefois consacrés en particulier à l'étude des champs sémantiques en mémoire, s'orientent aujourd'hui vers des problèmes de perception et de catégorisation mentale des objets. Un certain nombre de recherches se consacrent ainsi fructueusement à l'analyse des "catégories" qui auraient statut fondateur de principes de classification dans nos représentations du monde.
(ii) Parallèlement, la préoccupation de construire des modèles de représentation en machine a suscité de nombreux développements. C'est ici qu'on trouve le plus de travaux rattachés aux problèmes de "compréhension des textes": grammaires de récits ou frames ou scripts (Rumelhart, Abelson, Schank), modèles inférentiels (Kintsch, van Dijk) ou génération de textes (Sowa). Enfin, le développement récent de "modèles connexionnistes" se présentant comme méthodes de simulation des processus cognitifs (réseaux de neurones formels et processus de stockage en mémoire) vient renouer d'une certaine façon avec la première cybernétique et ses prolongements (McClelland, McCorduck, Rosenblatt). Un parcours approfondi de ces différents courants confirme que bien des processus cognitifs peuvent prendre forme d'inférences formelles que l'on peut représenter linguistiquement ou retrouver en fonctionnement dans le langage.

En somme, malgré l'élargissement constant de la problématique sémantique, on peut dire cependant que la plupart des approches du sens fonctionnent encore selon un système d'exclusion : celui qui consiste à ramener le langage à la langue en tant que système fermé ou plus simplement à une "linguistique des états", impuissante à rendre compte des processus qui fondent véritablement l'activité langagière. Or le langage n'est pas la langue : il est un système ouvert. C'est toujours un acte, un processus complexe de communication reliant celui qui énonce à son interlocuteur, voire à son lecteur. Ce parti-pris à la fois pragmatique et énonciatif, relativement récent en linguistique, n'a pas encore fait l'objet de systématisations analogues à celles des théories formelles et logicisantes du langage, évoquées

précédemment. Nous pensons qu'il est essentiel de s'y attacher aujourd'hui, à la fois pour enrichir le champ de la recherche linguistique et apporter une contribution à la solution du conflit précédemment évoqué entre les différentes méthodologies de la sémantique.

Si l'on veut se situer dans une perspective résolument dynamique, il faut effectivement explorer systématiquement les intrications stratégiques entre la cognition et le langage, entre les différents types d'argumentations qu'à chaque fois un sujet va avancer pour construire et se construire des connaissances et les formes discursives et énonciatives qu'il va employer pour ce faire. De ce point de vue, il s'avère indispensable d'intégrer d'autres niveaux d'analyse : nous avancerons ainsi que pour la compréhension des mécanismes opératoires de construction du sens, il faut nécessairement se situer à un niveau "métadiscursif", en tenant compte bien sûr des conditions lexicales, syntaxiques et contextuelles des discours, mais transcendant ces mêmes conditions sous la forme d'une théorisation des types d'opérations prédicatives et cognitives, repérables en tant que marques énonciatives, dans l'activité langagière quotidienne.

3. DE QUELQUES ENJEUX DE L'ÉNONCIATION

L'analyse des phénomènes d'énonciation est redevable à un fort courant historique (Benveniste, Weinreich, Culioli) en même temps qu'elle emprunte à la tradition rhétorique. Aux fins d'éviter toute ambiguïté, nous rappellerons ici la définition avancée par Benveniste :

> L'acte individuel d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole. C'est là une donnée constitutive de l'énonciation. La présence du locuteur à son énonciation fait que chaque instance de discours va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en situation constante et nécessaire avec son énonciation.

En conséquence, on peut dire que si le langage est un système, c'est bien un système nécessairement "ouvert", travaillant constamment de l'ajustement entre énonciateurs, entre idées, entre états de connaissances et les expressions qui en font "repères" (Culioli).

Cette hypothèse de l'ajustement permanent des productions de langage aux situations, à autrui et aux objets de connaissance implique de considérer tout acte linguistique comme une "mise en forme" qui va assurer des relations entre des "choses" et donner attribut à ces choses en les mettant "en discours". Réciproquement, on ne peut expliquer et modéliser la structuration des énoncés sans analyser la façon dont ces énoncés sont produits et que va traduire le jeu des marques imposées par le sujet lorsqu'il énonce. Cela signifie encore que tout énoncé sera porteur d'une "orientation" déterminée du fait d'une certaine mise en relation qu'il opère entre différents "repères" linguistiques renvoyant à des acteurs, des choses, des états, des processus, des situations, des domaines. Ce qui importe donc – et c'est notre problématique – c'est de travailler sur ces types de mise en relation (thématisations, prédications, modalités) grâce auxquels, à chaque fois, des énonciateurs vont "tisser" un jeu structuré de références repérant des "domaines" et des "significations" (Culioli, Vignaux).

Cette activité de mise en relation inhérente à tout énoncé est nécessairement double : il y a toujours construction d'une relation énonciative et établissement d'une relation prédicative.

L'activité langagière, même la plus réduite, met toujours, en effet, d'abord en relation un individu avec un énoncé qu'il produit et un destinataire pour qui il parle. Cela suppose une "relation énonciative", laquelle vient du fait de ce placement interlocutoire de chaque énoncé : dire, c'est dire toujours "à quelqu'un" et dire "quelque chose". Cette relation énonciative va donc assurer à chaque fois la validation de l'énoncé (renvoi à un "extérieur") et le statut ("prise en charge") de cet énoncé du point de vue de celui qui parle par rapport à celui auquel il s'adresse. C'est dire que toute énonciation instaure immédiatement une "position" de son sujet énonciateur et une construction faite par ce sujet vis-à-vis d'un référent.

Cette construction "s'exprime" dans la relation prédicative née de l'agencement même de l'énoncé. Cet agencement de l'énoncé étant ainsi nécessairement orienté, on aura donc chaque fois un "terme de départ" (ce qui est thématisé) et, associée à ce terme de départ, une prédication (circonstances, procès de situation ou d'action, attributs, etc.). Autrement dit : toute relation énonciative ne peut imposer une certaine "lecture" des choses qu'au prix de ce parcours interne à l'énoncé, qu'établit la prédication : de quoi s'agit-il? Où, quand et comment?

En résumé, tout énoncé – a fortiori tout discours – va donc à la fois se donner comme un "construit " sous forme des marques de relations qu'il véhicule, et comme un "opérant " au sens des "instructions" de mises en relation qu'il suggère. Par suite, tout discours va s'instaurer et être reçu comme un ensemble de relations posées, interrogées ou induites entre objets du monde, conduisant ainsi à des "assemblages" déterminés, un moyen dès lors pour avancer des notions sous forme de catégorisations familières ou nouvelles. Constructions langagières, ainsi, de "tissus conceptuels" dont la forme ordinaire – le discours – est autant action du sujet qui l'énonce qu'écho de ceux – auditoires ou publics – qui l'inspirent, le motivent ou le prétextent. Cela par tout un jeu de clôtures entre "marqués" et "non marqués" selon les types d'objets, de propriétés et de situations que le discours choisit d'évoquer ou de "glissements" aspectuels entre l'hypothétique ou le nécessaire, et qui vont permettre chaque fois la construction d'une "distance" du sujet

vis-à-vis de ce qu'il énonce en même temps que l'entrée de son interlocuteur (ou "co-énonciateur") dans ce même discours.

La définition et l'analyse de ces types de relations sont donc fondamentales; il s'agit de modéliser les jeux stratégiques qu'un discours va ainsi régulièrement manifester. D'où la distinction précédente entre "construit" et "opérant", distinction qui vise encore à traduire cette double référenciation qu'opère toute énonciation : à elle-même et à son sujet. Sur le plan des "traces" et du texte, cette distinction renvoie au moins à deux catégories logiques primitives : celle des objets et celle des propositions. Énoncer comme discourir signifie, en effet, construire des "objets" et le faire au moyen de "jugements" qui vont stabiliser la représentation qu'on veut donner de ces objets. Par suite, deux autres catégories logiques peuvent être dérivées de ces deux premières : celle des prédicats et celle des relations.

La catégorie des objets discursifs concerne la construction opératoire des notions, mais ces notions ne sont ni des réalités du monde ni des concepts donnés. Elles vont plutôt être des schémas de représentation que le discours construit et organise à partir d'un fait, d'une situation ou d'une propriété prenant, dès lors, statut de "repère-origine". Ainsi, tout objet de discours ne pourra être interprété que dans un "espace" qui détermine en extension ses propriétés et dans un "champ" qui les précise en compréhension. C'est pourquoi, du point de vue énonciatif, thématisation et prédication ne peuvent opérer que de façon complémentaire et réciproque, tant au niveau de cette mise en relation minimale qu'opère chaque proposition qu'à celui des constructions plus générales qu'échafaude progressivement le discours.

Comme il s'agit alors de résumer et de modéliser les statuts effectivement intriqués de ce double processus fondateur de l'activité langagière, nous dirons que :
(i) La thématisation va avoir pour rôle et fonction de poser des "natures" d'objets en situations. Cela sous deux formes alternatives : tantôt il s'agira d'entités-notions (renvoyant donc à des "construits", autrement dit : à des schémas mentaux pré-établis, soit physiques (objets, domaines), soit culturels (croyances, préjugés, opinions)), tantôt encore, le plus souvent, cette thématisation visera à opérer de "nouveaux construits", en d'autres termes, à "reconstruire" une notion, une catégorisation, certaines mises en relation entre objets et propriétés.
(ii) La prédication aura en conséquence, pour responsabilité, de poser "en miroir" des "illustrations des images énonciatives" ainsi visées, autant pour confirmer la "place" de ce qui sera thématisé que pour conduire à cette "mise en place" au sens du processus et du parcours. Cela sous la forme effectivement de tout un jeu de "modulations" linguistiques (procès, propriétés et modalités) orientant vers la reconnaissance, la confirmation ou l'éclairage de certaines caractéristiques attribuables à tel ou tel objet en situation et, dès lors, à même de le spécifier, de l'authentifier. Ainsi seront autant établies des "natures" que délimités des domaines d'objets, des "espaces d'existence", des "champs de portée", par suite des notions et leurs situations relevantes ou exemplaires.

Il y a donc bien toujours intrication permanente entre modes du "posé" énonciatif et processus authentifiant ce "posé" sous forme de constructions prédicatives. Dès lors, les opérations langagières sous-tendant les processus énonciatifs peuvent être ramenées à deux types généraux:
– *la localisation-identification;*
– *la différenciation-détermination.*

La localisation revient, en effet, nécessairement à une identification : désigner, nommer, évoquer un objet, c'est d'une certaine façon, le "cibler", lui accorder statut d'identité, d'élément ou d'entité du monde. Cela s'opère au travers de jeux de marques, bien connues du linguiste : désignation lexicale, dénomination, deixis. Mais au fondement de toute énonciation, ce qui sera donné comme localisation visera nécessairement à l'identification et donc à l'inclusion dans un certain domaine de référence - des objets ou des "êtres" en situation, et cela ne se pourra qu'en regard de "séparations"; autrement dit : de différenciations, confirmant la détermination de ce qui sera là construit. Ainsi la différenciation fonde la détermination : on n'identifie pas sans déterminer en retour et sans localisation préalable. Conjointement, l'identification n'est pas l'exclusion. C'est-à-dire que la différenciation, si elle se veut en même temps "mise en contraste" des objets et des situations que chaque fois une énonciation vise, n'est pas fondée sur l'exclusion d'autres objets ou situations, mais bien "saillance" de ces objets ou situations qu'elle choisit, en contraste avec d'autres pour mieux les identifier. Concrètement, toute opération de différenciation va consister à affecter à la localisation-identification d'un objet ou d'une situation une détermination sous forme de "caractérisation", marquant une propriété ou un mode d'être ou d'action, car il est indispensable de "motiver" ce qu'on nomme ou ce qu'on évoque, au sens effectivement de le "qualifier". Ce qui dans la langue se marquera par cet emploi commun des adjectifs, des attributs, des qualificatifs qu'on va avancer comme "essentiels", autrement dit comme fondant "la nature" de l'objet, du fait, de l'événement qu'on déclare ou qu'on évoque :
- *"Il y a un livre sur la table"*;
- *"C'est le livre de Pierre"*;
- *"C'est un livre de science et non un roman"*;
- *"Ce livre serait utile à Paul pour son programme".*

La détermination va consister ainsi à mettre localisation et identification-différenciation en relation entre elles, en leur donnant caractère de plausibilité, de vraisemblance et donc d'acceptabilité, sous forme d'ancrage dans un processus situationnel, c'est-à-dire de référence. Toute détermination implique à la fois une quantification des éléments ou des objets considérés (c'est le rôle des déterminants, c'est-à-dire des articles marquant le nombre

– singulier ou pluriel –, et le genre – masculin, féminin ou neutre), leur qualification (au sens des propriétés ou caractéristiques qui leur seront affectées comme "naturelles" par le jeu des adjectifs ou des adverbes) et la mise en relation de ces éléments, les plaçant donc en situation de processus au moyen des verbes-procès (état, existence, action, mouvement) et des modalités dont ces procès seront porteurs (temps, aspects).

En résumé, l'activité langagière va ainsi se fonder constamment sur des procédures qu'on peut schématiser de la façon suivante :

1. Des mises en relations prédicatives (un objet et ses propriétés par exemple).
2. Des opérations de localisation et d'identification et donc de différenciation (cet objet par rapport à d'autres objets).
3. La construction à chaque fois d'un "domaine": à partir donc d'une "notion" engendrant le sens de ce domaine et la définition ainsi de frontières entre un "intérieur" par rapport à un "extérieur".
4. Des opérations de détermination, enfin, qui vont moduler les modes d'existence de ces "notions" et la stabilisation sémantique et cognitive des domaines associés.

4. LA COGNITION ET LE LANGAGE
Parcours cognitifs, schémas argumentatifs

La perspective actuelle en sciences cognitives est l'objet de profonds bouleversements, les uns liés à l'impact des neurosciences, les autres dépendant d'une préoccupation généralisée de construire des modèles directement adaptables "en machine", comme nous l'avons évoqué précédemment. C'est dans ce second cas qu'on trouve le plus de travaux attachés aux problèmes de "compréhension des textes" et de "représentation des connaissances". Cependant, dans la plupart des cas, d'une part les phénomènes énonciatifs sont totalement négligés, voire ignorés, d'autre part la majorité de ces travaux, demeurant "trop près du texte", ignorent la nécessité de se construire là aussi un modèle "méta-cognitif" des opérations effectives qu'accomplit un sujet lorsqu'il construit et se construit des connaissances.

Dans notre problématique, le cognitif et le langagier sont étroitement concourants dans l'agencement et l'élaboration des connaissances, le second système se manifestant comme condition de réalisation du premier. En conséquence, les représentations du monde nécessaires à l'action quotidienne sont autant tributaires des situations externes qui les motivent que de l'activité langagière régulant à chaque fois leur expression. Les opérations cognitives systématisant nos représentations ne peuvent donc être modélisées qu'au travers d'une spécification des processus énonciatifs jouant du système de la langue et, de ce fait, argumentant en faveur de représentations déterminées selon les sujets et les finalités du discours.

On comprendra mieux cette position méthodologique si l'on considère qu'effectivement nos langues naturelles sont des systèmes de représentation symboliques autonomes et détachables des univers représentés. Elles jouent un rôle fondamental de médiation entre l'environnement externe perçu et les représentations internes que nous nous construisons de cet univers. Aussi constituent-elles un lieu privilégié pour l'étude du fonctionnement cognitif, tant dans son développement que sous ses aspects stabilisés. En effet, d'un côté, par la lexicalisation et la grammaticalisation, les langues contribuent à réorganiser et à restructurer l'environnement externe. Par conséquent, ce rôle de "filtre conceptuel" que joue le langage confère à l'étude et à la modélisation des phénomènes linguistiques une position essentielle à l'intérieur des sciences cognitives. De plus, cette faculté de représentation conditionne d'autres activités cognitives comme la mémorisation, les raisonnements et les conduites pragmatiques de communication. D'un autre côté, les catégories grammaticales (à distinguer des catégories morpho-syntaxiques) ne sont pas totalement indépendantes des catégories perceptives : c'est l'approche défendue par les "grammaires cognitives" (Langacker). Cette approche, qui est aussi la nôtre, vise à élaborer une théorie du langage où, contrairement aux positions formalistes qui proclament l'autonomie complète des systèmes linguistiques, on montre comment certaines des catégories grammaticales les plus élémentaires des langues sont "ancrées" sur la perception de l'espace et du temps (lieux, localisations, repérages spatiaux, formes des objets, états, processus, événements, mouvements, changements d'états).

Quelles vont être alors les opérations cognitives tributaires ou initiatrices des opérations langagières précédemment définies?

S'agissant de marquer, d'une part, des modes d'existence ou de transformation des éléments de "la réalité", et, d'autre part, de construire ou de "déclarer" des représentations (images, schémas symboliques) de cette "réalité", ces opérations cognitives vont nécessairement viser tantôt à "arrêter", tantôt à "déplacer" les représentations qu'il est légitime ou possible ou souhaitable de se faire de cette réalité.

Ces opérations cognitives communes à tous les discours, vont donc être :

(i) Des identifications-différenciations : au sens qu'il s'agira pour tout acte d'énonciation de désigner, de marquer l'existence et la "nomination" possible d'objets, dès lors thématisés avec pour conséquence la spécification des propriétés et des caractéristiques qui leur seront prédiquées et attribuées comme conditions d'existence et de portée.

(ii) Des stabilisations-déstabilisations : à savoir que la finalité de toute énonciation va consister soit à "confirmer" ce qui est donné comme "existant", comme "stable", voire comme "naturel" ou "vrai", soit à le re-

mettre en cause, à le discuter, à le négocier. Autrement dit, il s'agira tantôt d'appuyer des sens déjà construits et, donc, de "clôturer" les champs de signification attribués à des objets ou à des représentations du monde, tantôt, au contraire, de "déplacer" les frontières de ces champs sémantiques, d'en modifier l'extension aux fins d'en déconstruire l'intension. Cela, bien sûr, pour déstabiliser d'autres conceptions, d'autres représentations, et par là induire la non-pertinence d'autres sens aux propos et aux finalités du discours qui se construit alors. D'où un troisième type d'opérations cognitives :
(iii) Des appropriations-désappropriations : on ne peut parler ni concevoir, en effet, d'identifications et de stabilisations d'"univers de discours" qu'en regard de celui qui les "prend en charge". Autrement dit, comme cela a déjà été précisé : toute énonciation va marquer et particulariser le rapport de son sujet énonciateur vis-à-vis de ce qu'il énonce et surtout la façon dont il réfère cela, c'est-à-dire les types d'univers qu'il choisit d'invoquer, les frontières de sens qu'il leur attribue pour authentifier ou "ancrer" son dire. Ces appropriations qui correspondent à des "prises en charge" seront donc toujours complémentaires de "désappropriations" vis-à-vis d'autres discours, d'autres sens qu'autrui – l'interlocuteur ou l'auditoire serait amené éventuellement à refuser ou à mettre en doute. C'est dire qu'à chaque fois interviennent les problèmes de croyance ou d'adhésion collective et donc la nécessaire insertion (au sens de la "complémentarité") de tout acte langagier au sein d'une discursivité plus générale.

Toute cognition, en effet, ne peut s'instaurer que discursivement. Partant, l'argumentation - au sens de la négociation, c'est-à-dire de la "reformulation " permanente et nécessaire de nos représentations vis-à-vis d'autrui - est la forme commune et essentielle que prennent nos rapports d'échange symbolique avec le monde, et aussi nos expressions de connaissance.

S'agissant d'argumentation, on pourra choisir de travailler tantôt sur la constitution d'un modèle d'agencements langagiers, se voulant analytique de certains "marqueurs" définissant des "instructions argumentatives" à l'intérieur des énoncés (Ducrot), tantôt encore sur des régimes de discursivité éclairants quant aux doxa qu'ils révèlent selon des codes, des moments, voire des idéologies (Perelman, Johnstone, Angenot). Notre propos n'est identifiable ni à l'un ni à l'autre.

La notion même d'argumentation nous semble – on l'a dit – indissociable de celle de discursivité. C'est dire que peu ou prou, tout discours se constituera comme "argumentation" au sens qu'il se présentera d'une certaine façon et selon certaines circonstances à autrui et surtout qu'il "présentera" certaines choses, certaines idées sous tel ou tel aspect, tel ou tel angle de considération. En conséquence, on pourra dire que, dans toute argumentation, à la fois s'inscrit un sujet énonciateur en même temps que se construit un interlocuteur. Cela, soit en le désignant directement, en "l'interpellant", soit en l'identifiant à certains propos, conceptions ou opinions, sous forme de significations antérieures et / ou postérieures dont ce sujet énonciateur va "retravailler" de la sorte "le sens". À chaque fois, celui qui énonce va construire une certaine "lecture" des choses, va ainsi les désigner de nouvelle façon ou de façon différente, autrement dit : les montrer, les établir "sous un certain jour".

Il y aura donc un certain "parcours" construit par le discours, légitimant l'ordre qu'il instaure de par son agencement et par suite l'orientation qu'il attribue aux objets, aux représentations dont il traite avec, en conséquence, une "action" sur les significations, les références de ces "objets" .

En résumé : toute argumentation "travaille" sur le monde et le problème méthodologique essentiel revient à analyser cette "distance" à chaque fois établie entre les dires et le "monde". Ce que tout discours va construire à chaque fois, peut-on dire, c'est son propre "micro-monde ", sa propre "schématisation " de connaissances.

Un "micro-monde" sera nécessairement constitué d'acteurs, de choses et de situations ou encore de situations concrètes ou abstraites impliquant une certaine "existence" d'objets qui seront, ainsi, à la fois ceux du monde extérieur, de la "réalité" qui nous est donnée, déjà construite et autonome – et même un concept, on le sait, finit par prendre un statut autonome – et ceux du discours puisque chaque fois, par et dans ce discours, ils vont prendre une nouvelle "forme", une certaine "existence" en quelque sorte. Le discours, peut-on dire, fait donc exister des "objets" – acteurs, situations, choses, concepts – en les spécifiant. Et il faut prendre ceci "au mot": spécifier , cela signifie, pour le discours, constituer ses propres objets comme "espèces" à la fois caractéristiques et fondatrices des "mondes" dont il traite et qui seront évocables suite à son dire et dans les formes de son dire.

Sur le plan énonciatif, construire une "espèce" d'objet, de situation ou de conceptualisation, cela peut s'opérer de deux façons logico-naturelles : on rassemble, on compare puis on rapproche ou on oppose ces objets en situations et on extrait la ou les caractéristiques communes; ou encore on définit une propriété – d'action, d'existence ou de portée – et on range sous cette propriété les objets qui semblent y correspondre (Grize, Vignaux). Problème encore d'illustration et de parcours cognitif. Problème surtout de catégorisations et de fondation à chaque fois des catégories du rangement des objets. Penser c'est classer. Classer c'est penser. Mais classer, cela se fait nécessairement, à chaque fois, au nom d'un type qui aura statut de "prototype", fondateur effectivement de principes de classements argumentaires et de catégorisations (Rosch, Dubois, Desclés).

Ce "type" va-t-il varier selon qu'il s'agira d'acteurs humains ou d'objets concrets ou de situations événementielles ou de concepts abstraits? Cette interroga-

tion peut susciter deux types de réponses. La première sera qualifiée de "sociologisante": on va rechercher des "entités du monde" ou définir des communautés d'opinion, des "consensus", selon des auditoires ou bien encore selon des "classes" de situations données comme existantes et plus ou moins stables. L'autre réponse se voudra "opérationnelle", c'est-à-dire qu'il faudra considérer qu'à chaque fois le discours "retraite" d'une certaine façon les choses, autrement dit, qu'il est doté et porteur d'une certaine initiative. L'une et l'autre réponses ne sont bien sûr pas exclusives.

Reprenons ce qui a été dit : le discours, les arguments partent bien et nécessairement de données existantes, d'états du monde et de la connaissance – il y a donc de l'apparemment stable ou du donné comme stable, voire permanent – et, en même temps, chaque discours va travailler, décomposer, recomposer ces données – il y a donc nécessairement du mouvement, ce qui revient en définitive à une déstabilisation de ces stabilités supposées antérieures. Ce jeu permanent entre le stable et le fluctuant créé par la nouveauté suppose bien évidemment qu'à chaque énonciation il y ait dialectique entre, d'un côté, des repères posés comme stables et, d'un autre côté, des variations dans le positionnement même et la manipulation de ces repères.

Deux sortes de repères sont possibles : les uns seront lus en termes d'existences données, de "préconstruits" – notre activité cognitive se constitue en même temps qu'elle se fonde sans cesse sur des champs d'existences, de savoirs et d'actions –, les autres, sous la forme de marques énonciatives inscrivant le discours argumenté et son sujet énonciateur dans un rapport d'évocation tantôt imposé tantôt flexible à ces champs du quotidien et de la "réalité".

Ainsi, un autre jeu s'imbrique à ce jeu de pensée sur les représentations du monde. Ce second jeu est celui de l'expression. Jeu qui se négocie lui aussi entre du stable et du mouvant et qui va fonder l'énonciatif. Ce jeu suppose un système de règles (la grammaire) et une flexibilité de ces règles favorisant une grande variété des combinatoires adaptatives.

L'activité énonciative de tout sujet va donc "exprimer" et "traduire" nos jeux quotidiens entre système du langage et cognition. Les régularités énonciatives vont en effet composer des classes ou plutôt des modes de discours, des formes rhétoriques, et, en vérité, organiser les modulations du rapport cognitif entre pensée et langage, fondant à chaque fois des régimes de représentation. Sur les plans cognitif et discursif, les opérations langagières vont viser ainsi, sans cesse, à l'assemblage de connaissances et travailler de la sorte, en vue de la constitution de nouvelles représentations (Grize, Vignaux).

L'objectif méthodologique est bien alors celui d'étudier et de spécifier les procédures discursives par lesquelles des argumentations vont s'agencer en représentations déterminées des connaissances.

Il faudra en définitive distinguer plusieurs plans :
(i) le plan du système linguistique d'abord : règles d'organisation et d'agencement et de manipulation des symboles linguistiques;
(ii) le plan cognitif ensuite, qui instaure le rapport entre lexique et désignation des objets du monde (localisations, identifications) et encore entre types d' "objets" et d' "univers" construits par le discours et les modalités d'existences spatio-temporelles qui leur sont affectées (déterminations);
(iii) le plan énonciatif alors, qui traduit les placements du sujet en regard de co-énonciateurs hypothétiques ou réels et donc les modes de "prise en charge" qu'il assume vis-à-vis de ces "univers" dans son discours;
(iv) le plan discursif enfin, qui correspond aux différentes formes de ces agencements combinatoires lorsqu'ils se veulent correspondre à des régimes rhétoriques visant à des catégorisations établissant des états de connaissance ou de croyance.

Analyser des représentations discursives, c'est donc se donner pour objectif à la fois de construire un modèle de ces opérations énonciatives qui font les jeux de langage et d'inventorier ces combinatoires de discours (stratégies sémantiques) qui font les jeux de pensée et de connaissance (opérations cognitives).

En effet, comme nous l'avons dit précédemment, si la langue est "système" au sens qu'elle est porteuse de règles et de variations manipulatoires de ces règles, elle est aussi "système" en tant que lieu producteur de "théories", c'est-à-dire de représentations.

5. L'ÉTUDE DES PROCESSUS DE REPRÉSENTATION

La notion même de "représentation" demeure ambiguë dans la recherche en sciences sociales. Certains y voient la correspondance, chez tout individu, d'"idéologies" plus générales qu'il importe alors de rechercher dans l'histoire socio-politique. D'autres considèrent qu'il s'agit simplement de convergences d'adhésions toujours repérables dans une société donnée, au travers des regroupements d'opinions. Ces courants en vérité demeurent proches de l'analyse de contenu et négligent ce fait essentiel que toute investigation des phénomènes socio-culturels demeure tributaire du discours et doit, en conséquence, accorder une attention spéciale aux opérations énonciatives plus générales et internes au système même de l'activité langagière.

On ne peut parler de "représentation", en effet, que dans la coprésence et la conjonction, d'une part d'un système de règles (ici celui de l'expression : opérations langagières et cognitives, stratégies du discours) et, d'autre part, de modulations pratiques de ces règles en fonction des conditions de l'action, en l'occurrence : les

opérations énonciatives ancrées dans des situations de référence et finalisées en regard d'objectifs attestables.

Ainsi :

> Les conditions pour qu'il puisse y avoir représentation ou pour qu'une représentation puisse avoir tel mode de fonctionnement et remplisse tel type de fonction, doivent être cherchées à la fois dans la relation entre les systèmes (objets, vêtements) représentés et représentants, et dans les systèmes de comportements, actions et opérations qui portent sur eux. Autrement dit: il ne peut y avoir de représentation que par les conduites qui les établissent et les font fonctionner. (Bresson, p. 73-74)

Dès lors, peut-on dire, en ce qui concerne notre propos : toute représentation s'instaure comme processus médiateur fondé sur la manipulation combinatoire du système des activités expressives (discours, argumentation) aux fins d'assurer des schématisations cognitives nécessaires ou suffisantes en vue de stratégies d'action, de comportement, d'adaptation ou, à l'inverse, de résistance.

Travaillant toujours sur des "objets" ou des "domaines" à connaître, à faire connaître ou à "discuter", nos activités discursives quotidiennes sont nécessairement argumentatives. Ces processus argumentatifs construisant des connaissances en vue de les légitimer, il est essentiel encore de définir ce qui aura statut de "représentation des connaissances" et de "catégories" d'objets du monde. Notre objectif ici est bien celui de saisir les procédures et les organisations par lesquelles des logiques de savoir et de pratiques, dans la mesure où elles se fondent effectivement sur des stratégies de discours argumentés, vont construire des formes et des étapes de connaissance.

6. LA MÉTHODOLOGIE

Se constituant comme processus imbriquant du langage et de la pensée, toute représentation opère linguistiquement sur des sens en vue de schématiser des connaissances d'objets ou de pratiques. Cela en travaillant la relation de ces objets à des domaines organisés autour de tel ou tel type de "notion " qu'il s'agit d'illustrer ou de fonder. Nombre de notions "admises" ordonnent ainsi de façon plus ou moins stable les champs de nos savoirs et de nos pratiques. Mais l'introduction de nouveaux objets modifiera sensiblement l'organisation de ces champs. D'où l'importance d'étudier l'émergence de situations impliquant de telles transformations sémantiques et cognitives. Telle est la motivation de notre choix d'étudier les discours relatifs à l'informatisation dans le domaine social.

Il existe déjà sur le sujet une abondante littérature d'inspiration sociologique. Cette littérature cependant sous-estime généralement le rôle fondamental des argumentaires qui vont à chaque fois accompagner l'introduction d'un nouvel objet ou d'une nouvelle technique et ainsi néglige comment s'engendrent discursivement de nouveaux états de connaissance et d'énonciation des savoirs, d'autres "représentations du monde" en définitive, lesquelles pourront à terme s'avérer responsables aussi bien d'ouvertures que de blocages dans les pratiques.

Toute représentation, pour se constituer, va devoir effectivement composer avec des images-notions (on se fait ou on a "idée de") et "travailler" ces images, les déconstruire, les reconstruire au travers d'argumentaires déterminés par des contextes. Ainsi, les jeux de langage (modes énonciatifs et stratégies de discours) vont-ils avoir pour finalité incessante de composer avec des contenus sémantiques originels (notions de départ, "pré-construits" mentaux) et de les modifier pour s'adapter à de nouvelles situations. Toute transformation cognitive est de la sorte dépendante des discours visant à établir ou rejeter des états de connaissance locaux ou généraux.

Chaque représentation aura donc le statut d'un état transitoire explicatif (schéma d'arguments) permettant à un champ cognitif (état provisoirement stable des connaissances) d'évoluer dans le temps vers la formulation de nouveaux domaines d'expression et d'activité.

Méthodologiquement, il s'agit donc ici de repérer, dans les discours, les statuts et les modes combinatoires de plusieurs plans d'opérations sémantiques et de voir comment ainsi s'organisent des représentations de connaissances au travers d'argumentations qui vont tantôt les valider tantôt les rejeter.

6.1 *Statuts d'indices sémantiques des marqueurs linguistiques*

Dans une perspective énonciative, le texte est second car il est la manifestation d'une activité spécifiquement humaine : l'activité d'énonciation. Néanmoins, dans un cadre d'analyse de discours tel que le nôtre, le texte devient le premier objet observé et prend statut de caution heuristique de toute théorisation. À la suite d'A. Culioli, nous posons donc que les marqueurs linguistiques (marqueurs de surface) sont des indices d'actualisation d'opérations énonciatives et cognitives. Nous situant d'entrée de jeu dans une approche qui vise à lier syntaxe et sémantique, nous parlerons de catégories syntaxico-sémantiques plutôt qu'uniquement syntaxiques. Parmi ces marques linguistiques, certaines renvoient à des opérations métabloquées (ce sont des formes énonciatives obligatoires comme agent + procès), d'autres à des opérations dotées de différents degrés de liberté (marques du sujet, temps, aspect, diathèse, topicalisation, modalités). On sera donc ainsi nécessairement en présence de plusieurs plans de correspondance entre marques et types d'opérations si on prend le terme "opérations" au sens d'actions sur le monde empruntant le langage pour représenter et communiquer à autrui : le

lexique, les formes de prédication, les quantifications, les modalités, etc.

6.2 *La construction des domaines notionnels*

Tout sujet, lorsqu'il énonce, vise un certain point de référence autour duquel il va ordonner la mise en relation agençant son énoncé. De la sorte, il va organiser sémantiquement la "légitimité" de cet énoncé en regard de tel ou tel type de notion cognitive, constituant à chaque fois principe de repérage et indexation d'un univers attesté ou possible (Culioli, Martin). De ce point de vue, les opérations de localisation et de détermination sont fondamentales puisque opérant à chaque énonciation, en vue d'assigner aux objets de discours certaines propriétés et certains modes d'existence en situation. L'analyse consiste à observer les modes combinatoires de ces opérations de localisation et de détermination dans leur relation avec les phénomènes de catégorisation organisant les processus cognitifs d'identification et de différenciation des domaines notionnels. Les outils méthodologiques sont empruntés à l'approche cognitive et logique des opérations de discours (Grize, Vignaux). À titre récapitulatif, nous rappellerons ici brièvement les concepts utilisés :

(i) Opérations de localisation et d'identification qui servent à désigner et à marquer l'existence d'objets dans le discours;

(ii) Opérations de détermination qui visent à attribuer des qualifications et des modalités d'existence à ces objets.

Ces différentes opérations sont retracées à partir des formes de prédication observées. Exemples :

- "Le micro-ordinateur, c'est de l'informatique personnelle"
  (Localisation de l'objet dans le champ de l'informatique et identification d'un type d'informatique – la personnalisable – par rapport à d'autres).
- "Le micro-ordinateur, ça devient de plus en plus des jeux"
  (Détermination de l'objet à partir d'une propriété fonctionnelle et par un jeu aspectuel).

(iii) Opérations d'intégration, d'exclusion et de "haut degré" qui vont marquer ce que sont les significations du discours en regard de ce qu'elles ne sont pas (établissement de "frontières de domaines"), ce qui va illustrer leur "type", c'est-à-dire la "nature" ou "l'essence" de tel objet, de telle caractéristique. Par conséquent, sont ainsi stabilisés des domaines de connaissances ou des champs d'existence de notions, du fait même de l'établissement de "frontières" entre ce qui appartient à ces domaines et ce qui n'y entre pas. Différentes marques linguistiques servent d'indices : négation, quantification, modalités appréciatives, comparatifs, emphase, etc. Exemple :

- *"L'informatique n'est pas à la portée de tous, ceux qui ignorent la logique en sont incapables"*
  (Intégration de ceux possédant un savoir déterminé à l'exclusion de ceux n'ayant pas accès à ce type de savoir. Le "haut degré" du savoir informatique, c'est la "logique").

6.3 *Les opérations discursives*

Il n'y a de sens à parler d'opérations que si elles s'articulent ensemble pour former un tout, une opération isolée ne présentant aucun intérêt. Chaque opération s'inscrit dans un processus sémantique et cognitif et prend sa place et sa valeur dans le cadre d'une procédure discursive. En d'autres termes, les opérations ont une fonction paradigmatique et s'inscrivent toujours à l'intérieur de syntagmatiques déterminées. Le travail d'analyse consiste à étudier la mise en place discursive de ces réseaux sémantiques et la validation cognitive de ces réseaux.

Les opérations discursives vont donc se fonder sur plusieurs étapes combinées et diversement articulées selon les sujets, dans la composition des discours :

(i) Des sélections et compositions d'objets que le sujet énonciateur choisit de traiter. Ainsi se construisent des réseaux de rapprochements sémantiques plongeant la connaissance dans des perspectives diverses (technique, économique, politique, syndicale, etc.). Exemple :

- *" informatique –> productivité –> compétitivité –> qualité" (économie)*

(ii) Des qualifications : les propriétés et caractéristiques que le sujet attribue aux objets de son discours (qu'il s'agisse d'objets concrets ou d'acteurs ou de situations).

(iii) Des déterminations : les modalités d'existence qu'il affecte à ces "objets". Exemple :

- *"Souvent les logiciels sont en anglais donc si on n'est pas familier avec les termes anglais, c'est encore plus difficile"*

(iv) Des modes de "prise en charge" par le sujet vis-à-vis de ce qu'il énonce. Exemple :

- *"Pour moi, ça a été très positif"*

(v) Des jugements : ils vont intervenir dans chaque discours, au terme de ces "parcours" énonciatifs combinant objets, propriétés et déterminations, sous forme de "raisonnements" impliquant divers modes logico-cognitifs de la "justification": "démonstration", "explication", "description", "narration".

6.4 *Les combinatoires d'opérations*

Ces opérations vont jouer de manière imbriquée à l'intérieur des argumentations aux fins de composer, à chaque fois, certains "raisonnements" qu'il s'agit pour le sujet énonciateur d'imposer ou de faire partager. Ces "raisonnements" vont se fonder sur des "schémas sémantiques" que chaque discours va construire au travers de stratégies énonciatives et cognitives prenant la forme d'enchaînements dans les propriétés, les déterminations et les jugements appliqués par ce discours à la construction des notions que son sujet juge nécessaires pour fixer les frontières d'un domaine de significations et en spécifier les "objets" caractéristiques.

Exemple : *"L'ordinateur est partout: dans les écoles, les bureaux. J'en ai même un chez moi. Tout le monde en parle. Il faudra bien alors apprendre ce que c'est, comment l'utiliser. "*

(Ici l'enchaînement constatif/prescriptif permet de développer une argumentation étayée par la description

de faits ou d'événements vécus qui vise à faire percevoir l'utilisation de l'ordinateur comme indispensable, incontournable).

L'objectif méthodologique est bien celui de modéliser les types de règles et contraintes sémantiques qui vont intervenir pour stabiliser les enchaînements discursifs selon les orientations assignées à chaque discours, c'est-à-dire selon tel ou tel projet d'architecture de connaissance, visé par le sujet énonciateur.

7. SCHÉMAS EXEMPLIFIÉS D'ANALYSES

7.1. *L'ancrage dans un domaine*

Exemple : *"Maintenant ici tout le monde est informatisé" :*

- Localisation : "ici";
- Identification : "tout le monde";
- Détermination : "être informatisé" (assertion d'existence qui, en même temps, fonde une identité au présent).
- La thématisation générale ("tout le monde") est donc associée à une prédication à caractère universel (il n'en est pas qui ne soit pas informatisé) :
  X (tous les sujets) reçoit Pn (la propriété générale indifférenciée de l'informatisation : on ne distingue pas de quelle forme d'informatisation il s'agit).
- En conséquence : l'informatisation caractérise tous les employés présents ici et maintenant : P Δ X; ce qui leur confère un nouveau statut, les unit dans une communauté de compétence et de savoir. La "substance informatique" a pénétré la collectivité locale concernée qui, dès lors, a changé de nature. Un procès accompli ("être informatisé" : franchissement de frontière) devient garant de l'effectivité réalisée d'une notion et du savoir global, général, associé à cette notion.

7. 2. *La transformation de domaine notionnel*

Exemple : *"L'erreur n'a plus d'importance parce que c'est tellement facile à corriger... Avant on faisait de la dictée d'un premier jet qui était plus satisfaisant... Alors que maintenant, bon on devient plus exigeant. Pour le moindre mot, ben... on va reprendre une page de texte. Mais ça n'a pas d'importance pour la faire reprendre... Y'a une influence qui peut être très dangereuse à mon sens, c'est que faut faire attention pour pas devenir applicateur de formules. Parce que tu deviens comme paresseux. Tu vas dire : "Bon j'ai déjà "faite" un dossier comme ça... J'ai ça dans tel dossier... J' "vas" juste modifier telle chose. Alors, là, ça peut être dangereux pour la créativité... L'informatisation peut permettre la créativité, mais peut-être, ça peut être très dangereux pour la créativité parce que les nouvelles secrétaires que j'ai, ... qui souvent le texte qu'elles amènent à l'écran, y savent pas qu'est-ce qu'y a dedans... absolument pas qu'est-ce que ça veut dire du tout, pas du tout, alors que les secrétaires le savent."*

- Établissement d'une frontière entre "avant" et "aujourd'hui". Dans le domaine du passé (la dactylo), la frappe pouvait comporter des fautes, aujourd'hui, grâce à l'ordinateur, c'est devenu facile à corriger et le fait même qu'il y ait aujourd'hui des fautes au moment de la frappe, ne revêt plus aucun caractère d'importance, à cause justement de cette souplesse de correction. Phénomène effectivement de "frontière" : on a changé de situation; on est entré dans une nouvelle situation à caractère irréversible. Le processus discursif fonctionne ainsi chronologiquement :
- Sélection d'une caractéristique : les fautes de frappe;
- Prédication d'une propriété nouvelle liée au procès : "ça n'a plus d'importance";
- Détermination nouvelle : "c'est facile à corriger": on peut parvenir à la qualité.

L'informatisation est ainsi focalisée sur le traitement de texte et son apport ramené à une seule propriété (la facilité de correction) de même que le métier de secrétaire dans son état antérieur est réduit à une seule caractéristique (elles pouvaient faire des fautes et c'était impossible à corriger sinon au prix de tout refaire). Il y a là un glissement progressif de propriétés typiques :
Po (fautes de frappe) < P1 (facilité de correction) < P2 (amélioration de la qualité)
Mais : P3 (on peut devenir "applicateur de formules") < P4 (danger pour la créativité)

- Détermination 1 = progrès < Détermination 2 = danger.

Autrement dit, la représentation du changement d'état (on s'est informatisé) s'ordonne selon un double processus antagoniste : un processus positif de passage au progrès (facilité / perfectionnement / qualité / créativité); un processus négatif d'inquiétude quant aux dangers induits par ce même progrès (application de formules / paresse / perte de créativité / perte de compétence sur le texte). Et c'est ce dernier processus qui l'emporte, correspondant, semble-t-il, à la visée initiale du sujet énonciateur. Le progrès est donc porteur de danger et l'exemplification de cela est donnée sur la personne même des "secrétaires" : avant elles savaient ce que contenaient les textes; aujourd'hui, à cause de l'informatisation, elles ne savent plus ce qu'il y a dans les textes sinon sous forme de formules toutes faites. Morale : "Nous n'avons plus les secrétaires d'antan..." Stratégie discursive où chaque étape du développement coïncide avec le passage à un domaine notionnel caractérisé par une propriété "typique" (facilité, créativité, paresse, etc.) et qui, à terme, focalise la notion de rupture fondamentale induite par l'informatisation au niveau des comportements des nouvelles secrétaires...

Références bibliographiques

ANDLER, D. et al. [1987] : "Une Nouvelle science de l'esprit", *Le Débat*, no 47.

ANGENOT, M. [1987] : "La Critique du discours social : à propos d'une orientation de recherche", *Imprévue, Études sociocritiques,* Montpellier, Pittsburgh 1.

APOTHELOZ, D. et J.B. GRIZE [1987] : "Langage, processus cognitifs et genèse de la communication", *Travaux du Centre de Recherches sémiologiques,* Université de Neuchâtel, no 54.

ATKINSON, R.C. et R.M. SCHIFFRIN [1968] : "Human Memory: a Proposed System and its Control Process", dans K.W. Spence and J.T.Spence [eds], *The Psychology of Learning and Motivation,* New York, Academic Press.

BAR HILLEL, Y. [1953] : "A Quasi-Arithmetical Notation for Syntactic Description", *Language*, 29, 47-58.

BARWISE, J. et J. PERRY [1983] : *Situations and attitudes*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

BENTHEM, J. van [1988] : "The Lambek Calculus", dans *OEHRLE*, 35-68.

BRESSON, F. [1975] : "Réflexions sur les systèmes de représentation", *Média*, vol. 7, no 13, 73-74.

BUSER, P. et M. IMBERT [1986] : *Vision*, Paris, Hermann.

CHARNIAK, E. et D. McDERMOTT [1985] : *Introduction to Artificial Intelligence,* Reading (Mass.), Addison-Wesley.

CORDIER, F. et D. DUBOIS [1981] : "Typicalité et représentation cognitive", *Cahiers de Psychologie cognitive,* 1, no 13, 299-333.

COULON, D. et D. KAYSER [1982] : "La Compréhenssion : un processus à profondeur variable", *Bulletin de Psychologie,* XXXV, no 356, 815-823.

CURRY, H.B. [1958] : *Combinatory Logic,* Amsterdam, North Holland.

DESCLÉS, J.P. [1986] : "Implication entre concepts: la notion de typicalité", *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XXIV, 1, 179-202.

[1987] : "Réseaux sémantiques", *Langages*, no 87, 55-78.

[1988a] : "Typicalisation, catégorisation et argumentation", *Actes du Colloque. Argumentation et Signification,* Cerisy-la-Salle, 1988. À paraître dans M. Meyer et C. Plantin (éds), *Argumentation et signification,* Mardaga, Bruxelles, 1990.

[1988 b] : "Langage et cognition", *Intellectica*, no 6, 1-41.

[1988 c] : "Le Théorème de Church-Rosser et la structuration des langues naturelles", *Mathématiques, Informatique et Sciences Humaines,* 103, 67-92.

[1988d] : "Catégories grammaticales et opérations cognitives", *Histoire Épistémologie Langage*, 11, 1, 36-53.

DESCLÉS, J.P. et S.K. SHAUMYAN [1989] : *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition,* Paris, Hermès.

DUBOIS, D. [1988] : "Catégories, principes de catégorisation et compréhension du langage", *Actes du Colloque Argumentation et signification*, Cerisy-la-Salle. À paraître dans M. Meyer et C. Plantin (eds), *Argumentation et signification,* Mardaga, Bruxelles, 1990.

DUMMETT, M.A. [1981] : *Frege. Philosophy of Language*, Londres, Duckworth.

FALL, K. [1983] : "Énonciation et sujet idéologique", Université Laval, Publ. B31.

FALL, K. et G. VIGNAUX [1987] : "La Micro-informatique et son monde : des représentations aux apprentissages", *Protée*, vol. 15, no 2, 81-94.

[1988] : "La Vulgarisation : connaissance ou méconnaissance", *Protée*, vol. 16, no 3, 119-126.

[1989] : "L'Informatique en perspectives", Québec, Presses de l'Université du Québec.

FODOR, J.A. [1983] : *The Modularity of Mind,* Cambridge (Mass.), M.I.T. Press. Trad. fr. : La Modularité de l'esprit, Paris, Minuit, 1986.

FODOR, J. [1987] : *Psychosemantics*, Cambridge (Mass.),MIT Press.

FODOR, J. et Z.W. PYLYSHYN [1988] : "Connectionnism and Cognitive Architecture : a Critical Analysis", *Cognitive Science,* 6, 205-254.

FUCHS, C. [ed.] [1988] : *L'Ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés,* Caen, Université de Caen.

GOLDMAN, A. [1986] : *Epistemology and Cognition,* Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press.

GONSETH, F. [1936] : *Les Mathématiques et la réalité,* Paris, Alcan.

GRIZE, J.B. [1982] : *De la Logique à l'argumentation,* Genève, Droz.

[1983] : "Opérations et logique naturelle", dans M.J. Borel, J.B. Grize, D. Miéville, *Essai de Logique naturelle,* Berne, Peter Lang.

GROSSBERG, S. [1988] : *Neural Networks and Natural Intelligence,* Cambridge (Mass.), MIT Press.

HARNARD, S. [1987] : *Categorical perception,* Cambridge (Mass.), Cambridge University Press.

HOFSTADTER, D. [1985] : *Metamagical Themas: Questing for the Essence of Mind and Patterns,* New York, Basic Books.

[1987] : "Cognition, subcognition", Le Débat, no 47, 26-44.

HILLIS, D. [1985] : *The Connection Machine,* Cambridge (Mass.), MIT Press.

JACKENDOFF, R. [1983] : *Semantics and Cognition,* Cambridge (Mass.), MIT Press.

[1987] : *Consciousness and the Computational Mind* , Cambridge (Mass.), MIT Press.

1987] : "On beyond Zebra : The Relation of Linguistic and Visual Information", *Cognition* , Paris, Elsevier, 26, no 2, 89-114.

JOHNSON-LAIRD, P. [1983] : *Mental Models,* Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press.

KAMP, H. [1984] : "A theory of Truth and Interpretation", dans *Truth, Interpretation and Information*, Dordrecht, J. Groenedijk, Foris.

KAPLAN, D. [1978] : "The Logic of Demonstratives", *Journal of Philosophical Logic*, 8, 81-98.

KAYSER, D. [1987] : "Une Sémantique qui n'a pas de sens", *Langages*, no 87, 33-46.

KURYLOWICZ, J. [1966] : "L'Évolution des catégories grammaticales", dans *Problèmes du langage,* Paris, Gallimard (coll. Diogène).

LAMBEK, J. [1988] : "Categorial and Categorical Grammars", dans *OEHRLE*, 1988, 297-317.

LANGACKER, R.W. [1987] : "Foudations of Cognitive Grammar", Stanford, Stanford Univ. Press.

LAURIERE, J.L. [1987] : *Intelligence artificielle,* Paris, Eyrolles.

LE NY, J.F. [1989] : S*cience cognitive et compréhension du langage*, Paris, PUF.

LESNIEWSKI, S.T. [1929] : "Grunzüge eines neuen Systems der Grundlagen des mathematik", *Fundamenta mathematicæ*, 14, 1-81.

McCLELLAND, J.L., D.E. RUMELHART et G.E. HINTON [1987]: "Une Nouvelle Approche de la cognition : le connexionnisme", *Le Débat*, no 47, 45-64.

McCULLOCH, W. [1988] : *Embodiments of Mind,* Cambridge (Mass.), MIT Press, nouvelle édition.

MARTIN, R. [1983] : *Pour une Logique du sens,* Paris, P.U.F.; [1987] : *Langage et croyance,* Bruxelles, Mardaga.
MEUNIER, J.G. [1989] : "La Machine humaine et l'information", dans FALL et VIGNAUX, *L'Informatique en perspectives,* Québec, Presses de l'Université du Québec.
MINSKY, M. [1988] : *La Société de l'esprit,* Paris, InterÉditions. Éd. originale : "The society of mind", New York, Simon and Schuster, 1986.
MONTAGUE, R. [1974] : *Formal philosophy,* Yale, Yale University Press.
PETITOT-CONCORDA, J. [1985] : *Morphogenèse du sens,* Paris, P.U.F.
PINARD, A. [1987] : "Cognition et métacognition", *Interfaces*, 8, no 6.
PITRAT, J. : "Connaissances et métaconnaissances déclaratives", dans *Les Modes de raisonnement, association pour la Recherche cognitive,* Paris, Orsay.
POTTIER, B. [1974] : *Linguistique générale. Théorie et description,* Paris, Klincksieck.
[1987 a] : *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette.
[1987b] : "Linguistique et intelligence artificielle", *Langages*, no 87, 21-32.
PYLYSHYN, Z. [1984] : *Computation and Cognition : Toward a Foundation for Cognitive Science,* Cambridge (Mass.), MIT Press.
RASTIER, F. [1987] : *Sémantique interprétative,* Paris, PUF.
ROSCH, E. [1978] : *Cognition and Categorization,* Hillsdale (N. J.), Lawrence Erlbaum.
RUMELHART, D.E. et J.L. McCLELLAND [1986] : *Parallel Distributed Processing: Explorations in the Microstructure of Cognition,* Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press.
SCHANK, R.C. et R. ABELSON [1977] : *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, Hillsdale (N. J.), Lawrence Elbaum.
SCHANK, R.C. [1982] : *Dynamic Memory: a Theory of Reminding and Learning dans Computers and People,* Cambridge (Mass.), Cambridge University Press.
SEILER, H. et G. BRETTSCHNEIDER [1985] : *Language Invariants and Mental Operations,* Tübingen, Günther Verlag.
SHARKEY, N.E. [1986] : *Advances in cognitive science,* New York, John Wiley.
SHAUMYAN, S.K. [1987] : *A Semiotic Theory of Language,* Bloomington, Indiana Univ. Press.
SOWA, J. [1984] : *Conceptual Structures,* Reading (Mass.), Addison-Wesley.
STILLINGS, N.A. et al. [1987] : *Cognitive Science,* Cambridge (Mass.), MIT Press.
TALMY, L. [1988] : "Dynamics in Language and Cognition", *Cognitive Science,* 12, 49-100.
THAGARD, P. [1986] : "Parallel Computation in the Mind-Body Problem", *Cognitive Science,* 10, 301-318.
TIBERGHIEN, G. [1986] : "Psychologie cognitive, science cognitive et cognitivisme", dans A. Demailly et J.L. Lemoigne, *Sciences de l'intelligence et sciences de l'artificiel,* Lyon, Presses universitaires de Lyon.
VIGNAUX, G. [1976] : "L'Argumentation. Essai d'une logique discursive", Genève, Droz.
[1981] : "Énoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours", *Langue française*, 50, 91-116.
[1985] : "Un Modèle d'opérations fondant l'activité langagière", *Cognitiva*.
[1988] : *Le Discours, acteur du monde : argumentation, énonciation et cognition,* Paris-Gap, Éd. Ophrys, 210 p.
WINOGRAD, T. [1983] : *Language as a Cognitive Process*, Cambridge Mass., Addison-Wesley.
WINOGRAD, T. et F. FLORES [1986] : *Understanding Computers and Cognition,* Norwood (N.J.).
WILKS, Y.A. [1977] : "Natural Language Understanding Systems within the A.I. Paradigm", dans A. Zampoli, *Linguistic Structures Processing*, Amsterdam, North Holland.
WITTGENSTEIN, L. [1976] : *Philosophical Investigations*, Oxford, Blackwell.

SUIVRE UNE RÈGLE:
remarques sur une lecture crypto-kripkéenne

FRANÇOIS LATRAVERSE

Ce texte est un bref examen critique de la conception kripkéenne de ce qu'est «suivre une règle». Kripke voit chez Wittgenstein une forme de scepticisme huméen et il cherche la solution du problème du côté des jeux de langage comme expression du consensus de la majorité. Indiquant quelques difficultés sérieuses de cette façon de voir, je suggère une certaine retenue pour ce qui est de l'invocation d'une dimension psychologique active dans l'action de «suivre une règle».

In this paper, I conduct a short critical examination of Kripke's views on rule-following. Kripke's opinion is that a sceptical problem of a Humean form is to be found in Wittgenstein and he thinks that the solution lies in language-games as an expression of a majoritarian agreement. Sketching a few serious obstacles to this view, I suggest that one should bridle the temptation to consider rule-following as a psychological operation.

La problématique associée à «suivre une règle» occupe une place de premier plan dans la «troisième philosophie» de Wittgenstein et elle a été ces dernières années, à la faveur de la publication d'une nouvelle édition des Remarques sur les fondements des mathématiques qui contient de longs développements sur cette question, l'occasion d'un véritable renouveau des études wittgensteiniennes en raison, d'une part, de l'éclairage nouveau projeté sur de nombreux problèmes et, d'autre part, encore que dans des proportions qu'on n'a pas fini d'évaluer, en raison du défi que cette problématique adresse à l'affirmation de l'unité de la philosophie de Wittgenstein. Quiconque regarde d'un peu près ce qu'il en est se voit conduit de l'anti-essentialisme au constructivisme, du naturalisme à l'anthropologisme, de l'évaluation du scepticisme au pragmatisme, dans de multiples allers et retours au terme desquels il peut apparaître que cette problématique constitue de fait le principal fil conducteur permettant, pour reprendre une des plus célèbres métaphores de Wittgenstein, de retrouver son chemin dans cette ville complexe qu'est la philosophie telle qu'il en a élaboré l'idée et l'a pratiquée. Du point de vue de leurs domaines d'application, les problèmes considérés ont trait aussi bien au type particulier de philosophie de la psychologie que Wittgenstein a progressivement développé que d'une manière générale à la question des fondements en philosophie et c'est pourquoi ils ont une pertinence immédiate pour de nombreux aspects des sciences humaines, de même que pour la sémantique. Leur incidence sur la théorie de la connaissance et sur sa version laïque, l'apprentissage, est également directe, car il est certain qu'ils concernent directement la question de la transmission du savoir, puisqu'on cherche sans doute moins à enseigner des comportements que des règles de comportement.

En 1982, Kripke a fait paraître un petit livre, Wittgenstein : On Rules and Private Language [1], consacré à cette question, qui constitue un sujet fort différent de ceux auxquels il s'était attaqué auparavant. En plus d'activer une problématique qui n'avait pas reçu toute l'attention qu'elle méritait[2], cet ouvrage a très rapidement donné lieu à de nombreux commentaires, très critiques dans leur écrasante majorité, aussi bien pour ce qui est de la fidélité de Kripke par rapport au texte de Wittgenstein que pour ce qui est de la solidité de l'argument[3]. Je n'entrerai pas dans les finesses de l'argumentation de Kripke, ni ne présenterai de manière détaillée cette abondante littérature critique, je me contenterai de donner la ligne principale du problème, en indiquant ce que je tiens pour des inexactitudes ou des bévues de la part de Kripke.

La thèse générale de Kripke est que les positions de Wittgenstein sur cette question constituent une forme de scepticisme apparentée – si ce n'est identique – à un scepticisme causal de type huméen, qui a trait au «nexus» unissant règles et comportements[4]. Son point de départ lui est fourni par un passage du paragraphe 201 des Recherches philosophiques :

C'était notre paradoxe : aucune manière d'agir ne peut être déterminée par une règle, parce que toute manière d'agir peut s'accorder avec la règle.

L'illustration qui est donnée du paradoxe est fournie par un exemple arithmétique, celui de l'addition, que je résume comme suit, en suivant en gros la présentation de Kripke, mais dans des termes qui respectent scrupuleusement les siens:

1. J'ai comme tout le monde un symbolisme externe et des représentations internes qui me permettent de comprendre la règle de l'addition mais je n'ai l'expérience que d'un nombre fini des opérations qu'elle permet de réaliser, alors que la règle «+» détermine un nombre indéfini de cas. C'est là que la règle trouve son rôle : mes façons de faire passées déterminent à chaque fois une réponse unique pour tous les cas futurs.
2. Supposons que je doive effectuer une addition nouvelle (disons 68 + 57), que je la fasse et que j'obtienne un résultat que je tiens pour vrai (tant au sens arithmétique qu'au sens métalinguistique). Supposons maintenant qu'un étrange sceptique mette en doute ma certitude, au sens métalinguistique, et qu'il émette l'hypothèse que selon la manière dont j'ai utilisé le signe «+» par le passé, la réponse aurait dû être tout autre (disons 5 au lieu de 125).
3. La croyance que, au moment où j'utilisais le symbole «+», mon intention était que 68 + 57 dénote 125 ne peut se fonder sur des instructions explicites que je me suis données pour que tel soit le résultat, car je ne me suis pas donné de telles instructions et je me suis contenté d'appliquer «la même» fonction suivant «la même» règle que par le passé. Qui peut dire quelle était cette fonction?
4. Par le passé, je n'ai pratiqué qu'un nombre fini d'exemples instanciant cette fonction. Supposons que tous ces cas engageaient des nombres inférieurs à 50, de sorte que j'ai peut-être utilisé «+» pour dénoter une autre fonction («quus»), ainsi faite qu'elle produit les mêmes résultats que l'addition «normale» pour les nombres inférieurs à 50 et 5 pour toutes les autres valeurs. Qu'est-ce qui assure que ce n'était pas la fonction que j'entendais par «+»? L'objection du sceptique revient à dire que j'interprète mal mon propre usage antérieur et que disant «+» j'ai voulu dire autre chose (quus). Si surprenante qu'elle soit, cette hypothèse n'est pas logiquement impossible. Elle suppose que, si je n'ai pas fait d'erreur arithmétique, j'ai pu en faire une dans les suppositions que j'entretiens quant à ce qu'ont été mes intentions antérieures.
5. Le fait est que, lorsque je fais une addition, je n'agis pas au hasard et que je suis plutôt certaines instructions. La question est de savoir quelles sont ces instructions. Je ne peux dire «il suffit de faire la même chose qu'avant» si cela signifie «calculer selon la règle manifestée par mes exemples précédents» car celle-ci peut aussi bien avoir été celle de la quaddition que celle de l'addition : la règle ne peut trouver dans l'invocation de faits antérieurs la garantie de la vérité de ses résultats.

Même s'il est peu probable dans les sociétés où nous vivons, le problème semble terriblement sérieux car, ainsi formulé, il rend subitement précaires les pratiques les plus banales auxquelles nous nous adonnons avec une belle unanimité et dont nous croyons fermement qu'elles se produiront accompagnées toujours des mêmes résultats[5]. Si le paradoxe est réel, cela ne signifie certes pas que nos bouchers vont se mettre tout d'un coup à improviser leurs additions ou que les marchands de couleurs nous offriront du rouge lorsque nous leur demanderons du vert (ce qui vaut des calculs vaut également de l'application des prédicats), mais le fondement de la pratique concertante s'en trouverait apparemment ruiné. Aucun fait ne justifiant plus ma pratique, parce que tous les faits sont compatibles avec une interprétation de la règle, l'anarchie serait toujours théoriquement possible.

Le point le plus litigieux est de savoir dans quelle mesure Wittgenstein (le Wittgenstein de Kripke, comme on l'appelle, ou encore «Kripkenstein») aborde d'une manière sceptique un problème sceptique. Avant de discuter la chose, il vaut d'abord la peine de remarquer, compte tenu de l'importance qu'elle trouve dans l'argumentation de Kripke, que la citation extraite de PU 201 est tronquée et qu'elle se poursuit en fait par «La réponse était : si toute manière d'agir se conforme avec la règle, elle peut également entrer en conflit avec elle. Il ne pourrait ainsi n'y avoir ni conformité ni conflit». Cet ajout n'entame pas la difficulté et la «réponse» demeure provisoire : il continue d'être possible que toute action puisse à la fois s'accorder avec une règle et aller à son encontre et que toute règle donne lieu à une multitude d'actions incompatibles les unes avec les autres. Wittgenstein ajoute cependant :

On peut voir qu'il y a ici un malentendu du simple fait qu'au cours de la discussion nous avons donné une interprétation après l'autre, comme si chacune nous satisfaisait un instant, jusqu'à ce que nous pensions à une autre encore qui se trouverait derrière la précédente. Ce que cela montre, c'est qu'il y a une manière de saisir une règle qui n'est pas une interprétation, mais qui, suivant les cas particuliers de son application, se montre dans ce que nous appelons "obéir à une règle" et "aller à l'encontre de la règle".
De là cette tendance à dire que toute action suivant une règle est une interprétation. Mais on ne devrait donner au terme "interprétation" d'autre sens que "remplacer une expression de la règle par une autre".

La difficulté (le paradoxe) semble ne tenir qu'au fait que nous faisons intervenir un terme intermédiaire entre la règle et son application, dans le cas présent, une interprétation. Ce recours à un tiers – dont l'histoire de la philosophie abonde car il permet à peu de frais de combler les fossés et d'unir l'incompatible – risque ici d'être particulièrement ruineux, car si je dois passer par une interprétation lorsque j'applique une règle et si «interpréter» veut dire «signifier ou indiquer la manière

dont la règle doit être appliquée», le prédicat «suivre une règle» devient lui-même inapplicable puisqu'il nous faut à chaque fois une règle pour savoir comment la règle doit être appliquée et ainsi de suite à l'infini. Comme l'indique Wittgenstein, une conséquence en serait que «suivre une règle» et «croire suivre une règle» ne sauraient plus être distingués. Entre la règle et son application surviendraient toujours des états mentaux ou psychologiques, de l'ordre de l'intuition, de l'inspiration, de l'intention, ce genre de choses, et, compte tenu de ce que cet écran mental n'est lui-même garanti par aucun critère décisif, l'impression de suivre la règle ne saurait plus être distinguée de l'obéissance à la règle.

Kripke choisit de se représenter ces états comme des faits et trouve évidemment délicat de supposer des faits particuliers, conscients et explicites, derrière chaque opération. Les doutes de son sceptique tournent ainsi autour de la supposition que j'aie pu toujours vouloir dire autre chose que ce que je voulais dire «de fait». Cette présentation du problème s'écarte cependant du paradoxe formulé au paragraphe 201 des Recherches, car celui-ci a moins à voir avec la possibilité que je commette une erreur par rapport aux interprétations ou aux consignes que je me suis données par le passé qu'avec l'idée qu'on puisse discuter de l'accord ou du désaccord de la règle et du comportement au delà de l'équivalence ou de la non-équivalence de diverses formulations de la règle. Le sceptique de Kripke remplace la formulation par l'interprétation, puis traduit celle-ci dans les termes d'états mentaux antérieurs aux opérations et se trouve conduit par l'impossibilité de citer des faits justifiant une interprétation plutôt qu'une autre à une formulation extrême du paradoxe, qui est que les concepts de signification et de vouloir dire (meinen) n'ont aucun sens et que tout langage et toute formation de concept (Begriffsbildung) sont impossibles et inintelligibles.

Cette conséquence s'impose en effet si la correction des règles et la signification des éléments du langage dépendent de l'accessibilité d'états mentaux antérieurs qui continueraient d'agir sur moi à distance et seraient les seuls garants de la permanence qui est recherchée, selon une mécanique qui est en général formulée par les critiques hostiles à Kripke comme obéissant à un plan improbable et, pour tout dire, parfaitement aléatoire. À cet égard, il vaut la peine de noter que le «scepticisme» de Wittgenstein consiste moins à mettre en doute une telle action à partir de l'histoire antérieure des agents que toute action de cette nature, fût-elle strictement contemporaine de l'opération ou de l'expression, la thèse générale à laquelle ce doute contribue étant que ces accompagnants mentaux ne sont dans l'ensemble pas nécessaires. Il s'agit ainsi de savoir si les expressions «signifier», «vouloir dire», «intention» et d'autres qui leur sont apparentées ont un sens arrêté non seulement en vertu d'un lien causal entre ce qu'on entend à un moment et ce qu'on entend plus tard mais aussi en raison du fait qu'un acte de vouloir dire particulier puisse les animer . Le verbe «déterminer» joue un rôle actif dans la confection de cette difficulté. L'argument du sceptique kripkéen est de mettre en doute que mes intentions ou mes consignes passées déterminent de manière continue mes pratiques futures. Aux paragraphes 185-190 des Recherches, Wittgenstein se donne un certain mal pour dissiper un peu de cette confusion et banaliser (ou exorciser) l'image magique qui l'accompagne.

Supposons que j'enseigne à quelqu'un la règle «n +2» (dans le but de l'amener à faire des séries du genre 2, 4, 6, …, 1002, 1004, 1006, …). On peut dire que les valeurs sont «déterminées» par la formule et que sa fonction est précisément d'exclure certains résultats comme incorrects et d'en admettre d'autres comme corrects. Mais comment faut-il entendre cette détermination? Wittgenstein distingue deux sens (PU 189). La détermination peut d'une part avoir un sens lié à l'apprentissage : les gens sont amenés par leur éducation à faire tous la même opération (pour ce que les résultats permettent d'en juger) au même point lorsqu'on leur dit «ajoutez 2»; on peut alors dire de ces gens que pour eux la consigne «ajoutez 2» détermine chaque passage d'un nombre à celui qui le suit selon l'intervalle donné (par opposition à ceux qui ne sauraient que faire devant une telle consigne ou qui feraient n'importe quoi de façon assurée, mais d'une manière qui nous paraîtrait incorrecte). La détermination peut d'autre part avoir un sens mathématique, par lequel on contraste les uns par rapport aux autres différents types de formules, de manière à dire que nous appelons X une formule qui détermine telle valeur pour tel nombre, Y une formule qui en détermine une autre, etc. La proposition «la formule X détermine le nombre n» porte alors sur la forme de la formule et elle est dans cette mesure grammaticale, au sens que Wittgenstein donne à ce mot. Or, c'est en se représentant la détermination comme une détermination par l'intention qu'on met au monde les problèmes que le sceptique de Kripke exploite assez habilement. Par exemple, mon élève a tout bon jusqu'à 998 et il se met ensuite à écrire 1 004, 1 008, 1 012, etc. Devant mes objections, il me demande : lorsque tu m'as donné la consigne, voulais-tu dire, originairement, dans ton intention première, que je devais écrire 1 002 après 1 000 et 1 204 568 après 1 204 566 et devais-je saisir cette intention?

La stratégie du sceptique kripkéen est de dire que mon vouloir dire originel n'est pas un fait susceptible d'ordonner causalement la série à développer. La factualité qui est ici en jeu est cependant quelque peu ambiguë, car le mode d'existence des intentions, des volontés et des vouloir dire ne se laisse pas réduire immédiatement à des événements et la manière dont ils peuvent affecter l'action n'est pas celle d'une mécanique factuelle. Dans la discussion de cette question, Wittgenstein fait dire à son interlocuteur imaginaire : «Mais je savais déjà, au moment où je lui donnais l'ordre, qu'il devait écrire 1 002 après 1 000», et la réponse de Wittgenstein est :

Certainement, et tu peux aussi dire que tu voulais le dire à ce moment (du habest es damals *gemeint*);

Il ajoute cependant :

> Tu ne dois pas te laisser tromper par la grammaire des mots "savoir" et "vouloir dire". Car tu ne voulais pas dire alors que tu pensais à ce moment à l'étape qui conduit de 1 000 à 1 002 – et même si tu as pensé à cette étape, tu n'as pas pensé aux autres. Lorsque tu as dit "Je savais déjà à ce moment…, cela signifiait quelque chose comme "Si on m'avait demandé quel nombre doit être écrit après 1 000, j'aurais répondu 1 002". Et là-dessus, je n'ai pas de doute. Cette affirmation est du même genre que "S'il était alors tombé dans l'eau, j'aurais sauté derrière lui". (PU 187).

Et Wittgenstein d'identifier au paragraphe suivant la cible réelle de ses réticences ou, si l'on veut, la nature de son scepticisme, à savoir les propriétés magiques d'un acte de signifier particulier qui aurait traversé par avance toutes les étapes et se serait présenté comme si ce qui était signifié mentalement pouvait préfigurer une suite infinie d'opérations effectives. C'est pourquoi on est amené à conclure avec Wittgenstein qu'il doit en définitive s'agir moins d'intention et d'intuition que de décision.

La solution supposément wittgensteinienne que Kripke invoque pour le paradoxe qu'il construit est fournie par les jeux de langage comme formes de l'agir commun. La difficulté tenant au fait que toute interprétation risque d'enferrer la question de l'accord ou du désaccord de la règle et du comportement et que dans sa délibération solitaire face à lui-même l'agent peut piétiner dans un langage privé – et non seulement dans un langage «logiquement privé», c'est-à-dire un langage qui ne peut être compris que de son propre utilisateur, mais bien d'un langage que son utilisateur ne peut jamais être sûr de comprendre, c'est-à-dire en définitive le langage de personne –, le mouvement le plus naturel semble être celui qui nous porterait d'une sphère intérieure et singulière («idiote», au sens étymologique) à une sphère publique et générale. Il en résulte une conception consensuelle de la correction : ce serait le consensus communautaire majoritaire qui justifierait nos calculs et en fonderait la correction, et suivre une règle correctement serait équivalent à faire ce que font la plupart des gens.

D'un certain point de vue, l'avantage n'est pas négligeable, du moins face aux exigences que Kripke formule à l'endroit d'un authentique critère factuel. Nous aurions alors des faits, statistiques et authentiquement empiriques en apparence, susceptibles de fournir la base solide que souhaite Kripke car elle serait la seule susceptible de mettre un terme à la régression sceptique.

Cela ne va cependant pas de soi, pour diverses raisons qui entament la factualité revendiquée. On doit d'abord mentionner la possibilité que les gens commettent de fait des erreurs et que la proportion de celles-ci par rapport aux opérations jugées correctes dépende aussi du contexte dans lequel elles surviennent et sont contrôlées : si le contexte est celui de l'apprentissage, par exemple au niveau élémentaire, il se peut que les erreurs commises par la communauté soient supérieures en nombre au fonctionnement jugé normal et observé dans d'autres contextes, ce qui rend l'argument statistique à tout le moins indirect, le consensus n'étant pas en soi incompatible avec une erreur d'application. Mais on peut aussi être conduit par généralisation à penser, comme Hacker et Baker[6] le font remarquer à la suite de Wittgenstein, qu'un fondement statistique est illusoire dans tous les cas – y compris dans le cas où les pratiques seraient unanimement convergentes, c'est-à-dire dans le cas où suivre la règle correctement et suivre la règle pour une communauté seraient strictement identiques – et que la capacité de ce fondement statistique à fournir des faits repose elle-même sur une confusion, celle qui est faite entre la conception normative de ce qu'est suivre une règle et la conception observationnelle de l'agir commun.

Dans leur ouvrage Scepticism, Rules and Language, largement consacré à une réfutation de Kripke, Baker et Hacker résument ainsi leur opinion, dans un passage qui est souvent cité :

> The community disposition thesis wrongly assimilates the normative notion of following a rule correctly with the statistical notion of acting in the same way as most people are disposed to do in such-and-such conditions. The statistical conception makes the statement that acting thus-and-so is in accord with such-and-such a rule into an empirical statement. Not only it is not empirical (being, instead, a "grammatical" truth), but also it is not statistical….

En traduisant l'une dans l'autre, on transforme l'assertion selon laquelle agir de telle ou telle manière est en accord avec telle ou telle règle en une assertion d'allure empirique, mais cette traduction risque malheureusement d'être circulaire car ce que font la plupart des gens – ou même tous les gens –, c'est agir ou chercher à agir comme le font les gens compétents et ceux-ci sont réputés être compétents parce qu'ils calculent correctement. De ce fait, la conception cesse d'être empirique et la correction continue de fournir le dernier appel. On peut peut-être concevoir une population qui n'appuierait pas sa pratique convergente sur l'autorité que fournirait une compétence réputée, mais je crois que même dans les cas où elle s'abstiendrait de citer une autorité extérieure à elle-même, elle instaurerait le fait de sa convergence comme remplissant précisément le rôle de cette autorité. Le fondement allégué risque de s'en trouver déplacé, mais sa fonction – avec son ambiguïté et sa précarité – n'en est pas essentiellement transformé : la normativité – et aucun fait pratique ou mental – constitue le dernier appel.

S'il ne règle pas le problème, le recours à la communauté n'est cependant pas totalement inopérant, puisqu'il peut consister à ramener sur terre une normativité qu'on serait autrement tenté de loger dans une idéalité conceptuelle indépendante. Le rapprochement des jeux de langage et des formes de vie, l'insistance sur

la dimension pratique des jugements ou la solidarité reconnue entre les propositions et les inférences qu'elles nous permettent d'effectuer sont autant d'éléments qui alimentent une conception anthropologique valable aussi bien pour la prédication que pour suivre une règle. L'important est simplement de ne pas exagérer la portée de cette dépendance par rapport à la communauté et de ne pas croire qu'à partir du moment où elles existent parmi nous les règles ont les propriétés que nous associons spontanément à ce qui dépend de nous, la convention et l'arbitraire au premier chef.

Dans un passage des Remarques sur les fondements des mathématiques, Wittgenstein cherche à imaginer ce qui se passerait si nous découvrions tout à coup que nous avons toujours fait une certaine erreur arithmétique :

> Imaginez cette étrange possibilité : nous aurions toujours commis une erreur de calcul dans la multiplication de 12 par 12. La manière dont la chose a pu se produire est incompréhensible, mais cela s'est produit. Par conséquent, tout ce qu'on a calculé de cette manière est faux! – Mais qu'est-ce que cela change? Cela ne fait en vérité rien du tout! – Dans ce cas, il doit donc y avoir quelque chose de faux dans l'idée que nous avons de la vérité et de la fausseté des propositions arithmétiques. (BGM, p. 90)

Il y a deux aspects complémentaires qui sont pertinents dans cette remarque. Le premier – qui fournit sa portée principale à ce que Wittgenstein veut dire ici – est que si nous avons une idée des mathématiques, de leur vérité et de leur fausseté, telle que nous puissions découvrir un jour qu'une proposition que nous avons définie comme vraie est en fait fausse, c'est notre conception des mathématiques qui est elle-même faussée. Bien sûr, le «langage» arithmétique pourrait être différent de ce qu'il est et une telle possibilité constitue même une dimension particulièrement importante de ce que Wittgenstein dit au chapitre de la nécessité (en arithmétique mais aussi pour un très grand nombre de propositions non arithmétiques), mais cela s'oppose plus à une conception «sublime» du langage que cela ne parvient à ébranler ce qui doit être tenu pour la caractéristique de la vérité arithmétique, pour laquelle des surprises de ce genre particulier sont en principe exclues au départ. Le second aspect est que, pour totalement improbable qu'elle soit, une telle découverte ne changerait rien à ce que nous avons fait auparavant et qu'une correction apportée à nos façons de faire antérieures équivaudrait à une nouvelle stipulation grammaticale, qui emporterait avec elle sa part de réalité, c'est-à-dire de nouvelles conditions d'application. Du point de vue de l'accord communautaire, l'élément déterminant est qu'il est inconcevable qu'à un même moment une même communauté soit divisée sur la vérité d'une proposition arithmétique donnée et qu'est impossible toute discussion sur la vérité de «12 x 12 = 144» (par opposition aux discussions portant sur la nécessité de cette vérité et sur le fondement qu'on peut invoquer à son appui). La communauté doit être parfaitement cohérente dans la mesure où elle adhère au même langage et cette obligation fait beaucoup pour lui ravir son caractère empirique, de sorte que parler de consensus majoritaire a quelque chose de profondément trompeur puisqu'on laisse alors la porte ouverte à une déviance qui serait le fait d'une minorité.

Il importe dans cet ordre d'idées de souligner le fait que, pour Wittgenstein, les opinions des agents – fussent-elles parfaitement homogènes – sur ce qui constitue la correction (c'est-à-dire leurs interprétations quant à ce que sont les comportements corrects ou erronés) sont impuissantes à lui fournir un fondement. Que nous jugions tous correct tel ou tel calcul peut certes expliquer, en quelque sorte causalement, que nous nous rallions à telle façon de faire, pour des raisons qui sont à leur façon psychologiques (intimidation, etc.) mais cela continue de faire de la correction une question d'interprétations, que nous produirions dans chaque cas particulier et sur lesquelles nous nous entendrions de fait. Il est au contraire de la plus grande importance qu'il ne puisse y avoir de discussion sur ce qu'est un comportement en accord avec une règle donnée et la supposition d'une interprétation rend possible une discussion au terme de laquelle, par réflexion, nous jugerions que tel résultat est bon et tel autre incorrect[7]. Cette façon de voir est contraire aussi bien au caractère «mécanique» (non réflexif) de ce qu'est obéir à une règle (Wittgenstein parle fréquemment d'une obéissance «aveugle») qu'au caractère a priori, non empirique de l'accord et du désaccord.

Il vaut la peine de remarquer que Kripke ne manifeste d'aucune façon que sa présentation de ce qu'est «suivre une règle» est autre chose que neutre et non tendancieuse. Il écrit :

> Comme la plupart des locuteurs du français (j'adapte, FL), j'utilise le mot «plus» et le symbole «+» pour dénoter une fonction mathématique bien connue, à savoir l'addition. Cette fonction est définie pour toutes les paires d'entiers positifs. Au moyen de ma représentation symbolique externe et de ma représentation mentale interne, je saisis (grasp) la règle de l'addition. Bien que je n'aie par le passé effectué qu'un nombre fini d'additions, la règle détermine mes réponses pour un nombre indéfini de nouvelles sommes que je n'ai jamais considérées. C'est en quoi consiste l'idée qu'en apprenant à additionner, je saisis une règle : mes intentions passées concernant l'addition déterminent une réponse unique pour un nombre indéfini de nouveaux cas futurs. (p. 7)

Cette présentation est censée exprimer le sens commun, habituel et, surtout, wittgensteinien de ce que c'est que suivre une règle. Elle contient un certain nombre d'éléments qui méritent d'être examinés assez minutieusement. Comme je l'ai indiqué, les deux plus importants sont les suivants : 1. la règle détermine, par ma représentation mentale, des résultats, en une espèce de causalité psychologique : ce sont mes intentions passées qui détermineraient mes comportements futurs et l'argument du sceptique est de dire que j'ai pu mal interpréter (misinterpret) ces intentions et que j'ai pu «vouloir dire» autre chose que ce que je croyais

vouloir dire; 2. l'action à distance de la règle couvre une surface infinie, comme si les étapes étaient déjà potentiellement franchies.

Wittgenstein critique pourtant vigoureusement l'image que composent ces deux éléments et qui constitue une espèce de mythologie plus ou moins familière. On en trouve plusieurs résumés dans ses écrits, dont le suivant – extrait du Cahier brun – qui est particulièrement clair :

> Nous avons fortement tendance à avoir recours à la métaphore de quelque chose qui se trouve dans un état particulier pour dire que quelque chose peut se conduire d'une manière particulière. Et ce mode de représentation – cette métaphore – est présente dans les expressions «Il est capable de …», «il est capable de jouer aux échecs», «il est capable de multiplier de grands nombres mentalement»: dans ces phrases, le verbe est utilisé au temps présent, comme si les phrases en question étaient des descriptions d'états qui existent au moment où nous parlons. La même tendance se montre dans le fait que nous appelons des «états de l'esprit» particuliers la capacité de résoudre un problème mathématique, la capacité d'apprécier un morceau de musique, etc.; nous ne voulons pas dire par cette expression qu'il s'agit de «phénomènes mentaux conscients». Ce qui est vrai, c'est plutôt qu'un état d'esprit dans ce sens est l'état d'un mécanisme hypothétique, un modèle de l'esprit destiné à expliquer les phénomènes mentaux conscients. (Des choses telles que des états mentaux inconscients ou subconscients sont des caractéristiques du modèle de l'esprit.) De manière analogue, nous ne pouvons nous empêcher de considérer la mémoire comme une espèce d'entrepôt. Remarquez aussi à quel point les gens sont sûrs qu'à la capacité d'additionner ou de multiplier ou de réciter un poème par coeur doit correspondre un état particulier du cerveau, bien qu'ils ne sachent à peu près rien de ce genre de correspondances psycho-physiologiques. Nous considérons ces phénomènes comme des manifestations de ce mécanisme et leur possibilité est la construction du mécanisme lui-même. (BB 66)

L'image critiquée par Wittgenstein me semble avoir beaucoup de force car elle est effectivement active, en particulier dans un certain nombre d'idées qui se sont développées en linguistique et, d'une manière plus générale, en théorie du langage. Nous nous sommes progressivement habitués à considérer que l'activité de parole consiste pour une part essentielle à appliquer des règles et que la tâche d'une théorie du langage est d'exposer ces règles. Aussi longtemps que nous en avons une conception normative au sens fort (je veux dire par là: aussi longtemps que nous pensons les règles comme ayant essentiellement une fonction d'apprentissage et de correction), et que nous n'en donnons pas une version mentaliste, il n'y a pas de problème philosophique trop urgent, mais lorsque nous considérons que les règles en question constituent les rouages d'une machinerie psychologique réelle qui tourne derrière ce qui est donné à voir et à entendre, nous avons recours à ce que Wittgenstein appelle une métaphore (et qui, dans la mesure où elle est prise au sérieux, donne lieu à une mythologie). [Cette façon de voir doit beaucoup au contexte intellectuel dans lequel elle s'est développée et qui incitait à tirer parti du fait qu'on travaillait à des langages qui peuvent être définis entièrement comme des systèmes de règles pour passer rapidement à l'idée que tout langage est de cette nature.] La théorie (ou la métathéorie ou, comme on disait jadis, la «philosophie spontanée») de la grammaire générative a beaucoup fait pour contribuer à la banalité de cette mythologie, mais celle-ci n'est pas son apanage (Saussure, par exemple, présente la langue comme une «machine qui continuerait de fonctionner quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir».).

L'idée que non seulement le langage mais aussi l'activité humaine en général sont «régulés» est inattaquable au moins dans la mesure où elle signifie que nous n'improvisons pas à tout bout de champ ce que nous devons faire dans des situations particulières, mais elle a, pour qui a connu l'intensité de l'épisode structuraliste ou a été longuement exposé à une conception réaliste des formalismes, des effets qui vont bien au delà de cette sage évidence. Par exemple, l'anthropologie, la linguistique, la psychanalyse (en particulier telles qu'elles se sont pensées pendant les années soixante et septante) sont des domaines où nous sommes tentés de comprendre les régularités que nous observons ou que nous croyons observer comme obéissant à une machinerie homogène – qui n'est celle de personne en particulier mais qui caractérise chacun : c'est ainsi qu'on mettait à cette époque le sujet à mort – présente dans ses effets, qui ne sont que ses effets au sens où la véritable réalité serait ailleurs. Le fait est cependant que la connaissance ou la «maîtrise» de ces systèmes sont en général supposées être inconscientes, mais il n'en s'agit pas moins toujours, comme le dit Wittgenstein, du «réservoir hypothétique d'où coule l'eau que l'on voit» (PG 10).

On peut être tenté de faire une distinction entre les cas où la règle est formulée (par exemple, dans un contexte d'apprentissage) et où il peut être établi «fermement» que son praticien la suit (ce qui n'est pas une aussi mince affaire qu'il pourrait d'abord y paraître) et les cas où la formulation de règles constitue une hypothèse quant au fonctionnement du comportement, comme cela se produit dans le cas de beaucoup de théories des langues naturelles. Wittgenstein attache une part importante de son attention à des exemples provenant de l'arithmétique et c'est aussi sur un exemple arithmétique que Kripke construit son argumentation. Ces exemples ont l'avantage de provenir de domaines qui ont fait l'objet d'un apprentissage formel (où il est clair que nous apprenons des règles, avec la certitude qu'elles gouvernent toutes leurs applications) alors que les langues naturelles – dont la codification explicite n'est que partielle – ne font l'objet d'un tel apprentissage que pour une part relativement mineure : c'est essentiellement l'exposition à la pratique d'autrui et la réflexion sur cette pratique qui permette qu'on parle en gros comme tout le monde[8]. Pour dire les choses rapidement, il n'est pas hypothétique dans le premier type de cas que nous arrivions tous à chaque fois aux mêmes

résultats et cette unanimité est le seul critère de notre compréhension de la règle (ce n'en est pas le symptôme, en ce sens que la convergence de nos pratiques n'est pas par elle-même l'indice que les mêmes opérations mentales, psychologiques, cognitives doivent se passer). Comprendre l'addition, c'est additionner correctement, et il peut même venir un point où on hésiterait à dire qu'il calcule vraiment de quelqu'un dont les erreurs auraient une fréquence ou une gravité particulièrement importantes, alors que les règles des langues naturelles pensées en termes psychologiques demeurent des hypothèses extérieures à ce qui est entendu.

L'idée que l'usage futur est contenu dans la règle qui est apprise reçoit également une importance et des accents différents selon qu'on se trouve dans un cas ou dans un autre, mais la situation n'est pas typiquement différente à cet égard. C'est même un trait important de la position de Wittgenstein que cette différence soit accessoire et secondaire. (Il fait du reste une différence cruciale et valable pour tous les cas entre des comportements gouvernés par des règles et des comportements en accord avec des règles.) La personne qui apprend la règle ou les règles de l'addition et celle qui apprend la règle ou les règles de la passivation apprennent certainement sur la base d'un nombre fini de cas mais ce qu'elles apprennent est applicable sur un nombre indéterminé et indéterminable de cas. On peut ainsi dire en un sens que l'usage futur est présent dans la compréhension de la règle. Cette dimension temporelle («passé», «présent», «futur») est active dans la reconstruction que fait Kripke du paradoxe wittgensteinien (rien ne m'assure que j'ai par le passé voulu dire «plus», etc.) mais il vaut aussi la peine de remarquer qu'elle compromet la solution sociologique qu'il voit à ce paradoxe. En effet, cette solution rend conjectural le comportement futur de la population concernée en en faisant une question qui ne peut être jugée qu'a posteriori. Pour savoir ce qui doit être écrit après un nombre donné dans le développement de la suite «n + 2», il faudra attendre de voir ce que les individus écriront (pour des raisons elles-mêmes apparentées au mimétisme), alors que si, comme l'entend Wittgenstein, la connexion entre la règle et ses applications est interne et qu'elle peut être établie a priori (elle est grammaticale), l'idée d'un développement effectivement chronologique est superfétatoire. C'est, ici encore, une tentation métaphorique qui nous fait dire que l'«après» dans «1002 vient après 1000» signifie qu'une séquence temporelle s'élabore et qu'elle s'ordonne selon les mouvements d'un mécanisme. Au contraire, leur caractère de règle tient précisément à ce qu'il ne s'agit pas de propositions d'expérience, susceptibles de nous faire découvrir quelque chose, alors que la représentation chronologique s'appuie sur une expérience dans laquelle nous découvrons un résultat. Ce sont nos formulations qui sont ici fautives ou plus précisément la représentation qui accompagne nos formulations. Nous avons en effet tendance à dire, et surtout, notons-le, dans les contextes d'apprentissage, «si vous posez 67 et que vous ajoutez 58, alors vous obtiendrez 125» comme s'il s'agissait d'une procédure dont les diverses étapes exigent une temporalité réelle.

De même, la capacité que j'ai d'effectuer correctement des additions est en quelque sorte a-temporelle : bien que j'aie dû apprendre à calculer et à parler (Chomsky estime cependant que l'application cyclique des règles d'accentuation, qui est un des ingrédients de la faculté de langage, n'est pas plus apprise qu'on n'apprend à avoir deux bras[9]), à partir du moment où je le sais, il ne sert à rien pour comprendre mon aptitude de savoir à partir de quel moment je l'ai su et ai montré que je le savais. Comme le dit Wittgenstein, les occasions où du sucre a fondu n'établissent pas qu'il était alors soluble, mais bien qu'il est soluble. Une proposition comme «3 + 3 = 6» est ainsi éternellement (a-temporellement) vraie, car elle existe comme vraie à partir du moment où on a les moyens de la formuler. Le caractère de prédiction que semblent comporter les formulations de la forme «si… alors…» n'est imputable à rien d'autre qu'à ce que dit la règle et il est essentiel que ce qu'elle dit ne soit pas dépendant d'une interprétation, mais d'une compréhension critérielle.

Kripke voit dans le problème de Wittgenstein une manifestation exemplaire du scepticisme philosophique habituel et il présente l'élaboration de ce problème comme le point central de la deuxième manière de Wittgenstein. Ces allégations sont curieuses pour au moins deux raisons. La première est qu'un des traits constants de la philosophie de Wittgenstein est nommément sa lutte contre le scepticisme, qualifié d'insensé ou de non-sens depuis les Notebooks jusqu'à Über Gewißheit. Il écrit par exemple dans les Carnets :

> Le scepticisme n'est pas irréfutable, mais c'est un non-sens évident s'il entreprend de douter là où aucune question ne peut être posée. Car il ne peut y avoir de doute que là où une question existe, de question que là où il y a une réponse et réponse que là où quelque chose peut être dit. (1.5.15)[10]

La seconde raison est que Kripke fait dire au sceptique de Wittgenstein des choses auxquelles le sceptique classique tendrait à s'opposer, en particulier l'idée qu'on puisse commettre des erreurs d'interprétation quant à ses propres jugements et perceptions, non pas pour ce qui est de leurs contenus objectifs et de leur pouvoir de saisir le monde tel qu'il est (le passage à l'objectivité étant précisément ce que le sceptique met en doute), mais bien pour ce qui est du fait qu'on les produit et les éprouve vraiment, ou qu'on les produit et les éprouve comme on l'a fait par le passé. Il y a un certain danger à faire de Wittgenstein un sceptique sur cette base, car les conditions dans lesquelles on pourrait en venir à mettre en doute ce qu'on veut dire et le sens qu'on attache à ce qu'on dit devraient être l'oeuvre d'une espèce de Malin Génie, qui agirait lui-même de façon totalement aléatoire[11]. L'hypothèse d'une telle force omniprésente et occulte est superflue pour le débat sur suivre une règle dans la mesure où les erreurs d'interprétation et d'application dont cette force serait

responsable laissent toutes choses comme elles sont en ce qui a trait aux jugements de correction et d'incorrection que nous produisons : le délire collectif n'engage pas nécessairement le retrait des normes. Wittgenstein écrit à ce propos : «Là où on peut dire : "Même si un démon nous avait trompés, toute chose n'en serait pas moins en ordre", le mauvais tour qu'il voulait nous jouer a justement raté son but.» (BGM p. 159).

Le paradoxe engendré par Kripke a pour moteur non seulement la supposition d'une zone interprétative entre la règle et son application – ce qui ne représente finalement rien d'autre que la méprise dénoncée par Wittgenstein – mais de plus une opacification de cette zone intermédiaire, du fait qu'elle devient par principe soustraite à tout regard et à tout jugement public et qu'elle ne peut pas non plus être contrôlée par la personne à laquelle on l'impute, qui ne sait littéralement pas ce qu'elle pense et ce qu'elle fait. Le paradoxe est ainsi kripkéen en un double sens : premièrement, il est fondé presque entièrement sur une manière préjugée de lire Wittgenstein ou à tout le moins sur une lecture particulièrement active[12]; deuxièmement, il suppose à la fois que l'interprétation survient chez quelqu'un – qui a des représentations et recourt à un symbolisme, qui réfléchit sur ses interprétations et ses comportements antérieurs, etc. – et chez personne, puisqu'il retire à l'interprète les conditions de sa propre identité : il ne sait plus ce qu'il veut dire, il fait partie d'une communauté qui lui est étrangère, ce qui est une règle de l'action générale peut le tromper, etc. La position de Wittgenstein est au contraire de s'abstenir de toute espèce d'engagement psychologique, ce qui représente un moindre coût au vu des inextricables difficultés que cet engagement entraîne, même si le prix à payer en retour est un état de relative pauvreté pour ce qui est de la saisie des mécanismes et des mouvements d'une éventuelle cognition.

En plus de donner une profondeur apparente à notre saisie des comportements humains, le fait d'invoquer une composante psychologique à suivre une règle a en quelque sorte une utilité pratique relativement à la manière dont nous voyons les choses : d'une part, nous nous réapproprions la règle et pensons mettre ainsi un terme à son aveugle tyrannie, en la suivant par un acte de volonté réfléchie; d'autre part, nous nous rassurons quant aux éventuelles déviations, en nous donnant les moyens de retracer les erreurs comme les ratés d'un mécanisme. Mais une telle fonction est inutile, dans la mesure où, comme l'écrit Wittgenstein dans les Remarques sur les fondements des mathématiques, «une fois la règle comprise, je suis astreint dans ce que je fais par la suite. Mais cela ne signifie naturellement rien d'autre que je suis astreint dans mes jugements quant à ce qui est conforme à la règle et ce qui ne l'est pas». Le seul fait psychologique pertinent est alors le fait de la compréhension, dont il n'est toutefois pas clair que ce soit bien un fait.

---

1. Saul A. Kripke, *Wittgenstein : On Rules and Private Language,* Cambridge, Harvard University Press, 1982.
2. Ayant suscité un intérêt important après la publication des Recherches en 1953, la question de suivre une règle avait perdu de son relief jusqu'à la fin des années soixante-dix.
3. Parmi les évaluations critiques de la présentation que donne Kripke du paradoxe imputé à Wittgenstein, on peut citer : Aldrich, V.C., «Kripke on Wittgenstein on Rugulation», *Philosophy*, 1987; Baker, G.P. et P.M.S. Hacker, «On Misunderstanding Wittgenstein: Kripke's Private Language Argument», *Synthese*, 58, 1984, p. 407-450; Blackburn, S., «The Individual Strikes Back», *Synthese*, 58, 1984, p. 281-301; Bogen, J., «Review of Saul A. Kripke, Wittgenstein : On Rules and Private Language», *Canadian Philosophical Reviews*, 3, 1983, p. 284-286; Bühler, A., «Kripke's Sceptical Argument», dans *Die Aufgaben der Philosophie in der Gegenwart,* Leinfellner, W. et al., éds., Vienne, Hölder-Pichler-Temsky, 1986, p. 529-531; Coates, P., «Kripke's Sceptical Paradox», *Mind*, 95, 1986; Diamond, C., «Review of Saul A. Kripke, Wittgenstein: On Rules and Private Language», *Philosophical Books,* 24, 1983, p. 96-98; Hanfling, O., «Was Wittgenstein a Sceptic?», *Philosophical Investigations*, 8, 1985, p. 1-16; Kreisel, G., « Review of Saul A. Kripke, Wittgenstein: On Rules and Private Language», *Canadian Philosophical Reviews,* 3, 1983, p. 287-289; McGinn, M., «Kripke on Wittgenstein's Sceptical Problem», *Ratio*, 26, 1984, p. 19-31; McDowell, J., «Wittgenstein on Following a Rule», *Synthese*, 58, 1984, p. 325-363; Scruton, R., «Critical Notice: Saul A. Kripke, Wittgenstein : On Rules and Private Language», *Mind*, 93, 1984, p. 592-602; Swiggers, P., «Wittgenstein-Kripke-Chomsky: geen regel van drie», *Tijdschrift vor Filosofie,* 1987; Winch, P., «Critical Study: Facts and Superfacts», *Philosophical Quarterly,* 33, 1983, p. 398-404; Wright, C., «Kripke's Account of the Argument Against Private Language», *Journal of Philosophy,* 81, 1984, p. 759-778.
4. Hume, écrit Kripke, met sceptiquement en cause le «nexus» entre le passé et le futur (au moyen de deux autres relations causales, la relation de nécessité entre un événement passé et un événement futur et la relation inférentielle inductive entre le passé et le futur), tandis que Wittgenstein interroge, tout aussi sceptiquement, le «nexus» entre les intentions ou les significations passées et les intentions ou les significations présentes. Sur le parallèle, voir en particulier p. 62-64.
5. Comme beaucoup d'autres, cette pièce est à verser au dossier de la duplicité philosophique, qui est ainsi faite que le cabinet du philosophe admet comme arguments ce que la vie quotidienne ne cesse de récuser.
6. Baker, G.P. et P.M.S. Hacker, *Scepticism, Rules and Language,* Oxford, Basil Blackwell, 1984.
7. De même, «il est de la plus grande importance, écrit Wittgenstein, qu'il n'y ait jamais entre les gens de dispute pour savoir si la couleur de cet objet est la même que celle de celui-là, la longueur de cette baguette la même que celle de celle-là, etc. Cette paisible unanimité est l'environnement caractéristique de l'usage du mot "même". Et on doit parler de quelque chose d'analogue dans le fait de procéder en accord avec une règle. On ne se dispute pas pour savoir si on a procédé en accord avec la règle ou non. On n'en vient pas, par exemple, aux coups. Cela appartient au cadre à partir duquel notre langage fonctionne.» (BGM VI-21; voir aussi PU240).
8. Cette observation ne se veut pas vraiment une thèse sur le fondement de l'apprentissage du langage, car une telle thèse devrait être un peu plus élaborée qu'elle ne l'est ici.

Si naïve qu'elle puisse paraître à notre époque éprise de généralité transcendantale, elle n'en est pas pour autant ni moins solide a priori ni moins nettement soutenue empiriquement que son contraire, une part importante des difficultés dans ces domaines tenant au fait que les mêmes observations sont compatibles avec deux versions, incompatibles en elles-mêmes, de l'apprentissage. Le scepticisme peut consister ici à croire qu'une façon de présenter les choses a comme seul avantage sur l'autre d'être plus excitante intellectuellement.

9. Dans La Nature formelle du langage, p.150.
10. Voir aussi Tractatus 6.51.
11. On pourra objecter : «Et l'inconscient?». Eh bien, à plusieurs égards, l'inconscient est le Malin Génie moderne.
12. Kripke a la prudence de présenter sa version comme une «interprétation» (p. vii) ou comme celle d'un «procureur rendant un problème philosophique majeur tel qu'il a été frappé (struck) par lui» (p. ix).

Références bibliographiques

BAKER, G.P. et P.M.S. HACKER [1984] : *Scepticism, Rules and Language,* Oxford, Basil Blackwell.

CHOMSKY, N. [1969] : *La Nature formelle du langage précédé de La Linguistique cartésienne,* Paris, Seuil.

KRIPKE, S.A. [1982) : *Wittgenstein: On Rules and Private Language*, Cambridge, Harvard University Press.

WITTGENSTEIN, L. [1978] : *Bemerkungen über die Grundlagen der Mathematik* [BGM], nouvelle édition, Oxford, Basil Blackwell;
[1969] : *Philosophische Grammatik* [PG], Oxford, Basil Blackwell.
[1958] : *The Blue and Brown Books* [BB], Oxford, Basil Blackwell.
[1953] : *Philosophische Untersuchungen* [PU], Oxford, Basil Blackwell;
[1969] : *Notebooks 1914-1916,* Oxford, Basil Blackwell.

REPRÉSENTATION ET PERCEPTION
Sémiotique des événements esthésiques

PIERRE OUELLET

Cet article met en place un cadre théorique et méthodologique pour le traitement des informations de nature perceptuelle dans les textes narratifs. Après avoir défini la dimension perceptive propre à toute «représentation» au sens cognitif du terme, nous présentons un mode d'approche des aspects phénoménologiques et linguistiques – qui s'ajoutent aux aspects narratologiques, mieux connus – des univers de fiction tels qu'ils nous sont donnés à voir et à percevoir à travers les actes de perception des personnages, du narrateur et de l'énonciateur. Notre objet est constitué du premier paragraphe d'*À la Recherche du temps perdu*.

This article presents a theoretical and methodological frame for the treatment of perceptual informations contained in narrative texts. We give a definition of the perceptive dimension of a "representation" – as a central notion of the cognitive sciences – and we propose a model of the phenomenological and the linguistic aspects of perceived or imagined world built up by narrative texts of fictional discourses. Those aspects are related to the perceptive events in which the characters and the narrator take place, as we show it by the analysis of the incipit of *À la Recherche du temps perdu*.

> *Un homme qui dort tient en cercle autour de lui le fil des heures, l'ordre des années et des mondes. Il les consulte d'instinct en s'éveillant et y lit en une seconde le point de la terre qu'il occupe, le temps qui s'est écoulé jusqu'à son réveil; mais leurs rangs peuvent se mêler, se rompre.*
>
> Proust, *Du côté de chez Swann*

> *De moment à autre, un homme redresse la tête, renifle, écoute, considère, reconnaît sa position : il pense, il soupire et, tirant sa montre de la poche logée contre sa côte, regarde l'heure. Où suis-je? et Quelle heure est-il? Telle est de nous au monde la question inépuisable.*
>
> Claudel, *Connaissance du temps*

Le "dormeur" de Proust n'est pas qu'une métaphore de l'écrivain – qui change l'ordre du monde selon les vues du rêve que son éveil prolonge –; il est aussi cet homme quelconque qui redresse la tête, de moment à autre, dans la "pensée" de qui Claudel loge l'inépui-sa-ble question où se résume notre rapport au monde : celle du cercle de l'espace et du temps, dont tout sujet est le centre et son regard, avec ses autres sens, le rayon multiple et changeant qui en tient la circonférence en chacun des arcs où se noue l'horizon. Le cercle de cette question, Merleau-Ponty l'a vu non pas tant dans le fait que "l'heure et le lieu changent sans cesse" que dans "cette attache indestructible de nous aux heures et aux lieux, ce relèvement perpétuel sur les choses, cette installation continuée parmi elles, par lequel d'abord il faut que je sois à un temps, à un lieu, quels qu'ils soient"[1]. Ainsi ne se perçoit-on que dans le monde : en un point du temps et de l'espace d'où se déploie la vision ou la conscience qu'on en a. Pas de représentation mentale de soi qui n'ait pour corrélat objectif tel espace-temps, aussi abstrait soit-il, où l'on se situe. Et, inversement, toute perception du monde est de quelque façon (auto) perception de soi dans le mon-de: l'on ne se représente rien qu'étant soi-même affecté par cette représentation, comme ma main ne touche telle chose qu'étant touchée par elle – et ce, de la manière même dont mes deux mains se frottant l'une l'autre mélangent en elles ce qui touche et est touché en une seule et même identité[2].

Extéroception des "états de choses" et intéroception des "états mentaux" s'entrelacent en un même processus proprioceptif qui fait que tout acte de cognition repose sur cette frontière ou cette limite entre le monde et soi qu'est l'expérience sensible que l'on fait, au même moment, de soi et du monde dans toute représentation. La sémiotique greimassienne a vu juste en faisant de la proprioceptivité un terme neutre ou complexe de la catégorie classématique extéroceptivité / intéroceptivité [3]: le monde et la conscience n'existent, en tant qu'univers de significations, que de part et d'autre de cette "frontière" irréductible du corps propre, dont l'appareil sensori-moteur (ou les facultés esthésiques au sens large) est le seul possible "passeur". Un cogniticien

comme Mark Johnson a par ailleurs montré comment nos représentations sémantiques du monde naturel et des états mentaux reposent sur des représentations du corps ou de l'expérience sensorielle – comme celle de notre position dans l'espace – qui agissent comme base métaphorique dans toute activité de langage[4]. Le "Marcel" de Proust dit : "il me semblait que j'étais moi-même ce dont parlait l'ouvrage" comme si cette "apparence" avait pu être éprouvée par la vue et la "parole" du livre véritablement entendue : "vision" et "audition", qui sont sensations du corps propre, servant ainsi à décrire, métaphoriquement, des événements mentaux comme des expériences sensorielles du monde physique[5].

Le système des sens, ou l'esthésis, agit en effet comme un système de perspective entre les images mentales et le monde externe, dont les points de vue et les points de fuite respectifs résident dans quelque événement de perception, qui est toujours aussi proprioception : acte réfléchi d'appréhension non seulement du monde et de soi mais de la façon même dont ils sont l'un et l'autre appréhendés dans un acte de représentation.

LA DIMENSION PERCEPTUELLE DE LA REPRÉSENTATION

On sait que la notion de "représentation" refait aujourd'hui fortune dans les sciences du langage et du comportement, sous la double poussée des recherches cognitives et de l'intelligence artificielle[6]; elle semble cependant le plus souvent prendre le sens dérivé de "représenté", c'est-à-dire d'"image" mentale ou sensorielle – constitutive de ce qui est représenté – bien davantage que le sens premier d'acte ou de processus – à la fois cognitif et linguistique – par lequel un objet absent, un concept ou une notion devient sensible ou, à tout le moins, accessible à la conscience. "Représentation" est ainsi devenu synonyme d'"image", de "forme", de "figure", de "Gestalt", etc., et désigne plus le résultat d'un procès de symbolisation que les mécanismes mêmes par lesquels une entité quelconque se présente aux sens ou à la conscience comme "représentation". Ainsi lorsqu'on parle, à propos des récits, de "représentations d'actions", c'est le plus souvent pour dénoter les schémas – plans, scripts, frames, etc. – d'actes ou de faits qui font l'objet ou sont les effets d'un processus de symbolisation sémio-linguistique, sans que soient vraiment prises en compte les façons multiples dont l'appareil discursif et langagier peut rendre compte, en rapport avec notre mode de perception des phénomènes, de la structure des actions représentées[7]. Autrement dit, la schématisation des actes qui font l'objet d'une représentation narrative ne porte pas tant sur les manières dont sont donnés à percevoir et à comprendre, dans et par différents mécanismes sémio-linguistiques, les composants ou les constituants d'une action, que sur ces constituants eux-mêmes, définis comme "unités" d'un langage formel de nature purement syntaxique (décrivant des enchaînements, des récurrences, des permutations, des concomitances, etc.). L'action de "se coucher" serait un script (ou une scène) à quoi il suffirait d'ajouter une règle de récurrence pour que l'incipit de la *Recherche du temps perdu* soit parfaitement décrit et compris, dans le cadre d'une telle conception de la représentation, pour laquelle l'expression manifeste de la scène : "longtemps, je me suis couché de bonne heure", n'est qu'un épiphénomène aussi indifférent que si la manifestation en eût été tout autre : "Marcel s'est longtemps couché de bonne heure", par exemple, ou "c'est depuis longtemps que je me couchais de bonne heure", etc., selon les multiples possibilités qu'offre la famille paraphrastique du célèbre énoncé proustien.

La narratologie et la sémiotique narrative ont pourtant montré depuis longtemps que la construction d'un univers narratif (dont les composantes ne sont pas qu'actionnelles) dépend très étroitement du mode selon lequel est donné à savoir et à percevoir chacun des éléments de cet univers : les catégories du temps, du mode et de la voix (Genette) ou celles du cognitif, du thymique et du pragmatique (Greimas), pour ne citer que les plus connues, sont des moules obligés dans lesquels tout fait ou tout acte représenté doit se couler. De même, la linguistique, depuis plusieurs années, ne considère plus le contenu prédicatif d'un énoncé sans prendre en compte l'orientation des relations qui le constituent (Culioli), ni non plus la vision qui nous est donnée d'un état de fait sans la visée qui en détermine l'énonciation (Pottier), ni encore la "scène" que décrit une proposition sans le point de vue que l'énoncé effectif nous donne sur son contenu (Fillmore). Par ailleurs, la grammaire cognitive ("space grammar") ne décrit-elle pas le contenu d'un énoncé en termes d'événement cognitif (dont l'occurrence "constitue une expérience mentale donnée"[8]) plutôt qu'en termes d'état de fait ou d'action proprement dite? L'hypothèse que l'on fera ici est que tout récit ou tout énoncé narratif – comme n'importe quel autre type d'énoncés, dont la valeur serait par exemple plus proprement argumentative – ne représente pas tant des actions comme telles que des événements cognitifs ou esthésiques au sens large, qui renvoient à la perception et à l'aperception par lesquelles sont donnés à voir et à concevoir les univers sémantiques plus ou moins référentialisants auxquels toute activité discursive donne lieu.

Et ces événements cognitifs s'expriment moins dans la macro-syntaxe des "actions", telle qu'elle peut être décrite dans un script, un plan ou un frame, que dans la micro-morphologie, si je puis dire, des énoncés eux-mêmes, en quoi se manifestent concrètement les éléments constitutifs de tout événement représenté. Autrement dit, ces événements cognitifs sont aussi, en même temps, des événements linguistiques – comme, par exemple, l'ordre de succession des morphèmes dans la phrase [qui révèle ce que Pottier appelle la "chronologie du pensé"[9] ou de la perception d'une action plus que celle de l'action elle-même], cet ordre s'exprimant lui-même de diverses manières dans la diathèse, la

thématisation ou la topicalisation, la focalisation, etc. Ainsi, c'est "longtemps, [que] je me suis couché de bonne heure", dit le personnage de Proust, comme c'est "parfois, [...] [que] mes yeux se fermaient si vite..." et "quelquefois, [...] [qu'] une femme naissait pendant mon sommeil", ajoute-t-il plus loin, mettant ainsi en perspective chacun des événements racontés à partir du "cercle de temps" (longtemps, parfois, quelquefois) dans lequel ils se produisent et sont conséquemment perçus et donnés à percevoir. C'est comme si, par cette topicalisation insistante sur un adverbe de temps – désignant la durée ou la fréquence –, celui-ci devenait le véritable support (le thème ou le topic) de l'énoncé, dont la proposition comme telle constituerait dès lors l'apport (le rhème ou le comment), plaçant du coup l'ensemble de l'univers représenté sous le filtre de la temporalité des événements qui le constituent, et d'une temporalité qui, adjointe au fait que la narration est assumée par l'énonciateur, renvoie à la façon dont le sujet lui-même perçoit et donne à percevoir temporellement les faits qu'il rapporte. C'est depuis ce temps, perdu et retrouvé, ce temps passé à reconstruire ou à re-présenter – qui passe par les "longtemps", les "parfois", les "quelquefois", etc. –, que s'amorce la *Recherche* ou la quête, cognitive et esthésique, des états et des faits constitutifs de l'univers sémantique du texte proustien. C'est donc moins l'acte en lui-même, comme celui de "se coucher", qui importe, que la "sphère temporelle" dans laquelle il s'inscrit, où s'en précisent, par exemple, la durée et la fréquence : "longtemps", de même que le moment : "de bonne heure". Dès lors, l'univers romanesque de la *Recherche* est-il orienté moins par une quête pragmatique dont le but résiderait dans quelque action à accomplir selon tel plan que le récit aurait pour destin de suivre, que par une véritable quête cognitive dont le déroulement repose sur les mécanismes esthésiques (perceptifs et aperceptifs : liés au regard, à la mémoire, à l'imagination, etc.) par lesquels les faits du passé, c'est-à-dire les faits absents, viennent à la présence, ou, comme le dit la définition même du mot "représentation", deviennent sensibles ou accessibles à la conscience (tant des personnages, du narrateur et de l'énonciateur que du narrataire et du co-énonciateur qu'est le lecteur).

PERCEPTION DISCURSIVE ET PERCEPTION DU MONDE

Si la syntaxe narrative, telle qu'elle peut être formalisée en scripts, plans, frames (comme le fait l'IA) ou en programmes narratifs (comme le fait la sémiotique), concerne la mise en forme des événements pragmatiques (liés à l'action), la morphologie discursive, c'est-à-dire la structure manifeste des énoncés narratifs, concerne quant à elle la mise en forme de l'événement cognitif que constitue la "perception" ou l'"aperception" d'un fait tel qu'il est vu et donné à voir dans une forme linguistique donnée. Nous pouvons définir le morphème – qui est le support ultime de la dimension perceptuelle d'un énoncé – comme le lieu de l'unité du sens et de la forme ou de la convergence des traits sémantiques, sur quoi repose le lexique, et des traits catégoriels, en quoi consiste la grammaire de base d'une langue. Le morphème, que les structuralistes classaient en lexèmes et grammèmes, pour distinguer "couch-" et "-er" dans l'expression "coucher", par exemple, ne différencie cependant pas toujours ce qui, en lui, relève du lexique et ce qui dépend de la grammaire, comme dans "longtemps", par exemple, qui ressortit à la fois à la catégorie d'adverbe de temps, modifiant la perception de l'événement décrit par le verbe (auquel il se rattache comme un préfixe) et à une entité sémantique désignant un "certain espace de temps" (relativement indépendant des morphèmes verbaux, puisqu'il peut aussi être utilisé comme substantif). Néanmoins, toute entité morphologique, simple ou complexe, est le lieu d'une sélection de traits sémantiques, lexématiques, qu'elle nous fait ainsi percevoir, selon tel ou tel mode de perception que ses traits catégoriels, grammatico-syntaxiques, imposent à la lecture de l'énoncé dont elle fait partie.

Les différents états cognitifs liés à la "perception" externe (par les sens) et interne (par la conscience) se manifestent donc dans le discours d'une double façon : 1) morpho-lexicalement (c'est-à-dire par les termes renvoyant à un événement cognitif "perceptuel" : voir, regarder, vue, yeux, dire, pensée, etc.) et 2) morpho-syntaxiquement (c'est-à-dire par les catégories elles-mêmes : animé / inanimé, intentionnel / non intentionnel, etc., l'ordre des mots, la diathèse, la topicalisation, la négation, les formes verbales, etc.). Ainsi l'énoncé "mes yeux se fermaient" renvoie-t-il, lexicalement, à un procès ("s'endormir") lié à un événement cognitif, sous-jacent, de "non-perception" ou de rupture d'avec la perception externe ("fermer les yeux"), qu'il nous fait voir, morphologiquement, comme "non intentionnel", c'est-à-dire à partir d'un terme ("yeux") qui ne comporte pas le trait sémantique de "volonté", et dans le moule d'une forme verbale pronominale réfléchie qui fait percevoir l'événement comme subi par le sujet.

Plusieurs auteurs ont fait remarquer que la notion de "point de vue", qui permet de définir le mode d'organisation des états de fait (ou des "scènes", comme dirait Fillmore) à partir des événements perceptivo-cognitifs dans lesquels ils sont appréhendés, renvoie d'une part à un donné perceptuel, relatif aux coordonnées spatiales de la vision ou de l'objet de la vision, et d'autre part à un donné idéel ou intellectuel, relatif à l'entendement ou au jugement personnel qu'un sujet peut avoir face à tel ou tel objet[10] : le "point de vue" possède ainsi une composante spatiale et perceptive, dont l'objet, dès lors, peut être placé sous l'éclairage d'une "focalisation externe", et une composante modalisante, intellectuelle et affective, qui ne fait pas directement appel aux sens et dont l'objet ne peut être par conséquent visé que par une "focalisation interne"[11]. On peut dire, avec Proust, que son héros, Marcel, "trouva autour de lui l'obscurité", pour faire voir l'état de chose visé en

focalisation externe, pointant vers l'objet même de la perception ("l'obscurité"), et ajouter qu'il en fut "étonné" ou qu'"à son esprit elle apparaissait comme une chose sans cause, incompréhensible, comme une chose vraiment obscure", pour faire sentir le même état de fait en focalisation interne, pointant vers l'effet produit ou le jugement déclenché chez le sujet même de la perception ("Marcel"). Cependant, ces deux processus relèvent d'un même événement cognitif, qui consiste en une modalisation spatialisante et subjectivante d'un état de fait, où l'accent est mis tantôt sur les propriétés objectives, tantôt sur les caractéristiques subjectives de l'événement de perception ou d'aperception (d'intellection) dans lequel est intriqué l'état de fait dénoté. Un tel événement cognitif – de perception, externe, ou de jugement, interne – peut porter le nom d'événement esthésique, dans la mesure où le mot aisthesis, en grec, désigne la faculté de percevoir par les sens et/ou par l'intelligence, subsumant ainsi perception et aperception (comme prise de conscience réfléchie de l'objet de perception).

Par ailleurs, la catégorie du jugement (de la "focalisation interne" ou de l'"aperception") semble étroitement liée, d'une part, aux diverses modalités du vouloir, du pouvoir, du devoir et du savoir, qui sont des états cognitifs de type épistémique ou affectif, et, d'autre part, aux actes de discours ou de parole, qui sont des événements énonciatifs, latents ou manifestes, dans et par lesquels s'exprime, pour le sujet lui-même (dans la pensée ou la conscience) ou pour un allocutaire (dans la verbalisation, orale ou écrite), le "point de vue" que son jugement représente. Ainsi, dans "je me demandais quelle heure il pouvait être", on a affaire à une focalisation interne ou à un événement esthésique qui s'appuie, d'une part, sur l'opposition des deux modalités complémentaires du /vouloir/ et du /non-savoir/ et, d'autre part, sur l'énonciation tacite d'une proposition interrogative, à quoi renvoie doublement l'expression verbale "je me demandais", qui désigne bien un acte d'aperception ou de "prise de conscience réfléchie" dans le sens défini plus haut du mot esthésis.

L'événement esthésique peut donc s'appuyer sur des modalisations et des énonciations tout autant que sur des perceptions proprement dites : le point de vue de X sur Y peut dépendre, bien sûr, de ce qu'il voit ou montre et de ce qui est montré ou donné à voir (dans un acte, typique, de vision ou de monstration), mais aussi de ce qu'il dit ou entend dire (énonciation et auricularisation), comme de ce qu'il se dit tacitement à lui-même ou de ce qu'il sait, croit, veut, peut ou doit, etc. Les événements esthésiques peuvent ainsi se manifester ou se repérer, au sein du discours, dans les diverses marques morpho-lexicales ou morpho-syntaxiques 1) de l'énonciation (c'est-à-dire dans les catégories morphologiques du temps, du lieu et de la personne et dans les lexèmes qui renvoient à des événements énonciatifs explicites ou implicites : parler, se dire, demander, voix, parole, question, etc.), 2) de la modalisation (c'est-à-dire dans les verbes modaux et dans les expressions nominales et adverbiales comme "la croyance", le "désir", la "volonté", "certainement", "possiblement", "peut-être", etc.) et 3) de la perception proprement dite (soit dans les expressions verbales ou nominales comme "voir", "regarder", "vue", "regard", "yeux", etc., indépendamment du fait que l'énonciateur ou l'acteur est sujet ou objet de l'événement ou de l'état de fait représenté).

LES INSTANCES DE LA PERCEPTION

Il faut aussi distinguer les différents niveaux où peuvent intervenir les événements esthésiques, soit 1) celui de l'acteur (l'histoire : le monde de l'instance racontée), 2) celui du narrateur (le récit : le monde de l'instance racontante) et 3) celui de l'énonciateur (le discours : l'univers de l'énonciation ou de la discursivation). L'histoire du premier fait l'objet du récit du deuxième, et tous deux font l'objet du discours du troisième – il peut y avoir bien sûr des "identifications" ou des "réembrayages" illusoires de ces différentes instances comme, par exemple, dans "longtemps, je me suis couché de bonne heure", où le "je" semble renvoyer à une seule et même personne, mais où l'on est rapidement amené à distinguer, notamment par les ruptures perceptives au niveau du temps et de l'espace, les trois instances sus-mentionnées, soit l'acteur, Marcel jeune se couchant de bonne heure, le narrateur, Marcel plus âgé racontant ses souvenirs, et l'énonciateur, Marcel Proust écrivant la *Recherche du temps perdu*, dont font partie les deux premiers – le narrateur étant, au même titre que l'acteur, intradiégétique.

La frontière entre ces deux derniers semble cependant bien mince dans la mesure où, puisqu'ils font tous deux partie de la diégèse, tel événement esthésique comme la perception que le narrateur (Marcel âgé) a de l'acteur (Marcel jeune) ne peut véritablement différer, formellement, de la perception que ce dernier peut avoir de lui-même ou des autres acteurs de l'univers diégétique. En effet, le narrateur voyant l'acteur regarder ne semble pas faire autre chose que l'acteur lui-même se voyant regarder ou voyant tel autre acteur regarder, sinon multiplier, par là, les points de vue emboîtés. Il y a cependant une fonction que l'esthésis narratorielle remplit nécessairement, et qui n'est pas essentielle à l'acteur, c'est celle qui consiste non seulement à voir mais aussi et surtout à montrer les événements de la diégèse : le narrateur organise dans l'ordre du récit le monde des faits rapportés, il nous en donne une "représentation", que l'énonciateur, quant à lui, met en discours, linéarise, sous la forme d'expressions symboliques constituées par les marques morpho-lexicales et morpho-syntaxiques de l'énoncé effectif. Autrement dit, il y a un seul et même lieu de manifestation de l'esthésis actorielle et narratorielle : celui de l'univers diégétique ou des événements représentés, à cette différence près que l'esthésis narratorielle est nécessairement active (et

non seulement passive, comme peut l'être la perception actorielle) dans la mesure où elle est, précisément, l'instance organisatrice des événements constitutifs de l'action représentée (qu'elle nous montre, ou fait voir, selon tel ordre et telle configuration); tandis que le lieu où se manifeste l'esthésis énonciatrice (qui lie l'énonciateur au co-énonciateur dans la construction et la perception du monde diégétique par et dans le discours) est proprement linguistique : il définit le représentant lui-même ou, plus précisément, l'acte ou le procès même de la représentation ou de la symbolisation discursive.

Ainsi l'esthésis actorielle constituerait l'un des "contenus" de la diégèse (la substance de l'"histoire"), dont l'esthésis narratorielle serait la "mise en forme" dans une organisation narrative donnée (la forme du "récit"), à laquelle l'esthésis énonciative donnerait une "expression" linguistique (dans les formes et la substance du "discours"). Les événements cognitifs propres à l'acteur et au narrateur forment ainsi, respectivement, le "vocabulaire" et la "syntaxe" d'un même niveau de réalité : celui de la diégèse, alors que ceux qui sont propres à l'énonciateur forment à la fois le "vocabulaire" et la "syntaxe" du système symbolique de représentation de la diégèse : celui de la langue et du discours. Mais nous ne pouvons percevoir les événements d'une histoire et leur configuration en récits que dans les formes mêmes des énoncés du discours qui nous les donnent à voir : c'est donc à travers les modes de monstration proprement linguistiques, propres à l'énonciation, que la visée ou la monstration narrative et actorielle peut donner à voir et être perçue. Je n'accède à la vision que Marcel racontant me donne de la conscience que Marcel se couchant a de lui-même que dans la forme linguistique de l'énoncé par lequel Marcel Proust écrivant me la donne à percevoir. Il y a donc, pour la reconnaissance de l'information narrative, une hiérarchie des points de vue, qui nous fait d'abord passer par l'esthésis linguistique, soit l'organisation perceptuelle de l'énoncé, puis par l'esthésis narrative, qui organise la perception des événements en récits, pour atteindre enfin l'esthésis actorielle qui constitue la matière même de l'état de fait raconté et énoncé.

J'ai déjà proposé d'appeler ces niveaux : phénoménologique (pour l'actoriel), narratologique (pour le narratoriel) et linguistique (pour l'énonciatif)[12], en spécifiant toutefois que chacun d'eux fait appel aux structures de la langue, du récit et du monde, mais dans une perspective particulière à chacun, où, pour le premier, c'est la fonction référentielle de la langue et du récit qui prime, dans la mise en forme des "Sacheverhalte", c'est-à-dire des "états de chose" ou des "scènes" constitutifs du monde phénoménal représenté, tandis que, pour le second, c'est la double structure spatio-temporelle du monde et de la langue qui importe, dans le travail de linéarisation, par sélection et orientation, des phénomènes mondains multi-dimensionnels en l'uni-dimensionnalité du récit, et que, pour le dernier, c'est la possibilité d'une expression linguistique du monde, et des récits où il prend forme, qui prédomine, c'est-à-dire les marques morpho-lexicales et morpho-syntaxiques par lesquelles nous (re)construisons les univers phénoménologiques et narratifs qui font l'objet de notre conscience.

L'espace me manque, ici, pour traiter l'ensemble des processus et opérations qui contribuent à la représentation phénoménale, narrative et linguistique des événements cognitivo-perceptifs : je me bornerai donc à parler du premier et du dernier niveaux de représentation, le phénoménologique et l'énonciatif, qui se situent tous deux à un point clé de la chaîne des perceptions du texte narratif, l'un ayant trait à l'appréhension des mondes narrés à travers les "points de vue" et les "actes perceptifs" des acteurs autour desquels ils se construisent, l'autre touchant les modes d'aperception des "états de fait" dénotés à travers l'orientation de la vision que la sélection et l'ordre des éléments du discours donnent aux (co-)énonciateurs. Le premier paragraphe de la *Recherche*, qui m'a servi d'objet, possède une sorte de valeur exemplaire, dans la mesure où le texte de Proust ne peut, de façon évidente, se résumer en un scénario, et faire ainsi l'objet d'une approche des représentations narratives comme purs schémas d'actions – la prise en compte des aspects cognitivo-perceptifs des représentations devient ainsi essentielle à toute herméneutique du texte et, par conséquent, à toute analyse des processus de compréhension du récit. Il va sans dire que, si ces aspects, esthésiques, sont plus évidents dans ce type de textes, qui se prête ainsi plus aisément à une démonstration de l'importance des perceptions dans la production et la reconnaissance des récits, n'importe quel genre narratif, du conte fantastique au roman d'aventures, comporte aussi des aspects perceptuels, ne serait-ce que dans l'organisation linguistique des énoncés qui le constituent, dont il faut pouvoir décrire les mécanismes pour bien comprendre les représentations du monde qu'il met en scène.

LE NIVEAU PHÉNOMÉNAL

Nous trouvons, dans chaque "scène", c'est-à-dire dans chaque tableau, relativement autonome, du micro-monde auquel renvoie un texte, trois dimensions constitutives de l'esthésis comme mode de construction et d'appréhension des objets de la conscience ou de la perception, soit 1) l'espace-temps, qui est le substrat chrono-topo-logique des micro-mondes construits en tant que corrélats des perceptions des acteurs et narrateurs, protagonistes de la diégèse, 2) les états et les actions – ou encore l'être et le faire, pour parler comme la sémiotique greimassienne – structurant la "scène" en schémas d'actes et de passions qui sous-tendent, en tant que contenus des connaissances ou de la conscience représentées, les perceptions dont ils sont l'objet, la cause ou l'effet, et 3) les perceptions elles-mêmes, externes ou internes, dans leur relation avec l'espace-temps, d'une part, et le complexe des passions et des actions,

d'autre part, qui donnent un substrat plus ou moins perceptible à la conscience ou à la vie psychique d'un personnage fictif, acteur ou narrateur. Chacune de ces dimensions comporte de même un ou des sujets (rôles ou actants) qu'on peut situer dans l'espace-temps, les schémas d'actions ou d'états et les événements cognitifs ou perceptifs, soit comme agent soit comme patient, c'est-à-dire comme source ou cible, cause ou effet, de l'événement représenté.

Dans le premier paragraphe de la *Recherche* nous trouvons, au niveau pragmatico-pathémique, une série de sept énoncés de faire ou d'état dont le sujet, agent ou patient, est l'acteur principal de la scène, dénoté par le "je" (+ temps du passé), soit Marcel jeune – sept énoncés, donc, qui renvoient à une isotopie du "sommeil" et de la "veille" :
– je me suis couché
– mes yeux se fermaient
– "je m'endors"
– chercher le sommeil
– m'éveillait
– en dormant
– à mon réveil
Outre ces énoncés appartenant au classème autour duquel s'organise toute la première partie de Combray, et qui constituent en fait une sorte d'interface entre le niveau pragmatico-pathémique et le niveau perceptivo-cognitif – comme le dénote plus particulièrement l'expression "mes yeux se fermaient" qui appartient aussi aux énoncés esthésiques : /ne pas voir/ –, outre, donc, cette famille d'énoncés, un seul autre énoncé de faire : "poser le volume", et deux énoncés d'état ne comportant aucune valeur modale (cognitive) : "avoir dans les mains [le volume]" et "j'étais moi-même ce dont..." apparaissent dans la première partie du paragraphe qui concerne l'acteur principal de la diégèse. Les autres énoncés de faire, qu'on trouve à la fin du paragraphe, impliquent un autre sujet, générique et anonyme sur le plan sémantique, et "non personnel" sur le plan grammatical, soit "le voyageur" (+ présent universel), et renvoient à une même famille d'actions, qui semble s'opposer à la première, commandée par le trait de /l'immobilité/(le "sommeil"), soit celle des énoncés de/mouvement/:
– le voyageur se hâte
– le chemin qu'il suit
– les adieux qui le suivent
– à la douceur [...] du retour

La plus grande part des événements représentés dans ce texte ne sont donc pas des événements pragmatiques (8 pour le "je", 4 pour le "voyageur") ou pathémiques (2 pour le "je"), mais des événements proprement cognitifs et plus particulièrement esthésiques : on peut en dénombrer jusqu'à 43 dans ce seul premier paragraphe, dont seulement 5 sont attribuables à la non-personne du "voyageur", tous les autres servant de centre organisateur de la perception des faits par l'acteur et le narrateur, c'est-à-dire d'axe focal qui nous donne accès aux contenus ou aux représentations de la conscience et aux perceptions par lesquelles se construit l'espace-temps de la scène.

Nous pouvons partager ces événements cognitifs en deux grandes classes, l'une relative à la perception par les sens et l'autre concernant les représentations de l'esprit ou de l'intellect. Dans la première s'inscrivent les événements liés au visible et à la vision, à l'audible et à l'audition, de même que ceux qui concernent certains aspects de la motricité comme la parole ou tout autre type d'émission de sons (bruit, chant, murmure, etc.) qui agissent comme corrélats de l'écoute. Et l'on trouve dans la deuxième classe l'ensemble des événements de conscience, liés à l'entendement au sens large (pensée, croyance, réflexion, mémoire, etc.), constitutifs des "images mentales" filtrant les perceptions du monde externe, ou aux modalités subjectives (comme le savoir, le vouloir, le devoir et le pouvoir) qui s'appliquent aux "états cognitifs" du sujet percevant, ou encore aux affects (l'étonnement, la surprise, l'appréhension, etc.) qui déterminent ou modifient les percepts externes et internes du sujet. On inclut aussi dans cette catégorie les événements qui, bien qu'exprimés linguistiquement dans des morpho-lexèmes possédant des traits relatifs à la perception ou à l'émission sensorielles, comme "il me semble que..." ou "je me dis à moi-même...", restent des événements purement cognitifs, qui se déroulent dans l'esprit ou la conscience du sujet sans véritable intervention des organes des sens. Par ailleurs, chacune de ces classes peut se subdiviser en scènes "subjectives" et "objectives", les premières renvoyant aux événements qui sont liés au sujet esthésique (ex.: "mes yeux se fermaient"—>/non-voir/; "je me disais" —>/dire mentalement/) et les deuxièmes renvoyant à ceux qui ont trait aux objets esthésiques (ex.: "le bougeoir n'était pas allumé" —>/non visible/; "le livre parlait de" —>/faire dire mentalement/).

On trouve ainsi, dans la première partie du paragraphe, 5 événements de vision (ou de perception externe) liés au sujet :
– mes yeux se fermaient
– [...] pesait comme des écailles sur mes yeux
– les empêchaient de se rendre compte
– je recouvrais la vue
– douce et reposante pour mes yeux
et un seul événement d'audition rattaché au sujet : "j'entendais le sifflement des trains", tandis qu'on recense 7 événements liés à la vision depuis l'objet :
– ma bougie éteinte
– souffler ma lumière
– le bougeoir n'était pas allumé
– trouver autour de moi l'obscurité
– comme une chose vraiment obscure
– sous la lampe étrangère
– la nuit
dont les 5 premiers, visant l'acteur principal (le "je"), dénotent tous le /non visible/, corrélat de l'impossibilité ou de la difficulté de voir (qu'engendre "le som-

meil"), et les deux derniers, visant l'acteur secondaire (le "voyageur"), dénotent aussi l'obscurité : "la nuit", ou la demi-obscurité : "sous la lampe étrangère". On trouve de même 4 événements auditifs objectifs dont aucun n'est véritablement lié au rôle principal – puisque
– le sifflement [...] me décrivait l'étendue
et
– le chant des oiseaux relevant les distances
sont à mettre sous la responsabilité du narrateur, qui assume directement, sans passer par l'acteur, la comparaison qu'il fait du sifflement des trains au chant des oiseaux, et que
– la causerie
– les adieux
– le silence
visent tous le personnage du "voyageur".

Dans la classe des événements de conscience (de l'esthésis interne), on trouve 13 actes d'entendement ou d'intellection liés directement au sujet :
– me dire
– la pensée qu'il était temps
– je n'avais pas cessé [...] de faire des réflexions
– je venais de lire
– les réflexions avaient pris un tour
– il me semblait
– cette croyance survivait
– ne choquait pas ma raison
– elle commençait à me devenir inintelligible
– la pensée d'une existence
– m'y appliquer ou non
– plus encore pour mon esprit
– je me demandais

qui ont tous pour support l'acteur principal (le "je"), et 4 autres actes qui sont leur pendant objectif :
– ce dont parlait l'ouvrage
– le sujet du livre se détachait de moi
– à qui elle apparaissait [...] incompréhensible
– le chemin [...] va être gravé dans son souvenir

parmi lesquels le dernier seulement n'est pas relatif au "je" mais au "voyageur". On trouve par ailleurs 4 événements cognitifs liés aux compétences modales du sujet héros :
– je voulais
– je croyais
– cette croyance survivait
– j'étais libre de
et 2 événements cognitifs de type affectif qui touchent, dans l'ordre, l'acteur principal et le "voyageur" :
– j'étais bien étonné
– l'excitation qu'il doit

Les autres éléments de la diégèse, qui structurent l'esthésis phénoménologique, consistent tous en des entités spatio-temporelles, où domine la variable /temps/ (14 pour les situations où est impliqué le "je" et 3 pour celles où le "voyageur" joue un rôle) : "longtemps", "de bonne heure", "parfois", "à peine", "je n'avais pas le temps", "une demi-heure après", etc., tandis que l'espace n'est représenté qu'une dizaine de fois : "dans les mains", "autour de moi", "plus ou moins éloigné", "dans une forêt", "les distances", "l'étendue", etc., parmi lesquelles seules les 3 premières renvoient à une situation où le héros intervient, les 7 autres appartenant à des scènes où seuls le narrateur et le "voyageur" jouent un rôle. Les 11 marques de temps, dans la première partie du texte, qui concernent directement le héros, contre les 3 marques de la dernière, ont ainsi pour corollaires les seuls trois indices spatiaux qu'on trouve dans les scènes du "je" , contrebalancés par les 7 représentations d'espaces qu'on rencontre dans les scènes du narrateur et du "voyageur". Or il est intéressant de voir que la dominante temporelle correspond, au niveau pragmatico-pathémique, à une classe d'actions et de passions liée à l'opposition "sommeil/veille", elle-même relayée, au niveau cognitivo-perceptif, par des oppositions de faits de perception associés à la vue : "voir/ne pas voir" et "visible/non visible", tandis que la dominante spatiale correspond à la classe pragmatique du /mouvement/ ("se hâter", "suivre", "le retour", etc.) à laquelle sont surtout rattachés des événements cognitivo-perceptifs liés à l'audition ("chant des oiseaux", "causerie", "adieux", etc.). Cependant, ce chiasme est davantage relatif à la mise en forme narrative du contenu diégétique et concerne donc plus directement la structure narratologique du texte, c'est-à-dire, notamment, l'ordre de présentation des événements constitutifs de l'histoire et la configuration narrative qui en résulte.

Ce que nous pouvons dire, par contre, du monde phénoménal rapporté, c'est qu'il est dominé par des événements esthésiques rattachés au sujet-acteur principal (le "je" + /temps passé/), dont les plus nombreux sont des actes d'aperception "interne" (de "conscience") surtout "subjectifs" (17 occurrences, dont 13 subjectives), et que les événements de perception externe, quant à eux, sont constitués principalement de faits de vision, surtout "objectifs" (prenant leur source dans l'objet de la vision ou de la non-vision) (8 occurrences, contre 5 pour les faits "subjectifs"), alors que les faits d'audition se résument, pour l'acteur principal, à une seule occurrence ("j'entendais"). Il s'agit donc d'un monde dont la représentation est médiatisée par la "conscience" (pensée, croyance, réflexion, raison, esprit, parole intérieure, souvenir, etc.) et par la "vision" (la dialectique de la vue et du visible), à quoi on pourrait ajouter que, dans l'un comme dans l'autre type d'événements cognitifs, le sujet est le plus souvent "objectivé", en ce sens que, bien qu'il soit lui-même l'acteur de l'événement, c'est par le biais d'une objectivation de ses sens et de sa conscience que l'état des choses nous est présenté (ex. : "mes yeux se fermaient" – au lieu de "je fermais les yeux" –; "la pensée qu'il était [...] m'éveillait"; "ces réflexions avaient pris un tour"; "cette croyance survivait", etc.).

Cette objectivation des événements de cognition contribue à retirer au sujet les traits de /volonté/ ou d'/intentionnalité/ et nous fait ainsi voir l'acteur comme "subissant", en quelque sorte, ses propres sens et sa

propre conscience; il n'est plus, à la manière même du monde représenté, que l'effet de perceptions et d'aperceptions qui ont cours en dehors de sa volonté, en une sorte de va-et-vient de la vue et de l'invisible, de la pensée et de l'inintelligible, qu'il subit bien davantage qu'il n'en est l'acteur. Et cette cascade d'événements esthésiques in-intentionnels est en quelque sorte rythmée par les marques temporelles, qui reviennent de façon régulière (14 marques de temps dans les seules premières lignes), au détriment des marques de lieu, fort peu nombreuses, dans le cercle chrono-topique de l'acteur principal. Il s'agit donc d'un monde constitué non pas tant d'actions que d'événements de cognition dont la représentation est axée sur la temporalité et l'objectalité, c'est-à-dire sur l'une des formes pures de l'intuition sensible, selon Kant, soit le "temps" considéré comme "forme du sens interne, c'est-à-dire de l'intuition de nous-mêmes et de notre état intérieur"[13]. On sait cependant que ce mode de représentation qu'est le temps n'est pas, pour Kant, de nature purement psychologique, mais relève de la connaissance synthétique a priori, et possède à ce titre le statut d'une véritable objectivité ; ainsi, au même titre que l'espace – qui est la condition a priori des sens extérieurs – permet d'envisager l'objet en lui-même, le temps donne sur les phénomènes objectifs un point de vue qui inclut la "forme de l'intuition de l'objet", "laquelle, dit encore Kant, doit être cherchée [...] dans le sujet auquel l'objet apparaît, [mais] n'en appartient pas moins réellement et nécessairement au phénomène de cet objet "[14]. Ainsi, cette intense activité de la conscience du sujet proustien a-t-elle pour complémentaire des événements de perception externe dominés par la "vision", qui ont eux-mêmes pour corrélat objectif l'espace propre au monde de l'apparaître, c'est-à-dire aux phénomènes en tant qu'ils relèvent de la catégorie du "visible / invisible"

On constate ainsi qu'au niveau phénoménologique les actions proprement dites, censées constituer l'essentiel des représentations narratives, se réduisent comme une peau de chagrin dès lors que nous prenons en compte les événements cognitifs à partir desquels se construit un micro-monde ou un univers diégétique : les actes ne nous apparaissent plus que comme le corrélat de perceptions et d'aperceptions et l'espace même, externe, où ils ont lieu, qu'en tant que support d'une esthésis (vision, audition, toucher) qui, elle, s'exprime, plus fondamentalement, dans le "sens interne" du sujet, qui a pour forme le temps (c'est-à-dire un certain type de temporalité : durée, fréquence, itérativité, etc., qui n'est pas sans analogie avec le phénomène du rythme[15]).

LE NIVEAU LINGUISTIQUE

Je n'aborderai pas ici, faute d'espace, les éléments proprement narratologiques de cette sémiotique des perceptions, mais j'esquisserai l'analyse de l'esthésis énonciative, en montrant comment la conscience phénoménologique du ou des acteur(s) et sa représentation narrative dans l'hyper-conscience qu'incarne le narrateur sont elles-mêmes linguistiquement représentées dans les énoncés constitutifs du discours. On peut ainsi faire voir comment on prend soi-même conscience, en tant que co-énonciateur, de ces diverses "consciences du monde" que l'énonciateur construit linguistiquement par la sélection et l'ordonnancement des symboles verbaux de son discours, car c'est sa propre perception et la nôtre que l'énonciateur met en forme dans les énoncés effectifs du texte que nous lisons, énoncés qui renvoient tous au monde romanesque conçu comme l'ensemble des perceptions, emboîtées ou juxtaposées, des acteurs et du narrateur, et de leurs corrélats objectifs dans les dimensions de l'espace et du temps. Il y a donc une représentation linguistique qui prend en charge l'ensemble des représentations actorielles et narratorielles et qui filtre, en quelque sorte, la vision que nous pouvons avoir de l'univers du discours. Je limiterai mon analyse, ici, aux formes verbales et, plus particulièrement, au mode et à la voix, en évoquant les phénomènes qui leur sont intrinsèquement liés comme l'orientation de la relation prédicative et la focalisation proprement linguistique (thématisation, topicalisation, visée, etc.).

L'accent mis sur la "conscience" et la "perception" du sujet dans le monde raconté de la *Recherche* pourrait nous amener à croire qu'au niveau linguistique le "je" (désignant l'acteur principal réembrayé) constitue le plus souvent le point focal de l'énoncé. Il semble cependant que ce ne soit pas le cas, puisque sur les 48 expressions verbales du texte, 13 seulement (soit à peine plus du quart) ont pour sujet grammatical l'acteur principal [ex. : "je me suis couché", "je n'avais pas le temps"], les autres évacuant le sujet de diverses façons, soit en se présentant sous une forme impersonnelle, dans le mode infinitif (12 occurrences) ["me dire", "chercher le sommeil", etc.] ou participial (2 occurrences) ["en dormant", "relevant la distance"], soit en lui substituant une "personne d'univers" (3 occurrences) ["il était temps de", "il me semblait que", "il pouvait être"], soit encore en ergativisant l'objet même du procès, c'est-à-dire en nominalisant un acte cognitif comme "penser", "croire", "réfléchir", et en plaçant le substantif qui en résulte à la source de la relation prédicative [ex.: "la pensée m'éveillait", "ces réflexions avaient pris un tour", "cette croyance survivait", etc.] (9 occurrences en tout), soit enfin en donnant un statut d'agent à une entité inanimée ou non intentionnelle, ayant une relation métonymique ou synecdochique avec le sujet, c'est-à-dire une relation de contiguïté notamment avec son système cognitivo-perceptif [ex. : "mes yeux se fermaient", "l'ouvrage parlait", "elle apparaissait à mon esprit", etc.] (11 occurrences). Il y a enfin une autre forme, atténuée, de mise en relief de l'objet par rapport au sujet, qui consiste à faire précéder celui-ci de celui-là [ex. : "le chemin qu'il suit", "l'excitation qu'il doit"], plaçant de la sorte le point focal de l'énoncé dans l'objet, dont le sujet n'est plus, dès lors, qu'un simple

déterminant (le complément déterminatif prenant la forme d'une proposition relative).

Ces diverses formes de mise en discours de l'univers narratif et diégétique nous font donc voir le sujet des événements pragmatiques ou cognitifs, soit depuis l'objet ou l'effet de ses actes mentaux ou sensori-moteurs : les "réflexions faites", l'"ouvrage lu", l'"obscurité constatée", le "sifflement entendu", etc., dont il devient ainsi le patient, l'agi ou le bénéficiaire, soit encore depuis l'un ou l'autre des sens externes ou internes (ses "yeux", sa "pensée", sa "raison", son "esprit", etc.), qui se substituent à lui comme instances responsables des actions et des états qui lui sont attribués, le reléguant du même coup au rang de sujet pathique, qui subit, en tant que cible, plutôt qu'il ne cause, en tant que source, les événements constitutifs de la diégèse. Et cela quand la source de l'action n'est pas tout simplement tue ou effacée, comme dans les modes impersonnels de l'infinitif et du participe ou dans les expressions verbales à sujet universel.

Si l'on revient maintenant aux formes verbales dont le "je" est la source, on constate que dans tous les cas le sujet est aussi, d'une façon ou d'une autre, la cible ou le but de l'événement dénoté – c'est-à-dire que chaque fois il est lui-même affecté de quelque façon par le procès que le verbe exprime (quand il ne s'agit pas, plus simplement, de verbes d'état, qui ont pour support des attributs qu'ils prédiquent le sujet même de l'énoncé). Ces formes de procès "réfléchis" s'expriment, bien sûr, dans les formes pronominales [ex.: "je me suis couché", "je m'endors", "je me demandais"], mais aussi dans des formes modales [ex. : "je n'avais pas le temps de", "je voulais", "je croyais", "j'étais libre de"] ou encore dans des formes aspectuelles [ex.: "je n'avais cessé de", "je venais de"] et enfin dans des verbes de perception dont l'Aktionsart (le mode de procès) suppose que le sujet est agent et bénéficiaire de l'acte décrit [ex.: "je recouvrais la vue"]. Les seuls verbes d'action qui ont pour objet une autre entité que celle dénotée par le sujet [ex. : "poser le volume", "souffler la lumière"] sont subordonnés à des verbes exprimant des événements qui, eux, concernent directement l'état cognitif du sujet ["je voulais...", "je venais de..."], où, par conséquent, c'est moins l'acte pragmatique qui compte que sa modalisation cognitive (intellectuelle, perceptuelle, temporelle ou autre). D'autre part on trouve aussi des formes pronominales dans les verbes impersonnels ["me dire", "se rendre compte", "m'y appliquer"] – outre celles qui placent franchement le sujet en position d'objet [ex. : "me devenir inintelligible"] – qui contribuent doublement à faire du sujet cognitif l'objet même des événements constitutifs de l'univers du discours, tel qu'il est symboliquement représenté dans la structure morpho-syntaxique des énoncés.

On constate, après ce rapide exposé des aspects proprement linguistiques de la perception discursive, que la forme même des énoncés du premier paragraphe de la *Recherche* donne sur l'univers diégétique du texte une vision qui prend sa source dans les événements cognitifs ou perceptifs eux-mêmes, dont le sujet anthropomorphe, héros du récit, est en quelque sorte l'objet. Ce qui est "focalisé" ou "mis en relief" (c'est-à-dire thématisé et topicalisé) dans les contenus propositionnels des énoncés du texte, ce sont les événements cognitivo-perceptifs comme tels, et non l'objet qu'ils visent ou le sujet où ils prennent naissance. Si, phénoménologiquement, tout acte de cognition ou de perception prend effectivement sa source dans le sujet connaissant ou percevant, qui en est ainsi l'acteur, linguistiquement l'énoncé proustien nous montre que le "sujet" ou l'"agent" est en fait l'objet de ses propres perceptions-cognitions, et que c'est le procès même des événements esthésiques qui construit le "sujet", à travers notamment la conscience qu'il prend des formes du "sens interne", c'est-à-dire des formes temporelles dans lesquelles s'élaborent nos "représentations du monde" considérées sous l'angle non seulement des "formes de l'objet de l'intuition" mais aussi et surtout des "formes objectives de l'intuition". On peut dire que le contenu même, diégétique, du récit proustien s'organise autour du sujet de la perception et de ses actes, mettant ainsi en scène le rapport phénoménologique du sujet à l'objet, mais que la forme linguistique des énoncés du texte nous montre que c'est l'événement esthésique lui-même qui constitue le "thème" ou le "point focal" à partir duquel l'ensemble du contenu diégétique est vu, faisant ainsi du "sujet" de l'esthésis l'effet ou la cible du procès général de perception ou d'aperception qui le caractérise.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse de quelques représentations narratives, on peut avancer que la dimension esthésique (cognitive et perceptuelle) des récits, comme de tout texte, est essentielle à leur compréhension ou à leur reconnaissance : comprendre un texte narratif ne se ramène pas au repérage de schémas d'actions (scénarii, synopsis, etc.) sous forme de représentations formelles du genre qu'utilise, notamment, l'Intelligence artificielle, mais relève de la perception que nous avons, à travers une forme linguistique et discursive perceptible, des actes de perception et d'aperception par lesquels un micro-monde se construit sous le regard et dans la conscience d'acteurs et de narrateurs qui agissent ainsi comme autant de "filtres" à travers quoi apparaissent les actions proprement dites. Cette attention portée à la dimension esthésique des textes pourrait par ailleurs contribuer à redonner au concept de représentation, trop souvent utilisé, en sciences cognitives, comme synonyme d'"image mentale" résultant d'un processus de computation, sa véritable portée phénoménologique, qui consiste davantage en un double procès d'aperception, dans les formes a priori de l'espace et du temps, de notre propre "conscience" dans le monde et du monde lui-même dans notre "conscience" – double procès qu'incarne l'acte de proprioception par lequel le corps,

en tant que lieu-frontière des perceptions internes et externes, sent, de manière proprement esthésique, le passage, dans toute représentation, du "monde" à la "conscience" et inversement; ce que Proust illustre, dans la *Recherche*, exemplairement :

Mon corps, trop engourdi pour remuer, cherchait, d'après la forme de sa fatigue, à repérer la position de ses membres pour en induire la direction du mur, la place des meubles, pour reconstruire et pour nommer la demeure où il se trouvait. Sa mémoire, la mémoire de ses côtes, de ses genoux, de ses épaules, lui présentait successivement plusieurs des chambres où il avait dormi, tandis qu'autour de lui les murs invisibles, changeant de place selon la forme de la pièce imaginée, tourbillonnaient dans les ténèbres. Et avant même que ma pensée, qui hésitait au seuil des temps et des formes, eût identifié le logis en rapprochant les circonstances, lui – mon corps – se rappelait pour chacun le genre du lit, la place des portes, la prise de jour des fenêtres, l'existence d'un couloir, avec la pensée que j'avais en m'y endormant et que je retrouvais au réveil.

---

1. Merleau-Ponty, M., *Le Visible et l'invisible,* Paris, Gallimard, coll. Tel, 1964, p. 162.
2. Nous pouvons dire, en prolongeant Merleau-Ponty, que l'existence d'une correspondance – ou d'un chiasme – entre monde perçu et conscience percevante, d'où nous tirons notre "foi perceptive" en la réalité du monde objectif, extérieur à nous, repose précisément sur le fait que "notre corps est un être à deux feuillets, d'un côté chose parmi les choses et, par ailleurs, celui qui les voit et les touche", et qu'il nous révèle ainsi "sa double appartenance à l'ordre de l'"objet" [vu, touché] et à l'ordre du "sujet" [voyant, touchant]" (*op.cit.,* p.180-181). La double certitude concernant la positivité du monde externe des objets et l'identité du monde interne de la conscience nous est ainsi donnée par la "proprioceptivité" du corps propre, qui se sent sentir, exactement comme mes deux mains se touchant l'une l'autre sont à la fois sujet et objet du toucher, c'est-à-dire correspondance (réponse réciproque) d'une conscience percevante et d'un monde perçu.
3. Greimas, A.J. et J. Courtés, *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage,* Paris, Hachette, coll. Université, 179, p. 299.
4. M. Johnson, *The Body in the Mind; The Bodily Basis of Meaning, Imagination, and Reason,* Chicago, The University of Chicago Press,1987.
5. L'incipit de la *Recherche* nous servira d'exemple tout au long de cet article. L'édition utilisée est celle de la Bibliothèque de la Pléiade, dirigée par J.-Y. Tadié (Paris, Gallimard, Tome I, 1987, p. 3-4).
6. Depuis, notamment, Fodor, J. A., *Representations; Philosophical Essays on the Foundations of Cognitive Science,* Cambridge, Mass., The MIT Press, 1981. Mais on trouvera déjà une critique de la notion de "représentation" en psychologie cognitive dans Palmer, S. E., "Foundamental Aspects of Cognitive representation" dans *Cognition and Categorisation,* E. Rosch et B. Lloyd (ed.), Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1978, p. 259-303. Pour des discussions plus récentes sur cette même notion, voir, entre autres, *Perspectives on Mental Representation,* J. Melher, E. Walker et M. Garret (ed.), Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1982.
7. Voir, entre autres, Schank, R. et R. Abelson, *Scripts Plans Goals and Understanding; an Inquiry into Human Knowledge Structures,* Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1977, où la "compréhension de texte" est identifiée à la reconnaissance des structures de l'action que le texte représente (et en particulier de l'enchaînement causal – voir p. 22 et passim), ces structures étant considérées comme base de la connaissance humaine, indépendamment des modes de représentation, perceptuelle et sémio-linguistique, de cette action.
8. Langacker, R. W., "An Introduction to Cognitive Grammar", *Cognitive Science*, 10, 1, 1986, p. 1-40. Voir aussi pour un prolongement de la théorie fillmorienne des "scènes" ("Frame Semantics", dans Linguistics in *The Morning Calm*, Séoul, 1982, p.111-137), Langacker, R.W., *Transitivity, Case, and Grammatical Relations : A Cognitive Grammar Prospectus,* Duisburg, L.A.U.D., Série A, no 172, 1987.
9. Pottier, B., "Linguistique et intelligence artificielle", *Langages*, no 87, sept. 1987, p. 30.
10. Voir, entre autres, Fontanille, J., *Le Savoir partagé : sémiotique et théorie de la connaissance chez Proust,* Paris, Amsterdam, Éditions Hadès-Benjamins, coll. Actes sémiotiques, 1987, et "Point de vue : essai de définition discursive", Protée, vol. 16, no 1-2, 1988, p. 7-22.
11. Au sens narratologique de l'expression (Genette, G., "Discours du Récit", *Figures III,* Paris, Seuil, 1972).
12. "Peinture aveugle : le problème de la "perspective" dans un texte narratif", *Protée* (Le point de vue fait signe), vol. 16, no 1-2, 1988, p. 53-66. Voir aussi "Énonciation et perception; la représentation sémio-linguistique des événements perceptifs", *RS/SI*, vol. 8, no 1-2, 1988, p. 109-130.
13. Kant, *Critique de la raison pure* (trad, J. Barni), Paris, Garnier-Flammarion, 1976, p. 91.
14. *Ibid*, p. 94-95.
15. Voir, entre autres, Garelli, J., "Temporalité poétique : topologie de l'être", dans *Heidegger: questions ouvertes,* Paris, Osiris (Collège international de philosophie), p. 37-61; de même que Deguy, M., *La Poésie n'est pas seule,* Paris, Seuil, 1987, p. 44-46 et *Choses de la poésie et affaires culturelles,* Paris, Hachette, 1986, p. 30-31.

POUR UNE SÉMIOTIQUE DE LA LECTURE

GILLES THÉRIEN

Cet essai décrit l'acte de lecture. Cet acte de lecture est une caractéristique fondamentale de l'homme et il est un point nodal de la réflexion sémiologique parce qu'il engage d'abord la lecture de signes, de tous les signes. Ici, il s'agira surtout de l'exercice de cet acte dans le cadre du texte littéraire; cela n'est que l'expression restreinte d'un usage plus large. L'acte de lecture sera défini comme sémiosis et distingué ensuite de l'acte de réception, de même que de l'acte de langage. Puis, il sera décrit comme un ensemble de processus interreliés et formant réseaux. Ces processus sont au nombre de cinq, ce sont les processus neurophysiologique, cognitif, affectif, argumentatif et symbolique. Il s'agira de décrire de façon générale chacun de ces processus.

This essay sets out to describe the act of reading. This act is a fundamental human caracteristic and one of the nodal points of contemporary semiotics, for what is a semiosis if not the reading of signs, of all signs. Our attention will be concentrated here on the more precise act of reading a literary text. Our first step will be to explain this definition of reading as a semiosis and then to distinguish it from acts of reception and other speech acts. Our second step will be to define it as a network of interrelated processes. There are five processes: neurophysiological, cognitive, affective, argumentative and symbolic; our goal will be to paint a general picture of all of these processes.

Parler de l'acte de lecture, ce n'est pas d'abord parler de littérature mais d'un problème plus vaste et plus général qui est celui de la lecture des signes, c'est-à-dire de la transaction que les signes réalisent entre un sujet et tout ce qui n'est pas lui, de la traduction nécessaire opérée par les signes. L'acte de lecture est une caractéristique fondamentale de l'homme, il est le point nodal de la réflexion sémiologique parce qu'il engage d'abord la lecture des signes, de tous les signes. Ici, nous nous intéresserons surtout à l'exercice de cet acte dans le cadre du texte littéraire; cela n'est que l'expression restreinte d'un usage plus large.

Nous proposons donc maintenant une réévaluation de la relation entre la sémiologie et les études littéraires à partir de la notion de lecture. Dans un premier temps, comme nous l'avons dit, cette notion doit être comprise dans une acception très large. Il s'agit de la lecture de tous les signes sans exception. L'être humain porteur de signes est d'abord et avant tout un lecteur de signes. Nous exposerons un certain nombre de postulats sur cette question. Dans un second temps, la question sera réduite aux signes qui forment l'objet littéraire et nous serons alors amenés à considérer de façon très précise comment l'acte de lecture prend en charge différents signes pour constituer un objet littéraire.

QUELQUES POSTULATS SÉMIOLOGIQUES

Il ne sert pas à grand-chose de s'affirmer peircéen ou saussurien sous l'unique prétexte que nous favorisions une conception ternaire ou binaire du signe. Ce ne serait qu'un recours à une sorte de formule incantatoire incapable d'illustrer comment la différence de perspective produit des effets sur la constitution de l'objet. Il importe de dire ici comment notre lecture de Peirce s'est transformée en un certain nombre de données qui servent à guider notre perspective sémiologique. Il se peut que ces diverses données s'éloignent du modèle peircéen et de l'orthodoxie qu'on veut bien lui rattacher mais cela nous semble tout à fait normal compte tenu de ce qui nous sépare de cette philosophie élaborée il y a cent ans, confiante à l'extrême dans le progrès de la science et dont le volet "sémiotique" n'est qu'une partie d'une vaste entreprise qui se veut globale. Il ne s'agit pas ici de faire l'exégèse de Peirce mais de s'appuyer sur sa pensée pour penser autrement les questions sémiotiques.

À un niveau très général, nous retiendrons que la conception du signe peircéen "something which stands to somebody for something in some respect or capacity"[1] postule l'absence de l'objet et sa substitution par un système de signes qui en tient place. Le signe est la présence paradoxale d'un objet absent. Il n'est jamais transparent, indexant une référence que l'on pourrait, pour ainsi dire, toucher du doigt. La fonction du signe ou du système de signes est de représenter ou figurer tant l'objet absent antérieur que l'objet absent postérieur comme dans le cas de l'invention par exemple. Les signes ne sont jamais univoques à moins d'avoir été contraints «conventionnellement» à l'être, par exemple

en mathématique ou dans le système international des signaux de circulation. Les signes n'ont pas un usage unique, prédéterminé. Il y a une économie du signe : ils peuvent servir dans plusieurs systèmes très différents les uns des autres sans être pour autant modifiés. Enfin, le signe n'existe jamais seul. Il est toujours un signe en contexte. Il suppose toujours l'existence d'au moins un deuxième signe. Il forme système, si petit soit-il.

L'objet du monde, lui, est absent. Cela veut dire qu'il n'y a pas de rencontre directe possible entre le sujet et un quelconque objet du monde, y compris un autre sujet. Il faut l'intermédiaire des signes pour que cette rencontre puisse avoir lieu. Les signes ont une double finalité : ils rendent la connaissance possible et ils permettent d'agir sur l'objet et de le transformer. La relation passe donc par l'intermédiaire des signes et cette relation s'établit dans les deux sens tant en direction du sujet par le moyen de la connaissance qu'en direction de l'objet par la capacité de sa manipulation et de correction des connaissances antérieures. L'objet rejoint, dans un sens comme dans l'autre, n'est jamais l'objet total, complet. C'est un objet pris sous un certain angle et qui, de ce fait, apparaît comme échappant toujours à une saisie totale qu'il faut continuellement recommencer tout en sachant que ce processus est sans fin. En un sens, l'objet est un produit de l'activité sémiotique. L'objet est construit. Nous reviendrons là-dessus.

La présence du signe sert donc d'intermédiaire entre le sujet et l'objet. Le système de signes agit entre un sujet et un objet comme un système d'interface par lequel il est possible d'avoir une certaine connaissance de l'objet – cette dernière est toujours développée à partir d'un point de vue privilégié – et d'avoir sur lui, en retour, une emprise qui nous permettra de le transformer. Le lieu d'existence des signes, le lieu de leur élaboration, c'est l'interface [2]. Tous les discours du monde sont des reflets de cette interface interminablement tissée entre les sujets et les objets qu'elle cherche à rejoindre en les construisant sans cesse.

Dans l'interface, toutes les relations possibles peuvent être construites : la relation simple avec l'objet qui engendre une connaissance, une pratique ou simplement une habitude comme les relations plus complexes parce que les objets se multiplient de même que les points de vue. Ces relations complexes permettront la formation de savoirs plus ou moins élaborés, plus ou moins abstraits où les objets du monde comptent pour quelque chose dans la structuration du savoir ou encore la formation de méta-savoirs, eux-mêmes construits de signes pris alors comme objets, qui portent sur les savoirs et sur les signes. C'est tout cela qui devient objet du monde. C'est l'objet que la sémiosis construit dans sa tentative de poser une relation entre un sujet et un objet du monde. Tous ces systèmes, grands et petits, importants ou non, constituent l'interface. Certains ont des articulations entre eux, d'autres, non. La soupe aux pois fait dans la cuisine québécoise alors que la soupe au pistou participe de la cuisine provençale et de la sémiotique de l'École de Paris. Mais en écrivant ces mots, je viens de modifier le statut de la soupe aux pois...

La cohérence qui permet de maintenir ensemble divers systèmes ou de se reconnaître et de se mouvoir dans un ou plusieurs systèmes est assurée par l'existence symbolique des signes, c'est-à-dire par leur double nature de signe et de réalité. L'interface n'est pas une zone neutre, immobile, transparente. En perpétuel mouvement, elle est activée par les sujets. Le lien, l'articulation entre l'interface et le sujet ponctuel, est l'acte même du sujet. Ces actes seront des gestes, c'est-à-dire de véritables actions ou des signes qui ont pour fin de définir et d'engager une action. Parmi les actes qui utilisent les signes discursifs, ceux sur lesquels notre attention se portera tout spécialement, on peut distinguer trois types: l'acte de parole, centré sur l'action et la performance, accompagné ou non de gestes et essentiel à la mise en place, au maintien ou à l'arrêt de la communication, l'acte d'écriture, partiellement gestuel, centré sur la manipulation, l'organisation des signes, acte «expressif» et, enfin, l'acte de lecture, centré sur la compréhension et l'usage «passif» des signes, acte d'incorporation qui entraîne plus une posture qu'une dynamique gestuelle.

Si donc la conception ternaire du signe nous intéresse, c'est moins dans le modèle paradigmatique R,O,I que propose Peirce que dans sa complexification obligatoire à chaque étape de l'exercice de la sémiosis, complexification que nous noterons pour l'instant comme R, [Oi-Od], [Ii-Id-If][3]. En effet, la sémiosis peut être comprise de deux façons : comme un schéma idéal et complet représenté par le triangle ou le graphe R,O,I, ou encore comme un schéma descriptif qui a constamment besoin d'être contextualisé pour être compris. Pour Peirce, l'idéal sémiotique consiste à terminer la sémiosis par l'acquisition d'une vérité scientifique exprimée dans un raisonnement déductif absolument vrai. Cette position dépend, à notre avis, de la perspective que l'on pouvait se faire à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième du progrès scientifique. On sait mieux maintenant que le progrès scientifique n'est pas linéaire et que, surtout, il n'englobe pas toutes les recherches. Dans le cadre d'une sémiosis comprise aujourd'hui et influencée par la pensée actuelle, il faut bien convenir que, plus souvent qu'autrement, la sémiosis demeure en suspens ou si elle se termine, c'est par la volonté du sujet qui se contentera provisoirement d'une hypothèse qui concerne un objet singulier ou une collection d'objets singuliers que l'on pourrait alors associer à une induction en voie de se compléter. Nous sommes en fait la plupart du temps confrontés à des phénomènes qui peuvent être regroupés autour d'un certain nombre de points de ressemblance mais, cela, jamais de façon globale et totale. La sémiosis "quotidienne" doit bien se terminer quelque part. Le sujet ne peut se constituer victime d'une sémiotique infinie qui prendrait facile-

ment l'allure d'un vertige infini. La vie quotidienne impose des changements rapides et la sémiosis suit les fluctuations de la vie concrète. L'interprétant final n'est final que parce qu'on décide, pour un temps, d'y mettre un terme.

L'importance du sujet apparaît considérable, non parce qu'il est à l'intérieur de la sémiosis mais bien parce qu'à l'extérieur, il l'initie, en régit l'usage et en inscrit les limites. C'est justement le sujet qui est le garant de cette absence d'un vertige qui pourrait lui être fatal. Nous proposons de comprendre la sémiosis comme le moyen de construire un objet immédiat, un objet qui est saisi par une interprétance et qui, tout en étant lié au sujet, tant par sa capacité de se représenter que par celle d'être saisi, échappe continuellement en tant que totalité à une saisie globale et définitive. Mais, répétons-le, l'objet immédiat n'est pas l'objet du monde, il n'en est qu'une saisie partielle, laissant à l'horizon de la sémiosis l'objet du monde que nous nommerons ici objet dynamique suivant en cela la leçon peircéenne. L'écart entre cet objet saisi immédiatement par la sémiosis et l'objet dynamique qui se pose face à lui comme l'horizon de sa recherche, son point de fuite, est maintenu car, ce qui est saisi, ce n'est pas l'objet dans sa matérialité brute mais son sens, sa représentation qui lui donne sa forme d'objet matériel. La sémiosis est une relation qui maintient ensemble un objet représenté et retrouvé grâce à une interprétance. Le sujet peut, comme nous l'avons déjà souligné, se satisfaire de cette relation et lui imposer un terme jusqu'à ce que de nouvelles représentations le sollicitent. La sémiosis est un faisceau complexe de relations qui permet au sujet de percevoir le monde des objets – et des autres sujets – et d'agir sur lui. Si la sémiosis est une au plan de sa description ou de sa modélisation, sa nature en fait une activité infinie non au sens de l'incapacité qu'elle aurait de s'achever dans une sorte de plénitude de la connaissance mais au sens où elle est constamment sollicitée par divers objets et dans diverses directions.

Le statut de l'objet ne peut être compris non plus uniquement comme l'objet de la science. Dans la vie quotidienne, dans les domaines des arts et des techniques, l'objet le plus courant n'est pas celui qui se prête à l'établissement de lois générales mais bien un objet singulier dont la singularité est justement la caractéristique recherchée. Si, dans une pièce où se trouvent des tables et des boîtes, je veux tout de même m'asseoir, je chercherai à prendre l'objet individuel qui me permettra le mieux de répondre à mon objectif. Je le reconfigurerai selon mes besoins. C'est au niveau des singularités que j'exercerai mon choix. Il en est de même pour les objets d'art. Ce sont d'abord et avant tout des objets singuliers qui ne peuvent être rassemblés en une collection qu'en pratiquant des réductions plus ou moins abusives sur ces éléments dissemblables qui permettent de les différencier. Dans le cadre de cette réflexion, l'objet littéraire sera examiné sous l'angle de l'objet singulier.

SÉMIOSIS ET LITTÉRATURE

Peirce est muet sur les rapports de la sémiosis et de la littérature. Dans le cadre de sa philosophie générale, ce sont les sciences plus que les arts qui retiennent son attention et c'est de celles-là qu'il tire son modèle conceptuel idéal. La littérature ne fait pas partie de son propos et cela nous satisfait assez de devoir inventer la réflexion sur ce type d'objet[4]. Précisons dès maintenant que l'objet du monde dont il sera ici question est le livre, le texte littéraire dans la matérialité de sa représentation livresque au moment où il est disponible quelque part. La question que nous nous posons est de savoir comment s'opère, entre cet objet du monde et un sujet, la relation que nous nommons acte de lecture.

Le livre n'est pas un objet simple, plat. Il doit être déployé selon certaines règles de façon à le rendre connaissable. Les phrases dans un livre ne peuvent être perçues globalement. Il s'agit d'un processus linéaire qui peut prendre plus ou moins de temps selon les conditions de lecture. L'acte de lecture ne produit pas le livre mais il produit la lecture. Malheureusement, comme l'acte qui est à son origine, la lecture est une activité intérieure, intime, dont on ne peut vérifier la progression que par des tâches secondaires, externes, d'interrogation qui sollicitent plutôt alors de la part du lecteur un passage à la communication ou encore à l'expression écrite. C'est malgré les difficultés que nous cherchons à comprendre à partir des principes théoriques retenus plus haut ce processus de lecture. Nous aurons, d'un côté, le lecteur-sujet et, de l'autre, le livre-objet du monde. Les deux sont à l'extérieur de la sémiosis. Pour que cette dernière puisse avoir lieu, il faut que l'acte de lecture soit initié par une intention de lire du lecteur et que la démarche lecturale se déroule dans le cadre d'une série complexe d'interprétances qui, petit à petit, au fil même de l'acte de lecture, viennent construire un objet textuel qui est le sens qui sera donné à cet objet particulier du monde. Cet objet textuel est construit dans le temps et son résultat est évanescent à moins d'être fixé dans une autre forme d'activité sémiotique. Notons enfin que l'objet textuel va rejoindre la série de tous les objets textuels qui, pour un lecteur donné, forment sa pratique de lecture.

En reprenant le vocabulaire peircéen, nous pourrons dire que la perception du livre est de l'ordre du représentamen [R]. Cette perception n'a pas une existence fixe, solide et finie mais se présente plutôt comme cette fluidité linéaire de la lecture que le lecteur entreprend et qu'il comprend de façon progressive en exerçant son jugement, c'est-à-dire en mettant en place une interprétance [I]. Le produit de cette lecture, l'objet de la sémiosis [O] ne peut être le livre puisqu'il est déjà là et d'un autre ordre mais bien plutôt le sens du livre, sens construit linéairement au rythme de la lecture. Mais ce sens n'est pas le sens absolu, global ou définitif, il est en perpétuelle fuite vers d'autres sens possibles à mesure que l'objet textuel est comparé à d'autres objets textuels

ou repris comme lecture. Ici, il semble important d'affirmer que, sous cet angle, il faut accepter que la lecture ne soit jamais parfaite ni complète, que tout retour au texte en modifiera le sens, ne serait-ce que parce qu'il s'agit justement d'un retour et donc d'une seconde lecture qui ne peut jamais totalement cacher la première. Mais, de la même façon, il faut aussi comprendre que la lecture faite selon des règles minimales d'usage ne peut aboutir à une polysémie parfaite, à l'éclatement de l'objet textuel. Le dressage que suppose l'apprentissage de la lecture comporte des règles minimales qui assurent une certaine homogénéisation des lectures d'un même texte faites par des sujets différents. L'apprentissage de la lecture se greffe sur celui de la langue et jouit des mêmes garanties que celles fournies par "le trésor collectif" d'une société donnée et de sa culture. Nous reviendrons plus loin sur la question de savoir si la lecture, toute lecture, est interprétation. Ici, l'usage du mot "interprétance" dans le contexte peircéen dit bien qu'il s'agit d'un processus cognitif et non d'une visée herméneutique qui suppose, elle, l'existence a priori du sens caché dans l'objet textuel.

Dans le domaine des études littéraires, lorsqu'on parle d'acte de lecture, il est impossible de ne pas tenir compte des travaux de Wolfgang Iser. Or, ici, il est très important de montrer comment nous nous écartons de façon importante, lorsqu'il est question d'acte de lecture, de la définition et de la théorisation de l'acte de lecture qu'Iser propose dans le cadre d'une esthétique de la réception[5]. Il nous faut donc d'abord indiquer l'étendue de nos désaccords avec Iser sur la notion d'acte de lecture avant de pousser plus loin notre propre réflexion.

Le titre même du dernier ouvrage d'Iser comporte déjà une nuance importante, "théorie de l'effet esthétique". L'acte de lecture est pris dans une relation de cause à effet et, c'est ce que tout l'ouvrage, suivant en cela ses premiers travaux, va démontrer : l'acte de lecture est placé du côté de la cause, du côté de la production de l'effet et donc du côté du texte. En ce sens, la pensée d'Iser ne peut déjà pas être amalgamée à une quelconque sémiosis qui se situe essentiellement du côté de la relation.

C'est la philosophie du langage ordinaire qui inspire Iser, tout particulièrement les travaux d'Austin et de Searle sur l'acte de parole. Iser accepte sans aucun questionnement de considérer l'acte de lecture comme un acte de parole, de lui reconnaître un fondement dans une théorie de la communication et d'assimiler le texte littéraire à un acte linguistique[6]. Ce sont ces positions que nous devons remettre en question en commençant par celle qui nous semble la plus fondamentale : l'acte de lecture est-il un acte de parole? L'importance des travaux d'Austin et de Searle a amené plusieurs théoriciens de la littérature, et pas seulement Iser, à s'inspirer de leur théorie de l'acte de parole pour comprendre le fonctionnement du texte littéraire[7]. Cela semble aller de soi puisque l'intérêt de la littérature pour la linguistique demeure un intérêt stable même si les résultats concrets des analyses linguistiques du texte littéraire sont fort discutables. Il nous semble en effet que, si cette pratique a l'allure d'une grande légitimité, elle n'en contient pas moins une double confusion. La première est que la seule mesure du texte littéraire, sa seule base d'analyse et de compréhension demeure la linguistique. Cette confusion vient de ce que l'objet littéraire, fait de mots, pourrait être assimilé aux mots de la langue dans le cadre de l'usage de la parole. Or il n'en est rien. Tant la littérature que la langue utilisent des mots mais sans les comprendre dans un même univers de valeurs. Qu'on pense au Finnegans Wake de Joyce et à toutes ces oeuvres de la modernité qui prennent le mot sous l'angle d'un matériau ou qu'on pense aux objurgations d'Italo Calvino dans *Si par une nuit d'hiver un voyageur :*

> Allonge les jambes, pose les pieds sur un coussin, sur deux coussins, sur les bras du canapé, sur les oreilles du fauteuil, sur la table à thé, sur le bureau, sur le piano, la mappemonde. Mais, d'abord, ôte tes chaussures si tu veux rester les pieds levés.[8]

une performance difficile à réaliser par le lecteur réel malgré ces injonctions qu'on peut par ailleurs retrouver dans la vie privée. Le mot comme unité de la langue, ou encore sa composition infinitésimale ne peuvent être placés sur un pied d'égalité avec la phrase littéraire où tous les mots utilisés le sont en contexte les uns avec les autres et non en fonction d'un usage repérable préalablement dans les pratiques sociales. L'objet littéraire peut produire à la fois des mots et des savoirs.

La seconde confusion tient à l'assimilation de l'acte de lecture à l'acte de parole. Dans un premier temps, disons que cette assimilation devrait être mise au compte d'une distraction. L'acte de parole se met en place très tôt dans l'existence des individus et son absence devient rapidement suspecte et requerra la consultation de spécialistes pour savoir si le sujet sans parole est affecté d'un trouble neurophysiologique ou d'un trouble psychiatrique (à la condition d'ailleurs que l'on puisse vraiment discerner les deux!). L'acte de lecture vient beaucoup plus tard et à la suite d'un apprentissage institutionnalisé, qu'il se donne dans la famille ou à l'école. Cet apprentissage, s'il est raté, contribuera à la formation, à l'intérieur d'une société homogène, d'une classe d'individus nommés "analphabètes fonctionnels", c'est-à-dire des gens qui peuvent se débrouiller dans l'ensemble de la vie sans pour autant savoir lire. Cet apprentissage peut d'ailleurs être repris, non sans difficultés, à une étape ultérieure de la vie. Nous soutiendrons donc plus loin que l'acte de lecture a ses caractéristiques propres et qu'il ne peut en aucune façon être assimilé à l'acte de parole pas plus d'ailleurs que l'acte d'écriture qui n'est pas identique aux deux précédents.

Notre dissociation de l'acte de parole et de l'acte de lecture a une autre conséquence. C'est certainement

dans le cadre de la même distraction qu'Iser fonde son acte de lecture sur une théorie de la communication. Cette dernière fait des ravages intellectuels de plus en plus nombreux dans la mesure où on ne sait pas toujours très bien ce qu'elle dit ni même si elle est bien une théorie ou si elle n'est pas simplement un modèle humain métaphorique qui, lui, s'appuie sur la théorie de l'information, auquel cas nous pourrions faire, certes, l'économie d'une théorie assez simpliste qui met en relation un destinateur et un destinataire qui s'échangent un message. Évidemment, cette métaphore traduite en littérature par un auteur et un lecteur qui s'échangent un livre a donné l'impression d'avoir enfin replacé la littérature dans le monde normal et quotidien de la communication sociale. Or il ne s'agit bien que d'une image. Il arrive parfois qu'un auteur donne à un éventuel lecteur son dernier roman. Cela constitue un acte de communication sociale avec une importance mise sur la gestuelle mais il ne s'agit aucunement d'un acte de lecture. La lecture n'est pas non plus la rencontre sans intermédiaire d'un texte et d'un lecteur comme l'adéquation du signifiant au signifié.

La tentation est grande en tous les cas d'amalgamer ces diverses situations sous l'angle des analogies qu'elles présentent. Disons-le maintenant : la lecture d'un texte n'est pas un acte de communication. Il s'agit plutôt d'une entreprise de décodage d'informations et d'assimilation. L'objet littéraire est un objet du monde et comme tel, dans sa nature matérielle, il est habituellement immuable. L'auteur, autre objet du monde, n'est pas présent dans son livre en tant qu'objet du monde. Il n'y a pas relation de communication avec un objet littéraire puisqu'il n'y a pas modification d'un des deux pôles de la situation et qu'il n'y a pas d'échange entre les deux pôles. De même, lorsque je lis un thermomètre, je ne le transforme pas... il me donne une connaissance nouvelle mais il ne me donne pas de pouvoir véritable sur ce qu'il peut afficher comme information à un moment précis. L'acte de lecture nous apparaîtra comme un de ces nombreux cas abusivement compris sous l'angle de la théorie de la communication. Chez Iser, la conséquence de cette confusion l'amène à comprendre le texte comme "parlant" ou comme "dictant" ses conditions de lecture. Il anthropomorphise l'objet littéraire et cela d'autant plus facilement qu'il se situe dans un cadre esthétique où il n'y a que des grandes oeuvres, et les "grandes oeuvres" ce sont des oeuvres qui "parlent". En ce sens, Iser conserve au texte toutes les caractéristiques d'autonomie que lui avait définies le structuralisme. Le texte, seul, contient le sens, la lecture permet au lecteur d'en subir les effets.

Ces confusions ont pour conséquence naturelle d'éliminer le lecteur réel qui ne sera jamais assez performant pour comprendre toute la valeur d'un texte. Le lecteur d'Iser n'est pas un lecteur en chair et en os ni même un lecteur idéal qu'il faudrait supposer comme horizon possible de la bonne lecture. Ce n'est pas non plus le lecteur résultant d'un ensemble de données statistiques recueillies parmi ceux qui "savent", comme chez Riffaterre, ni une communauté interprétative qui gérerait le sens à la manière d'un conseil d'administration de société dirigé par Fisch, à coups de consensus et de compromis. Le lecteur implicite d'Iser est une construction théorique qui se situe dans l'aire de l'acte de lecture et qui permet au sens d'apparaître. Cette construction tient à un système de convention et d'interaction qui permet au sens de se constituer. Le lecteur est un destinataire. Il est placé dans une position passive en regard de l'acte de lecture. Il lit ce qui se donne à lire et, fondamentalement, ce qui se donne à lire est un texte structuré qui peut se tenir seul et qui répond aux intentions d'un auteur responsable de ce texte et qui demeure en fait le véritable destinateur du sens. En fait, le lecteur implicite d'Iser est un lecteur savant formé par la conjonction de l'auteur et du texte. C'est ce lecteur qui est l'horizon du sens et non le livre. Le lecteur produit le sens sous la contrainte du livre, de son auteur et de l'institution littéraire qui a formé préalablement le lecteur. Cette position est intenable puisqu'au fond elle dépersonnalise le lecteur que nous sommes, tout lecteur, en anthropomorphisant le livre et en maintenant en vie le fantôme de l'auteur. Nous retrouvons chez Iser, comme chez plusieurs théoriciens et critiques de la littérature, l'idée de la préséance de l'acte d'écriture sur l'acte de lecture, de la poétique sur la lecture, comme s'il était possible de prendre conscience de l'acte d'écriture sans lire ou d'élaborer une poétique autrement que comme résultat de la lecture[9]. En fait, il s'agit de placer le fantasme de l'origine dans un ordre de causalité métaphysique par rapport à la lecture. On remarquera en passant que la déconstruction est piégée par la dialectique qu'elle a posée entre la parole et l'écriture en tentant de nous faire croire que tout cela n'était pas quelque part, d'abord et avant tout, lecture. Chez Iser, comme chez Jauss et les autres tenants de la théorie de la réception, il faut encore relever la prise en compte de la dimension historique de l'objet littéraire comme si l'histoire était composée d'une série de faits durs et concrets qui ne devaient rien à l'élaboration discursive. L'acte de lecture, tel que nous l'entendons, est premier et c'est sa dynamique qui nous permet d'aborder le problème de la constitution du sens.

Reprenons donc ces diverses questions sous l'angle des postulats sémiotiques énoncés plus haut en examinant tour à tour le statut de l'objet du monde dont il est ici question, puis celui du lecteur avant d'aborder l'acte de lecture lui-même et les processus sur lesquels il repose.

LE STATUT DU LIVRE

Le livre est un objet du monde au même titre que tous les autres objets du monde. Comme eux, il est unique, singulier, fût-il tiré à 100,000 exemplaires. La question de sa réduplication n'a rien à voir avec sa singularité. Il est une occurrence, un token, qui doit être pris pour

lui-même sans qu'on puisse lui assigner une classe, un type[10]. En ce sens, le manuscrit n'a qu'un rapport indirect avec le livre sauf pour ceux qui s'intéressent justement à ce rapport dit "génétique". Comme il s'agit aussi d'un objet matériel, il a des caractéristiques propres que nous pouvons identifier par le terme de format, terme qui sied particulièrement bien au livre. Ce format comprend non seulement sa dimension et son épaisseur mais aussi les marques habituelles de la présence du livre dans nos sociétés : la page-titre et tout ce qui est compris sous l'appellation de paratexte et l'illustration, quand c'est le cas. Mais le format, c'est aussi le contenu graphique, le défilement des lignes qui, dans notre culture, se fait de gauche à droite et de haut en bas, arrangement qui sera différent dans une autre aire culturelle, l'hébraïque ou la japonaise par exemple.

Pourtant, comme tel, le livre est un objet mort. Sa fonction de livre-à-lire n'est pas essentielle. Il peut servir à redresser une table bancale ou encore on peut l'utiliser comme projectile. Sa matérialité n'est pas contraignante. Tout autant que la partition musicale, il a besoin, pour exister, d'être lu. Sous l'angle de cette lecture possible, nous le définirons comme "objet textuel". Sous cette appellation générale, il ne dit pas encore sa nature. Est-ce un livre scientifique, un journal, un compte rendu d'assemblée délibérante ou un roman? Cette détermination, si elle ne se trouve pas mentionnée dans le paratexte, devrait apparaître dès la lecture des premières lignes du texte. Dans le cadre de notre discussion, nous allons nous intéresser uniquement à l'objet littéraire mais non sans avoir précisé que le littéraire est un cas de discours. Le défilement du texte, l'ordre dans lequel il défile, la lecture qui s'en fait sont les diverses notations mises à la disposition du lecteur par l'entremise desquelles la toile complexe des signes que constitue le discours servira à construire l'objet textuel, le sens que la lecture donnera à tel objet du monde.

LE STATUT DU LECTEUR

Le lecteur est le sujet de la sémiosis. Soit que sa curiosité l'ait porté vers tel livre présent ou non à sa perception, soit qu'un livre ait attiré son regard, c'est lui qui est l'unique responsable de la mise en marche de la sémiosis, c'est-à-dire du contact étroit, de la relation installée entre le livre et lui. Mais, pour que cette relation soit posée, il faut postuler l'existence d'une intention, l'intention de lire si minimale soit-elle, intention qui engage l'acte de lecture lui-même et qui cherche son accomplissement dans la lecture jusqu'à ce que cette dernière prenne fin. Cette intention de la part du lecteur suppose qu'il a la compétence d'accomplir cet acte. Or cette compétence s'exerce par la mise en série des interprétances à mesure que le texte défile sous ses yeux. Le lecteur n'a pas à produire une seule et unique interprétance au moment où il termine sa lecture, interprétance qui contiendrait le sens même du texte et qu'il aurait été incapable de poser auparavant[11]. Le processus sémiotique est continu et les interprétances se succèdent et se corrigent selon les données que le discours fournit. Il ne faudrait pas pour autant tirer la conclusion que le seul défilement du texte engendre l'interprétance. Ce défilement qui se produit au niveau du représentamen, c'est-à-dire au niveau de ce qui engage la perception et son maintien continu, n'est pas rigide. Il se mêle au texte les propres souvenirs du lecteur, les rêveries que le texte engendre ou encore d'autres textes sollicités par celui qui est lu ou même tout le registre des distractions qui peut accompagner une lecture. De même, le lecteur jouit de l'entière possibilité de modifier à volonté la configuration de sa lecture, soit en la suspendant temporairement pour la remplacer par une autre, soit en revenant sur un passage, soit en faisant appel à des savoirs antérieurs ou parallèles qui lui donnent une meilleure prise sur le texte.

Il ne faut pas non plus écarter de ces considérations sur le lecteur les habitudes de lecture proprement dites. A-t-il l'habitude de lire des oeuvres qui se ressemblent, auquel cas il faut prendre en compte le facteur répétitif des lectures et de ce qu'elles entraînent inexorablement comme satisfaction ou déception. Ou encore préfère-t-il l'aventure de sa propre curiosité qui l'amènera à de nouvelles expériences de lecture[12]. L'habitude du lecteur est un des états fixes de sa sémiosis. Cela fait partie des conforts qu'il recherche, de sa plus ou moins grande perméabilité à se laisser pénétrer par l'étrangeté des textes, étrangeté qui, en fait, sera la sienne reconfigurée par sa lecture.

Enfin, il faut reconnaître différentes spécialisations du lecteur qui correspondent à autant de postures. Mentionnons d'abord le lecteur ordinaire. C'est la posture non réflexive qui s'attache à la compréhension du texte et de son contexte. Il s'agit d'une lecture normale qui s'applique a priori aux différents types de lecture mais qui doit s'ajuster selon les discours en présence. On peut ensuite reconnaître le lecteur spécialisé. La spécialité peut se retrouver à l'intérieur d'un même type de discours, le discours littéraire par exemple – quand un lecteur se sent plus à l'aise, plus apte à lire tel genre de texte plutôt que tel autre –, mais cela peut se trouver aussi entre des discours différents comme le discours scientifique en regard du discours religieux par exemple. On reconnaît alors que le lecteur doit présenter une posture spécialisée s'il veut comprendre le texte. Enfin, parmi toutes ces postures se trouve celle de l'analyste. Le lecteur lit à partir d'un double registre, celui qui lui permet de prendre connaissance d'un texte et celui qui l'autorise à reporter le texte en entier, ou quelques-unes de ces parties, dans un cadre plus vaste qui lui sert de principe d'analyse. On sait que c'est souvent le cas lorsque le lecteur se passionne aussi pour la théorie ou encore lorsqu'il veut associer ses lectures à une entreprise plus large dans laquelle elles viendront servir d'argumentations ou de preuves. C'est, entre autres, le lecteur professionnel des études littéraires.

LE STATUT DE L'ACTE DE LECTURE

Dans la logique de nos réflexions, il est aisé de comprendre que l'acte de lecture a un statut particulier qui nous permet de le distinguer de l'acte de parole et de l'acte d'écriture. L'acte de parole est caractérisé par le cadre communicatif dans lequel il se déroule... même lorsqu'on soliloque. L'acte d'écriture est un acte qui, comme l'acte de lecture, connaît un développement plus tardif soumis qu'il est à un apprentissage spécifique. Mais alors que l'acte d'écriture est une expression dirigée vers l'extérieur de ce qui, sans cela, demeurerait intime et inaccessible, l'acte de lecture est l'assimilation vers l'intérieur, l'incorporation de ce qui deviendra intime et inaccessible. L'acte de lecture, tout en étant un acte imminemment singulier et individuel, est l'acte par lequel un lecteur devient collectif, pluriel, ouvert aux autres dans le temps et l'espace mais, du même coup, c'est aussi l'acte par lequel il devient de plus en plus difficile de distinguer ce qui pourrait être une pensée personnelle et l'amalgame de diverses pensées glanées au cours de lectures multiples.

Cet acte se nourrit, pourrait-on dire, d'objets textuels qui ne sont aucunement en circuit de communication avec le sujet. Ce dernier ne communique ni avec un auteur ni avec un livre en particulier. À partir de la partition discursive du livre, il construit un nouvel objet, un sens, qui peut être très précis comme très vague, et élabore ainsi sa propre vision du monde, la remaniant au besoin puisque cet objet est perpétuellement en mouvement, indéfiniment dynamique.

C'est donc sous l'angle de l'acte de lecture, de ce qui est, en grande partie, intime et inaccessible que nous allons tenter de retracer les divers processus à travers lesquels s'accomplit l'acte de lecture. Les moyens de vérification de tous ces processus sont la plupart du temps indirects puisqu'ils supposent que l'acte de lecture s'est accompli avant de pouvoir le vérifier. Chaque processus que nous avons retenu fait aussi l'objet de recherches liées à une discipline donnée. C'est toutefois notre conviction que, pour bien comprendre l'acte de lecture, il faut tenter de comprendre ensemble tous ces processus qui sont interreliés et qui oeuvrent de façon concomitante et parallèle.

Les processus de lecture peuvent être regroupés sous cinq différents points de vue interreliés sans qu'il n'y ait au cours de la lecture une nécessaire et inévitable hiérarchie entre eux, même si, sous l'angle du développement ontogénétique, on peut les articuler les uns aux autres comme les développements d'autant de phases concourant à réaliser l'acte de lecture dans toute sa plénitude. C'est en suivant l'ordre idéal d'un développement ontogénétique possible que nous allons les passer en revue.

Le premier processus est neurophysiologique. Pour qu'il y ait acte de lecture, il faut minimalement que des signes soient reconnus, perçus, enregistrés par diverses fonctions cérébrales en passant d'abord par l'appareil visuel. Il est important de noter à cet égard que la lecture, contrairement à la parole qui possède sa propre panoplie d'organes ou à l'écriture qui a sa gestuelle, passe par un organe sensoriel qui a déjà une lourde tâche perceptive. Lorsque je lis un livre, c'est le même appareil visuel qui me permet de déchiffrer ce que je lis et qui me permet de me diriger dans ma maison, sur la rue, de contempler les paysages ou de conduire la voiture en évitant les accidents. C'est dire que toute lecture, passant par la vision, devra à la fois être traitée sous son angle iconique en même temps qu'elle devra être décodée. Si je lis une lettre qui m'est adressée par quelqu'un que j'aime, sa signature, par exemple, évoquera immédiatement des images mentales plus ou moins floues de notre relation en plus du décodage nécessaire à son identification.

De plus, l'activité cérébrale correspondant à la lecture semble importante en ce sens qu'elle mobilise les diverses zones cérébrales qui ont la charge du langage. Il n'y a pas lieu de décider ici si la pensée se constitue sans le langage puisqu'au départ, c'est une donnée de langage qui doit être perçue, la langue écrite. Tout défaut fonctionnel empêchera la reconnaissance des signes dans l'acte de lecture, la cécité par exemple. Mais on peut penser aussi à d'autres dérèglements, ponctuels ou non, des fonctions cérébrales qui auraient pour effet de stopper la perception. Nous pouvons enfin ajouter que, si la lecture fait habituellement appel au sens de la vision, l'audition y prend de plus en plus d'importance depuis le retour de la lecture à haute voix, sur cassette par exemple[13]. C'est dire en même temps la variété des fonctions cérébrales en jeu, surtout si l'on pense à la nécessaire mémoire qui doit soutenir l'acte de lecture dans la durée avec un minimum de cohérence.

Ce processus perceptuel permet de reconnaître les diverses formes visibles de l'écriture typographique et de la signification qu'elles portent habituellement : les majuscules, les italiques, les représentations graphiques d'une autre langue, les dispositions sur la page... etc. C'est ainsi que je peux lire les "hronir" de Borges et des phrases comme "riverrun, past Eve and Adam's, from swerve of shore to bend of bay, brings us by a commodius vicus of recirculation back to Howth Castle and Environs" sans trop savoir à un premier niveau ce que cela veut dire mais en étant capable au moins de saisir par la lecture la forme même du langage écrit. En fait, quand on a acquis la capacité de lire au plan neurophysiologique, on peut tout aussi bien lire du Joyce que des romans Harlequin. Enfin, toujours au coeur de ce même processus, il faut commencer à voir l'action de la mémoire. Sans vouloir pour l'instant entrer dans des détails trop complexes, contentons-nous de dire que nous croyons, et la lecture en est une excellente preuve, que la mémoire n'est pas localisée et qu'elle n'est pas non plus un vaste contenu duquel on pourrait sortir des souvenirs miraculeusement conservés par rapport à d'autres événements dont il n'y aurait plus de traces.

On voit mal comment cette conception de la mémoire-réservoir pourrait nous aider à comprendre la lecture de Borges ou de Joyce ou encore un récit d'aventures au Népal au dix-neuvième siècle. La mémoire apparaît plus comme un système d'organisation des perceptions que comme un "conservatoire" mis à notre disposition.

Cette reconnaissance matérielle des signes s'accompagne d'un processus cognitif qui, lui, les identifie, leur donne une signification, les regroupe, les segmente et s'assure de l'intégration cohérente de ces significations. Disons d'abord que l'emploi du terme "cognitif" veut dire ici au niveau de la connaissance, de la saisie. Que le même mot se retrouve aussi dans ce que nous nommons les sciences cognitives ne nous pose que peu de problèmes. À cet égard, il faudrait tout juste mentionner que ni les sciences cognitives ni l'intelligence artificielle ne font une distinction entre l'acte d'écriture et l'acte de lecture. Ce manque de précision entraîne des conséquences importantes lorsqu'il s'agit d'imposer des équivalences entre des phrases lues et les phrases qui serviront à programmer une machine. Or, on peut le voir dans l'exercice le plus simple de lecture, l'information enregistrée est extrêmement complexe. Elle se présente sous l'angle iconique et sous l'angle discursif. Les signes discursifs engagent à la fois une figuration discursive au moment de la saisie d'un mot ou de paquets de mots et une figuration iconique, une imagerie mentale, intime et privée[14]. Ces éléments servent à la formation de la signification et à sa stabilisation.

Si le processus cognitif est chargé de la saisie de la signification, c'est surtout de la signification en contexte dont il est question. Il ne s'agit pas ici du contexte que pourrait offrir un réservoir mémoriel, nous avons exclu cette possibilité, ni même d'un contexte fourni par un dictionnaire ou une encyclopédie, ce qui voudrait dire qu'à toute lecture il faudrait en superposer une autre. La saisie cognitive se fait en utilisant des catégories, les préconstruits, sur lesquels nous reviendrons, pour donner une signification à ce qui est lu. Ces catégories simples permettent d'élaborer immédiatement des scripts ou des représentations mentales d'assemblage, d'exclusion, d'opposition, d'analogies qui permettent d'identifier minimalement une séquence d'informations. En fait, le processus cognitif est chargé de construire la lecture, de lui donner son unité et sa cohérence en lui fournissant un contexte cognitif qui opère dans le même espace-temps. Il ne s'agit pas simplement de comprendre "Jacques et Marie vont au restaurant" ou encore "le chat est sur le paillasson", mais des choses beaucoup plus complexes comme "Deux lettres venant d'une ville lointaine, postées à quelques heures d'intervalle, dans des quartiers différents, par des personnes différentes, la joignent en même temps..."[15]. Il n'y a aucun script préétabli qui puisse permettre de comprendre immédiatement et sans difficulté ce bout de phrase. Le processus cognitif doit construire un script pour saisir la signification et ce script sera forcément imprécis, flou, aux frontières mal définies[16]. C'est que nous sommes ici, répétons-le, dans la lecture du discours littéraire et non dans un exercice de linguistique, de logique ou de programmation en intelligence artificielle. L'unité de compréhension du discours n'est pas la phrase mais le cadre cognitif qui permet de faire avancer la lecture. Cela peut avoir la dimension d'une phrase ou encore être plus petit ou plus grand qu'une phrase : des paquets de mots, des segments plus ou moins importants, rassemblés autour d'une information significative. Ce qui est important de retenir, c'est que l'unité linguistique est faite pour la linguistique et l'unité logique pour la logique. Il faut, dans le discours littéraire, poser un autre type d'unité qui corresponde à l'objet traité et qui, par conséquence, ne pourra avoir toute la rigueur de la phrase.

Le troisième processus est plus complexe à définir. Nous le nommons ici processus affectif. Les informations transmises par la lecture ne sont pas absolument neutres. Elles peuvent être aussi évaluées comme positives ou négatives. La construction à laquelle s'adonne le lecteur entraîne de sa part divers engagements plus ou moins nets qui feront en sorte que la construction qu'il élabore sur le plan intellectuel s'accompagne d'une élaboration affective. Il semble difficile d'utiliser sans aucune précaution le terme de projection, surtout si l'on veut dire que le lecteur se projette hors de soi vers une sorte d'hypostase du texte dans lequel il viendrait s'abîmer. La psychanalyse s'est beaucoup penchée sur cette question mais elle a toujours retenu que le lecteur, en fait le sujet et le patient, pouvait à l'occasion d'une lecture évoquer des émotions qu'il tirerait de sa mémoire ou des recoins cachés de son inconscient. Compte tenu de ce qui a été dit plus haut sur ces "pseudo-réservoirs", il semble qu'il faille plutôt aller dans le sens d'une véritable construction d'un complexe affectif et émotionnel qui accompagne le sujet dans sa lecture. Dans le domaine littéraire, l'absence d'une telle construction ferait tomber le livre des mains puisque, si le "plaisir du texte" a un quelconque sens, c'est certainement dans cette élaboration personnelle, intime, et qui doit procurer un minimum de satisfaction. L'acte de lecture engage l'affectivité de chacun. Le lecteur ne réagit émotionnellement qu'à travers ses propres émotions. Le processus affectif informe l'activité du sujet d'une façon plus profonde, plus individuelle, plus singulière que ne le font les processus neurophysiologique et cognitif, mais la coloration donnée à la lecture dépend autant sinon plus de la constitution du sujet que de la lecture en train de se faire.

Un quatrième processus, le processus argumentatif, mis en place par la lecture, traite du défilement de l'information, de l'ordre du discours. Cet ordre, différent de celui de la grammaire, établit comment l'information se propage à l'intérieur d'un texte. Nous retenons ici le schéma argumentativo-informatif que nous avons aménagé à partir des travaux de Slakta et que nous appelons ThéORhème, c'est-à-dire la suite des thèmes [T] et des rhèmes [R] modifiés par les opérateurs d'action [O]. C'est le rôle argumentaire du texte qui est ici pris en compte. En début de phrase et de discours,

l'information est au degré zéro. En fin de phrase et de discours, elle est virtuellement complète. Qu'il s'agisse d'un essai ou d'un roman, l'argumentation défile et le lecteur la reçoit sous forme de preuves, d'arguments intellectuels ou encore sous la forme de développements narratifs qui tiennent une place précise dans les récits. Le lecteur organise l'ordre du discours selon les perceptions qu'il se fait de cet ordre. En fait, c'est surtout ici que s'engage de la façon la plus nette l'interaction entre le discours et le lecteur. Les informations mises en place par le niveau cognitif conduisent le lecteur à faire une hypothèse sur ce qu'il est en train de lire. C'est ce que nous nommons, en suivant Peirce, l'abduction. Le lecteur inscrit les scripts dans un cadre argumentatif – dans le cas du roman, il s'agira du cadre narratif ou encore du programme narratif – et se sert de ce cadre pour lier les différents scripts en un tout cohérent. Cette cohérence est postulée au départ à charge d'être vérifiée tout au long de la lecture. Le lecteur procède par prédictions et déceptions. La matérialité du discours se présente comme le "bottom up" des cognitivistes et le développement argumentaire comme le "top down" du lecteur. C'est pourquoi nous parlons volontiers d'interaction en ce sens dans la mesure où le lecteur glane des informations, impose ses propres cadres, plutôt que de parler de communication. L'ordre du discours constitue donc la grande ligne argumentaire du discours littéraire. Il ne semble pas utile de parler ici d'une diégèse qui serait une hypostase narrative d'un discours romanesque par exemple. La diégèse correspondrait plutôt à l'élaboration "top down" faite par le lecteur[17]. Les savoirs préalables du lecteur lui permettront de cadrer plus facilement cet ordre en ayant recours à des structures de repérages qui fonctionnent plus ou moins comme des systèmes experts de lecture des textes. Mais cela n'est possible que parce que l'ordre du discours fait aussi partie d'un long apprentissage au terme duquel le lecteur se reconnaît des capacités spécifiques de lecture qui ne sont pas nécessairement interchangeables entre les lecteurs. L'ordre du discours préside à la formation du sens. Au fur et à mesure que la lecture se fait, le sens se forme et se déforme, se dépose à propos de tel ou tel argumentaire pour enfin se fixer en fin de parcours. C'est toute la lecture qui est sens, la conclusion ne servant qu'à mettre un terme à ce défilement qui, sans cela, pourrait se poursuivre indéfiniment.

Le dernier processus est un processus intégratif. Le sens d'une lecture n'est jamais un sens isolé, aseptisé, bien délimité auquel on peut revenir en croyant le trouver intact. Il s'intègre à toutes les autres lectures qui ont été faites parce que l'acte de lecture est un acte en série dont on a généralement perdu de vue depuis longtemps toutes les étapes pour ne conserver que les plus significatives. De plus, toutes ces lectures ne sont pas du même type. Le lecteur est amené à poser des hiérarchies entre elles. Par exemple, la lecture des journaux, la lecture de la littérature et la lecture de la bible ne se font habituellement pas dans les mêmes contextes. Ce dernier processus d'intégration et de hiérarchisation, nous le nommerons processus symbolique. Les résultats partiels ou globaux de la lecture sont intégrés dans des systèmes de signes plus vastes qui s'appliquent à un plus grand nombre d'objets. Ces systèmes sont structurés et mettent en réseau des formes symboliques. Le mot 'symbolique' a ici son importance parce qu'il met en lumière que ces systèmes de signes ont une valeur référentielle en tant que hiérarchies, systèmes scientifiques, savoirs, pratiques, rituels, idéologies ou imaginaires. Le symbolique met l'accent sur le fait que le sens produit n'est pas uniquement un signe de l'interface, une entité abstraite et classable mais bien aussi une force, une action en puissance qui saura servir dans d'autres circonstances que celle de la lecture. En fait, toutes les lectures sont reportées dans ces grands systèmes qu'elles viennent conforter ou mettre en doute. Le sens en contexte de chaque lecture est ainsi valorisé en regard des autres objets du monde avec lesquels le lecteur a une relation. Le sens se fixe au niveau de l'imaginaire de chacun mais il rejoint, étant donné le caractère forcément collectif de sa formation, d'autres imaginaires existants, celui qu'il partage avec les autres membres de son groupe ou de sa société. Ce sens peut aussi être intégré dans différents types de savoirs en tant qu'élément nouveau – ce sera souvent le cas en littérature – ou encore dans le contexte d'une pratique précise autour d'objets bien définis. Le sens qui serait parfaitement isolé serait voué à la disparition. Tous ces sens qui se figent dans les divers systèmes de signes et d'oppositions qui constituent la pensée de chacun forment les présupposés, ces idées reçues qui nous permettent en première analyse de penser le monde.

LES PRÉCONSTRUITS

Si la description des processus peut indiquer que la voie que nous suivons est celle qui maintient la complexité de l'acte de lecture plutôt qu'une volonté de réduire ce dernier à une seule de ses composantes ou encore à déporter l'acte de lecture dans un autre domaine disciplinaire que l'on croirait plus efficace, la linguistique par exemple, il nous reste à examiner comment ces processus qui décrivent les opérations sur l'interface entre le sujet et l'objet du monde peuvent être compris de façon suffisamment homogène pour nous donner le moyen d'accéder à une lecture unifiée sans être une. Les préconstruits sont ce moyen d'interrelier les divers processus les uns aux autres sans qu'une hiérarchie ne soit nécessaire. Nous avons déjà postulé leur existence. Nous allons reprendre cette question ici en lui donnant un développement plus important, appliqué à l'objet littéraire qui nous préoccupe. Il est difficile ici de ne pas évoquer un certain nombre de systèmes philosophiques ou de recherches psychologiques lorsque nous prenons une telle position[18]. C'est d'une certaine façon la tâche de tous les systèmes de pensée de déterminer les éléments fixes minimaux – les catégories – à partir desquels les autres éléments sont organisés en fonction de l'élaboration d'une vision du

monde bien précise. Notre position en sémiologie nous interdit de chercher à constituer une métaphysique des signes ou une vision qui en dépendrait. Nous voulons seulement, au plan méthodologique, retenir des catégories de signes que l'on retrouve aussi bien dans le sujet et dans l'objet du monde que dans l'interface. Ces catégories agissent comme des "passeurs". Elles nous permettent de transposer, de traduire les systèmes de signes de façon à mieux organiser la saisie et la manipulation de l'objet du monde.

Les préconstruits sont donc des catégories minimales dont nous postulons l'existence dans le sujet, dans l'objet du monde et dans l'interface qui les relie. Ils sont au nombre de quatre : le sujet, l'espace, l'action et le temps. Les trois premiers sont des préconstruits stables représentant un caractère de permanence, le quatrième, le temps, même s'il est, lui aussi, un préconstruit, apparaît comme une variable qui sert à disposer les autres préconstruits dans un ordre chronologique qui peut devenir responsable d'une représentation causale par exemple. Nous postulons leur existence dans l'appareil cognitif du sujet humain. Les travaux de Piaget comme ceux de Freud montrent assez la mise en place progressive de ces préconstruits. Il s'agit, pour nous, de catégories doubles qui ont un noyau fixe minimal, repérable, à l'abri d'un certain nombre de changements, et une partie mobile qui sera, elle, soumise au changement, aux variations. Les deux parties sont complémentaires : le noyau fixe assure la permanence et la partie mobile la précarise. La permanence et le changement vont de pair. C'est toujours et jamais dans le même fleuve que l'on se baigne.

Ainsi, par exemple, le sujet, c'est le "je" – ce que certaines philosophies appellent la conscience – qui se trouve minimalement dans la désignation par le nom. À l'intérieur de ce "je", à un temps "t" donné, d'autres éléments font partie de ce noyau fixe, le sexe par exemple. Ces éléments ne changent généralement pas ou suivent une loi qui est aussi dépendante de la permanence. La partie mobile est constituée, elle, de ce qui change : le rôle de l'individu, rôle familial ou rôle social par exemple. L'opérateur de ce changement, c'est l'intention active de l'individu conjointe à sa volonté ou sa réaction passive aux intentions des autres sujets. Dans chaque sujet, il n'y a ni fixité absolue ni mobilité absolue. Le sujet est dans un contenant, son corps, un lieu, un espace, un territoire. Dans le cas du préconstruit de l'espace, le noyau fixe est constitué par le schéma spatial. Nous entendons par là tant l'image du corps que le territoire dans lequel est le sujet. Il nous semble que la symbiose entre les deux fait en sorte qu'il est difficile de les séparer l'un de l'autre sauf sur un plan très abstrait. La partie mobile sera la frontière, celle du sujet comme celle des autres. Cette partie mobile représente tout le statut relationnel du sujet dans le monde. Dans le préconstruit de l'action, le noyau fixe est constitué des actes primitifs essentiels à la vie et la partie mobile, des divers plans-actes que peut entreprendre un sujet. L'opérateur de la partie mobile est la finalité, finalité qui devra être bien évidemment en accord avec les intentions et la volonté du sujet. Enfin, le préconstruit du temps a aussi un noyau fixe, le présent, présent de la conscience, présent de l'espace dans lequel on est. Le passé et toutes les autres modalisations temporelles constitueront sa partie mobile. La présence de ces quatre préconstruits permet de répondre sur le plan catégoriel à toutes les situations de signes dans l'interface car, ce qui nous permet de postuler l'existence de ces préconstruits dans le sujet, c'est qu'ils existent aussi dans la langue et que, s'ils font partie de la langue, ils font aussi partie de notre bagage génétique.

Il est facile maintenant de comprendre comment nous pouvons, en particulier dans le cas de l'objet littéraire, par une simple projection ou transposition, retrouver les mêmes préconstruits. Ce seront évidemment le personnage, l'action, le lieu et le temps. Nous trouvons aussi pour chacun des préconstruits la même répartition entre le noyau fixe et la partie mobile. Prenons par exemple le personnage-sujet. Il aura un noyau fixe et une partie mobile. Le noyau fixe comprend, d'une part, le désignateur rigide, c'est-à-dire le nom propre et les déictiques qui en assurent le relais et, d'autre part, des traits descriptifs permanents. Par exemple, dans Les Fous de Bassan d'Anne Hébert, ce sera le nom Stevens Brown, son sexe et son statut parental et, dans le second cas, les traits descriptifs physiques que nous avons déjà mentionnés, soit les jambes longues, l'allure, le regard, le cal de la main..., etc. La partie mobile s'articule aussi autour de deux parties, la première que nous nommerons l'intentionnalité du personnage et la seconde, les jeux de rôles qu'il assume. Cette dernière partie pourra comprendre les costumes et les accessoires qui servent à définir la représentation du personnage, qu'il y ait ou non action. Toute la représentation du personnage repose sur ces composantes qui ont pour rôle de le maintenir dans le récit. Au niveau discursif, ces catégories se retrouvent au plan lexical, le nom, au plan du sujet grammatical, l'intentionnalité et au plan des prédicats, traits descriptifs et jeux de rôles. Le nom propre, ou désignateur rigide, maintient tout au long du récit une cohérence qui assure la reconnaissance du personnage. Mais il n'est pas suffisant. Il faut qu'il soit accompagné d'une description qui permette de constituer l'environnement sémantique du personnage. Cette description est faite de traits. Il s'agit d'un nombre d'éléments fixes, minimaux, non exhaustifs mais suffisants pour permettre au personnage d'être le sujet au sens strict des diverses transformations engendrées par le récit. Ces transformations seront assurées par l'action qui se présente comme la mise en question du personnage, le processus de sa précarisation.

Mais si ces éléments, structurellement insuffisants pour donner la vie à un personnage, peuvent être reconnus par le lecteur, c'est que l'acte de lecture prête au personnage une conscience, la conscience du lecteur, qui vient fournir l'élément essentiel du développement du

personnage, l'intentionnalité. C'est cette dernière qui articule les diverses descriptions au nom propre. C'est elle aussi qui permet aux divers traits de converger et de maintenir la substance du personnage tout au long de la lecture.

Traduite en termes peircéens, la lecture romanesque est une représentation de représentation et se situe au niveau d'une tiercéité qui organise une représentation discursive suffisamment précise pour permettre une interprétance constante au cours de la lecture aux différents niveaux où le récit se construit. Pourtant cette situation de la représentation discursive n'engage qu'une convergence vraisemblable. Les traits, les éléments descriptifs sont examinés et retenus selon leur degré de vraisemblance tant par rapport à la partie fixe de la désignation et des traits que par rapport à la partie mobile assurée par la convergence des traits déterminée par l'intentionnalité qui s'incarne dans les divers jeux de rôle qu'adopte le personnage. Cette figure du personnage n'est qu'une sorte d'horizon mental, plus ou moins vide, qui n'engage aucune reconnaissance visuelle précise chez le lecteur. On pourra tout au mieux parler d'image mentale. Le lecteur demeure libre d'imaginer les personnages comme il l'entend. Mais, en même temps, la relation établie par le lecteur avec le personnage assume connaissance et reconnaissance d'où cette impression de familiarité que procure la lecture. On notera toutefois comment, par souci didactique, les illustrations dans le domaine de l'édition viennent suppléer au travail normal de la lecture en fixant, "pour mémoire", des traits fictifs.

Nous pouvons faire le même travail en ce qui concerne l'espace. On détermine quelle est le noyau fixe, de quel lieu bien déterminé il s'agit, dont certaines caractéristiques pourront servir de partie mobile parce qu'elles changent, particulièrement celles qui établissent la situation relationnelle des personnages dans un espace donné, ses frontières..., etc. Quant au préconstruit de l'action, la connaissance que nous en avons est déjà importante au titre de sa représentation discursive[19]. Nous y ajoutons la perspective du double aspect de l'action, de son noyau fixe qui se définit autour d'une action bien précise, généralement représentée par et dans le verbe et de la partie mobile, faite des plans-actes qui supposent à leur tour la présence de divers accessoires. Le temps, qui tout en étant un préconstruit agit comme une variable, se représente par comparaison entre deux actions ou deux lieux ou encore apparaît comme une caractéristique du verbe qui est jugée à partir du présent de la lecture et qui sert à situer les divers segments les uns par rapport aux autres.

C'est parce que nous retrouvons ces quatre préconstruits dans le sujet et dans l'objet du monde, le roman par exemple, qu'il est possible, lors de l'acte de lecture, de saisir la signification du discours et d'élaborer son sens à partir de ses signes que la lecture repère. Il faut noter que l'acte de lecture suit le développement de l'ordre du discours et qu'il en découle que les informations et les arguments, l'argumentaire narratif compris, ne lui sont fournis que progressivement et qu'il ne saurait être question d'une saisie cumulative de blocs bien constitués, liés les uns aux autres. Sur le plan du processus cognitif, le lecteur part avec des scripts de personnages qu'il doit maintenir tout au long de la lecture pour comprendre comment l'action les transforme ou encore comment s'établissent leurs rapports à l'espace. De même, l'espace peut se comprendre à partir de scripts bien précis comme la maison, la ville, le pays..., etc. Le noyau fixe du temps, c'est toujours le présent, celui du discours ou celui de la lecture qui peut servir de référence. Ainsi il lui arrive de conférer à l'imparfait du discours une valeur référentielle de présent.

Sans vouloir aller autant dans les détails que dans le cas des *Fous de Bassan*, il est possible d'illustrer l'ensemble des préconstruits à partir des deux amis de Maupassant. À la lecture du texte, on remarque très rapidement que le discours pose un lieu, Paris, dont il est difficile de sortir. La faim tenaille les habitants. Deux compères, affamés, se rencontrent et se promènent à l'intérieur de la ville. L'absinthe aidant, ils continueront leur promenade hors de la limite de Paris jusqu'à atteindre le lieu qui devrait les nourrir mais qui les verra plutôt mourir, situé qu'il est dans un autre lieu, défini par l'ennemi. Les principaux scripts d'action de ce texte sont liés à la faim, "manger", et à la marche, "aller chercher à manger". Ses scripts qui, en temps de paix, donc "avant", ne répondaient nullement à un besoin impérieux, deviennent maintenant dangereux et c'est dans l'accomplissement de ce devenir que les deux amis mourront parce qu'un lieu, autrefois agréable, est devenu maléfique par la présence de l'ennemi et le déplacement d'une frontière qui sépare, dans cette guerre, Français et Prussiens. On remarquera que le processus cognitif se fait à travers la manipulation de ses représentations très simples et que le processus argumentatif consiste à donner un sens et une valeur à cette histoire qui, autrement, n'aurait qu'un statut de fait divers dans n'importe quelle guerre. Le statut de la narration et de la description qu'on retrouve dans les analyses narratologiques habituelles n'ont pas place ici puisque la narration ne sert qu'à installer la mobilité et que la description installe, elle, les noyaux fixes. Les deux opérations sont complémentaires dans le processus cognitif[20].

Si les préconstruits guident littéralement notre lecture en lui permettant de se réaliser, de s'accrocher à des noyaux fixes qui vont permettre le développement suivi et cohérent du discours constitué par le renouvellement des parties mobiles, il y a un autre facteur qui joue un rôle important dans l'acte de lecture et ce facteur, nous le désignons du terme de "présupposé". Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'acte de lecture est un acte en série dont l'origine remonte aux premières phases de notre apprentissage, produisant une sorte d'effet cumulatif de la lecture. Il y a, dans cette perspective sérielle, la mise en place d'un véritable intertexte personnel.

Cet intertexte ne constitue pas une mémoire littéraire directement accessible sous forme de répertoire – la mémoire n'est toujours pas un réservoir! – mais plutôt une mnémotechnie qui fait partie du savoir littéraire et qui se constitue à la manière de la "memoria" de la rhétorique antique[21]. Il faut non seulement l'acquérir mais aussi savoir la maintenir. Cela nous permet de mieux comprendre ce que sont les présupposés : moins des contenus précis que des façons de penser divers objets du monde.

Dans le processus symbolique, on retrouve tous les savoirs constitués, tous les clichés et les idées toutes faites, les habitudes, les pratiques. Si nous maintenons de façon plus experte un savoir en particulier, c'est que nous n'arrêtons pas de le nourrir d'actes de lecture exercés continuellement dans le même domaine. Ainsi, les littéraires professionnels qui lisent des livres de théorie, par exemple, accroissent leur compétence dans ce domaine particulier mais, en même temps, délaissent possiblement la physique nucléaire ou la chimie des polymères. Il en est de même dans tous les domaines de lecture. On peut avoir des idées précises dans des domaines que l'on connaît bien et des idées beaucoup plus vagues dans le reste. Ces idées précises ou non auxquelles il est toujours possible de faire référence, ce sont les présupposés, c'est-à-dire des structures cognitives fixes rattachées à un système de référence[22] par le truchement de leur statut symbolique. Ainsi, quand je parle de paratexte, je fais immédiatement référence à un système de signes qui a acquis une consistance en soi, de sorte qu'il peut être partagé, transmis, modifié ou éliminé.

Les présupposés sont structurés. Ils ne viennent jamais seuls. Ils forment système. Ils sont idéologie, imaginaire. Ils s'organisent à partir d'oppositions simples ou parfois simplistes. Ils agissent sous l'angle de la synthèse, du confort et des habitudes intellectuelles ou éthiques. Ce sont des contenus tout faits, suffisamment larges pour admettre toute innovation et, quand ils ne peuvent accueillir la nouveauté, on parlera alors de "révolution des idées" ou de révolution tout court. Le processus symbolique est le point de notre rattachement au monde sous l'angle d'une certaine convivialité, d'une homogénéité rassurante. Sans le processus symbolique, notre acte de lecture serait comme une bouteille jetée à la mer. Il nous serait difficile de rassembler des idées, de construire des discours synthétiques, d'organiser des savoirs, de faire de la science, et tout cela publiquement, avec la possibilité de convaincre et de stabiliser telle ou telle partie du système qui nous intéresse.

En somme, l'acte de lecture s'accomplit dans la complexité parce que son rôle est de poser une relation entre un sujet et un objet du monde mais cette relation n'est jamais isolée, prise seule. Elle est, elle aussi, en situation de complexification puisqu'elle doit prendre place dans un univers de signes déjà constitué. Il n'est nullement étonnant de se rendre compte que la lecture puisse se réaliser selon divers états de complexité compte tenu des aptitudes des lecteurs.

LES ÉTATS DE LA LECTURE

Il y a plusieurs façons de lire, il y a différents états de la lecture. Nous en retiendrons quatre que l'on peut regrouper en deux. D'abord, la catégorie du déchiffrement qui forme le premier groupe, puis l'interprétation, le commentaire et l'intégration conceptuelle dans le second groupe.

À l'instar de la partition musicale, nous parlons d'abord du déchiffrement du discours. En ce sens, on ne saurait prétendre que toutes les lectures sont possibles. Le déchiffrement est la condition de base de compréhension d'un texte. Si cette condition n'est pas satisfaite, la compréhension ne pourra avoir lieu. Au-delà de cette compréhension essentielle, on retrouve, toujours en s'inspirant de l'exemple de la musique, l'interprétation, c'est-à-dire la façon dont le lecteur investit le texte et lui suppose des significations qu'il peut lui-même manipuler. Il ne s'agit pas ici, bien sûr, de l'interprétation technicienne que nous retrouverons plus loin au niveau de l'intégration conceptuelle. On peut concevoir deux autres avenues de l'activité de lecture : le commentaire et l'intégration conceptuelle. Le commentaire se présente comme un double de l'acte d'écriture qui vient se développer dans le champ de la lecture. L'interaction de la lecture produit de nouvelles idées qui ne servent pas d'abord à comprendre l'objet textuel présent mais plutôt à en créer un autre. Deux actes viennent se fondre en un seul, l'acte intégrateur de la lecture et l'acte de projection extérieure de l'écriture. Il n'est évidemment pas essentiel que cet acte d'écriture soit effectivement réalisé. Il lui suffit de s'exprimer parallèlement à l'acte de lecture. Enfin, il est aussi possible d'intégrer conceptuellement la lecture en se plaçant dans une posture analytique et en rapportant la lecture à des systèmes abstraits que cette lecture est censée vérifier ou non. C'est ici que nous trouvons les techniques d'analyse des textes qui ne sont pas des techniques de lecture mais qui, par la force de leur conceptualisation, peuvent informer l'activité de lecture à un point tel que le déchiffrement n'est possible qu'à travers la grille analytique. Par exemple, lorsqu'il s'agit de repérer les voix narratives, les focalisations, etc.[24].

Cette distinction entre différents états de lecture nous permet de caractériser divers types de lecteur. Au niveau de la manipulation des préconstruits, nous parlerons du lecteur ordinaire, c'est-à-dire de celui qui doit performer un acte de lecture dans des conditions bien précises s'il veut obtenir des résultats. C'est parce que nous mettons alors l'accent sur la performance fondamentale de la lecture que nous pouvons rassembler dans une même catégorie tous les lecteurs ordinaires.

Il faut d'abord comprendre un discours, le déchiffrer, et cette tâche est première.

La notion d'archilecteur ou de lecteur spécialisé, si on veut marquer la différence qui existe entre la notion utilisée ici et celle de Riffaterre, ou encore la communauté interprétative de Fisch, est liée à l'intégration de la lecture dans le processus symbolique. C'est ici que nous trouvons le lieu idéal de distinction entre un lecteur ordinaire et un archilecteur. La différence de lecture dépendra des catégories d'intégration. Un lecteur ordinaire peut se contenter de la répétition de ses lectures. Il devient alors expert en extension. Il couvre un domaine, il collectionne la plus grande partie de ces objets-livres auxquels il s'est attaché. L'archilecteur lit avec des présupposés savants, avec un ou plusieurs jeux de connotations à sa disposition. C'est le cas de l'archilecteur en littérature, c'est-à-dire celui qui reporte son acte de lecture à des catégories obtenues à partir d'autres actes de lecture mais organisées, structurées en système. L'archilecteur littéraire pratique le double registre et la double lecture. La lecture unique ne lui suffit pas. Il lui faut pouvoir revenir, comparer, intégrer à un niveau supérieur qui peut être aussi simple que celui de savoir s'il s'agit d'une narration à la troisième personne ou encore d'un incipit. On aura aussi compris que le fait d'être un archilecteur dans un domaine ne confère a priori aucune compétence dans un autre.

On le voit l'activité de lecture est complexe et nous n'avons fait qu'évoquer ici les grandes conditions de son accomplissement. Une partie des résultats concrets de l'activité échappera toujours à toute recherche à cause du caractère fondamentalement intime de l'acte. Les procédures de vérification de la lecture, questionnaires, résumés..., etc., sont toutes des tâches secondes qui viennent modifier l'acte de lecture en le forçant à devenir une transcription conceptuelle. Ce que l'on vérifie alors, c'est moins la capacité de lire que la capacité de transformer un acte de lecture en acte d'écriture ou en acte de parole. Mais cela ne devrait en aucune façon nous amener à une réduction conceptuelle de l'activité de lecture.

On aura remarqué la disparition de la linguistique dans ce domaine. Cela tient principalement à la tentative de caractérisation de l'acte de lecture d'une part, et de l'objet textuel singulier d'autre part. Nous croyons en effet qu'il est possible, voire souhaitable, de rendre compte de la lecture non en fonction d'un modèle de langue qui sert à établir et à développer la linguistique comme une discipline scientifique mais en fonction d'un objet singulier avec lequel on pose une relation. En ce sens, l'objet littéraire est comme l'objet musical ou pictural. Cela ne nous empêche pas, quand le besoin se fait sentir, de recourir à la linguistique non comme méthode de compréhension du texte littéraire mais comme fondement de notre compétence de lecteur ordinaire, de déchiffreur de textes. Savoir lire ne garantit pas le sens mais il lui pave la voie, une voie qui est à la fois saisie et jouissance, travail sur soi et travail sur l'objet.

---

1. No 2.228 dans les *Collected Papers*.
2. Nous entendons par interface ce lieu d'existence des signes, lieu qui n'a pas besoin d'être d'une matérialité absolue mais lieu d'une relation à laquelle on peut référer exactement comme lorsqu'on croit que quelqu'un nous a fait signe en souriant. Le sourire, maintenant disparu, existe dans cette relation, dans cette interface dans laquelle il peut se structurer avec d'autres signes.
3. Où Oi est l'objet immédiat, Od, l'objet dynamique et la même chose s'applique pour I, l'interprétance immédiate, dynamique ou finale "f".
4. Notons certains travaux qui utilisent Peirce comme point de départ d'une réflexion sur la littérature, Marie Francoeur [1985], Louis Francoeur [1985] et John K. Sheriff [1988].
5. Surtout *L'Acte de lecture,théorie de l'effet esthétique* [1985].
6. *Idem*, p. 101 et suivantes.
7. Entre autres, Ducrot et Pratt [1977], Smith [1978].
8. P. 8.
9. Presque toute la critique française est affligée de ce penchant comme s'il y avait quelque chose de moins honorable à être un lecteur qu'un auteur... Il est vrai qu'on n'invite pas beaucoup de lecteurs à "Apostrophes"!
10. C'est pourtant ce que l'on fait en reportant une oeuvre à un genre mais par quelle réduction de sa singularité qui, si elle est trop riche, la rendra "inclassable".
11. Il faudrait, dans ce cas, parler plutôt d'interprétation et de grille d'interprétation.
12. On retrouve ici des comportements analogues chez le mélomane qui se cantonne dans l'écoute des oeuvres d'une seule période ou qui s'aventure dans la musique contemporaine.
13. Il faut noter ici que l'appareil neurophysiologique en cause est différent et que le déroulement de la lecture dépend du rythme du lecteur-interprète et non de celui du lecteur-auditeur.
14. La notion de *representamen* chez Peirce est de l'ordre de la priméité. De cette façon, elle ouvre tantôt du côté de la figuration iconique lorsqu'il est question d'objet concret, tantôt du côté de la figuration discursive quand il s'agit du langage.
15. Il s'agit de l'incipit du dernier roman d'Anne Hébert, *Le Premier Jardin.*
16. La notion de script est empruntée à l'origine au cinéma. Elle est utile dans la mesure où elle permet à la mémoire de fixer des constellations qui lui serviront à se reconnaître, non dans la vie, mais dans le texte.
17. On pourrait dire la même chose de la fabula qui se forme aussi dans l'interaction du lecteur sur le texte et non comme

une sorte de transcendance de ce dernier. Ce serait confondre le résumé, tâche secondaire, et la fabula ou la diégèse.

18. D'Aristote à Piaget et Chomsky en passant par Kant et la philosophie du langage.
19. Cf. B. Gervais, *Récits et actions. Pour une théorie de la lecture.*
20. La théorie littéraire a tendance à distinguer de façon trop marquée la description et la narration, reconnaissant ainsi à la première un rôle secondaire qui est en contradiction avec son statut cognitif.
21. Cf. *L'Art de la mémoire* de Frances Yates. Il nous semble important de reprendre toute cette question de la "memoria" non seulement comme méthode oratoire mais aussi comme façon de comprendre en créant de véritables "palais de mémoire". En ce sens, on pourrait dire que le programme narratif et les fonctions de Propp sont de formidables outils mnémotechniques dans la lecture des récits.
22. Il s'agit d'une référence interne et non extensionnelle au monde des objets.
23. C'est ici qu'il faut ranger les grammaires du récit et les grilles de lecture. Il s'agit de savoirs qui, une fois acquis, s'interposent entre le lecteur et le texte et, donc, prennent part à l'élaboration d'un imaginaire de la lecture soutenu par l'institution littéraire.

Références bibliographiques

ARBIB, M. A. et M. B. HESSE [1986] : *The Construction of Reality,* Cambridge , Cambridge University Press.

CHARTIER, R. (éd.) [1985] : *Pratiques de la lecture,* Paris, Rivages.

DENHIÈRE, G. [1984] : *Il était une fois... compréhension et souvenir de récits,* Lille, Presses universitaires de Lille.

FAYOL, M. [1985] : *Le Récit et sa construction,* Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

FRANCOEUR, L. [1985] : *Les Signes s'envolent. Pour une sémiotique des actes de langage culturels,* Québec, Presses de l'Université Laval.

FRANCOEUR, M. [1985] : *Confrontations. Jalons pour une sémiosis comparative des textes littéraires,* Sherbrooke, Naaman.

GERVAIS, B. [1990] : *Récits et actions. Pour une théorie de la lecture,* Montréal, Le Préambule.

GIASSON J. Et J. THÉRIAULT [1983] : *Apprentissages et enseignement de la lecture,* Montréal, Éditions Ville-Marie.

HOLLAND, N. N. [1985] : *The I,* New Haven, Yale University Press.

ISER, W. [1985] : *L'Acte de lecture, théorie de l'effet esthétique,* Bruxelles, Mardaga.

LE NY, J.-F. [1989] : *Science cognitive et compréhension du langage,* Paris, PUF.

MOLINO, J. [1989] : "Interpréter", dans Reichler.

REICHLER, C. (éd.) (1989) : *L'Interprétation des textes,* Paris, Minuit.

SFEZ, L. [1988] : *Critique de la communication,* Paris, Seuil.

SHERIFF, J. K. [1988] : *The fate of meaning. Charles Peirce, Structuralism and Literature,* Princeton, Princeton University Press.

SLAKTA, D. [1975] : "L'Ordre du texte", dans *Études de linguistique appliquée,* no 19, Paris, Didier, p. 30-42.

THÉRIEN, G. [1985] : *Sémiologies*, Cahiers d'études littéraires, Montréal.

TRAUGOTT, E. C. et M. L. PRATT [1980] : *Linguistics for Students of Literature,* New York, Harcourt Brace Jovanovich.

WATZLAWICK, P. (éd.) [1988] : *L'Invention de la réalité,* Paris, Seuil.

SCÈNE, SOMMAIRE ET CIE :
pour une redéfinition endo-narrative[1]

BERTRAND GERVAIS

Cet essai remet en question la catégorie de durée adoptée comme une notion de base en narratologie. N'étant pas définie convenablement au niveau narratif, cette notion persiste parce qu'elle est liée à celles de scène et de sommaire qui sont, elles, intuitivement perçues comme justes et aptes à faciliter l'identification de phénomènes discursifs importants. Nous montrons que ces deux vitesses (la scène et le sommaire) ne sont pas des cas de durée mais bien des cas de développement d'une situation narrative. Nous les situons à un niveau dit «endo-narratif», à entendre en termes de plan qui permet de décrire la représentation discursive de l'action. L'hypothèse est que lire un récit est une activité cognitive, un processus de type ascendant, qui va de l'endo-narratif vers le narratif.

This essay sets out to challenge the category of duration, now adopted as a basic notion in narratology. This category, it is shown, is not adequately defined at a narrative level. If such a category even persists in literary studies, it is only because its manifestations in notions such as scene and summary are functional and describe important discursive phenomena. We show that these speeds (scene and summuray) are not cases of duration, which is described as a somewhat useless "pseudo-category", but cases of varied developments of a narrative situation. The frame of reference is an analysis at an endo-narrative level. This endo-narrative level is a stratum enabling the description of discursive representations of action. The hypothesis put forth is that to read a story is a cognitive activity, a bottom-up process, going from the endo-narrative level towards the narrative.

> *Qu'est-ce donc que le temps? Si personne ne me pose la question, je sais; si quelqu'un pose la question et que je veuille expliquer, je ne sais plus.*
>
> saint Augustin, *Confessions*

La durée a été adoptée comme une notion de base en théorie littéraire. En narratologie, elle fait partie de l'ordre qui rend compte des relations entre le récit et l'histoire (Genette: 1972). La durée est le second élément présenté, après l'ordre en tant que tel (les anachronies) et la fréquence. Ce que nous voulons démontrer dans cet essai, c'est qu'une telle catégorie ne reçoit pas une définition opératoire au niveau narratif, l'objet traditionnel de la narratologie. Selon nous, si cette notion persiste dans le champ des études littéraires et des théories narratologiques, c'est uniquement parce que les concepts qui y sont liés, ceux surtout de scène et de sommaire qui seront l'objet de notre attention, sont intuitivement justes et permettent d'identifier des phénomènes discursifs importants. Notre objectif ici n'est pas de nier l'existence de ces deux principales vitesses du discours narratif, mais de les redéfinir ou, si l'on veut, de repenser la base de leur définition. Nous voulons montrer que ces deux vitesses ne sont pas des cas de durée, qui est une "pseudo-catégorie" plutôt suspecte, mais des cas de développement d'une situation narrative. Le niveau auquel nous situerons notre redéfinition est un niveau dit "endo-narratif". L'endo-narratif est ce plan qui permet de décrire la représentation discursive de l'action. L'ouverture d'un tel champ de recherche est liée à une perspective d'analyse précise : la lecture de récits. Notre hypothèse est que lire un récit est comprendre les actions qui y sont représentées et que cette activité cognitive est un processus de type ascendant, qui part de l'endo-narratif pour atteindre le narratif (Gervais: 1990).

1. V = D/T OU LES AVATARS DE LA DURÉE

La durée fait partie des concepts généralement acceptés en narratologie et sa définition, si elle pose quelques petits problèmes, ne l'empêche jamais d'être incorporée dans les dictionnaires et les livres d'introduction aux théories du récit. Gerald Prince, par exemple, l'intègre dans son Dictionary of Narratology (1987). Il dit de la durée (duration) qu'elle couvre l'ensemble des phénomènes se rattachant à la relation entre le temps de l'histoire et le temps du discours (p. 24). Il ajoute que la notion est quelque peu problématique surtout dans le cas des récits écrits car le temps du discours est pratiquement impossible à mesurer (est-ce le temps de la lecture? de l'écriture?…). Il indique d'ailleurs que certains narratologues préfèrent, justement pour cette raison, parler de vitesse et de tempo. Genette lui-même avoue dans son Nouveau discours du récit qu'il aurait dû intituler cette catégorie de phénomènes de l'ordre du récit non Durée mais Vitesses (1983 : 23). Si un changement de catégorie suffit souvent à régler un

problème, il semble qu'ici cela ne serve qu'à le masquer. Les définitions de la vitesse et du tempo, données par Prince, ne sont que des variations sur celle de la durée :

speed : the relationship between the duration of the narrated – the (approximate) amount of time (presumably) covered by the situations and events recounted – and the length of the narrative (in words, lines, or pages, for example). (p. 89)
tempo : a rate of narrative speed. Ellipsis, summary, scene, stretch and pause are the five major tempos in narrative. (p.96)

Le problème initial de la vitesse du discours y est résolu – c'est la dimension du discours qui est retenue –, mais le même principe d'une comparaison entre deux objets de nature et de niveaux différents est conservé. C'est du pseudo-temps qui est comparé à une pseudo-longueur. De toute façon, la définition de scène proposée par Prince, vitesse de base de la durée, ne tient compte d'aucune de ces difficultés :

scene. A canonical narrative tempo; along with ellipsis, pause, stretch, and summary, one of the fundamental narrative speeds. When there is some sort of equivalence between a narrative segment and the narrated it represents (as in dialogue, for instance), when the discourse time is (considered) equal to the story time, scene obtains. (p. 84; nous soulignons)

La scène est donc à la fois un tempo, une vitesse et une durée! Cette définition est basée en fait sur une équivalence implicite entre segment narratif et temps du discours (when… when…). Équivalence qui permet d'évacuer toute incertitude quant à la valeur même de ce type de comparaison entre récit et histoire. Si comparer leurs "temps" est impraticable, au moins est-ce travailler avec des entités de même nature. Car comparer du temps (de l'histoire) et de l'espace (de discours), c'est mettre en relation des éléments irréconciliables. Cette pseudo-équivalence et cette absence d'une circularité, pourtant de rigueur dans un dictionnaire, sont les symptômes d'un certain malaise dans la définition de la scène et de sa durée.

Ce malaise, en fait, il est présent dès la définition inaugurante de la durée. Genette en était bien conscient, dans son "Discours du récit" (1972), d'où ses nombreuses mises en garde. Son second chapitre porte sur la durée, mais celle-ci est rapidement classée hors de portée pour être remplacée par une mesure de la constance de vitesse jugée plus accessible. Le calcul de la durée, ou si l'on veut la confrontation de la durée du récit à celle de l'histoire, est une opération "scabreuse", à laquelle il faut "renoncer" parce que ses résultats sont invérifiables (p. 122-3). La détermination du temps du récit se heurte en effet en littérature écrite à des problèmes insurmontables. Celui-ci ne peut être "que le temps qu'il faut pour lire, mais il est trop évident que les temps de lecture varient selon les occurrences singulières" (p.122) et que la définition d'une vitesse normale d'exécution est vouée à l'arbitraire le plus complet. Il faudrait d'ailleurs parler plutôt d'une pseudo-durée (p. 78). La constance de vitesse, par contre, ne possède pas les mêmes tares. Elle peut être calculée avec une certaine facilité :

On entend par vitesse le rapport entre une mesure temporelle et une mesure spatiale (tant de mètres à la seconde, tant de secondes par mètre): la vitesse du récit se définira par le rapport entre une durée, celle de l'histoire, mesurée en seconde, minutes, heures, jours, mois et années, et une longueur: celle du texte, mesurée en lignes et en pages." (p. 123; nous soulignons)

Comment ne pas être d'accord avec une telle définition! Elle rejoint l'équation de la vitesse en physique, qui est bien la distance divisée par le temps (v= d/t). Un récit isochrone est un récit où le rapport entre la longueur du récit et la durée de l'histoire est constant, un récit, par conséquent, où la vitesse reste la même. Les anisochronies correspondent à des variations de cette vitesse. Les "effets de rythme" d'un récit s'expliquent par les accélérations et les décélérations du texte.

Ce bel édifice est pourtant instable. Genette lui-même ne s'y astreint pas. Quand il en vient à préciser ces variations de vitesse, à distribuer des grandeurs, telles que la scène, le sommaire, l'ellipse et la pause, il oublie sa propre consigne et parle à nouveau de temps de récit. Son tableau des valeurs temporelles des quatre mouvements narratifs est :

Pause : TR=n , TH=0. Donc : TR –> TH
(–> = infiniment plus grand que)
Scène : TR = TH (équivalent à)
Sommaire : TH > TR
Ellipse : TR=0, TH=n, TH –> TR
(p. 129)

Nous sommes revenus à un calcul du temps du récit; c'est le retour de la durée. Ce temps n'est plus le même qu'auparavant, il est modalisé : il est présenté comme temps conventionnel ou pseudo-temps. Mais cela entraîne une seconde critique, plus importante, à savoir qu'il s'agit à tous les points de vue de pseudo-grandeurs. Quelle est cette vitesse qui est calculée? Quels sont ses paramètres? Et, si elle est bien un rapport entre une distance et un temps, il faut comprendre qu'il ne s'agit ni de vrai temps ni de vraie distance.

Le temps de la diégèse est une pseudo-donnée, Genette le dit expressément. Parlant des effets de rythme ou anisochronies, il dit que leur analyse détaillée "serait à la fois harassante et dépourvue de toute véritable rigueur, puisque le temps diégétique n'est presque jamais indiqué (ou inférable) avec la précision qui serait nécessaire" (p.123). Pourtant cela ne l'empêche pas, comme le fait remarquer C.J. van Rees dans sa critique de la méthode et des stratégies argumentatives de Genette, de l'utiliser de façon littérale :

[...] it occurs frequently that Genette, by defining some notion "X" – for instance, "time of the narrative"– explicitly admits that it actually concerns a pseudo-concept – "pseudo-X" – as the notion in question only possesses a metaphorical status and no criteria can be supplied for it. However, when he applies the term "pseudo-X" to his analysis of narrative texts, "pseudo-X"

is no longer mentioned : Genette only speaks of "X". In this way, Genette's earlier reservations as to the suitability of a metaphorical notion are discarded. (1981 : 63)

Ce qui est plus surprenant encore, car ce problème du temps diégétique est aussi vieux que la notion d'histoire ou de fabula, c'est que le calcul de la dimension du discours est lui aussi problématique! Si les narratologues s'entendent généralement sur ce qui constitue la base du calcul – des mots, des lignes, des paragraphes –, leurs exemples des différentes vitesses sont parfois équivoques. Une scène est de toute évidence plus longue qu'un sommaire; or, à compter les mots, il semble que ce ne soit pas toujours le cas. Jaap Lintvelt, entre autres dans son Essai de typologie narrative, donne un exemple de scène qui fait en tout 31 mots, répartis sur cinq lignes, et un exemple de sommaire qui fait 68 mots – plus du double! –, répartis sur sept lignes (1981 : 50). On retrouve un peu la même chose dans Narrative Fiction, de Slomith Rimmon-Kenan, un manuel d'introduction aux principaux concepts narratifs, où l'exemple de scène fait 58 mots répartis sur sept lignes et l'exemple de sommaire, 91 mots répartis sur neuf lignes (1983 : 53-54). Et il en va de même pour les exemples donnés par Seymour Chatman dans Story and Discourse. Son exemple de sommaire fait plus ou moins 325 mots tandis que son exemple de scène fait à peine 68 mots (1978 : 67-78)!

Ce que ces exemples montrent, par l'absurde, c'est que l'utilisation du calcul et de quantités dans les définitions de termes littéraires ne va pas de soi. Quand les exemples de scène comportent moins de texte que les exemples de sommaire, il faut mettre en doute soit la valeur des exemples choisis, soit le principe même de la définition. Comme le dirait van Rees, il ne sert à rien de parler de grandeur quand c'est d'une pseudo-grandeur qu'il s'agit[2]. Genette, lui, contourne la difficulté en affirmant que l'étude des anisochronies ne trouve "quelque pertinence qu'au niveau macroscopique, celui des grandes unités narratives, étant admis que pour chaque unité la mesure ne recouvre qu'une approximation statistique." (p. 123-4). Il se tient donc loin des lignes (ce qui ne l'empêche pas de décrire dans le détail, avec chiffres à l'appui, les rythmes du récit proustien qui vont d'une page pour une minute à une page pour un siècle).

Les définitions narratives de scène et de sommaire n'ont donc qu'un pertinence macroscopique, elles ne valent que loin du texte, dans la paraphrase. Là où les pseudo-valeurs du temps et de l'espace peuvent laisser la place à de "réels" substituts. Nous croyons pourtant que ces notions ont une quelconque pertinence textuelle, que leur persistance dans le champ des études littéraires est motivée. Mais, comme nous allons essayer de le montrer, cette pertinence ne doit pas être recherchée à un niveau narratif mais bien à un niveau endo-narratif. Le passage d'un niveau à un autre va nous permettre de conserver ces deux notions, tout en les retirant de leur cadre narratologique par trop problématique. Scène et sommaire ne sont pas des durées narratives mais bien des situations narratives.

2. LA REMISE EN... SCÈNE

De quoi se compose une scène? La réponse est double : soit de paroles, soit d'actions. Il faut résister à la tentation de définir la scène uniquement en termes de paroles ou de dialogues. D'une part, parce que cela serait réduire – et par conséquent évacuer – le problème de la vitesse narrative à une opposition entre actions et paroles. D'autre part, parce que cette équivalence dans le dialogue entre temps de récit et temps de l'histoire est, tout autant que celle des actions, une égalité conventionnelle. Comme le dit Genette, le dialogue ne restitue pas "la vitesse à laquelle ces paroles ont été prononcées, ni les éventuels temps morts de la conversation" (1972 : 123). En fait, cette équivalence correspond à celle qui existerait entre telle phrase ("J'avais peur qu'il me tue.") en monologue intérieur et énoncée dans une situation de communication réelle. Non, il y a des scènes d'actions comme il y a des scènes de paroles.

Dans Story and Discourse, Chatman dit de la scène qu'elle comprend, outre des dialogues, "overt physical actions of relatively short duration, the kind that do not take much longer to perform than to relate" (1978 : 72). Cette définition demeure problématique à plus d'un titre. Pourquoi faut-il que ces actions soient explicites ou même physiques? Pourquoi faut-il qu'elles soient de courte durée? Quelles sont ces actions qui ne prennent pas plus de temps à faire qu'à dire? Répondre à cette dernière interrogation implique à la fois une typologie des actions et de la durée de leurs déroulements – en brefs, longs, très brefs, très longs, etc. –, une théorie des verbes par lesquels on représente habituellement ces actions dans un discours, ainsi qu'un mécanisme de comparaison entre ces deux éléments. En fait, la possibilité même d'un tel calcul se fonde sur une double omission, l'une de nature sémantique, l'autre de nature cognitive.

Sur le plan d'une sémantique formelle, en travaillant sur les modes d'action, Co Vet (1980) a montré que les phrases renvoient à des situations occupant des intervalles de temps définis. Ces phrases, par le biais de leurs verbes, peuvent soit confirmer ces situations en s'inscrivant dans leur intervalle, soit transformer ces situations en faisant passer d'un intervalle à l'autre. Ce qui est important pour notre propos, c'est que des verbes et des phrases de même dimension peuvent couvrir des intervalles plus ou moins grands. Il y a ainsi des procès et des actions-procès momentanés qui couvrent des intervalles très brefs ("Jean éteignait la bougie"), et des procès et des actions-procès non momentanés qui couvrent des intervalles plus longs ("Jean jaunissait le papier"). De la même façon, pour un même verbe, on peut faire varier la grandeur de l'intervalle en

modifiant son aspect (perfectif, imperfectif), à partir de jeux sur les temps, les modes, les préfixes, les suffixes, les adverbes et les différentes constructions nominales (p. 47). À la lumière de ceci, il faudrait conclure que la scène de Chatman est constituée uniquement de procès et d'actions-procès momentanés et perfectifs, ce que seraient justement les "overt physical actions". Mais que faire alors avec des actions telles que "prendre le train" ou "souper (au restaurant ou ailleurs)", des actions-procès non momentanés que l'on retrouve surtout à l'imperfectif? Doit-on conclure que leur présentation ne peut être faite que par des sommaires?

Au plan cognitif, par ailleurs , il y a ce que Joel Feinberg (1965) a appelé l'"effet accordéon". L'effet accordéon est cette caractéristique particulière du langage qui permet de décrire une action aussi succinctement ou largement que désirée, de la réduire à une amplitude minimale ou de l'étirer à une amplitude maximale (Gervais : 1990). L'exemple de la Modification de Butor vient tout de suite à l'esprit; mais l'exercice du résumé en est une illustration tout aussi convaincante. Qu'est-ce que résumer un texte, un passage, une séquence, sinon justement représenter à nouveau et le plus succinctement possible les actions qu'ils présentent. L'existence de cet effet accordéon oblige à tenir compte de l'état de représentation des actions en jeu dans le discours. Il n'y a pas une seule représentation possible pour une action (ce que laissait présager la définition de Chatman en spécifiant le type d'action en jeu) mais de nombreuses représentations, les unes plus grandes ou plus longues que les autres (car il s'agit de discours). Pour nous, justement, la scène et le sommaire sont des exemples d'états de représentation discursive différents. La scène est une représentation plus complète tandis que le sommaire, une représentation plus succincte. On dira d'ailleurs de la scène qu'elle est un cas de représentation de l'action, en tant que tel, et du sommaire, qu'il est un cas de désignation de l'action. Scène et sommaire ne s'opposent donc pas ici selon les paradigmes habituels mais selon une logique de la représentation et de ses états.

scène	**sommaire**
mimésis	diégesis
imitation	récit pur
showing	telling
montrer	raconter
représentation	narration
artistique	inartistique
psychologique	a-psychologique

Notre hypothèse est simple : si la scène se distingue du sommaire, ce n'est pas qu'elle prenne plus de place dans le discours que lui mais bien qu'elle représente l'action plutôt que simplement la désigner. Leur différence ne doit pas être formulée à partir de données spatio-temporelles mais en fonction d'états de représentation des actions et des situations narratives dans lesquelles ces actions prennent place.

La situation narrative est une entité discursive à la base de la représentation de l'action. Nous utilisons ce terme de situation dans un sens endo-narratif plutôt que narratif; c'est-à-dire qu'il ne sert pas à désigner la situation d'énonciation de la narration[3], ni à rendre compte du contexte sociologique de la lecture[4] mais bien à décrire les composantes participant à la représentation discursive. La situation narrative est composée minimalement d'un agent et de l'action qu'il entreprend, celle-ci survenant dans un cadre, un lieu et temps donné[5]. Quand une action est représentée adéquatement, il y a situation narrative (Gervais:1990; 1989). Scène et sommaire, en tant qu'ils sont discours représentant actions et agents, sont des types de situation narrative.

Pour expliciter un peu notre point de vue, confrontons une scène à un sommaire. Les deux situations narratives que nous avons choisies sont tirées de l'Antiphonaire d'Hubert Aquin. Le sommaire, long de 177 mots, raconte le voyage de retour de Jean-William à Montréal depuis San Diego. La scène, longue d'au moins 800 mots, raconte comment, en pleine crise d'épilepsie, Jean-William attaque Christine et comment celle-ci, après avoir évalué sa situation, s'empresse de quitter le motel Hillcrest à San Diego[6]. Il s'agit bien pour le premier cas d'un sommaire, selon les définitions traditionnelles, puisque quelques lignes suffisent à retracer un voyage de presque 4,000 kilomètres; et, de la même façon, il semble bien s'agir d'une scène, pour le second, puisqu'un peu plus de deux pages de texte couvrent un incident qui dure à peine quelques minutes. En fait, à s'en tenir à cette caractérisation narratologique, il n'y a vraiment rien d'autre à dire[7]. Pour véritablement distinguer la scène du sommaire, il faut plutôt décrire le mode de présence des actions dans ces deux types de textes. Nous le ferons en déterminant, d'une part, l'environnement discursif des actions et, d'autre part, leur niveau de représentation.

2.1 *L'environnement de l'action*

On sait depuis les travaux de William Labov sur le parler ordinaire et la mise en récit (1972) qu'un récit se compose non seulement de propositions transitionnelles, qui font avancer une situation narrative, mais encore de propositions non transitionnelles qui, au contraire, viennent la confirmer, la réitérer[8]. Les premières sont des propositions narratives et les secondes, des propositions libres. Les propositions narratives sont le lieu des représentations discursives d'actions, tandis que les propositions libres servent à contextualiser ces actions, à leur donner fonction et signification. Un récit n'est donc pas composé uniquement de propositions narratives mais d'un jeu complexe de libres et de narratives qui s'imbriquent les unes aux autres pour assurer la progression.

Labov distingue deux types de propositions narratives et quatre types de propositions libres[9]. Le développement est l'ensemble des propositions narratives qui viennent poser un problème, compliquer une situation. Dans la situation narrative du motel Hillcrest, la

scène, le développement couvre tout le gros de l'attaque contre Christine, jusqu'au moment où celle-ci réussit à se protéger des coups qui pleuvent. La résolution est l'ensemble des propositions narratives qui viennent résoudre le problème posé dans le développement. En l'occurrence, elle débute quand Christine commence à se protéger. Les deux principales propositions libres sont les orientations, qui fournissent des indications, des déterminations spatio-temporelles et contextuelles des agents et des situations narratives qu'ils habitent ("J'étais ébahie devant le paysage sur écran géant", "étendue sur le tapis"); et les évaluations, qui interprètent ces situations narratives (jugements d'un personnage ou du narrateur sur sa position ou sur ce qui se passe, indications sur le but de l'action : "J'avais l'abominable sensation […], j'étais morte de peur : je craignais n'importe quoi de cet ennemi"). Les deux autres sont le résumé, l'annonce des événements à venir ("Voilà comment cela s'est passé."), et la chute ou la conclusion, qui est la morale à tirer du récit ("et tant pis pour mon cher mari").

Examinons maintenant, à partir de ces notions, les deux situations narratives de l'Antiphonaire. Nous allons présenter chaque situation comme une suite de propositions (1, 2, 3, etc.), dont les parties seront distinguées (a, b, c, etc.). Nous donnerons la fonction "narrative" de chaque élément et, pour chaque action, son sujet, que celui-ci la fasse ou la subisse (C, pour Christine; JW, pour Jean-William)[10].

Le sommaire se présente ainsi :

1. a) **Résumé** : "Voici"
   b) orientation spatio-temporelle : avoir passé x temps à y (JW)
   c) action : quitter x pour y (JW)
   d) orientation spatiale : être rendu à x (JW)
   e) action : se présenter à x (JW)
      + orientation spatiale
      ++ action : louer x (JW)
2. a) orientation
      + action : prendre la route vers (JW)
      ++ orientation spatiale
   b) action : faire escale (JW)
      + orientation spatiale (x 5)
3. a) action : garder x (JW)
   b) évaluation : (C sur JW)
4. orientation spatio-temporelle [action: franchir distance x en y temps (C)]
5 a) orientation temporelle
      + action : descendre de l'auto (JW)
      ++ action : entrer dans x (JW)
      +++ orientation spatiale

La scène, beaucoup plus complexe, se présente ainsi :

1. **Résumé** : "Voilà comment cela s'est passé."

Développement

2. a) orientation spatiale: être ébahie (C)
   b) action : recevoir un coup de poing (C)
3. a) action : aller frapper (C)
      + action : se renverser (lampe)
4. orientation spatiale : gésir (C)
5. a) orientation temporelle : ouvrir les yeux (C)
   b) action substantivée : coup de pied (JW)
      + action : arracher un cri (C)
   c) action : se tordre (C)
6. évaluation (C sur situation)
7. a) orientation spatio-temporelle
   b) action substantivée : rafale (JW)
      + action : être empêché de x (C)
8. évaluation : (C sur JW : être agressif + intentions de JW)
9. orientation spatiale (C)
      + évaluation (C sur elle-même)
10. action : piétiner (JW)
11. a) évaluation (C sur elle-même)
      + action : recevoir un coup de pied (C)
   b) évaluation (C sur elle-même)
   c) évaluation (C sur situation)

Résolution

12. évaluation (C sur situation)
13. a) évaluation (C sur elle-même)
   b) évaluation (C sur situation)
14. a) action : ramper (C)
      + action : réussir à se blottir (C)
      ++ orientation spatiale: être à l'abri (C)
15. évaluation (C sur elle-même)
16. a) action : apercevoir (C)
      + action : s'écraser (JW)
   b) évaluation (C sur JW et sa crise d'épilepsie)
17. évaluation (C sur JW et sa crise d'épilepsie)
18. a) évaluation (C sur elle-même)
   b) évaluation (C sur JW)
   c) évaluation (C sur situation)
19. évaluation (C sur JW et sa crise d'épilepsie)
20. a) action : se mettre debout (C)
      + se cramponner à x (C)
   b) évaluation (C : établissement d'un plan d'action : fuir de la pièce + se sauver en voiture + le laisser mourir)
21. a) orientation temporelle: action: se redresser (C)
      + évaluation (C sur elle-même)
   b) action : faire quelques pas vers (C)
22. évaluation (C sur sa situation)
23. a) action : prendre son sac (C)
      + évaluation (C sur situation)
   b) action : regarder (C)
      + orientation spatiale (JW)
24. orientation spatio-temporelle (C)
25. évaluation (C sur situation)
26. action : regarder C (JW)
27. évaluation (C sur JW)
28. évaluation (C sur situation)
29. action : se fracasser (cendrier)
30. a) action : ouvrir porte (C)
      + évaluation (C sur situation)
   b) **chute** : "et tant pis pour mon cher mari"
      + orientation temporelle: action: claquer porte (C)

À comparer ces deux situations narratives, on remarque facilement, outre les dimensions de chacune, l'importance de l'évaluation dans la scène et son absence presque complète dans le sommaire. Dans ce dernier, on ne retrouve que des actions (des déplacements), et des orientations. Il y a bien une évaluation et une sorte de résumé, mais leur rôle est mineur et répond, dans le cas de l'évaluation, aux exigences d'une certaine vraisemblance (comment peut-on savoir tout cela?[11]). Tout autre est la situation de la scène, qui se pré-

sente, à vrai dire, comme un micro-récit. Un récit avec résumé, chute, développement et résolution. Actions, orientations et évaluations s'y mêlent pour former le tout. Les orientations surviennent habituellement au début d'un récit, ici elles prennent place un peu partout (phrases 2, 4, 5, 7, 9, 14, 21, 23, 24, 30); cela s'explique par le nombre de déplacements, qui requièrent une ré-orientation. Quant aux évaluations, elles se situent surtout au centre du récit, soit entre les phrases 11 et 22. Elles viennent d'ailleurs séparer les actions subies par Christine (2, 3, 5, 7, 11) des actions intentionnelles de Christine (14, 16, 20, 21, 23, 24, 26, 30). Cette période d'évaluation signale le début de la résolution. Le texte l'introduit, par le biais d'un paragraphe, dès la phrase 12 – césure que nous avons respectée –, mais on aurait pu tout aussi bien la voir commencer à la phrase 14, lieu de la première action intentionnelle de Christine.

Ce qu'une telle analyse suggère est fort simple : les éléments principaux d'un récit ne sont pas distribués de la même façon dans une scène que dans un sommaire. Dans une scène, les actions représentées doivent partager l'espace discursif avec les orientations et les évaluations qui les complètent et assurent au récit sa cohérence. Ce ratio n'est pas le même dans le sommaire, où les évaluations ne jouent qu'un rôle discret. Dans la scène, la cohérence se construit au fur et à mesure que le récit progresse, que les actions se déroulent; dans le sommaire, elle est assurée par le cadre, le contexte du récit, et par le fait que les actions se déroulant n'ont pas besoin d'être expliquées. Les actions du sommaire poursuivent généralement des buts simples, faciles à identifier et à comprendre, et déterminés rapidement dans le texte. Ce sont des buts qui ne sont pas sujets à discussion ou à des développements secondaires, des buts qui restent constants tout au long du sommaire : Jean-William veut retourner rapidement à Montréal pour retrouver Christine. Dans la scène, les buts n'ont pas une telle fixité, ils se transforment et s'élaborent en cours de route. C'est d'abord le déroulement de l'action qui est présenté – plutôt que ses résultats –, avec ses hésitations et ses décisions impromptues. Au motel Hillcrest, on ne connaît les intentions de Christine qu'à la vingtième phrase, quand elle décide de fuir, de se sauver et de laisser mourir Jean-William. On comprend alors qu'un plan rudimentaire était déjà à l'œuvre et que Christine en avait déjà accompli une première étape, celle, simple et de peu d'importance, de se lever en se cramponnant au dossier du fauteuil. D'ailleurs à partir de ce moment, on peut noter une certaine "accélération" du discours. Une fois le plan connu et les buts clairement indiqués, le tout peut se dérouler rondement, à moins d'une action contraire qui viendrait tout changer et imposer de nouveaux obstacles. Mais, avant cela, il n'y avait pas de but, pas de plan qui permette de saisir la suite des événements, d'en anticiper la suite. Christine n'agissait pas volontairement, elle subissait les assauts de son mari inconscient. Il n'y avait que le désordre des coups et des corps qui chutaient. La violence causée par la crise d'épilepsie de Jean-William avait amené une situation de crise importante qui n'est désamorcée qu'à la suite d'un retour de Christine à la fois sur elle-même (9+, 11a, 11b, 13a, 15, 18a, 21a+), sur sa situation (6, 11c, 12, 13b, 18c, 22, 23) et sur celle Jean-William (8, 16b, 17, 18b, 19). C'est même cette évaluation qui permet à l'action de prendre forme et d'être amorcée. D'endormie qu'elle était, Christine se retrouve assommée par terre. Aussi, plutôt que de suivre de loin, et d'un peu de haut, le trajet du mari, c'est du sol et de près qu'on assiste à la remontée de la narratrice.

2.2 Les états de représentation

La détermination du contexte de l'action permet de rendre compte des différences de développement entre les deux situations narratives mais elle ne permet pas de les expliquer. Pour cela, il faut avoir recours aux états de représentation, aux types de présence du mode d'accomplissement d'une action dans le discours.

Les actions ont cette caractéristique de s'emboîter les unes dans les autres, pour former soit des suites logiques, soit des enchâssements, selon les théories. Une action est toujours la conjonction de deux dimensions : l'une est pratique, ce sont les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de l'action; l'autre est cognitive, ce sont les buts recherchés par cette action et que la mise en œuvre des moyens permet d'obtenir. On comprend ainsi qu'une même action puisse à la fois contenir des sous-actions ou des opérations qui participent à son mode d'accomplissement, et être la composante d'une action plus générale, qu'elle permet de la même façon de réaliser. Pour en donner un exemple simple : Jean-William peut se lever (moyen) pour aller dans la salle de bains (but), se rendre dans la salle de bains (moyen) pour prendre un médicament (but), prendre un médicament (moyen) pour contrôler son épilepsie (but), etc. L'emboîtement s'entend facilement.

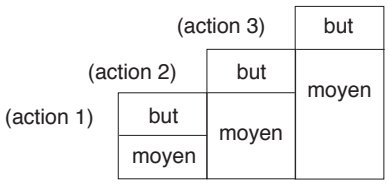

Les actions sont rarement isolées, elles se rassemblent et s'organisent entre elles à la fois de façon horizontale, dans des déroulements complexes constitués d'opérations concaténées, et de façon verticale, dans des planifications établies à partir des buts recherchés et de leur importance relative. Toutes les actions ne sont pas équivalentes, certaines sont dites basses, d'autres, hautes; ces variations sont liées à la valeur du but recherché (but instrumental) ou à la raison d'agir (but général). Ainsi, parmi les plus basses, il y a les gestes, perçus par les uns comme des actes générateurs (Goldman : 1971) et par les autres comme des actes primitifs (Schank et Abelson: 1977). Ces actions sont basses car

leurs buts sont instrumentaux, elles sont les moyens d'actions plus importantes. Parmi les plus élevées, il y a ces actions complexes qui sont les fonctions ou les grands "programmes narratifs" étudiés en sémiotique narrative. Leurs buts sont importants car ils participent à la structuration de la narration.

Si, maintenant, nous comparons nos deux situations narratives, nous voyons, d'une part, qu'elles se composent d'actions de niveaux différents et, d'autre part, que ces dernières sont traitées de façon bien différente. Les actions du sommaire sont peu nombreuses et toutes effectuées par Jean-William :

1c quitter le motel
1e se présenter au comptoir de
1e +louer une voiture
2a +prendre la route
2b faire escale à
3a garder ses factures
5a +descendre de l'auto
5a ++entrer dans l'appartement.

Certaines sont très générales. "Prendre la route", "faire escale" désignent plus que des actions; ce sont des complexes d'actions. Leur déroulement est long et leur réalisation requiert l'enchaînement d'un nombre important d'actions subordonnées. D'autres sont plus spécifiques : "quitter le motel", "descendre de l'auto", "entrer dans l'appartement" ne présentent pas le même degré de généralité. Nous sommes plus proches du geste, du mouvement. "Descendre de l'auto", par exemple, est une opération d'un tout autre ordre que "faire escale à"; la première peut être décomposée en gestes et en mouvements tandis que la seconde se décompose en d'autres actions complexes telles que "manger dans un restaurant", "passer une nuit dans un motel", "s'arrêter dans une ville" mais surtout "arrêter de conduire", ce qui implique "descendre de voiture". La première peut participer au mode d'accomplissement de la seconde! Elle ne le fait pas parce que l'action de "descendre de l'auto" appartient plutôt à l'action implicite d'arriver à destination; mais on saisit facilement l'écart et la relation de subordination possible entre les deux. On retrouve une même relation de subordination, actualisée par contre, entre "se présenter à un comptoir de location" et "louer une voiture"; la première participe du mode d'accomplissement de la seconde[12]. Pour louer une voiture, il faut en effet se présenter au comptoir de la compagnie de location (après quoi l'on peut procéder à la location : négocier, signer, payer, prendre possession de l'auto, etc.).

Le voyage à travers l'Amérique est présenté à l'aide de huit actions, dont la plupart sont présentées de façon synthétique et succincte. Il n'y a que l'action de louer une voiture dont le mode d'accomplissement soit quelque peu représenté discursivement. C'est cette économie de moyens (et des moyens) qui permet de passer rapidement à travers un voyage à la fois fastidieux et inintéressant, compte tenu des circonstances.

La situation est tout autre avec la scène. Christine, en tant que patiente puis agente, est impliquée dans un nombre important d'actions.

Actions subies
2b recevoir un coup de poing
3a aller frapper
5b +se faire arracher un cri (par un coup de pied)
5c se tordre
7b +être empêché de (par une rafale)
11a recevoir un coup de pied

Actions intentionnelles
14a ramper
14a +réussir à se blottir
16a apercevoir
20a se mettre debout
21a se redresser
21b faire quelques pas vers
23a prendre sac
23b regarder
26 regarder
30a ouvrir porte
30b +claquer porte

Comparativement au résumé, les actions de la scène sont beaucoup plus basses, plus proches des mouvements corporels. Ce sont des actions simples : bouger son corps, se déplacer, saisir des objets, regarder, manipuler des objets; loin des "prendre la route" du sommaire. Mais cela se comprend : tandis que l'un est un voyage, l'autre est un corps à corps. Les scènes de combat, avec les scènes d'amour, sont parmi les rares cas où, dans le récit, les corps et les gestes retrouvent leur importance. Ce sont des moments où la perspective s'est resserrée, quittant la dimension cognitive de l'agir pour se concentrer sur la dimension pratique des moyens mis en œuvre. Là, les gestes valent la peine d'être décrits et les corps d'être enfin mis en évidence.

La suite d'actions de la scène se divise en deux parties. Une première où Christine subit, où elle bouge, se déplace et crie, sans que ce soit le résultat d'une intention quelconque; et une seconde où ses faits et gestes, ses déplacements sont intentionnels. Ce passage de l'un à l'autre signale une prise en charge par Christine de la situation. Jean-William, lui, a perdu le contrôle et il est l'agent de très peu d'actions intentionnelles. Son agir se présente d'abord sous la forme d'actions substantivées (coup de poing, rafale, coups désordonnés), puis sous la forme d'actions dont l'intentionnalité est réduite à peu de chose. Il s'écrase au pied du lit, en pleine convulsion épileptique. Il piétine Christine, mais "avec une fureur insensée". Il la regarde, mais est-il "seulement conscient?" Le cendrier n'est jamais lancé, au contraire il "se fracasse", contre un mur peut-être. Il en va de même avec le premier coup de poing qui fait chuter Christine. Il n'est jamais donné, il est reçu. Le seul personnage représenté en action dans cette situation, c'est Christine. Jean-William n'agit pas, c'est l'épilepsie qui le fait, en lui et par lui.

Si les actions du sommaire étaient faiblement liées entre elles, puisqu'elles se suivaient sans vraiment s'appeler, celles de la scène le sont beaucoup plus. Certaines sont réunies dans des suites logiques, comme la suite 2b–3c–(3b)–4 générée par le "coup de poing" de Jean-William, ou encore cette autre suite 5b–5b+–5c générée par un coup de pied. D'autres sont détaillées, comme ce piétinement (10) repris en coup de pied reçu (11a+). La première initiative de Christine est, de la même façon, la conjonction de deux actions (ramper et réussir à se blottir), complétée d'un résultat heureux (être à l'abri). Une planification importante a aussi lieu dans le texte. Elle survient à la fin de la période d'évaluation de Christine et marque le début de la fin : "je n'avais plus qu'une idée en tête : fuir dehors, me sauver avec l'auto louée et le laisser mourir dans ce motel affreux de San Diego" (p. 42). Ce plan est important, il vient régir la suite des événements. Christine en met aussitôt en application la première composante, elle s'empresse de sortir de la chambre du motel. C'est la série d'actions : 20a–21a– 21b–23a–30a–30b+; c'est-à-dire se mettre debout, se redresser, faire quelque pas vers, prendre son sac, ouvrir la porte et claquer la porte. L'action de prendre le sac sur la commode n'est pas directement liée à l'action de sortir de la chambre, mais à l'action de prendre la fuite et de se sauver avec l'auto.

L'action "sortir de la chambre" mérite notre attention non pas parce qu'elle clôt la confrontation, mais parce qu'elle répond à une action du sommaire. Qu'est-ce que "sortir de la chambre", sinon justement une opération participant au mode d'accomplissement de "quitter le motel"? Quitter un motel implique en effet : "sortir de la chambre", "passer à la réception" et "payer la note", si ce n'est déjà fait, etc. Ce qui est implicite dans le sommaire, puisque l'action y est réduite à sa plus petite expression, se trouve donc développé de façon importante dans la scène. C'est l'effet accordéon. La même action reçoit des traitements différents, qui tendent à réduire sa représentation à un minimum dans un cas et à l'amplifier à un maximum dans l'autre. Plus la représentation est réduite et s'approche de la désignation, plus les actions sont d'un niveau de complexité élevé; plus la représentation est grande, plus les actions sont d'un niveau de complexité bas.

Ainsi, il apparaît évident que les concepts de sommaire et de scène servent à marquer des variations importantes d'états de représentation d'actions, variations qui vont de la désignation à la représentation, en tant que tel. Il y a ainsi désignation de l'action quand le mode d'accomplissement d'une action est réduit à sa plus simple expression, quand celle-ci est présentée par une action générique (Gervais: 1990). L'action générique est la façon la plus simple que possède une langue pour désigner une action donnée : "quitter le motel" en est un exemple. Il y a représentation, par contre, quand le mode d'accomplissement d'une action est rendu explicite, quand son déroulement est représenté, comme avec le départ précipité de Christine.

Dans les cas de représentation d'une action, il y a développement de la situation narrative; dans le cas de désignation, il y a narcotisation de cette situation narrative. À cet égard, un sommaire correspond à une situation narrative narcotisée[13], une narration où l'action est d'abord et avant tout surtout désignée, et une scène, à une situation narrative développée, où le mode d'accomplissement des actions est plus ou moins explicité. Scène et sommaire ne sont donc simplement que les points saillants du spectrum des modes de présence de la situation narrative dans un récit.

L'ENDO-NARRATIF

Le niveau endo-narratif permet de décrire cet "espace" théorique où des actions sont identifiées et comprises par un lecteur[14], opérations préalables à leur intégration dans une structure cognitive plus élevée, le narratif, elle-même intégrée à une structure plus importante, l'argumentatif. En fait, si le narratif donne une forme à la narration et si l'argumentatif lui fournit une raison, l'endo-narratif lui procure un mode de présence (voir le tableau à la page suivante).

L'unité de l'endo-narratif est le plan-acte. Le plan-acte est constitué d'une composante pratique, les moyens mis en œuvre par l'agent, et d'une composante cognitive, les buts que ces moyens permettent d'atteindre. C'est une action, mais une action définie dans la double perspective des moyens mis en œuvre et représentés discursivement et des buts lui attribuant fonction et signification dans une narration. Parce que le lieu d'une représentation d'action, toute situation narrative met en jeu un plan-acte, qu'elle soit une scène ou un sommaire. Au motel Hillcrest, le plan-acte de Christine est lié à un plan simple en trois parties, issu d'une situation de crise. Sa première étape est de se sauver (but) en sortant de la chambre. Ce qu'elle réussit facilement.

Plan-acte : MOYEN : sortir de la chambre
BUT : se sauver

Un plan-acte de même nature est en jeu tout au long du sommaire, qui décrit comment Jean-William fait le trajet de San Diego à Montréal en voiture (moyen), afin de retrouver Christine (but).

Plan-acte : MOYEN : revenir en voiture à Montréal
BUT : retrouver Christine

Les moyens sont présentés de façon différente dans les deux situations, développés dans la scène et narcotisés dans le sommaire, mais ils s'intègrent à chaque fois à des plan-actes qui leur donnent un sens. Selon ce point de vue, lire c'est identifier les plan-actes en jeu dans un récit, ce qui se fait par l'identification de ces moyens mis en œuvre et des buts recherchés. Ainsi, lire la scène et le sommaire de l'Antiphonaire, c'est saisir ce qui s'y passe, au fur et à mesure que cela survient (ou est dit survenir), et c'est comprendre dans quel but cela est fait et dans

quelle logique narrative cela s'intègre. L'endo-narratif permet de décrire cette double dimension et surtout le passage de l'une à l'autre. Un passage nécessaire loin des structures narratives et des unités narratologiques, de leur ordre, fréquence et durée…

– La recherche dont ce texte est issu a été rendue possible grâce à une subvention du F.C.A.R.

---

1. Une version préliminaire de cet essai a été présentée lors du colloque "Théories du récit/théories de la lecture", tenu à Montréal, à l'UQAM, en novembre 1989.
2. Et à qui objecterait que tout est affaire de proportions, de "constance de vitesse", il faudrait répondre que la notion de texte qui se dégage de tels exemples est qu'un récit est constitué de grands sommaires et de petites scènes, puisque celles-ci ne dépassent jamais ceux-là!
3. Pour F.K. Stanzel (1979) entre autres, la situation narrative permet de rendre compte de la personne, de la perspective et du mode de la narration, ce qui est de l'ordre de la situation d'énonciation. Nous préférons nommer scène narrative l'ensemble de ces éléments.
4. R. Chambers (1984) définit la situation narrative comme un contrat de lecture (Gervais : 1990), mais un contrat dans sa relation au donné sociologique et pour parler du contexte de la lecture.
5. Cette définition rejoint les hypothèses de G. Thérien (1985) sur les pré-construits langagiers.
6. H. Aquin, *L'Antiphonaire,* Montréal, Le Cercle du livre de France, 1969, respectivement p. 115-116 et p. 41-43.
7. On peut toujours gloser sur le ralentissement évité du récit, dans la scène; mais c'est peu. Et ce ralentissement est, de toute façon, un jeu sur les niveaux de narration, qui n'a qu'une incidence indirecte sur la constance de vitesse. Le jeu est le suivant : Christine raconte enfin ce qui s'est passé au motel, comment la crise s'est déroulée, et elle explique: "Jamais l'attaque n'avait atteint cette violence de percussion. Déjà, dans l'appartement de la rue Genet... mais, une nouvelle rafale m'empêcha d'accorder la moindre seconde à cette réminiscence." (p. 41). On saisit rapidement le procédé : l'action, les coups de Jean-William, vient empêcher la digression de Christine et par le fait même le ralentissement du récit. C'est l'épilepsie et ses crises qui imposent leur loi, qui font une scène… Mais l'intérêt du jeu se situe ailleurs. Quand on lit "déjà, dans l'appartement de la rue Genet", on croit d'abord à une réflexion de Christine la narratrice, que c'est elle qui fait le lien entre cette crise et la huitième. Mais la suite du texte contredit cette inférence. C'est Christine le personnage qui, en fait, compare les deux crises, puisque c'est sa réflexion qui est empêchée par l'action de Jean-William – procédé jouant sur la coïncidence, le syncrétisme entre le narrateur du récit et le personnage de l'histoire.
8. Les qualificatifs "transitionnel" et "non transitionnel" ne sont pas propres aux travaux de Labov mais plutôt à ceux de Co Vet (1980). Nous les reprenons ici car ils permettent d'exprimer le phénomène de "jonction temporelle", à la base de la distinction de Labov entre propositions narrative et libre.
9. Ce ne sont pas toujours, pour Labov, des propositions bien formées (SN+SV); ce peuvent être aussi des données ou des informations, des syntagmes nominaux.
10. Nous n'avons conservé, dans cette interprétation du con-

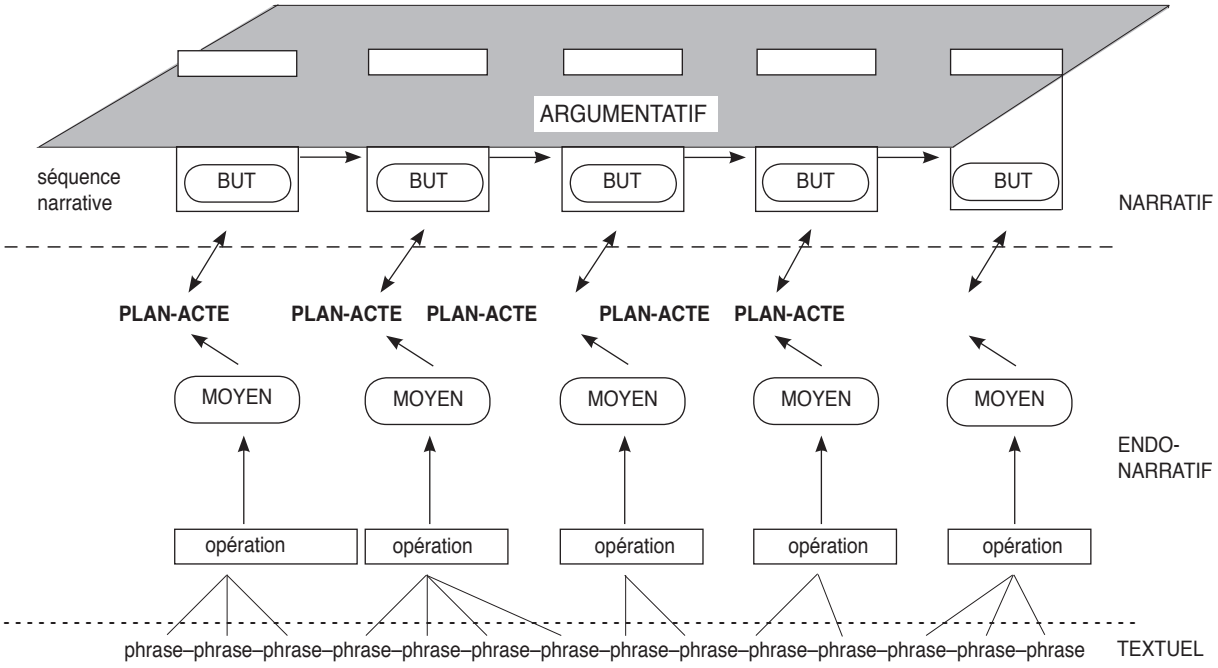

tenu discursif, que les actions explicites, celles qui sont présentes, d'une façon ou d'une autre, dans le texte; les évaluations servent à rendre compte des pensées.

11. Ce moment est d'ailleurs inquiétant dans le roman. Comment Christine la narratrice fait-elle pour savoir cela? Elle s'est en effet suicidée bien avant qu'on ne retrouve Jean-William, toujours en fuite au moment de son décès et qui s'est tué par la suite en auto sur la route. Cette information, vraisemblable dans un premier temps (et même, un effet de réel), s'avère à la fin l'élément le plus invraisemblable!
12. On pourrait dire, en termes de vitesse (!), qu'il y a une accélération et un ralentissement discursif aux limites du sommaire, du voyage. Variations produites par l'utilisation d'actions qui occupent moins d'intervalles dans les situations (Vet: 1980).
13. Une situation narcotisée peut toujours être l'objet d'un développement. Un récit peut facilement décrire dans le détail ce trajet d'une côte à l'autre de l'Amérique du Nord (ce qu'on retrouve, par exemple mais en sens inverse, dans *Wolkwagon Blues* de Jacques Poulin).
14. Nous spécifions ici la perspective d'analyse, bien qu'il n'ait pas été question de lecture, ou très peu, tout au long de cet essai. La raison est simple, c'est que le modèle théorique lui-même, utilisé et mis de l'avant ici, dépend de cette perspective. La plupart des modèles sémiotiques du récit ont été proposés dans la perspective d'une poétique, d'une production ou écriture du texte, et ont valorisé la narration au détriment de l'action. Or, en insistant ici sur l'action et non sur la narration, c'est un renversement complet qui est actualisé, ce que permet de saisir cette mention du lecteur et de son activité.

Références bibliographiques

AQUIN, H. [1969] : *L'Antiphonaire,* Montréal, Le Cercle du livre de France.

BAL, M. [1985] : *Introduction to the Theory of Narrative*, Toronto, Toronto University Press.

CHAMBERS, R. [1984] : *Story and Situation: Narrative Seduction and the Power of Fiction,* Minneapolis, University of Minnesota Press.

CHATMAN, S. [1978] : *Story and Discourse*, Ithaca & London, Cornell U. Press.

FEINBERG, J. [1965] : "Action and Responsability", P*hilosophy of America,* Max Black, éd., Ithaca, Cornell University Press, p. 134-160.

GENETTE, G. [1972] : *Figures III,* Paris, Seuil.
[1983] : *Nouveau Discours du récit,* Paris, Seuil.

GERVAIS, B. [1990] : *Récits et actions; pour une théorie de la lecture,* Longueuil, Le Préambule;
[1989] : "Lecture de récits et compréhension de l'action", *RS/SI*, vol. 19, no 1-2-3;
[1989] : "L'Aventure... la lecture", *Protée*, vol. 17, no 2, p. 42-54.

GOLDMAN, A. I. [1971] : "The Individuation of Action", dans *The Journal of Philosophy,* vol. LXVIII, no 19, p. 761-75.

LABOV, W. [1972] : *Language in the Inner City,* Philadelphia, University of Philadelphia Press.

LINTVELT, J. [1981] : *Essai de typologie narrative: le "point de vue"*, Paris, José Corti.

PRINCE, G. [1987] : *Dictionary of Narratology,* Lincoln & London, Nebraska University Press.

RIMMON-KENAN, S. [1983] : *Narrative Fiction: Contemporary Poetics,* London & New York, Methuen.

SCHANK, R. C. et R. P. ABELSON [1977] : *Scripts, Plans, Goals and Understanding. An Inquiry into Human Knowledge Structures,* Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates.

STANZEL, F.K. [1984] : *A Theory of Narrative,* Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

THÉRIEN, G. [1985] : *Sémiologies*, Montréal, UQAM, Les Cahiers du département d'études littéraires.

VAN REES, C.J. [1981] : "Some Issues in the Study of Conceptions of Literature : a Critique of the Instrumentalist View of Literary Theories", *Poetics*, no 10, p. 49-89.

VET, C. [1980] : *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain: essai de sémantique formelle,* Genève, Librairie Droz.

FABULA, REPRÉSENTATION ET LECTURE SÉRIELLE

PAUL BLETON
ANNE VASSAL

Dans la conception du réalisme structuraliste, la fabula est un élément du sens d'un récit, son exhibition une opération réglée, a-postériorique. Mais dans l'acte de lecture même, la fabula exhibée – en quatrième-de-couverture par exemple – relève d'une pratique nominaliste, comportant un certain nombre d'opérations cognitives top-to-bottom, venant enrichir le mouvement général bottom-up et se fondant sur des représentations préalables du récit en cours de lecture. On examine ici le cas d'un genre paralittéraire (le roman d'espionnage) et de sa lecture sérielle où cette idée de représentation préalable est particulièrement évidente.

In the structuralist conception of a narrative, fabula is part of the meaning, an a-posteriori representation of the narrative. But in the actual process of reading, which is nominalist when top-to-bottom cognitive operations occur in this altogether bottom-up process, the"exhibited fabula" is rather one of the preliminary representations of the narrative that the reader needs in order to understand what he is reading. The necessity of such preliminary representations of the narrative will be illustrated with spy-fictions and the "addictive reading" they induce.

LA FABULA : UNE CONCEPTION RÉALISTE

En pleine période d'euphorie structurale, R. Barthes admettait (1966) que, nécessaire à l'analyse, la réduction du récit à l'histoire, de la surface du texte à la fabula n'en était pas moins une étape ni «naturelle» ni passionnante; plus tard, le soupçon allait même se faire jour[1] que l'analyse des récits se construisait sur un sol impur, sur les résultats d'une opération plus abandonnée à l'empirisme bricoleur qu'assujettie à des règles de construction aussi strictes que les opérations subséquentes. Avec son Lector in fabula (1985), en mettant l'héritage formaliste dans une perspective nouvelle, celle du lecteur, U. Eco devait en permettre une réévaluation. Réévaluation que nous nous proposons de mener ici sur une notion, la fabula, à l'aide d'un phénomène esthésique particulier à la lecture de grande diffusion, la lecture sérielle. Afin de ne pas réduire la discussion à un point trop oiseusement technique, nous insisterons sur la nature représentationnelle de la fabula; premier terrain de discussion donc, la double pertinence éventuelle de notions comme fabula, pertinence générative (top-to-bottom) et pertinence interprétative (bottom-up); puis, second terrain, l'acte de lecture, et plus spécifiquement celui de lecteurs consommant de grandes quantités de textes paralittéraires relevant d'un même genre (le roman d'espionnage, par exemple), voire d'une même série (les SAS, par exemple).

La fabula est dans le texte, elle est un élément du sens, masquée par le récit mais le commandant : voilà comment le réalisme structuraliste la considère. Du même coup, si la fabula est dans le texte, le bon empirisme exige l'élaboration de procédures pour la déplier. Dans la pratique même des critiques «réalistes», cela revient à convertir le récit en propositions délinéarisées – l'ordre n'étant plus celui de la seule consécution, mais aussi ceux de la chronologie, de la causalité et de la subordination; par exemple, c'est ainsi que dans sa contribution à Le Phénomène Ixe-13 (1984), G. Bouchard fait apparaître la structure syntagmatique de l'un des fascicules de cette série d'espionnage. Quel que soit le degré de sophistication de ces procédures, on constate que l'extraction de la fabula est toujours ultérieure à la lecture, qu'elle n'est plus le fait de la lecture ordinaire mais de lecteurs professionnels visant des objectifs théoriques.

Voilà sans doute le moment de rappeler la définition classique de Tomachevski (1965 : 268) :

> On appelle fable [fabula] l'ensemble des événements liés entre eux qui nous sont communiqués au cours de l'oeuvre. La fable pourrait être exposée de manière pragmatique, suivant l'ordre naturel, à savoir l'ordre chronologique et causal des événements, indépendamment de la manière dont ils sont disposés et introduits dans l'oeuvre. La fable s'oppose au sujet [syoujet'] qui est bien constitué par les mêmes événements, mais il respecte leur ordre d'exposition dans l'oeuvre et la suite des informations qui les désignent.*

*Bref, la fable c'est ce qui s'est effectivement passé; le sujet c'est la façon dont le lecteur en a pris connaissance.

Ce qu'on pourrait paraphraser ainsi : le récit est une représentation discursive de la fabula, laquelle n'est qu'indirectement accessible au lecteur, par le truchement d'un récit ne connaissant pas comme elle la contrainte de l'ordre chronologique ou causal.

Nonobstant les flottements terminologiques[2] et la proximité plus ou moins grande de notions apparentées, comme diégèse, histoire, macro-propositions, etc., la redécouverte du formalisme russe avait introduit cet acquis notionnel dans l'élaboration de la grammaire du récit. Ce serait bien la même notion qu'aurait reprise U. Eco (1985 : 91; 145), mais enrichie par les travaux de T. Van Dijk :

tout le cours des événements décrits par le récit peut être résumé par une série de macro-propositions – le squelette de l'histoire, que nous appellerons fabula – en établissant ainsi un niveau successif du texte – dérivé de – et non identifiable à la manifestation linéaire;
les macro-propositions par lesquelles le lecteur actualise la fabula ne dépendent pas d'une décision arbitraire : elles doivent en quelque sorte actualiser la fabula véhiculée par le texte [...] La fabula est une partie du contenu du texte.

Conception comparable mais non équivalente; l'insistance sur l'acte de lecture permet de réactualiser une conception de la fabula plus complexe que celle de Tomachevski[3] : à la manifestation linéaire de surface – l'histoire perçue – s'opposerait son interprétation sémantique – l'intrigue –, alors que la fabula en serait une reconstruction.

LA FABULA REPRÉSENTE LE RÉCIT

Aux yeux de ce réalisme, si différences il y a entre lecteurs extrayant la fabula d'un même récit, cela ne saurait mettre en cause que la «compétence extractive» de ces lecteurs; non seulement la fabula est-elle réelle et pas uniquement fonction de la lecture, mais les lectures d'un même récit par des lecteurs aux compétences culturelles comparables tendront-elles à ressembler à cette fabula réelle, ainsi que le révélaient les expériences classiques de Van Dijk et Kintsch (1975).

On peut certes demander que les procédures d'extraction soient contrôlées, rigoureuses, mais on pourrait aussi bien remarquer la parenté de la fabula ainsi définie avec d'autres produits culturels «en langue naturelle» comme les sommaires intégrés dans un récit, les résumés-des-épisodes-précédents du roman-feuilleton et tous les résumés à fonction informative, bibliologique, pédagogique, commerciale... Toute révérence gardée, et pour s'en tenir au seul roman d'espionnage, un schéma macro-propositionnel à la G. Bouchard et les fiches encyclopédiques d'Alfu (1983, sur les romans de G. de Villiers et G.J. Arnaud), quoique visant des objectifs bien différents, avec des procédures sans commune mesure[4], schéma et fiches donc relèvent d'une même activité cognitive, la représentation d'un récit. On voit que pour un lecteur, la fabula comme produit d'une opération d'extraction peut venir sous des formes diverses; se distinguant par les procédures d'élaboration et la visée, ces textes-fabula, ces fabulae exhibées diffèrent aussi par leur support. L'intersection des ensembles «lecteurs-de-romans-SAS» et «lecteurs-d'Alfu» est certainement moins importante que l'intersection des ensembles «lecteurs-d'un-roman-d'espionnage» et «lecteurs-de-la-fabula-4ième-de-couverture-de-ce-roman»! Considérez en effet les prières d'insérer de romans d'espionnage aussi différents que Nathalie Princesse, mannequin de Paris (1956), de F. Marchal, Flash sur Amsterdam (1975) de D. Flash et Le Pacte Prétorius (1987) de P. Cousin; vous retrouverez dans chacun, comme clé isotopique – on parle bien de clé de fa – une mention à l'univers de référence propre au genre espionnage, plus une exposition du propos suffisamment développée pour permettre au lecteur de découvrir depuis ce belvédère paratextuel le terrain textuel où sa lecture aura à se frayer un trajet au ras des énoncés[5].

Incidemment, que le paradigme de la coopération interprétative nécessite encore quelques ajustements que des corpus de littérature de grande consommation pourraient aider à réaliser, on en aurait la preuve en comparant le test d'Eco pour la détermination du topic – «considérer la partie exprimée du texte (le comment ou le rhème) comme la réponse à une question inexprimée, qui constitue précisément le topic ou le thème» – avec le paratexte instructionnel. L'institutionnalisation d'un genre est acquise et emblématisée lorsque le livre lui-même, son paratexte, le nom de la collection, le titre, les déjà-parus, etc. offrent au lecteur, avant même qu'il s'engage dans la lecture du récit, une réponse à cette «question inexprimée». Dans Lector in fabula la frontière entre topic et fabula (ou scénario) n'est d'ailleurs pas si nette qu'on ne puisse l'examiner elle aussi à la lumière d'un mauvais genre. La détermination du topic générique («qu'est-ce qu'une histoire d'espionnage?» -> «quelque chose comme le roman que vous allez lire») n'a d'intérêt que pour un lecteur n'ayant aucune idée du genre; pour un familier, la fameuse «question inexprimée» devrait être beaucoup plus spécifique, et la réponse beaucoup plus proche de fabulae exhibées, comme celles évoquées plus haut[6].

Et puisqu'on en est à suggérer des retouches au Lector in fabula, pourquoi ne pas souligner sa faiblesse d'avoir seulement juxtaposé les démarches de génération et d'interprétation du texte, de ne pas avoir intégré dans l'acte de lecture – démarche globalement ascendante (bottom-up), interprétative, les phases descendantes, les moments où, sans devoir disposer de carrés sémiotiques ou de structures actantielles, le lecteur est néanmoins en position de voir le texte autrement qu'en y effectuant un trajet, d'en avoir une représentation plus abstraite et plus globale. De tels

moments dans la lecture déclenchent deux des grands actes cognitifs : la reconnaissance et la prédiction. Ajoutons que si les moments descendants logent volontiers dans le paratexte instructionnel, celui-ci n'en a pas pour autant l'exclusivité, reconnaissance et prédiction pouvant porter sur des éléments plus restreints du texte : topoï et motifs[7].

LA FABULA : UNE PRATIQUE NOMINALISTE

Barthes en 1969 soulignait déjà que la lecture d'un récit se construisait sur la base de lectures antérieures et que le travail du lecteur consistait à regrouper, sous des catégories de sens lui étant intelligibles, des éléments qu'il transformerait en outils par la suite. «Lire un récit, [...] c'est s'efforcer vers les noms qui 'résument' plus ou moins la suite profuse des notations, c'est procéder en soi, [...] à des ajustements nominaux...» (1969 : 212). L'analyse de ce processus de nomination n'a pas été poursuivie, au profit de l'étude du contrat de lecture, d'une fixité donc du rôle du lecteur, de celle des fabulae, sans que le lecteur n'intervienne activement dans leur élaboration. Nominaliste, le lecteur l'est, pensons-nous, et nous allons à présent considérer les grandes catégories qu'il peut choisir de reconnaître dans une lecture sérielle.

Quelle serait, de ce point de vue, la démarche du lecteur? La mise à jour de cette démarche requiert au préalable des précisions concernant l'encyclopédie dudit lecteur définie par Eco. Si cette encyclopédie est mouvante dans la mesure même où elle est fondée sur des rapports d'intertextualité, elle n'en occulte pas moins les éléments récurrents qu'un lecteur sériel possède. Par exemple, le lecteur sait que le rôle de l'agent double existe dans la totalité des romans d'espionnage; ainsi, au risque d'échouer, il prédira systématiquement que celui qu'il croit être le héros, donc le «bon», peut en cacher un autre. Par conséquent, le lecteur ne va pas «choisir» à travers plusieurs scénarios possibles mais reconnaître dans un premier temps un élément connu du topic espionnage pour prédire dans un second temps une suite d'événements. Ce type d'opérations dépasse largement à la fois les phares du paratexte et le contrat de lecture. En somme le lecteur sériel débute le roman avec un acquis sans cesse modifié par l'ajout d'informations réactualisées. Ainsi, s'il ne possède pas in extenso dans son encyclopédie un ensemble limité de fabulae, du moins possède-t-il des éléments susceptibles de lui permettre de reconstruire n'importe quelle fabula. On pourrait citer une bonne dizaine de fabulae de romans d'espionnage que le lecteur peut reconnaître sans pour autant être capable de les énumérer explicitement[8]? La reconstruction ne se fait plus, dans ce cas, par élimination de scénarios rendus obsolètes au fur et à mesure de la lecture mais par l'accumulation de signes de «reconnaissance» puisés dans la mémoire du lecteur. La fabula n'existe pas en soi dans l'esprit du lecteur mais elle est constamment activée par ce travail de reconnaissance se fondant sur un certain nombre d'éléments qu'il s'agit à présent de définir.

Ces éléments significatifs sont antérieurs à la démarche du lecteur et essentiels à son achèvement. Leurs fondements se trouvent dans la connaissance générale que le lecteur possède sur le sujet mais, dans le cas d'un lecteur sériel, il s'agit plus précisément du savoir accumulé à travers les lectures; savoir que l'on peut diviser en quatre catégories : lieux, rôles, situations et idéologèmes. La démarche du lecteur consiste alors à re-connaître en totalité ou en partie ces catégories et, sans pouvoir nécessairement prédire avec justesse le déroulement de l'intrigue, il peut néanmoins la contextualiser.

Même si les romans d'espionnage peuvent se dérouler n'importe où sur la scène mondiale, à un moment diurne ou nocturne, et dans toutes les conditions atmosphériques possibles, c'est la description de la scène particulière de l'action qui donne au roman une teinte d'espionnage : quel que soit le climat sous lequel se déroulent l'action et la proximité du lieu, il est systématiquement néfaste au héros ou à son adversaire. S'il arrive rarement que l'une ou l'autre des parties ignorent la topographie du lieu, l'ayant dans le pire des cas apprise par coeur sur une carte, en revanche, on vérifiera que, dans tous les cas, le lieu a une atmosphère, au sens propre du terme, qui déteint inévitablement sur l'atmosphère au sens figuré où sont plongés les personnages[9]. Ainsi le lieu de l'action se définit selon deux types de caractéristiques dont l'une, contrairement aux attentes habituelles, l'atmosphère, est essentielle, tandis que l'autre, la topographie et son éventuel exotisme, est secondaire. L'incipit d'*Échec au cubain* s'ouvre ainsi:

> Dominées par la silhouette massive et sombre de l'ancienne forteresse, les terrasses-promenoirs étaient désertes lorsque l'inconnu s'y engagea, fuyant du port en rasant les murs. [...] Le souffle court, il s'accouda à la balustrade et jeta un regard ardent vers un point précis du port d'Anvers [...].
> Si le temps avait été plus clair, l'inconnu aurait pu apercevoir au loin les bouées lumineuses du chenal dragué. Mais la nuit était opaque, aveugle. Il pleuvait une sorte de crachin glacé au travers duquel le contour des choses apparaissait flou.
> (R. Vlatimo : Paris, L'Arabesque, 1965, p. 7)

Le lecteur ne gardera donc pas à l'esprit un «exotisme» particulier au roman d'espionnage, celui-ci pouvant se dérouler n'importe où, et parfois dans des lieux obligés et fortement marqués comme Londres, Moscou, ou certaines îles proches de la côte nippone. Sa mémoire de lecteur sériel va au contraire se fixer sur un lieu interchangeable, multiforme mais avant tout conflictuel.

On constate le même type de permutabilité dans la seconde catégorie de savoir du lecteur sériel. Si, selon toute probabilité, le lecteur occasionnel de roman d'espionnage donne des héros-types, le portrait robot d'un individu plutôt de bon goût, de commerce agréable, au physique avantageux, le lecteur sériel quant à lui aura appris à reconnaître que derrière le portrait-type

évoqué ci-dessus peut se cacher un adversaire au lieu d'un allié. Il saura que les espionnes soviétiques peuvent être jolies ou laides, qu'un allié de la CIA peut se cacher sous les traits d'un détestable et très laid coupeur de gorges; en un mot il saura que les traits physiques et psychologiques des personnages romanesques ne sont pas représentatifs de leur rôle dans l'intrigue. Les marqueurs fabulaires significatifs des romans d'espionnage sont donc à chercher ailleurs que dans des caractéristiques objectives et le flou qui entoure le lieu se trouve reproduit dans les individus qui l'habitent, de sorte que le moteur général d'une intrigue d'espionnage, la pratique obligée qui consiste à tenter de masquer la vérité à l'adversaire, quelle qu'elle soit et quel qu'il soit, fait corps avec les instances narratives en présence dans le processus d'écriture même et non uniquement dans la chose narrée. Le lecteur sériel reconnaît le personnage romanesque comme atypique ou plus justement il sait que sa typicalité réside dans son atypicalité[10]. Dès lors, on constate que ce lecteur, loin d'effectuer des promenades inférentielles uniquement pendant sa lecture, approche le roman avec un savoir tendant à lui éviter par là même les erreurs dans la reconstruction et la formulation d'hypothèses fatales à un lecteur occasionnel. Mais dans ce cas encore, comme pour les lieux, faut-il ajouter à cette atypie certains rôles obligés du roman d'espionnage que le lecteur de par son expérience sérielle possède également : on entend par là le rôle d'agent double déjà mentionné, ou encore celui de l'innocent sur qui le sort s'acharne.

Jusqu'à présent les connaissances intratextuelles du lecteur ont été soulignées sans tenir compte de l'existence potentielle, dans son encyclopédie, de fabulae précises déjà reconstruites. Un tel lecteur ne possède pas la fabula dans son intégralité, des éléments, voire des séquences, sont néanmoins à sa disposition, lui permettant de la décoder (la re-connaître) puis de la re-construire. Jusqu'à présent n'ont été mis en évidence donc que des éléments communs à toutes les fabulae du roman d'espionnage. Fort de ce savoir, de cette maxime que l'on peut énoncer sous la forme : «Ne vous fiez pas aux apparences»[11] – représentant autant de «dérouteurs» fabulaires pour un lecteur occasionnel –, le lecteur sériel appréhende le roman en transformant ces mêmes dérouteurs en outils, pour sa reconstruction. Cette pratique nominaliste de la fabula montre que le lecteur étiquette à son gré ce qu'il reconnaît, s'attend à des développements, quitte à être déçu. La fabula, ou la prédiction fabulaire, au lieu que de lui succéder, est antérieure et simultanée à l'acte de lecture même . Sans doute relève-t-elle du contrat de lecture mais elle le déborde largement, mettant en oeuvre une activité de coopération interprétative.

L'action de nommer va s'étendre à des séquences plus complexes auxquelles les éléments précédents, lieux et rôles, sont liés. Le lecteur va reconnaître pour les avoir déjà «pratiqués» des événements ponctuels formant des séquences narratives typiques du roman d'espionnage. La typicalité s'oppose ici à l'atypicalité des éléments précédents dans la mesure où, horizon d'attente du lecteur oblige, celui-ci saura avant même de commencer sa lecture que, par exemple, un personnage essaiera de faire croire quelque chose à un adversaire qui du même coup échouera : l'intoxication. Cette reconnaissance est, sans conteste, plus objective que la précédente. Si, dans son travail des lieux et des rôles, le lecteur peut dans un second temps prédire, ou du moins être actif dans sa re-construction, le savoir de telles séquences lui permet de re-connaître mais non de prédire au cours de la lecture. Ainsi, les marqueurs fabulaires varient d'intensité, les plus prégnants étant les plus opaques. De là, force est de constater que ces marqueurs (scène d'intoxication, interrogatoires mais aussi documents secrets, bijoux, drogue, etc.) n'ont d'importance que celle choisie par le lecteur : quoi qu'il en soit on lui donnera la solution à la fin de sa lecture. Qu'il connaisse peu ou prou les fabulae du roman d'espionnage, le lecteur sériel pourra, grâce à son savoir mémoriel composé minimalement de marqueurs opaques, les reconstruire quelles qu'elles soient.

Le dernier marqueur vient s'inscrire dans une dimension idéologique. Il corrobore l'idée selon laquelle, discrétion oblige, le lecteur choisit de classer son savoir comme il l'entend. En effet, si l'on peut regrouper théoriquement les romans en diverses fabulae, un autre type de classement peut également être mis en oeuvre à partir d'idéologèmes englobants, plongeant le roman dans un discours franchement politique. On pense ici notamment au Péril jaune[12] et aux romans traitant du Quatrième Reich ou de la Guerre froide. On peut dans un cas comme dans l'autre retrouver les mêmes fabulae (aller chercher quelque chose chez l'adversaire, intoxication, etc.). Rappelons ici les propos de Barthes : «...cette constitution de la suite est étroitement liée à sa nomination; et, inversement, son analyse est liée au dépli du nom qui lui a été trouvé.» (1969 : 211; c'est nous qui soulignons). Ce qui précède la compréhension du lecteur est, de toute évidence, une série de classements élaborés, éventuellement à plusieurs entrées, dont la fabula fait partie mais n'a pas l'exclusivité.

LECTURE SÉRIELLE ET REPRÉSENTATION PRÉALABLE ou : *à défaut de lecteurs sérieux, le fonctionnement des lecteurs sériels*

Si un «genre d'accompagnement» comme le prière d'insérer nous semble naturel, c'est d'une part l'effet de son institutionnalisation par l'édition, l'école et tous les autres appareils prenant en charge le commentaire sur le Récit; mais c'est d'autre part aussi parce qu'il reflète une compétence cognitive générale, la capacité de représenter un récit. Si l'éditeur et l'auteur maîtrisent cette représentation, le lecteur aussi en est capable; sauf que dans son cas, cette maîtrise n'est pas attestée de la même manière, par un prière d'insérer. La lecture sérielle se

caractérise par la forte représentation préalable que le lecteur se fait du récit à venir; et cette représentation n'est pas tributaire d'une annonce explicite, comme une mention de genre en couverture ou une fabula exhibée en prière d'insérer.

Contrat de lecture fort et horizon d'attente spécifié, voilà ce que le pragmaticien pourrait synchroniquement dire des genres paralittéraires. Et pourtant cela n'expliquerait vraiment ni l'acte de lecture ni la lecture sérielle; on ne saurait confondre contrat et acte de lecture, la lecture ne se réduisant pas à une actualisation du contrat. Si l'on parle diachronie, seule la stabilisation du genre permet le contrat. Pour l'espionnage, la lecture sérielle a même précédé la stabilisation du genre : celui-ci n'avait pas encore d'existence, ou au moins d'autonomie institutionnelle, que déjà le lecteur se faisait une représentation préalable des histoires d'espions qu'il allait lire. Il ne s'agit pas là de quelque paradoxe d'une borgèsienne lecture-fiction. Un lecteur sériel français de 1915 avait une préconception de l'espionnage allemand, de ses maîtres-espions, de leurs méthodes et de ce qu'il fallait leur opposer; préconception très largement informée par les romans populaires publiés chez Fayard ou Ferenczy et singulièrement par les romans patriotiques et les feuilletons de génies-du-crime de l'époque, mais aussi par les romans de francs-tireurs qui s'étaient publiés dans les décennies d'après-Sedan (à défaut d'une information crédible sur le SR (Service de renseignements) réel, alors que le nombre de titres publiés était encore extrêmement modeste). Vingt ans plus tard, un lecteur allait pouvoir en outre se fonder sur l'encyclopédie particulière que lui avaient fait acquérir les collections dans lesquelles paraissaient nombre de romans d'espionnage de l'entre-deux-guerres, les collections policières ou d'aventures exotiques – comme Le Masque pour le policier et sa série «Émeraude» pour l'aventure. Il y avait bien contrat, mais pas sur l'espionnage; l'espionnage n'était encore que l'hôte de genres assez stabilisés pour avoir leur propre contrat générique. Ce sont les collections consacrées au seul espionnage, et produites très industriellement à partir de 1948, qui devaient instaurer un contrat sur mesure pour le genre et permettre reconnaissance et prévision standardisées. Comme leurs objectifs étaient commerciaux – choix d'une couverture pour convaincre l'acheteur en le séduisant et en annonçant ce qu'il trouverait dans le volume –, les éditeurs allaient avoir une incidence sur le mode de lecture; la préconception que le lecteur se ferait allait pouvoir se laisser guider par la mention de la collection (multiplication de collections «Espionnage», «Services secrets», etc.) et par le paratexte instructionnel en général...

Mais même depuis 1948, tous les volumes n'ont pas le même emballage, et la mention de fabula en quatrième-de-couverture n'a certainement rien d'universel; aussi supposons-nous une encyclopédie intertextuelle au lecteur sériel lui permettant les mêmes moments «descendants» dans sa coopération interprétative. Si l'on suppose que ce n'est pas l'identification de l'univers de référence propre à l'espionnage qui fait difficulté – ce n'est qu'en un second temps que des auteurs joueront de la reconnaissance anticipée du lecteur pour se jouer de lui[13] – la question se pose de savoir comment cette préconception de la fabula s'établit. Deux réponses sont possibles, et d'ailleurs complémentaires : ou le texte l'autorise, voire l'impose, ou le lecteur la construit; affaire de marqueurs linguistiques objectifs ou de compétence cognitive.

On a déjà vu des marqueurs obvies, qui sans déplier la fabula dans un prière d'insérer, usent de la couverture pour permettre au lecteur de préciser son attente au delà de l'univers de référence. Marqueurs comme les titres explicites annonçant l'une des grandes familles de fabulae, aventure ou enquête (Marathon à Spanish Harlem pour l'un et Trahison pour l'autre), préfigurant le poids déterminant d'un rôle (l'Architraître), d'un lieu ou d'un exotisme (Cinq gars pour Singapour), d'un idéologème (Péril jaune sur la Place rouge), d'un événement historique auquel le roman ferait commentaire (Le Gorille en révolution, qui date de 1958 et qui fut écrit par un homme censé connaître les intentions secrètes de De Gaulle), d'une situation ou d'un thème (la première plus étroitement définie que le second, comme l'organisation du meurtre politique de Il faut tuer Birgitt Haas, comparé à la clé isotopique, Où vas-tu bacille?), d'un ton (l'ironie comme dans Vous manquez de tenue, Archibald), ou d'une conception générale de l'espionnage (Des Pions sur l'échiquier), etc.

Néanmoins, l'initiative ne reste pas toujours au texte et il faudrait beaucoup (et abusivement) élargir cette notion de contrat pour rendre compte d'autres reconnaissances, d'autres prédictions liées à la spécification et à la constante mise à jour de l'encyclopédie. Retenons-en deux types avec des exemples passant graduellement de la standardisation prévue de l'acte de lecture à l'initiative du lecteur.

Proche encore du contrat fort et de la coopération interprétative standardisée, le lecteur de la série «Flash» (ou des 007 étudiés autrefois par Eco) savait qu'il achetait une fabula préfabriquée avec ses motifs obligés placés dans un ordre immuable; le lecteur de la série SAS achète lui, non pas une fabula préfabriquée, mais deux motifs obligés mettant en jeu le corps romanesque et son intégrité (motifs de l'érotisme et de la violence). Le lecteur des romans d'après-guerre de P. Nord s'attendait à l'articulation d'une triple contradiction, celle fondamentale, entre Nous et Eux, manichéisme oblige, celle entre raisons du coeur et Raison d'État et celle, intra-actantielles, entre action et spéculation, entre âme végétative et âme intellectuelle; le lecteur de la série «Le monde en marche» de C. Rank escomptait retrouver avec les narrateurs multiples de «Force M», le style militaro-télécom, une voix autorisée donnant une paradoxale version de l'althussérienne «Histoire sans sujet»...

Par contre, c'est à un lecteur plus autonome qu'il revient de se risquer à inférer que dans le prologue de M.I.R.,(4 chapitres) – l'élimination d'un groupe terroriste vénézuélien qui avait enlevé un diplomate français – c'est la fuite des terroristes qui fera le lien avec le récit tout à fait différent qui occupe les 10 derniers chapitres (enquête en France quatre ans plus tard sur un meurtre commis dans un banquet d'anciens élèves d'un lycée provincial); quitte évidemment à se tromper d'étiquette et à prédire une fabula de vengeance[14], en mettant néanmoins l'accent sur la syntaxe narrative du roman, malgré le fort parasitage sémantique, le bruit de l'idéologème : «mai 68 et internationale terroriste.» C'est aussi au seul lecteur de Le sang est plus épais que l'eau que revient d'inférer que cette histoire tordue d'intoxication – après avoir constitué un faux réseau de résistance à partir de quelques membres d'un vrai, un faux traître le donne à l'Occupant, pour sauver les autres – ne peut que se mal terminer : la tromperie de l'univers de référence investie par l'héroïsme des résistants (tous prêts à se sacrifier pour le groupe) laisse entrevoir l'implacable rigueur de l'univers tragique. Ainsi, si le lecteur se transforme en fonction de ce que son expérience de lecture lui enseigne, le Lecteur Sériel, lui, se change en fonction de l'évolution du genre même.

DEUX PRATIQUES INDÉPENDANTES

Conception réaliste et pratique nominaliste ne sont évidemment pas inconciliables; elles correspondent en fait à deux temps différents de la lecture, l'acte de lecture à proprement parler relevant du nominalisme et l'exposition de la structure du texte du réalisme. Néanmoins, tout angélisme mis à part, les acquis de la sémiotique narrative incitent souvent la description de l'acte de lecture à en passer par un simple renversement en miroir – lecture oblige – du réalisme structuraliste; si notre texte avait permis de problématiser la notion reçue de fabula, s'il avait déplacé l'accent de la fabula en tant que «représenté» vers la fabula en tant que «représentant», de la fabula comme produit vers la fabula comme processus, nous aurions atteint notre objectif.

– La recherche dont ce texte est issu a été rendue possible par une subvention du F.C.A.R.

1. Voir par exemple les réflexions de W.O. Hendricks dans *Sémiotica* dans les années 1970.
2. Jusqu'à Lector in fabula (1985), le vocable devait subir une éclipse au profit de l'aristétolicienne diégèse recyclée par Genette ou de l'histoire de ce même Todorov qui avait pourtant traduit ce texte de Tomachevski en français...
3. Conception plus complexe, originaire sans doute des travaux de A.N. Veselovsky, comme sa *Poétique des intrigues* rédigée entre 1897 et 1906, mais redécouverts seulement dans les années 70 par des sémioticiens italiens comme C. Segre, via Y. Lotman et B. Ouspensky. (C'est à Julia Bettinotti que l'on doit ce rappel - séminaire de son groupe de recherche, automne 1988.)
4. En particulier, les fiches encyclopédiques peuvent indifféremment résumer fabula ou récit, ce qui d'ailleurs à la consultation n'est perceptible que si l'ordre d'exposition du récit est différent de celui de la fabula.
5. Ailleurs, Eco (1988: 1276) nommerait ce développement le «scénario» - c'est-à-dire, «sous quel profil, à quelles fins et dans quelle direction prévisionnelle on parle [du topic]»; maintenons pour notre propos le terme de fabula, afin de bien marquer la spécificité et la complémentarité des approches poïétiques et esthésiques de cette délinéarisation, de cette reconstruction de la surface textuelle.
6. Cette précision pour répondre à l'amicale objection de D. Saint-Jacques qui avait entendu une version préliminaire de ce texte.
7. Sur le topos, voir "La Maladie d'amour" de J. Bettinotti et P. Noizet (à paraître). Sur le motif, voir Bleton (1988).
8. Aller chercher quelque chose chez l'adversaire/Réseau de saboteurs (de trafiquants)/Terrorisme/Intoxication/Contre-espionnage/etc.
9. Dans Valse viennoise pour OSS 117, l'action se passe en Autriche : pays qui, s'il est fortement connoté au point de vue politique, l'est certes beaucoup moins pour ses conditions atmosphériques et, pourtant, le climat va devenir la métaphore de l'action.
   - C'est curieux comme il fait beaucoup plus chaud ici qu'à Vienne, remarquai-je.
   - Il doit faire moins froid aujourd'hui à Vienne, répondit la jeune femme. Le foen souffle depuis cette nuit.
   - Qu'est-ce que c'est que ça? demanda Enrique en manoeuvrant pour faire demi-tour.
   - Le vent du sud. C'est un vent qui a beaucoup d'influence sur les gens nerveux. Quand il souffle, on enregistre une recrudescence des suicides et de certains crimes. Des gens font des choses qu'ils ne feraient jamais à un autre moment... (J. Bruce, Paris, Presses de la Cité, 1963, p. 75).
10. Toutes les permutations sont possibles. Ainsi, un des héros de Noël pour un espion (J. Bruce, Paris, Presses de la Cité, 1956) se présente sous ces traits :
    Il avala pensivement quelques comprimés de vitamines, puis décida de prendre sa température ce qui lui arrivait

plusieurs fois par jour quand il en avait le temps.
Un peu plus tard, il nota sur son calepin :
Température : 37°6.
Pouls : 85.
Ce n'était pas tellement mauvais, mais il aurait bien aimé connaître aussi sa tension. (p. 15)
Un peu plus loin la description se poursuit :
Bento Itiquira n'était pas très grand, mais trapu, avec des épaules de débardeur. Son visage au teint olivâtre était rond, avec un nez écrasé, des yeux froids et sombres, des oreilles décollées, surmonté d'une chevelure noire, calamistrée et fortement ondulée. [...] Ce qu'il avait de plus remarquable, avec la largeur de ses épaules et son nez de boxeur, était ses mains, des mains énormes, carrées, comme des battoirs, avec des doigts spatulés, aux ongles méthodiquement rongés. Bento Itiquira était d'une force physique non négligeable et beaucoup de marins en avaient fait l'expérience [...]. (p. 16)

11. On peut par ailleurs souvent constater que cette maxime se situe dans le paratexte même, encadrant la totalité de l'intrigue et s'énonçant sous la forme.
«Je dis bien roman, ce qui signifie que l'ouvrage que l'on va lire procède de la pure fiction. Toute analogie entre les personnages, ses circonstances, et des événements qui se seraient effectivement produits ou risqueraient de se produire, ne pourrait être que fortuite ou accidentelle.»
Le Général tire la glaive (P. Nemours, Paris, Fleuve noir, 1975, p. 8).
12. L'idéologème englobant du Péril jaune va aller dans certains cas jusqu'à teinter l'environnement entier de l'intrigue. Dans Menace asiatique, (A. Favières, Lyon, Jacquier, 1958), un des personnages prend des pilules jaunes, et le poison que la CIA tente de récupérer chez l'adversaire transforme la peau des cadavres en plaques boursouflées jaunes, etc.
13. Stratégies déceptives, ou ambiguës dont la forme la plus déconcertante consiste à laisser le lecteur se tromper de genre, ou à hésiter entre deux interprétants génériques; par exemple, Police contre police (1945), dans une forme d'enquête, semble traiter le thème policier de la fausse monnaie pour se révéler histoire d'espionnage vers la fin.
14. Alors qu'il s'agissait d'éliminer le seul témoin capable de reconnaître la voix de la terroriste survivante.

Références bibliographiques

Études citées

ALFU [1983] : *L'Encyclopédie de SAS et du Commander. Regard sur un genre,* Paris, Auto-édition.

BARTHES, R. [1985] : «Introduction à l'analyse structurale des récits», *L'Aventure sémiologique,* Paris, Seuil, [1966];
[1985] : «Les Suites d'actions», *L'Aventure sémiologique,* Paris, Seuil, [1969].

BETTINOTTI, J. et P. NOIZET : «La Maladie d'amour», à paraître.

BLETON, P. [1988] : «Les Corps déchiquetés des espions de papier», *La Mort dans le texte*, G. Ernst (dir.), Lyon, PUL.

BOUCHARD, G. [1984] : «Les Structures du récit d'espionnage», *Le phénomène IXE 13.* G. Bouchard, C.-M. Gagnon, L. Milot, V. Nadeau et D. Saint-Jacques, Québec, PUL.

ECO, U. [1985] : *Lector in Fabula,* Paris, Grasset;
[1988] : *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PUF.

TOMACHEVSKI, B. [1965] : «Thématique», *Théorie de la littérature,* T. Todorov (dir.), Paris, Seuil.

VAN DIJK. T.A. et W. KINTSCH [1975] : «Comment on se rappelle et on résume des histoires», *Langages* 40.

Romans cités

AGOP-ABRI, J. [1968] : *Où vas-tu bacille?*, Paris, L'Arabesque.

BRUCE, J. (pseud. de J. Brochet) [1956] : *Noël pour un espion,* Paris, Presses de la Cité, coll. Espionnage;
[1961] : *Cinq Gars pour Singapour,* Paris, Presses de la Cité, coll. Espionnage;
[1963] : *Valse viennoise pour OSS 117,* Paris, Presses de la Cité, coll. Espionnage;
[1965] : *Trahison*, Paris, Presses de la Cité, coll. Espionnage.

COUSIN, P. [1987] : *Le Pacte Prétorius,* Paris, Albin Michel, coll. Suspens.

DARD, F. et R. HOSSEIN [1962] : *Le Sang est plus épais que l'eau,* Paris, Fleuve noir, coll. Espionnage.

DOMINIQUE, A. (pseud. de D. Ponchardier) [1958] : *Le Gorille en révolution,* Paris, NRF, Série noire.

EXBRAYAT [1965] : *Vous Manquez de tenue, Archibald,* Paris, Librairie des Champs Élysées, coll. Le Masque.

FAVIÈRES, A. [1958] : *Menace asiatique,* Lyon, Jacquier, coll. Espionnage.

FLASH, D. (pseud. de G. Morris-Dumoulin) [1975] : *Flash sur Amsterdam,* Paris, Le Fleuve noir, coll. Espiomatic.

GEX, A. [1973] : *M.I.R.*, Paris, Gallimard, coll. Série noire.

KRAUS, R. [1970] : *Des Pions sur l'échiquier,* Paris, La Table ronde.

MARCHAL, F. (pseud. de P. Apestegui et M. Henry) [1956] : *Nathalie Princesse, mannequin de Paris,* Paris, Librairie des Champs Élysées, coll. Dossier secret.

MORRIS-DUMOULIN, G. [1960] : *Péril jaune sur la Place rouge,* Paris, Presses de la Cité, coll. Espionnage.

NEMOURS, P. [1975] : *Le Général tire le glaive,* Paris, Fleuve noir, coll. Espionnage.

RANK, C. [1977] : *L'Architraître*, Paris, Le Fleuve noir, coll. Espionnage «Le monde en marche».

SANDOR, G. et H. HOMMEL [1945] : *Police contre police,* Alger, Office d'édition et de publicité, coll. Mystéria.

TEISSEIRE, G. [1978] : *Il faut tuer Birgitt Haas,* Paris, Jean-Claude Lattès.

VILLIERS, G. de [1977] : *Marathon à Spanish Harlem,* Paris, Plon, coll. SAS.

VLATIMO, R. (pseud. de R. Vilatimo) [1965] : *Échec au cubain,* Paris, L'Arabesque.

LA SÉMANTIQUE DE VOYONS :
conséquences syntaxiques et pragmatiques[1]

JEAN-MARCEL LÉARD

Nous étudions dans cet article la valeur générale de voyons en français. Nous examinons d'abord diverses suggestions faites ailleurs sur le statut catégoriel (connecteur argumentatif, interjection argumentative) et sur sa valeur (marqueur de reproche, par exemple). L'hypothèse défendue ensuite est que voyons est un marqueur d'incrudilité : cette valeur sémantique unitaire explique son comportement général en syntaxe (compatibilité avec certaines positions, certains contenus propositionnels, certains actes illucutoires) et ses valeurs diverses (comme le reproche).

In this paper, we try to find the general meaning of voyons in French. First, we examine some previous suggestions about its category (is it an argumentative connective, an argumentative interjection?) and about its meaning (mark of reproach, for example). Then, we suggest that voyons is a mark of disbelief : this unique meaning explains very well its syntactic constraints (compatibility with some positions, with some propositional contents, with some illocutary acts) and its various contextual interpretations (such as reproach).

0. PRÉSENTATION

0.1 *Objectifs*

L'objectif de cette étude est de proposer pour voyons une interprétation sémantique unitaire. Un tel travail implique deux prises de position :

a) Le statut catégoriel, même s'il n'est pas central, a une grande importance en ce qu'il amène une certaine perspective dans l'approche syntaxique et sémantique. On peut envisager qu'il s'agit d'une interjection ou d'un mot du discours : cela laisse prévoir une certaine indépendance syntaxique et un certain statut sémantique ou pragmatique, car voyons peut constituer, par exemple, un acte illocutoire. On peut aussi se croire en face d'un connecteur, ou plus précisément d'un connecteur argumentatif. Sirdar-Iskandar (1983a) propose pour voyons le statut de connecteur argumentatif, et pour allons! (1983 b) le statut d'interjection :

> Allons! est une interjection. Allons! n'est ni introducteur d'énoncé, ni connecteur reliant deux énoncés, bien qu'il puisse accompagner un énoncé ou se trouver entre deux énoncés. […] Situation inverse de celle rencontrée à propos du mot Voyons!, tel qu'il est décrit dans SIRDAR-ISKANDAR 1983. Celui-ci en effet relie toujours deux énoncés, même quand ils sont implicites. Si par exemple on dit Voyons! à quelqu'un pour l'empêcher de continuer à faire une action X, nous supposons que l'énoncé : Voyons! fait allusion à un argument P ("tu ne devrais pas faire X") et à une conclusion R ("Ne fais pas X"), et en fait on pourrait restituer effectivement P et R sans que ces additions apportent, étant donné la situation où le mot est employé, aucune information nouvelle. (Sirdar-Iskandar 1983b:30)

Nous pensons que cette description n'est pas correcte, et que voyons n'est pas un connecteur argumentatif. Cela va nous amener à des considérations syntaxiques, car refuser le statut de connecteur interdit de limiter le travail à la position de voyons par rapport aux énoncés qu'il relie (ou à la reconstruction des énoncés qu'il relie), et invite à s'intéresser à toute une autre série de faits syntaxiques et sémantiques : place dans l'échange, dans l'intervention; combinatoire avec mais, avec non, avec des actes illocutoires, avec des performatifs…

b) Le problème sémantique n'est pas moindre. Nous voyons mal la relation suggérée entre P et R, les contenus de P et R; mal aussi la valeur de "empêcher de continuer", attribuée à voyons. En fait, les valeurs naissent du contexte le plus souvent, sont diverses, peu discutées, peu explicitées ou énoncées comme accidentellement. Cela nous semble vrai pour les ouvrages généraux (dictionnaires) ou pour l'étude de Sirdar-Iskandar (1983a). Nous ferons un tour d'horizon rapide mais critique, avant de vérifier si le statut de voyons comme marqueur d'incrédulité rend compte de ses emplois, et de ses contraintes syntaxiques au sens large. Nous définirons l'incrédulité de façon commune : 'Je n'arrive pas à croire que ce que tu dis est vrai, à croire

que ce que je vois est possible; à croire que tu puisses dire cela, faire cet acte illocutoire, te comporter comme cela; à croire que cela puisse m'arriver'. On pourrait parler aussi d'une surprise extrême, qui va jusqu'au rejet, au refus de croire quelque chose. Les effets de sens variés naissent de ce que l'incrédulité peut porter sur des données diverses, qui varient en général suivant les positions dans l'échange. Mais nous croyons que tous les emplois sont des manifestations de la valeur de base, et cela est surtout vrai de la valeur de reproche souvent très perceptible, qui résulte de l'incrédulité.

0.2 *Généralités*

Nous entendons par "mot du discours", un mot qui jouit d'une certaine indépendance syntaxique (usage seul, pause pour le séparer de l'énoncé ou des énoncés environnants). Ainsi, les mots du discours s'opposent aux connecteurs propositionnels et discursifs, et constituent une zone particulière. Leur rôle est aussi différent, et l'approche argumentative, pertinente pour des connecteurs, ne semble pas leur convenir facilement : ils ne marquent pas de relation entre un argument et une conclusion.

Au contraire, ils indiquent des relations directes entre locuteurs (on parle de marqueur d'interaction) ou encore des relations entre un locuteur et l'énoncé produit. Nous aurons à aborder ce point en examinant les valeurs de voyons, et retenons que voyons peut accompagner un énoncé ou réagir à un énoncé. Les deux interlocuteurs peuvent donc prendre position sur un énoncé, qu'il soit produit par l'un ou par l'autre.

Les mots du discours peuvent aussi jouer le rôle de marqueur de structuration de la conversation, car ils peuvent ouvrir ou clore une intervention ou tout un échange. Mais cette valeur "géographique", relativement pertinente pour bon par exemple, paraît parfois secondaire. On peut de toute façon penser que la valeur de marqueur de structuration de la conversation est directement liée à des valeurs de nature pragmatique. Plus précisément, les mots du discours possèdent quelques valeurs pragmatiques, et ils peuvent :

a) préparer ou annoncer un acte illocutoire (tiens);
b) imposer une interprétation dérivée à l'acte illocutoire qui suit (cas de dis-donc par exemple, écrit désormais didon);
c) constituer un acte illocutoire, qui permet d'ouvrir ou de fermer le discours assez souvent;
d) indiquer un effet, en réaction à une intervention (conviction, intérêt, surprise, incrédulité). Cela peut nous ramener à la situation (a) ou à la situation (c), si l'acte illocutoire est de type expressif (Searle 1982:54; Eluerd 1985:163), et a pour but d'indiquer un état psychologique pouvant résulter de l'intervention antérieure. Un acte entrant dans la série des comportatifs (Austin 1970:154; Eluerd 1985:151) peut aussi indiquer l'effet produit, se rapprochant du perlocutoire selon Austin (1970:114), repris par Eluerd (1985:150).

Ce qui nous intéresse ici est la multiplicité des valeurs ou des effets de sens, et donc des perspectives sémantiques possibles. Nous postulons qu'une interprétation unitaire des mots du discours est possible : chacun a sa valeur de base, laquelle permet des emplois variés[2]. Dans le vaste ensemble des mots du discours, constitué de propositions (tu sais, tu parles!), de connecteurs propositionnels employés hors de leur zone (quand même, et pourtant, fak (Q), et alors?), d'adverbes ou d'interjections parfois combinées (ah ben, ah bon, bon bon), d'impératifs (tiens, didon, voyons, allons), nous ne retenons que les impératifs pour faire ressortir certaines propriétés de voyons.

0.3 *Méthodologie : sémantique, syntaxe et pragmatique*

Une perspective résolument sémantique semble fondée sur l'exclusion de la syntaxe et de la pragmatique. En fait, la syntaxe est un point de départ obligé : elle fournit un ensemble d'observations sur les comportements, les compatibilités; une bonne hypothèse sémantique doit non seulement être fondée sur elle, mais aussi expliquer les distributions possibles. Nous aurons à utiliser ici des faits variés :

– la sensibilité au contenu propositionnel de l'énoncé qui suit, ce qui inclut le temps et le rang (1, la);
– la compatibilité des mots du discours entre eux ou avec des éléments proches comme à propos, non mais, mais non (2, 2a);
– la compatibilité avec les actes illocutoires qui suivent. En (3), voyons et tiens ne sont pas suivis d'une interrogation, même s'il y a montée de la voix. Avec alors ou didon, en (3a), on a une véritable interrogation.
– la compatibilité avec les verbes performatifs (4, 4a);

(1) Voyons, il va se noyer, lui! (?Tiens)
(1a) Tiens, il s'est noyé. Je le croyais mort de vieillesse
(2) Tiens, à propos/Didon, à propos
(2a) * Voyons, à propos
(3) Tiens, tu es là toi?/Voyons, tu es là toi? / *Tiens, es-tu là?
(3a) Didon, es-tu là encore? [adressé à une personne qu'on ne voit pas, et qui doit partir]
Alors, est-ce que ça marche?
(4) * Didon, je te condamne/*Voyons, je te condamne
(4a) Didon, je ne t'ai pas condamné

Il est difficile de croire que la sémantique n'a pas à jouer un rôle explicateur dans ces compatibilités, qui, à nos yeux, relèvent aussi de la syntaxe : la fin de la syntaxe catégorielle n'est pas la fin de la syntaxe. Mais une autre constatation va nous amener à la pragmatique : il est clair qu'en réaction à une intervention, les règles changent considérablement. La position dans l'échange influence la combinatoire, mais aussi l'interprétation donnée au mot du discours. En apparence, on a affaire à des valeurs multiples.

(5) A Pierre arrive
B Lui? Voyons!

(6) A Avance
B Voyons! Il n'y a pas de place

On a le net sentiment d'un acte illocutoire de reproche en (6), et il importe de produire une hypothèse sémantique qui puisse expliquer les divers effets de sens, et en particulier les valeurs pragmatiques. Que voyons soit considéré comme un acte illocutoire ou comme un marqueur d'effet perlocutoire n'a guère de conséquence dans notre perspective. La limite est d'ailleurs plus floue qu'il n'y paraît (0.2).

0.4 Il faut, d'une façon ou d'une autre, exploiter les contraintes, les interpréter. C'est ce que nous allons faire pour voyons , mais il convient aussi de le situer brièvement sur le plan sémantique, qui doit expliquer la syntaxe et les conséquences pragmatiques, parmi les concurrents. Nos hypothèses sont les suivantes, et elles sont défendues ailleurs :
– Alors est interrogatif et parfois aussi suivi d'éléments interrogatifs (Alors?, ce travail?). Il demande un complément d'information. Si cette demande concerne l'intervention antérieure (-Et alors?/-Et après?), l'interlocuteur réagit parfois pour obtenir des informations de nature pragmatique ('Quel acte voulais-tu accomplir?'). L'orientation du discours n'étant pas assez explicite, il y a eu violation des règles de discours, et on sent un reproche de non-pertinence (Léard 1988).
– Tiens marque la surprise, et n'est jamais suivi d'une interrogation vraie, d'un acte illocutoire de demande. En réponse à une question, il marque la surprise que l'on doive donner une réponse évidente et en conséquence le reproche est, là aussi, perceptible (Léard 1987).
– Didon implique une hiérarchie entre les locuteurs et invite l'allocutaire à interpréter de façon dérivée l'acte illocutoire. Cette interprétation dérivée est liée à un jeu très précis, qui n'est pas celui de l'acte indirect (Peux-tu ouvrir la porte? = 'Ouvre la porte') : dans l'acte dérivé, au lieu de donner un acte directeur, accompagné de l'acte subordonné qui le justifie, le locuteur ne produit que l'acte subordonné. Didon permet ainsi de donner la justification de l'acte illocutoire sans que l'acte lui-même soit produit (Didon, il pleut= 'Je refuse, parce qu'il pleut'). Il permet aussi d'interrompre un silence, de réorienter le discours (Léard 1988).
– Voyons est un marqueur d'incrédulité, et nous allons tenter de le montrer, en examiner ses emplois et aussi ses effets de sens. On trouve, dans les principaux dictionnaires et dans des études spécialisées (Sirdar-Iskandar 1983a), l'idée qu'il s'agit d'un marqueur de reproche. Notre position est donc loin d'être partagée.

0.5 Nous allons, pour cette raison, faire un examen critique des positions défendues auparavant (1.1), puis proposer nos hypothèses et les vérifier (1.2 et 1.3). Enfin, nous ferons une description, large mais non exhaustive sans doute, des emplois de voyons , ce qui devrait vérifier les hypothèses (2.1, 2.2, 2.3). Quelques autres problèmes seront abordés en 3.

1. VOYONS : CRITIQUES ET PROPOSITIONS

1.1 *Les descriptions antérieures*

Dans les ouvrages généraux comme les dictionnaires, il n'est pas étonnant que les incertitudes ou les répétitions soient fréquentes. On parle d'exhortation, depuis le Littré, en passant par le Lexis, jusqu'au Grand Larousse de la langue française; il est aussi question de réprimande, de reproche, de réprobation (Le Grand Robert, le Logos de Bordas, le Lexis, le GLLF), de rappel à l'ordre (le GLLF, le Grand Robert), et même de prière (le Grand Robert, le Littré). On a confondu valeur contextuelle et valeur de base; conséquence pragmatique et valeur sémantique globale.

Mais l'étude de Sirdar-Iskandar (1983a) pose les mêmes problèmes sémantiques, à cause peut-être des décisions de nature catégorielle. Voyons, d'abord présenté comme un connecteur argumentatif, devient interjection argumentative, puis interjection qui joue le rôle de connecteur (p. 111-114). Sur le plan sémantique, la liste des valeurs, surprenantes pour un connecteur, est ouverte (reproche, désaccord, demande de changement de position, question qui n'a pas de sens, substitut à une réponse évidente, ironie ou marque qu'on ne prend pas une intervention au sérieux). Une valeur unique n'est pas non plus postulée. Seul le rôle argumentatif est unificateur. Malgré tout, d'importantes constatations sont utilisables, en particulier l'idée que voyons accompagne un élément connu, évident (p. 114). C'est sur le plan catégoriel et sur la valeur sémantique de base que nos opinions diffèrent. Discutons donc les positions.

a) Voyons est considéré comme un connecteur argumentatif. Cela implique, selon nous, qu'il soit soumis à une certaine distribution (entre X et Y, qu'il lie); que les éléments qu'il lie soient assez souvent présents ensemble; que lui-même soit d'une certaine utilité; qu'il joue un certain rôle dans le lien entre X et Y, ou qu'il soit nécessaire (le fait que X et Y soient produits par deux locuteurs différents n'empêche pas des liens argumentatifs entre séquences). Aucune des conditions n'étant remplie, nous ne pensons pas que voyons soit un connecteur, ni même une interjection argumentative. En effet :
– la position de voyons est des plus variées, sans compter des faits de pause ou d'intonation (7-7c);
– les éléments qu'il devrait lier sur le plan argumentatif sont souvent seuls (soit X, soit Y), et parfois même il n'y a que voyons (X et Y sont absents). La reconstruction, toujours imaginable, est un exercice dangereux, comme nous l'avons signalé en 0.1. Nous montrons, de (8) à (8c), la disparition de X et Y;
– lorsque X et Y sont présents, l'absence de voyons ne change rien à la relation. On peut au contraire, même si voyons est présent, ajouter un vrai connecteur comme puisque (9-9c).

(7) Voyons X, Y
(7a) X voyons, Y
(7 b) X, voyons Y
(7c) X, Y voyons
(8) Il pleut, voyons, tu ne vas pas rentrer à pied
(8a) Voyons, tu ne vas pas rentrer à pied
(8 b) Voyons, il pleut
(8c) Voyons
(9) Il pleut (voyons), tu ne vas pas rentrer à pied
(9a) Tu ne vas pas rentrer à pied (voyons), il pleut
(9b) Tu ne vas pas rentrer à pied (voyons), puisqu'il pleut
(9c) A Tu y vas?
B Voyons, puisqu'il faut obéir

Il est bien sûr possible que voyons intervienne dans des schémas argumentatifs, mais au lieu d'être connecteur argumentatif, ou exclamation argumentative, dans un schéma X c Y (c = connecteur), il joue à nos yeux le rôle Y, et constitue l'acte illocutoire de base, l'acte directeur ('Je refuse de croire que p'); X représente la cause, l'argument, ou pour nous l'acte subordonné (Léard 1988). Le connecteur **c** est généralement possible sous la forme puisque. Cela nous donne, en réponse à Je pars :

– Voyons : acte illocutoire de refus de croire. Le contexte donne le contenu de ce qui n'est pas cru.
– Voyons , tu ne vas pas partir : incrédulité, et reprise de la proposition p, que l'on refuse de croire.
– Voyons, tu ne vas pas partir, (puisqu')il pleut : acte illocutoire directeur de refus, associé à l'acte subordonné, qui donne l'argument et est introduit par puisque parfois ('Je refuse de croire que p, puisque q').
– Voyons, il pleut : acte illocutoire directeur de refus, associé à l'acte subordonné, à l'argument justifiant le refus. La proposition donnant le contenu propositionnel n'est pas reprise.

Le fait que voyons soit compatible avec puisque est éclairant sur leur statut respectif, mais on peut aller plus loin. En réaction à un énoncé assertif comme en (10) et en (10a), voyons est toujours possible, qu'il soit seul ou accompagné de la proposition contestée, et l'argument est facultatif. Puisque n'a pas cette autonomie caractéristique : il exige bien sûr la présence de l'argument (puisque + q), en tant que subordonnant, mais aussi la présence de la proposition **p**, qui est contestée. Le plus souvent la proposition p se manifeste sous la forme non/si, mais elle peut être reprise plus explicitement. En termes brefs, nous dirons que puisque, contrairement à voyons, exige un jeu de propositions du type [non-p, puisque q]. Ces règles ne valent pas pour une réponse à une interrogation (9c, 12), mais montrent bien que voyons ne se comporte pas comme le connecteur puisque.

(10) A Je pars
B Voyons!
Voyons, il pleut
?? Voyons, puisqu'il pleut
Voyons, non, puisqu'il pleut
Voyons, tu ne vas pas partir, puisqu'il pleut
Non voyons, puisqu'il pleut
(10a) A Je ne pars pas
B Voyons!
Voyons, il fait beau
?? Voyons, puisqu'il fait beau
Si voyons, puisqu'il fait beau

La distribution et le rapport de voyons avec les éléments qui l'entourent orientent donc vers un autre statut catégoriel : même dans les schémas argumentatifs, voyons n'a pas la valeur d'un connecteur. Là où l'argumentation n'existe pas, sauf à l'imaginer, voyons est encore moins un connecteur argumentatif, mais il marque toujours l'incrédulité, comme le montrent (11) et (12). En (11), il n'y a aucun énoncé antérieur; en (12), B signale son incrédulité sans argumenter en général, mais il peut le faire, indépendamment de voyons, avec puisque par exemple.

(11) Mais voyons, il pleut! Comment ai-je pu ne pas m'en apercevoir? ('Je n'arrive pas à croire que p')
(12) A Est-ce que tu pars?
B Ben voyons (quelle question!)
Ben voyons, puisqu'il pleut
Ben voyons, il pleut
('Je n'arrive pas à croire que tu me poses cette question: la réponse s'impose')
Non voyons, puisqu'il pleut
Oui voyons, puisqu'il pleut

Une double interprétation est possible quand l'argument (ou acte subordonné) est présent. Il peut justifier le voyons ('Je n'arrive pas à croire que tu poses cette question, puisqu'il pleut'), ou un oui/non dont on fait l'économie ('Je n'arrive pas à croire que tu poses cette question. La réponse est oui/non, puisqu'il pleut'). Lorsque oui/si/non sont présents, l'interprétation est plus claire, et l'argument justifie oui/non/si . De toute façon, voyons n'est pas connecteur. Les valeurs attribuées par nous ou par Sirdar-Iskandar (1983a) ne sont d'ailleurs pas des valeurs attendues d'un connecteur. Il faut donc aborder les aspects sémantiques.

b) En plus de l'inadéquation de la perspective sémantique, c'est l'aspect non unifié des valeurs de voyons qui frappe. Nous l'avons dit : ces valeurs sont locales, non homogènes (forme de reproche, attitude de désaccord, demande à l'interlocuteur de changer sa position…). Les valeurs relevées par Sirdar-Iskandar (1983a) existent bien. Mais on pourrait en trouver d'autres, presque contraires.

(13) Voyons, tu parles anglais maintenant, toi! T'as fait des progrès!
(14) Voyons, c'est mon numéro ça! Quelle chance!
(15) Mais voyons, c'est Jeanne! Parfait. On va pouvoir lui parler.

La valeur unique ou centrale de voyons , non déclarée mais suggérée, ou la valeur de base si l'on ne croit pas à l'unité, semble tourner autour du reproche. Cette valeur est en effet souvent et fortement perceptible (16, 16a). Le problème est que cette valeur peut être véhiculée aussi par un mot comme tiens en (16), et surtout que de nombreux emplois ne sont pas associés au reproche. Ce point nous semble important, et nous ajoutons pour cette raison les exemples (17-17c), qui complètent (13-15). On ne peut se contenter d'une valeur qui ne discrimine pas bien voyons et tiens, et qui en même temps ne vaut que pour certains emplois de voyons.

16) A Qui a fait, ça?
B Moi, voyons / tiens
(16a) Voyons, tu ne vas pas faire ça!
(17) Voyons, il se noie, on dirait
(17a) Voyons, il est bien habillé aujourd'hui lui
(17b) Voyons, voilà mon chien! C'est bien la première fois
(17c) Voyons, il m'a laissé 30 % de pourboire. Il a dû apprécier
(17d) Mais voyons, t'es bien chic aujourd'hui, toi

La question est de savoir si voyons possède des propriétés syntaxiques (compatibilités) qui pourraient prouver qu'il ne porte pas le reproche : il faut se méfier de l'intuition en sémantique. Il semble que oui :
1) Voyons est compatible avec des contenus propositionnels, associés à des actes descriptifs, dont on peut penser aussi que ce sont des actes illocutoires de compliment (17d), ou de fort étonnement (18, 18a). Il s'agit donc d'actes expressifs dans la typologie de Searle (1982:54), mais dérivés ou subordonnés, c'est-à-dire justifiant l'acte illocutoire ('Je te félicite, parce que tu es directeur'), qui n'est pas toujours explicite.

(18) Voyons, tu es directeur maintenant. Bravo!
(18a) Voyons, il va réussir / il a réussi!

2) En (17a) déjà, l'idée de reproche est douteuse, non seulement à cause du contenu propositionnel, mais aussi en raison de l'absence du destinataire à qui l'on fait le reproche. Cette absence élimine d'emblée la valeur de reproche, qui exige la présence du destinataire, comme l'insulte. Il existe bien des alternatives, peu convaincantes, aux problèmes posés par le rang ou le contenu propositionnel :

– en (17a), (17 b), (17c), (17d), l'énonciateur peut toujours **se** reprocher de n'avoir pas pris connaissance de la situation ou de l'événement plus tôt. Cela vaudrait à la rigueur aussi pour (18a). Mais on ne peut facilement appliquer ce raisonnement en (18), où il s'agit visiblement de retrouvailles. Il faudrait, de toute façon, accepter l'idée d'un reproche adressé à soi-même. Cela n'est pas évident, car en (19), le verbe reproche, à la première personne, semble bien signifier plus le regret que le reproche. De la même façon, je me félicite de signifie la joie, le contentement (19a).

(19) Je me reproche de l'avoir autorisé ('je regrette')
(19a) Je me félicite de l'avoir autorisé ('je suis content')

Malgré les apparences, ce point revêt une certaine importance. Si le reproche adressé à soi-même est impossible, voyons n'est pas un marqueur de reproche, puisqu'il permet de s'adresser à soi-même. Or (19 b) et (19c) semblent bien montrer que je me reproche est fort différent de je lui reproche, et qu'on ne peut pas vraiment se faire de reproche. On ne peut que regretter.

(19 b) Je me suis longtemps reproché cette décision, mais maintenant je ne la regrette plus
(19c) ? Je lui ai longtemps reproché cette décision, mais maintenant je ne la regrette plus

– la dernière solution serait, en (18), que l'énonciateur fasse au destinataire le reproche de ne pas l'avoir informé de la situation nouvelle. La présence de bravo semble exclure une telle hypothèse.

Le compromis possible serait d'interpréter voyons comme signifiant, dans certains cas, le reproche que l'on s'adresse à soi-même d'avoir douté, de ne pas croire qu'une chose pouvait arriver, de ne pas l'avoir envisagée. Nous en revenons donc à notre point de départ : l'incrédulité, qui semble mieux rendre compte des contraintes de rang, de contenu propositionnel, d'acte illocutoire.

1.2 *L'hypothèse sémantique : voyons, marqueur d'incrédulité*

Il est donc temps de revenir à la valeur fondamentale de voyons, qui en explique le comportement syntaxique (distribution; compatibilité avec des contenus propositionnels variés, avec les actes illocutoires environnants). La valeur proposée est l'incrédulité, le caractère incroyable de l'événement qui surgit; du contenu propositionnel d'un énoncé, produit par soi ou par autrui; d'un acte illocutoire, fait par soi ou par autrui. L'emploi jugé fort bizarre ou marginal par Sirdar-Iskandar (1983a:128), d'un "énoncé considéré comme absurde", devient alors fondamental. Il reste à le faire voir de façon convaincante. Le sens ne se manifestant pas directement, c'est sans doute par quelques tests de compatibilité avec des contenus propositionnels que l'on peut isoler la valeur de voyons.

a) Seul voyons est compatible avec des énoncés qui indiquent l'incrédulité, le refus de croire que quelque chose puisse être vrai. Cela est clair dans les exemples (20)-(23), avec non particulièrement, en (21).

(20) A Il pleut
B Voyons, c'est pas possible / ça se peut pas. Il y a du soleil
(21) A Le soleil est agréable aujourd'hui
B Mais non voyons, il brûle

(22) A Je suis le premier
B Voyons, tu racontes n'importe quoi. T'es toujours le dernier
(23) A Tu n'es pas sur la liste
B Voyons, tu as dû mal regarder. Je suis en haut

Tiens, qui ne marque que la surprise et laisse entendre que l'on croit vraie l'intervention antérieure, est incompatible avec des énoncés comme c'est pas possible / mais non, en (20a, 21a). Il en est de même pour didon, mais la situation est moins claire avec ce dernier. Nous proposons donc (24) pour montrer de façon définitive que voyons n'est pas plus proche de didon que de tiens et qu'il est facile de voir que voyons a une valeur très particulière : celle d'incrédulité.

(20a) A Il pleut
B *Tiens, c'est pas possible. Il y a du soleil
?Didon (ou différent de voyons)
(21a) A Le soleil est agréable aujourd'hui
B *Mais non tiens, il brûle
?Mais non didon, il brûle (ou différent de voyons)
(24) A Qui a fait ça?
B Moi, voyons (question incroyable)
Moi, tiens (question surprenante)
*Moi, didon

b) Seul voyons est utilisable en réaction à des énoncés analytiquement vrais ou faux (analytiquement = par définition). Ces énoncés permettent en effet une réaction d'incrédulité, car ils sont inutiles ou encore sans valeur. Dans les deux cas, on peut paraphraser par 'Je n'arrive pas à croire que tu dises de telles paroles' et tiens est à nouveau exclu. Didon serait lui aussi surprenant ou différent de voyons.

(25) A Il pleut chaque semaine dans ce désert
B Voyons, ce n'est pas un désert alors (*Tiens)
(25a) A Il ne pleut pas souvent dans ce désert
B Voyons, c'est normal, ou ce ne serait pas un désert (*Tiens)

c) Devant un ordre impossible à réaliser, on peut réagir par voyons seulement, non par tiens. En (26), devant une fenêtre ouverte, on marquera son incrédulité de voir donné un ordre impossible en utilisant voyons , et il n'y aura même pas d'essai. La différence est grande avec (26a), où l'allocutaire tente de réaliser l'ordre et s'étonne de ne pas réussir (tiens) ou n'arrive pas à croire qu'il n'y arrive pas (voyons), alors qu'il croyait l'ordre réalisable. Voyons ne porte plus sur l'ordre en (26a), mais sur le fait qu'il soit, de façon inattendue, irréalisable.

(26) A Ouvre cette fenêtre [devant une fenêtre ouverte]
B Voyons, elle est déjà ouverte (*Tiens)
(26a) A Ouvre la fenêtre
B [essai infructueux]
Tiens, elle ne s'ouvre pas aujourd'hui
Voyons, elle ne s'ouvre pas aujourd'hui

L'emploi de didon serait ici assez spontané, mais les valeurs seraient fort différentes ('Ouvre tes yeux / Il se passe des choses bizarres'). La valeur d'incrédulité de voyons ressort en tout cas clairement de toutes ces données.

1.3 *Conséquences prévisibles*

D'une façon générale, si l'incrédulité est associée à voyons on peut prévoir un certain nombre de conséquences directes.

a) On doit s'attendre à ce que voyons ne fonctionne que dans deux cas clairs : il répond à une information ('je n'en crois pas mes oreilles'), ou encore il réagit à une situation, à un événement tellement inattendu qu'on n'en croit pas ses yeux.

b) Il ne peut accompagner un verbe performatif en emploi performatif, ni une première demande d'information : il permet seulement de réagir à ce type d'énoncé. On notera cependant qu'il peut accompagner un ordre à l'impératif ('Je n'arrive pas à croire que je doive t'ordonner …'). Quand l'impératif perd sa valeur d'ordre, de demande, il devient plus difficile d'employer voyons, l'incrédulité étant exclue (31-32a).

c) Voyons peut réagir à la majorité des actes illocutoires. Si l'acte peut être évalué en termes de valeur de vérité (énoncé descriptif comme Il pleut), on refuse plutôt de croire le contenu propositionnel. Si, au contraire, il rentre dans la série des directifs (Sors / Je t'ordonne de sortir), des promissifs, des expressifs, des déclaratifs, c'est plutôt la réalisation même de l'acte qui est visée ('Je n'arrive pas à croire que tu fasses un tel acte'). Il en est de même pour la demande. La manière dont l'acte est produit n'a d'importance que pour les actes dérivés (3.4). Souvent, le reproche d'avoir produit un acte invraisemblable est une conséquence naturelle.

d) L'association directe à non est justifiée : non voyons, mais non voyons sont possibles. Avec les concurrents, l'ordre change (on a plutôt non mais didon) ou la combinaison est difficile (?non didon, *non allons). Non tiens exige un contexte précis (A- Tu vas quand même pas faire ça! B- Non tiens, t'as qu'à croire!).

On trouvera cependant Oui, voyons dans des conditions précises, suite à une interrogation (42), à laquelle on répond, tout en signalant qu'on arrive pas à croire qu'elle ait été produite. Les emplois de non voyons sont quant à eux plus larges et ne sont pas limités à l'interrogation : non voyons permet de réagir à un énoncé descriptif, comme le montrera (40).

e) Le rang, comme nous l'avons dit, pose problème pour le reproche, puisque voyons est compatible avec tous les rangs. Mais, on peut, après coup être incrédule, ne pas arriver à croire que l'on ait soi-même produit

un acte sans trop s'en rendre compte, ne pas arriver à croire qu'une chose nous soit arrivée. Les limites sur le rang dépendent donc avant tout du contenu propositionnel (Voyons, je déconne aujourd'hui / *Voyons, je suis là), qui ne peut toujours être soumis à incrédulité. La combinaison Voyons, je suis là devient possible si voyons récuse l'acte illocutoire antérieur (A- Je pourrai jamais! B- Voyons, je suis là).

f) L'expression de l'incrédulité avec voyons n'exige pas la présence d'un destinataire : on peut se dire à soi-même Voyons, qu'est-ce que je fais? / Voyons, où suis-je? On n'imagine pas de tels soliloques avec didon : *Didon, où suis-je? Sur ce point, tiens se rapproche de voyons : Tiens, il pleut.

2. DESCRIPTION DES EMPLOIS DE VOYONS

2.1 *«Voyons» en ouverture de discours, en début d'échange*

La première série d'emplois que nous allons observer ouvre un discours. La liste que nous proposons a pour objectif de faire voir que la présence de voyons dépend de la possibilité pour le locuteur de manifester son incrédulité.

a) Un événement, que le locuteur croyait ne pas pouvoir survenir, se réalise devant lui, ou encore vient à sa connaissance (lecture d'un journal, constatation d'un fait passé).

(27) Voyons, il se noie lui, là-bas (?Tiens)
(27a) Voyons, il va se noyer lui, là-bas
(27b) *Voyons, il se noiera lui, là-bas
(28) Voyons, il fait bien froid ici
(28a) ?Voyons, il faisait bien froid ici (didon)
(28b) Voyons, ton chien. Qu'est-ce qui se passe?
(28c) Voyons, tu ne vas pas partir dans cet état
(29) Voyons, je suis perdu (didon)
(29a) *Voyons, je suis là (didon)
(29b) Voyons, tu es là toi/il est là lui

Cette série d'exemples appelle quelques commentaires pour bien interpréter les variations en temps, en rang et quelques différences entre tiens / didon / voyons.

– En (27 b), le futur est interdit. Pour que voyons y soit possible, il faut une portion de discours antérieur. C'est cette portion de discours antérieur qui sera jugée incroyable et non la phrase au futur qui suit (A - Il ne lui arrivera rien . B - Voyons, il se noiera, c'est sûr!). En (28a), l'incrédulité en face d'un fait qui n'existe plus est plus difficile que celle qui concerne un fait en cours (28). Un passé composé peut devenir acceptable, si le fait devient à la fois évident, sûr et incroyable (Voyons, il a dû faire bien froid ici, pour que les fleurs gèlent).

– En (29a), la contrainte sur le rang est notable, et elle s'explique bien face à (29) et à (29 b) : on ne peut être incrédule à propos de sa propre présence.

– Il existe quelques comportements éclairants de tiens et didon . En (27), face à une noyade en cours, tiens marque un flegme assez proche de l'humour noir. En (28a), didon nous paraît plus facile que voyons et indique plutôt une insatisfaction que de l'incrédulité. La situation est plus nette encore en (29a) : si l'on ne peut être incrédule au sujet de sa propre présence, on peut reprocher à quelqu'un de ne pas en avoir tenu compte, grâce à didon. Cette valeur de reproche, possible pour didon ici, ne convient pas à nouveau pour voyons. S'il portait la valeur de reproche, voyons serait possible, comme didon.

b) Jusqu'à présent, les actes étaient de nature descriptive-assertive et signalaient une constatation incroyable. Cependant on trouve aussi des ordres, auxquels la présence de voyons donne un air d'impatience, d'irritation. Nous envisageons dans ce cas que le locuteur signifie à l'allocutaire qu'il n'arrive pas à croire qu'il doive donner un ordre.

Dans la majorité des cas, la situation dit par elle-même pourquoi un certain comportement s'imposait, et l'impératif arrive alors sans contexte linguistique. Ainsi, en (30), on peut penser que celui qui donne l'ordre arrive chargé et ne comprend pas qu'on ne lui ouvre pas la porte. En (30a), l'ordre s'adresse plutôt à quelqu'un qui, visiblement, est conscient de bloquer une issue, une file. Il peut cependant arriver que le contexte linguistique doive venir expliciter le voyons qui accompagne l'impératif. Cela nous semble être le cas en (30 b) et (30c).

(30) Ouvre la porte, voyons
(30a) Voyons, avoue
(30 b) ?Voyons, réfléchis
Voyons, réfléchis au lieu de chanter
(30c) A Je ne le savais pas
B Voyons, informe-toi. Lis le journal

Il convient aussi de contester la valeur de "rappel d'ordre" que certains ont suggéré pour voyons. La valeur de rappel nous semble hautement douteuse dans tous nos exemples, et celle d'incrédulité est plus défendable. Ce serait plutôt enfin qui porterait la valeur de rappel (30d, 30e).

(30d) Avance, enfin
(30e) Tais-toi, enfin

Bien entendu, les emplois de l'impératif à valeur hypothétique, ou les impératifs donnant l'autorisation, qui excluent l'incrédulité, ne sont pas compatibles avec voyons, sauf peut-être en cas de renouvellement (31 b, 32a)

(31) Avance, et/ou je te casse la gueule
(31a) *Avance, voyons, et je te casse la gueule

(31b) ?Avance, voyons, ou je te casse la gueule
(32) Vas-y, si tu veux
(32a) ?Voyons, vas-y si tu veux

c) En principe, toute interrogation exclut l'incrédulité et donc la présence de voyons (33). Pour que voyons puisse apparaître, il n'y a que deux possibilités. Dans le premier cas, la forme interrogative n'est pas associée à une interrogation (acte de demande), mais manifeste simplement une forte surprise. On n'attend pas de réponse, et il ne s'agit pas d'un acte direct. On a un premier mouvement d'incrédulité, suivi d'une fausse interrogation, qui donne en réalité le contenu de ce que l'on n'arrive pas à croire. Rien n'indique ici le reproche. L'incrédulité peut aussi concerner le fait que le locuteur n'ait pas songé plus tôt à proposer quelque chose (33e).

(33) Voyons, qu'est-ce tu fais là? Je te croyais en vacances
(33a) Voyons, à qui tu parles? Je ne vois personne
(33 b) Voyons, qu'est-ce qui m'arrive? Je suis étourdi
(33c) Voyons, toi ici? T'es pilote désormais!
(33d) Voyons, où est ma montre? Je l'avais tout à l'heure
(33e) Voyons, est-ce qu'il ne faudrait pas rentrer?

La deuxième possibilité est que l'interrogation soit plutôt une mise en demeure, ce qui rapproche de l'ordre. Le locuteur manifeste son incrédulité qu'il doive à nouveau réclamer une information déjà demandée. Il attendait une réponse, et le reproche est perceptible, associé au renouvellement de la question. En (35), nous avons cependant un cas particulier, où le locuteur n'arrive pas à croire qu'il doive poser une telle question. Le cas de (35a) nous paraît plus troublant, mais on peut penser qu'il s'agit d'un oubli ('Je n'arrive pas à croire que je doive te redemander où tu as mis ma montre'), ou d'un changement dans les habitudes ('Je n'arrive pas à croire que je doive te demander où tu as mis ma montre : elle n'est pas à sa place habituelle').

(34) Voyons, tu y vas, oui ou non. Décide-toi enfin
(34a) Voyons, est-ce que tu viens à la fin?
(34 b) Voyons, quelle heure il est déjà?
(35) Voyons, comment ça s'appelle déjà ça?
(35a) Voyons, où as-tu mis ma montre?

2.2 *«Voyons» interrompant une intervention*

Un discours étant ouvert, on peut prévoir qu'il peut être interrompu pour deux raisons.

a) Un événement inattendu se produit. Le locuteur ou l'allocutaire, suivant les conséquences qu'ils prévoient, choisissent une stratégie pour changer de thème et introduire le nouvel élément. Avec tiens, en (36a), le retour au thème antérieur est prévisible. Avec voyons, un caractère d'anormalité est perceptible et le discours peut être définitivement interrompu (36). Avec didon, les conséquences ne sont pas déclarées, mais didon suggère que l'événement fortuit est la cause d'un acte illocutoire implicite, non déclaré mais suggéré (Léard: 1988). Il déclare qu'il y a un acte directeur, et l'élément qui suit est un acte subordonné (36b). En (37), nous donnons un cas particulier où l'événement est une simple prise de conscience d'un fait incroyable.

(36) …Voyons, mon garçon! Il devait être à l'école. Qu'est-ce qu'il peut bien faire? Il se passe quelque chose d'anormal.
(36a) …Tiens, ton garçon qui passe… (suite du discours)
(36 b) …Didon, ton garçon ('Changeons de sujet/Cessons la conversation parce que ton garçon est là')
(37) …Voyons, où sont mes clés?

b) Dans le second cas, seul le locuteur semble en cause. Il interrompt lui-même son discours, et il évalue sa compétence ou sa performance linguistique : il n'arrive pas à croire que l'activité linguistique ait été bloquée inopinément, ou encore qu'il ait produit un acte illocutoire inapproprié, sans s'en rendre compte.

(38) …Ah, voyons, comment ça s'appelle déjà ça? Ça n'arrive qu'à moi ces choses-là
(39) …Mais voyons, je viens/ je suis en train de t'insulter
(39a) …Voyons, je t'ai menacé. Qu'est-ce qui m'a pris?
(39 b) …Mais voyons, je vous pose des questions maintenant!

2.3 *«Voyons» en réponse, en réaction à l'intervention antérieure*

Pour expliquer les emplois antérieurs de voyons, la valeur de reproche, de désaccord, de demande de changement d'attitude adressée à l'allocutaire semble peu pertinente. Dans les emplois en réponse, au contraire, cette valeur est intuitivement perçue dans la majorité des cas. Cependant, elle peut s'expliquer comme une conséquence normale de l'incrédulité : le répondeur B n'arrive pas à croire que le premier locuteur A ait pu se permettre de donner une information jugée fausse, de donner un ordre, de faire une interrogation, une promesse… C'est donc aussi bien le contenu propositionnel que l'acte illocutoire qui est en cause, qui est déclaré incroyable. Séparons les cas :

a) Mise en cause du contenu propositionnel, dans son entier ou sur un seul des éléments : 'Je n'arrive pas à croire que ce soit vrai'. La mise en cause de l'acte illocutoire est parfois possible ('Je n'arrive pas à croire que tu dises cela').

(40) A Pierre arrive
B Voyons, ça m'étonnerait. Il n'y a personne
Lui? Voyons, il est en vacances. C'est son frère
Voyons donc! Il est en vacances!
Arriver? Voyons, il est là depuis une heure
Mais non voyons, c'est Jacques
Pierre? Tiens. Je le croyais en vacances (surprise)

L'élément mis en doute est repris sous forme interrogative et cela justifie la variété des catégories et des fonctions qui accompagnent ici voyons , variété plus grande que pour tiens, qui marque la simple surprise. Avec voyons, l'incrédulité est manifeste, et l'on a donc des enchaînements différents : un argument explique souvent pourquoi c'est incroyable. Il serait intéressant de comparer plus précisément voyons à tiens du point de vue des enchaînements prévisibles. Entre les deux, on pourrait situer tiens, mon oeil / ça alors, mais les actes illocutoires antérieurs sont plus restreints avec tiens, mon oeil , qui marque pourtant la même réaction d'incrédulité que voyons.

b) Mise en cause de l'acte illocutoire. On a ici une grande variété de faits, et le classement ne doit pas faire trop illusion. Nous relevons les emplois les plus fréquents et les plus pertinents pour l'argumentation.

– Incrédulité devant l'acte illocutoire d'ordre. Avec tiens, on ne marque que la surprise; avec voyons, on le conteste ou on refuse de croire qu'il ait été produit dans des circonstances qui le rendaient irréalisable.

(41) A Avance
B Voyons, il n'y a pas de place!
Voyons, tu te prends pour qui?
Tiens, t'es décidé à prendre les choses en main?
(surprise)

– Incrédulité face à une interrogation, totale ou partielle. Tiens est possible dans le deuxième cas. Voyons peut permettre de ne pas répondre oui ou non, en récusant toute utilité à la question, car la réponse s'impose.

(42) A Est-ce que tu y vas?
B Voyons, bien sûr que oui/non
Oui, voyons/Non, voyons
Voyons! Il pleut (Quelle question incroyable! Il pleut)
(42a) A Qui a fait ça?
B Moi, voyons. Ça se voit au premier coup d'oeil, non?
Moi, tiens
(42b) A Qu'est-ce que je fais?
B (Avance) voyons! Tu devrais le savoir

– Incrédulité face à la plupart des verbes performatifs, ou à oui/non/si, qui peuvent être des substituts de verbes performatifs.

(43) A Je jure d'y aller/Je promets de partir
B Voyons, tu sais que tu ne pourras pas
(43a) A Je refuse son aide, cette fois
B Voyons, si tu veux réussir, il faudra bien qu'il t'aide
(43b) A Je vous condamne à la prison à vie
B Voyons, vous n'êtes même pas juge
(43c) A Avance
B Non
A Voyons, tu refuses de m'obéir maintenant!

c) Un certain nombre de cas sont plus difficiles à classer précisément, ou semblent ne pas répondre à la classification proposée. La réponse en (44) peut concerner aussi bien le contenu propositionnel que l'acte, suivant l'interprétation (description ou engagement). En (44a), c'est la présence de tiens, indiquant la surprise qui est récusée : A n'arrive pas à croire que B soit surpris. En (44 b), et en (44c), c'est l'interprétation dérivée qui est en cause, de façon assez claire : B conteste l'acte dérivé qu'il a perçu dans les propos de A, qui peut toujours se récuser.

(44) A Je pars
B Voyons, qu'est-ce que tu me chantes là?
(44a) A Pierre arrive
B Tiens
A Ben voyons, c'est son heure
(44 b) A Tu as une drôle d'habitude
B Voyons, tu m'insultes maintenant
A Non, je constate simplement
(44c) A La soupe est un peu fade
B Voyons, tu ne me demandes quand même pas de la saler. Et ton régime?

Tout l'attirail des "conditions de félicité", des classifications élaborées en pragmatique se révélerait ici sans doute utilisable, mais nous ramènerait probablement à la case de départ : l'incrédulité. Examinons cependant quelques cas, en particulier pour éclairer le comportement de voyons avec les actes dérivés.

3. VOYONS : PERFORMATIFS, ACTES DÉRIVÉS

3.1 Si nous reprenons une classification simple, proposée dans Léard (1988), et appliquée à didon, on peut constater un certain nombre de phénomènes intéressants, même s'ils ne sont pas tous directement utilisables pour notre thèse. Notre classification propose la possibilité de faire un acte de façon directe (impératif, interrogation); de façon explicite mais peut-être indirecte par un verbe performatif; de façon indirecte, si le contenu propositionnel correspond à l'objectif visé par l'acte, sans que la forme linguistique soit adéquate (Peux-tu ouvrir la porte? = 'Ouvre la porte'); de façon dérivée, si le contenu propositionnel et la forme linguistique ne correspondent pas à l'acte (Il y a du courant d'air = 'Ferme la porte'). Seule la cause alors est donnée, mais l'acte illocutoire visé n'apparaît pas : nous disons que l'acte subordonné est produit, mais non l'acte directeur : (Ferme la porte parce qu')il y a du courant d'air.

3.2 Il semble bien que voyons ne soit pas possible avec une première demande directe (45), énoncée performativement (45a), ou de façon indirecte (45 b). Avec l'acte dérivé, il ne semble pas y avoir de difficulté (45c). Rappelons aussi que pour l'impératif l'acte direct était possible, mais le performatif et l'acte indirect interdisent voyons (46a, 46 b). L'acte dérivé est possible (46c).

(45) *Voyons, fait-il beau?
(45a) *Voyons, je te demande s'il fait beau
(45b) *Voyons, peux-tu me dire s'il fait beau?
(45c) Voyons, on dirait que le temps change
('dis-moi s'il fait beau encore')
(46) Voyons, avance
(46a) ??Voyons, je t'ordonne d'avancer
(46 b) ?Voyons, peux-tu avancer?
(46c) Voyons, il y a de meilleures places devant ('avance')

3.3 Les verbes performatifs en emploi performatif (je au présent), ne sont pas attendus avec voyons, marqueur d'incrédulité. Pour que le présent soit compatible avec voyons , la valeur performative doit être écartée (47-47c) et le présent est alors interprété comme un passé, et souvent il est associé à la négation. Le locuteur rétablit les faits et n'arrive pas à croire qu'il n'ait pas été bien compris ou que son acte n'ait pas été encore réalisé. Fait notable : de tels indices de rappel rendent (45) acceptable : Voyons, est-ce qu'il fait beau, oui ou non? Nous avons signalé (Léard, 1988) que didon avait un comportement semblable : Didon, je t'ai demandé de partir, non? / *Didon, je te demande de partir, non? On peut y ajouter le cas de (47d), où le verbe n'est pas en emploi performatif, mais accomplit un acte descriptif, qui accompagne, explicite une action (Dobrovie-Sorin, 1985:35 et 47). Cette valeur non performative autorise être en train de et voyons.

(47) Voyons, je t'autorise à partir, tu le sais ('je t'ai autorisé')
t'as pas entendu?
(47a) Voyons, je ne vous condamne pas à une amende, mais bien à la prison ('je ne vous ai pas condamné')
(47b) Voyons, puisque je te promets ('je t'ai promis')
(47c) Voyons, je ne te demande pas de partir ('je ne t'ai pas demandé')
(47d) A Qu'est-ce que tu fais là?
B Voyons, je demande aux enfants de rentrer ('je suis en train de…')

3.4 Le problème des actes dérivés, soulevé à propos de la série (44), mérite aussi un examen plus approfondi. Après un acte descriptif, voyons déclare avant tout l'incrédulité face au contenu propositionnel : oui est surprenant, non est attendu en (48). Mais un acte d'apparence descriptive peut aussi être interprété de façon dérivée, et les conditions d'emploi de voyons changent alors. Examinons le cas de l'ordre.

a) Si un acte est produit de façon directe (impératif) ou explicite (performatif), voyons le déclare irréalisable, conteste le pouvoir de celui qui a donné l'ordre, ou récuse la pertinence de l'ordre. En plus de non ou de certains éléments proches (comment ça? / depuis quand…?), certaines marques d'acceptation (bien sûr, naturellement) proches de oui sont cette fois possibles (48a). Les actes indirects ont le même comportement (48b).

b) Si l'acte est dérivé (ou subordonné selon nos termes), voyons permet de contester le contenu propositionnel, sans même se préoccuper de l'acte directeur sous-jacent, ou encore de contester l'intérêt d'une information produite sans acte directeur visible (48c). Oui et non ont le comportement attendu : leur présence laisse entendre qu'on ne perçoit pas l'existence d'un acte directeur implicite, et l'on retrouve la situation de (48), avec un acte descriptif direct.

(48) A Il pleut
B Non voyons, il fait beau
Voyons, je le sais
?Oui voyons, je le sais (meilleur avec Mais oui, voyons)
(48a) A Avance / Je t'ordonne d'avancer
B Bien sûr, voyons. Laisse-moi un peu de temps
Non, voyons. On voit mieux d'ici
Voyons, des ordres maintenant!
Voyons, comment ça, avancer?
(48 b) A Peux-tu avancer?
B Non voyons. On voit mieux d'ici
(48c) A Il y a de la place devant ('Avance, puisque…')
B Voyons, tu rêves
Voyons, je le sais. Qu'est-ce que ça change?
Non, voyons
?? Oui, voyons

La syntaxe globale de voyons est donc plus complexe qu'on pouvait le croire au premier abord. Mais nous préférons revenir à nos objectifs et conclure, puisque nous pensons avoir atteint nos objectifs sémantiques, sans négliger les conséquences syntaxiques et pragmatiques rattachées à la valeur.

4. CONCLUSION

4.1 Notre hypothèse sur la valeur de voyons nous semble relativement facile à défendre face à celles déjà proposées, trop locales en général. Il en est peut-être d'autres qui seraient proches, et celle d'évidence est imaginable.

(50) A Qui a fait ça?
B Moi voyons, c'est évident

Cela rejoindrait une remarque de Picoche (1979:215), selon qui, à la différence de sentir, "voir a un caractère d'évidence et ne supporte pas la discussion". Le problème est que voyons n'a guère ce sens dans plusieurs emplois, par exemple dans Voyons, comment ça s'appelle déjà? Ce qui est imaginable, c'est que l'on ait pu passer de l'évidence à l'incrédulité de ne pas avoir vu, et par là à l'incrédulité. Simple hypothèse hasardeuse. Les emplois de voir dans dis voir / essaye voir / explique voir / avance voir nous orientent aussi vers l'incrédulité, liée au défi.

4.2 En fait, c'est tout le problème de l'unité sémantique du "signifié de puissance" de voir qui est posé. Nous

allons jusqu'à un certain point sans hésitation : voyons est susceptible d'une représentation sémantique unique. Picoche (1979:214) propose une approche plus unitaire qui associe voir et des expressions comme voyons et voyez-vous , "qui sont de simples appels à la réflexion de l'interlocuteur". Solution douteuse pour voyons, ou même difficilement soutenable : cette valeur serait plutôt celle écoute, qui demande à l'interlocuteur de faire un effort de compréhension. Une étude un peu rigoureuse s'impose avant une généralisation, et pour insérer voyons dans voir, il faut de meilleures descriptions et observations. Voyons, en perdant la complémentation, a quitté la zone de voir. Par ailleurs, si l'on accepte que voyez-vous porte l'appel à la réflexion, on peut douter que cela vaille pour Voyez-vous ça en réponse, qui marque l'étonnement, peut-être ironique.

(50a) A Il s'est marié avec une princesse très riche
B Voyez-vous ça! Lui, si pauvre!

Difficile en réalité de conserver l'approche lexicographique, avec sa méthodologie, pour des emplois comme mots du discours. On peut penser que voyez-vous / vois-tu sont porteurs d'une valeur unitaire, éloignée de voir, et que l'évidence attachée à voir est de toute… évidence absente de voyez-vous : on annonce simplement une chose inattendue, une cause inattendue mais éclairante.

(50 b) - Tu n'es pas allé!
- Eh non. Vois-tu, je me suis retrouvé malade au moment de partir.

Chacun, voir, voyez-vous ça, voyons, voyez-vous, mérite son approche unitaire et une approche globale tient de l'idéal. Il est déjà assez risqué[3] de postuler une valeur unique pour chacun des emplois non lexicaux de voir, ou même pour l'emploi lexical. La voie qui consiste à isoler voyons et voir nous semble au départ plus réaliste, et est de toute façon nécessairement antérieure aux rêves unitaires : il faut observer et décrire avant de théoriser, de faire des hypothèses qui dérivent des postulats plus que des données. C'est donc plus vers la comparaison entre les comportements de voyons et ceux qui constituent son paradigme que doit s'orienter la recherche.

4.3 De façon plus concrète, nous croyons qu'il est possible de tirer deux conséquences de ce travail. La première est qu'il est souhaitable de mettre en place des tests acceptables pour faire une description sémantique de voyons, et pour établir des comparaisons rigoureuses avec les concurrents (tiens, didon …). La difficulté du travail exige de telles procédures. La seconde est que l'entreprise qui vise à unifier les valeurs d'un mot du discours n'est pas utopique, surtout si l'on évite de prendre au départ une perspective trop pragmatique, et que la sémantique et la syntaxe soient aussi mises à profit.

---

1. Je remercie Danielle Forget et Gaétane Dostie pour leurs suggestions, qui m'ont sûrement permis d'améliorer le texte.
2. La multiplicité des emplois des mots du discours a aussi été soulignée par Saint-Pierre (1987) à propos de bon, qui peut ouvrir un échange, le clore, marquer des étapes, indiquer la satisfaction ou l'irritation (bon bon). Dans cette rapide étude, les auteurs ne tentent pas l'interprétation unitaire, mais font un simple classement provisoire.
3. Si l'on veut un cas plus concret pour justifier notre scepticisme, on peut recourir à la relation entre savoir et tu sais, toujours imaginable mais difficile à montrer. Il semble bien que tu sais, à la différence de tu sais que, n'accompagne pas une proposition connue :
(I) - Tu vas ce soir au concert?
- Oh moi, la musique, tu sais
(II) - Tu cours vite, didon
- Ah, je m'entraîne, tu sais
Il s'agit en fait d'une question de choix: à un certain niveau d'abstraction, on peut encore lier tu sais au verbe savoir : 'il existe une relation, que tu connais, qui te permet de déduire que je n'irai pas au concert, si je n'aime pas la musique; qui te permet de comprendre pourquoi je cours vite' (Léard 1987a:71). Mais on peut aussi imaginer qu'il s'agit là d'un exercice de style, et que tu sais peut simplement marquer l'indifférence (Oh moi, tu sais) et donc constituer la réponse; ou encore moduler la force d'un compliment, d'un reproche (Je peux m'entraîner, tu sais).

Références bibliographiques

AUSTIN, J. L. [1970] : *Quand dire, c'est faire,* Paris, Éditions du Seuil.
DOBROVIE-SORIN, C. [1985] : *Actes de langage et théorie de l'énonciation,* coll. ERA 642, D.R.L., Université de Paris-VII.
DUCROT, O. [1980] : *Les Mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit.
ELUERD, R. [1986] : *La Pragmatique linguistique,* Paris, Nathan.
LÉARD, J.-M. [1986] : "Les Mots du discours dans le français du Québec : méthodologie et perspectives d'analyse", *Présence francophone* 29, 43-62;
[1987] : "Les Mots du discours : préparation, réalisation et interprétation des actes illocutoires", Communication au Colloque "Texte et Contexte", ACFAS, Université d'Ottawa, 20 mai;
[1987a] : "Dialogue et connecteurs propositionnels", *Langue française* 75, 51-73;
[1988] : "Les Mots du discours : variété des enchaînements et unité sémantique", *Revue québécoise de linguistique,* 18,1, 85-108.
MOESCHLER, J. [1985] : *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.
PICOCHE, J. [1979] : "Voir la lumière et les couleurs", *Travaux de linguistique et de littérature,* XVII,1, 197-231.
SAINT-PIERRE, M., L. BRUNET et G. LEMAY [1987] : "Bon, c'est toute une histoire", *Revue québécoise de linguistique*, 16,2, 305-311.
SEARLE, J. R. [1982] : *Sens et expressions. Études de théorie des actes de langage,* Paris, Éditions de Minuit.
SIRDAR-ISKANDAR, C. [1983a] : "Voyons!", *Cahiers de linguistique française,* Université de Genève, no 5, 111-130;
[1983 b] : "Allons!", *Semantikos*, 7-1, 28-44.

FAMILIARITÉ DES INTERLOCUTEURS

dans des dialogues adulte-enfant*

CHRISTIAN HUDELOT

Définissant la familiarité comme la gestion dialogique de la distance entre interlocuteurs, on cherche, à partir de la comparaison de dialogues d'enfants de neuf ans avec un adulte familier ou étranger, à en préciser les modalités. On met l'accent sur les enchaînements inter-énoncés en tant qu'ils manifestent pour partie la place discursive des interlocuteurs. On s'attache plus particulièrement à la continuité thématique et aux échanges question-réponse. Une tentative de description des mouvements textuels conduit à une interrogation sur les relations qu'entretient le dialogisme (au sens bakhtinien) avec les conduites d'étayage ou d'imposition.

Defining "familiarity" as the dialogic care of the distance between interlocutors, this research is focused on the analysis of children dialogues with a familiar adult. We observe the inter-statement sequences as they express the discursive status of interlocutors, with a special attention to the thematic continuity and the question-answer exchanges. Finally, we attempt to describe the textual movements, integrating the relations between dialogism (Bakhtine) and supporting or assigning conducts.

> *Deux hommes se trouvent dans une pièce. Silence. Puis l'un d'eux dit : "voilà". L'autre ne répond rien.* […]
> *Qu'est-ce donc qui nous fait défaut? C'est le contexte extra-verbal au sein duquel le mot "voilà" avait un sens pour l'auditeur. Ce contexte extra verbal de l'énoncé se décompose en trois aspects: 1) l'horizon spatial commun aux locuteurs (l'unité du lieu visible: la pièce, la fenêtre, etc.), 2) la connaissance et la compréhension de la situation, également commune aux deux interlocuteurs et, enfin, 3) l'évaluation - commune là encore - qu'ils font ce cette situation.* […]
> *C'est sur l'ensemble que forment cet "horizon commun" (les flocons de neige dehors), ce "savoir commun " (la date : c'est le mois de mai) et cette "évaluation commune" (le désir de voir finir l'hiver et arriver le printemps) que l'énoncé s'appuie immédiatement; tout cela est englobé dans sa signification vivante, se trouve absorbé par lui.*
> (Écrits du cercle de Bakhtine, p. 190)

REMARQUES INTRODUCTIVES

Il peut paraître futile de s'intéresser à un objet comme la familiarité entre interlocuteurs dont l'empirisme n'aurait d'égal que l'inconsistance. Ne ferions-nous pas au contraire plus sérieusement oeuvre de science en nous intéressant à ces véritables objets que seraient les présupposés ou les savoirs partagés, voire les savoirs encyclopédiques, ou le shared knowledge, le common ground ou, sur un mode plus relationnel, l'opposition given/new[1].

On n'aura évidemment ni la présomption de donner tort à nos prédécesseurs, ni de nier que chacun de ces termes renvoie bien à un aspect de la réalité auquel se trouve confronté quiconque considère que les messages verbaux ne sont pas seulement bien ou mal formés, grammaticaux ou fautifs, mais également utilisés de façon adéquate dans un circuit de communication donné pour (en le disant sans doute trop rapidement) référer et agir sur autrui. De ce point de vue, on a raison de rappeler que contrairement à la prétendue coupure effectuée par un certain structuralisme (ou ses avatars générativistes), le langage ne se réduit pas à un objet formel. Non, encore une fois, qu'une telle description soit fausse. Mais elle est à tout le moins insuffisante en ce qu'elle ne nous donne qu'un des aspects du fonctionnement du langage. Si la langue est un moyen de communication, elle ne le doit pas à ses seules structures, qui sont en quelque sorte une conséquence de son usage communicationnel, mais entre autres, au fait que, renvoyant à autre chose qu'à elle-même, elle rend possible l'intercompréhension sur la base de l'expérience commune partagée.

Dialogue ...

On énonce sans doute une banalité en rappelant que dialoguer c'est manifester en commun des points de vue différents. Pour qu'il y ait dialogue, il faut bien que les interlocuteurs mettent quelque chose en commun (on parle d'un même objet, d'un même thème ou plutôt d'un même champ thématique) avec des moyens sinon

identiques, du moins traductibles par l'autre. Encore faut-il souligner, avec les tenants du cercle de Bakhtine, que tout ce qui est commun aux interlocuteurs n'est pas nécessairement dit, et que la communauté des interlocuteurs déborde le seul espace discursif mis en mots dans le dialogue. Pourtant, quel effet nous ferait un dialogue dans lequel chacun dirait la même chose avec les mêmes mots? Ce serait en quelque sorte un dialogue qui, soit préexisterait à lui-même, soit (et ce n'est pas contradictoire) serait tenu par des locuteurs totalement interchangeables. La différence entre les dires est bien alors ce qui fait sens. On peut même avancer que c'est ce qui donne au dialogue sa signification, ce à partir de quoi on peut dire qu'il progresse. Trop souvent les analyses du discours tendent à privilégier la circulation du même en délaissant quelque peu la variation. Ce faisant, on a privilégié exagérément l'homogénéité de la cohérence au détriment de l'hétérogénéité des relations au discours de l'autre telle qu'elle se manifeste en particulier dans les enchaînements.

... et familiarité

Certes, on peut dire que des interlocuteurs familiers partagent souvent des expériences qui leur permettent, soit de faire reposer leur discours sur un savoir commun partagé (qui peut l'être d'eux seuls, mais pas nécessairement), soit plus simplement d'aborder des sujets tels que chacun ait quelque chose à en dire. Il s'agit là d'un fait suffisamment reconnu, même si l'on n'en a pas toujours su tirer toutes les conséquences du point de vue de l'analyse ou des possibilités d'analyse par le linguiste[2].

Bien évidemment, les interlocuteurs peuvent convenir de parler plutôt d'une expérience qu'ils ont partagée (ensemble ou séparément) que de parler de la seule expérience de l'un ou de l'autre. Néanmoins, chacun s'accordera assez vite pour reconnaître que i) si l'expérience est totalement partagée par les interlocuteurs, il n'y a pas nécessairement grand-chose à dire; ii) si la familiarité permet de savoir quels sont les thèmes qui risquent d'être investis par l'autre (d'où l'intérêt d'une dichotomie entre savoir socialement transmis – par le livre, l'école ou la télévision – et expérience personnelle), cela n'empêche pas chacun de faire part familièrement d'une expérience propre. Autrement dit, être le familier de quelqu'un signifie qu'on le connaît, dans ses habitudes, ses réactions ou ses domaines de prédilection, non qu'on sait (connaît ou devine) ce qu'il sait.

La familiarité des interlocuteurs se manifeste en partie par la place que l'un et l'autre vont occuper au cours de l'échange verbal. Par opposition aux statuts ou aux rôles sociaux plus ou moins prédéterminés ou conventionnalisés, on parle de place discursive pour rendre compte de la façon dont se concrétisent les dits rôles ou statuts dans l'échange verbal effectif. Ces places se manifestent sans doute par les types préférentiels d'énoncés : question ou ordre, et aussi bien sûr les énoncés généraux ou particuliers, positifs ou négatifs, éventuellement modalisés, pour ne pas parler des énoncés balancés du type ceci et cela ou ceci mais cela ou encore ni ceci ni cela, etc. Au delà des structures utilisées, ces places se manifestent également dans la façon dont les locuteurs enchaînent sur le discours de l'autre, pour répondre, continuer, ajouter, commenter, s'opposer, déplacer, interrompre, etc. Ces places ne se manifestent pas seulement dans la relation (pas nécessairement immédiate) à l'énoncé adjacent. On peut dire qu'elles se dessinent également dans la continuité à long terme, dans la façon même dont se déroule le dialogue. Bien qu'on puisse toujours tenter de quantifier ces places (en fonction du nombre ou de la longueur des prises de parole ou du nombre des types d'actes de discours), les données chiffrées ne rendent guère compte de l'organisation du dialogue, ou si l'on préfère, de son dynamisme interne, puisque justement les enchaînements n'apparaissent pas à n'importe quel moment de l'échange : début, milieu ou fin, mais aussi en raison des thèmes abordés. D'où le fait qu'il n'y a guère de sens à décompter des figures d'enchaînement, toutes choses étant égales par ailleurs. Surtout, ces enchaînements dessinent des séquences (genres ou saynètes) qui constituent des unités intermédiaires susceptibles de rendre intelligibles les différents moments de l'échange verbal. Aussi, on présentera ici seulement quelques exemples de la façon dont se manifeste la familiarité.

D'ailleurs le nombre des dialogues considérés nous prémunit de toute tentative de généralisation abusive. D'autres types de dialogue auraient pu être abordés, mettant en présence des participants différents parlant peut-être plus librement, dans des conditions qu'on pourrait juger plus authentiques ou plus naturelles.

Pas plus que nous ne croyons qu'existe une essence du bien ou du beau, nous ne pensons qu'il puisse exister une essence de la familiarité qui constituerait le plus petit commun dénominateur des discours familiers. Je crois plutôt qu'une fois établie l'existence d'une communauté entre interlocuteurs, la question qui se pose est celle de l'articulation entre cette familiarité et les différentes composantes langagières.

On partira ici de la double hypothèse :

- que la familiarité se manifeste tout autant par ce dont parlent les interlocuteurs que par la façon dont ils le font;
- que cette "façon" se dessine principalement dans la place discursive des interlocuteurs et plus singulièrement dans la façon dont leurs discours s'enchaînent au leur propre ou au discours de l'autre.

Familiarité, asymétrie des interlocuteurs et des relations aux contenus

On a choisi de travailler sur ce qu'on pourrait appeler la gestion de la distance dans la familiarité en comparant les échanges verbaux d'une dyade mère-enfant à ceux

d'une dyade adulte étranger-enfant[3]. Chacune devait aborder successivement deux thèmes qui, du moins dans notre esprit, devaient doubler l'asymétrie adulte-enfant, sinon l'accentuer, puisque nous avons proposé d'une part une thématique plutôt propre à l'enfant : son avenir, et d'autre part une problématique relevant surtout de l'expérience de l'adulte : la grève. Bien évidemment, ces thématiques ne sont pas des facteurs isolables, indépendamment de la façon dont ils ont pu être investis par les différents couples adulte-enfant[4]. On désignera par FA et FG les échanges mère-enfant traitant respectivement de l'avenir et de la grève, et par EA et EG ceux produits avec un adulte non familier.

PROPOSITIONS D'ANALYSE

Quelles unités : thèmes et sous-thèmes

Le problème des grandes unités ne sera pas ici posé en lui-même et pour lui-même (pour plagier la célèbre formule). Chacun s'accordera sans peine pour dire que le dialogue, tout comme le monologue d'ailleurs, ne peut être simplement considéré en terme d'enchaînements d'énoncés ou de tours de paroles pris deux à deux. On ne fait ici que rappeler que non seulement un énoncé prend presque toujours sens dans un contexte, c'est-à-dire par sa relation à l'énoncé antérieur (ou à la situation), mais que cet enchaînement lui-même s'inscrit dans un ensemble plus large. On sait par exemple que lorsque le maître donne la parole à un enfant après qu'un premier élève ait donné une réponse, beaucoup d'écoliers savent alors qu'il faut dire autre chose puisque la réponse précédente a peu de chance d'être la bonne.

Autrement dit, quelles qu'en soient par ailleurs les dimensions, il existe bien quelque chose comme une unité intermédiaire entre l'échange comme mise en relation implicite ou explicite d'une alternance (pas nécessairement) à répétition et le dialogue considéré comme un tout.

On rappellera simplement que ces unités intermédiaires sont à la fois facultatives et relatives, qu'en outre elles ne sont pas toujours explicitement marquées. Elles sont facultatives au sens où le dialogue n'est pas nécessairement composé d'éléments précodés qui, sur le modèle de l'articulation des monèmes en phonèmes (sans parler de la morphophonologie), se combineraient pour constituer tel ou tel type de dialogue. Elles sont, comme on l'a dit ailleurs[5], relatives dans la mesure où on ne retrouvera pas nécessairement les mêmes frontières d'unités selon que l'on considère par exemple le thème ou plus globalement le champ thématique, les attitudes interlocutives ou les genres manifestés par les enchaînements.

Que leurs limites posent des problèmes ne signifie pas pour autant que de telles unités n'ont aucun fondement. La difficulté tient sans doute à la pluralité des interprétations et des points de vue possibles, et donc à l'absence d'un critère universel sur lequel s'accorderait l'ensemble des locuteurs, ou du moins l'ensemble des chercheurs[6]. Surtout, il me semble que l'essentiel est moins de découper un discours que de montrer comment, derrière l'apparente homogénéité de la langue, se profile une hétérogénéité de jeux de langage. Jeux au sens wittgensteinien de pluralité des "innombrables et diverses sortes d'utilisation de tout ce que nous nommons «signes», «mots», «phrases»"[7], mais aussi au sens où ces utilisations ne sont pas nécessairement fixées une fois pour toutes et laissent place, comme on dit, à un certain jeu.

Ce qui importe alors est moins de tracer une limite entre les unités (pour ne pas parler de leur saucissonnage) que d'indiquer les relations qui s'établissent entre les différents aspects du langage que l'analyse permettra de distinguer.

En tenant compte à la fois du facteur familiarité entre les interlocuteurs et familiarité avec l'objet du discours, trois points seront plus particulièrement étudiés : a) les thèmes ou sous-thèmes considérés du point de vue de leur sélection par l'un ou l'autre des interlocuteurs et de leur circulation dans le dialogue; b) les micro-enchaînements entre énoncés, en accordant une place privilégiée aux liens questions-réponses qui sont manifestement dominants dans ce type de dialogue; et enfin c) les macro-enchaînements en ce qu'ils dessinent la place des locuteurs et participent du climat dans lequel se déroule un dialogue.

Saynètes

Les thèmes imposés ont été reformulés diversement par les interlocuteurs. Celui de l'avenir a, dans les deux entretiens, été repris presque exclusivement en terme d'avenir professionnel, tandis que celui de la grève a donné lieu à des rethématisations plus variées. Tandis qu'Yves et sa mère le renvoient à des exemples de grève vécue ou racontée, l'autre dyade s'en tient – du moins dans l'extrait considéré – à une grève fictive.

De plus, les frontières entre saynètes thématiques ne se présentent pas avec la même clarté dans chacun des dialogues. En allant de ceux où les séquences thématiques apparaissent le mieux à ceux où l'on hésitera le plus entre passage à un nouveau thème et développement d'un sous-thème, on fera certaines distinctions.

Dans le dialogue EA, on dénombre quatre saynètes toutes initiées par l'adulte sous forme de question : A1 à A3, rethématisation de la consigne en terme de profession; A3 à A20, les motifs du choix du métier de pilote d'avion; A21 à A27, l'aspect plaisant de la profession; A27 à A50, comment on devient pilote d'avion. On notera surtout que le passage d'un thème à un autre, à l'intérieur

du macro-thème professionnel, est exposé non tant par des marques spécifiques que par des résumés modalisés comme évaluatifs. La réplique O51 (hors corpus), mérite de ce point de vue d'être présentée.

O51-Hein ... Donc tu vois, on demande certaines choses, certaines qualités ... Alors essayons de voir un peu ce qu'on pourrait demander aussi à un pilote d'avion. Je t'ai donné un exemple : il faut qu'il voie bien clair, c'est normal.

Les cinquante premiers échanges du dialogue FG sont centrés sur trois sous-thèmes bien délimités. M1 à M6, les causes de la grève : cette saynète initiée par une question de la mère est close par une répétition ayant valeur d'acquiescement; M6 à M25, la grève à l'école, introduite et fermée par une reprise plutôt dubitative; M25 à Y50, le film de Dumayet : la saynète se développe entre deux questions métathématiques de la mère : *Tu en as vu d'autres cette année? et Et tu ne te souviens pas de la grève des métros qu'il y a eu cette année.*

Le dialogue EG est lui aussi relativement structuré à son début, mais devient plus mouvant dans sa seconde partie. A1 à O6 est clairement une répétition de la tâche; A7 à A17 suggère une définition de la grève : introduite par une question de l'adulte, la saynète s'achève, encore une fois par une reprise synthétisante : *A15-Oui, oui. Alors tu dis ... c'est vrai, les gens vont faire grève pour protester, parce qu'ils sont mal payés ou parce que leur métier est trop difficile ... leur travail est trop dur.–O16-Oui.–A17-Tu vois deux raisons ...*; A17 à A19 : une opinion; A19 à A31 : le début d'une grève, introduit par une question de l'adulte et close par une synthèse; O32 à A47, amenée par la diversité des situations introduite par un déplacement de O, elle se termine encore une fois par une synthèse de A; A47 à A51 relance sur les métiers difficiles et se termine par une nouvelle saynète renvoyant à l'opinion de l'enfant : *Tu ne vois pas d'autres raisons pour lesquelles on pourrait faire grève? ... Et alors qu'est-ce que tu en penses, toi, de la grève?*

Le dialogue FA est moins bien marqué sur le plan du passage d'un sous-thème à l'autre car, d'une part, les questions de la mère embrayent presque tout le temps sur le discours de son fils (directement ou à distance), mais, surtout, il semble que ce dialogue progresse par chevauchement des thèmes. On a néanmoins essayé de distinguer : M1 à Y10 est une rethématisation sous forme de profession; la dernière intervention de Y, en introduisant le remplaçant, sert de pivot à sa thématisation dans M11 à Y 24; M25 à Y36 et M37 à Y 50 concernent les centres de formation des futurs footballeurs. À nouveau, on passe d'un sous-thème à l'autre sans marque spécifique d'acquiescement ou de reprise, dans le jeu des questions qui embrayent sur le discours précédent. Enfin les échanges M48 à Y52 abordent le thème des études, qui se profilait déjà en filigrane dans la séquence précédente.

En dépit de ce que l'on aurait pu attendre, l'hypothèse, certainement simpliste, selon laquelle le dialogue familier ferait davantage appel au savoir commun ou à l'expérience propre alors que le dialogue avec un étranger ferait d'abord appel à un savoir social (scolaire, mass médiatique, etc.) n'est pas confirmée. Ou plutôt, et c'est là sans doute un point plus fondamental, le rapport au savoir ne se pose pas de la même façon selon le thème abordé.

En anticipant quelque peu sur ce qu'on dira plus loin, je suggère que ces dialogues se distinguent par les types de monde auxquels ils renvoient.

Enchaînements inter-saynètes ...

C'est moins dans les thèmes abordés que dans la façon dont on passe d'une saynète à l'autre que se distinguent ces quatre dialogues. On rencontre en effet trois grands modes de passages d'un thème à l'autre.

i) Clôture et passage :

A17- C'est tout ce que tu connais sur le métier de pilote d'avion? Ce que tu as vu à la télé?- O18- Oui. J'ai beaucoup de choses quand même à apprendre .. -A19-Oui, tu dis que tu as encore beaucoup de choses à apprendre ... -O20- Oui.-3-A21- Qu'est-ce qui te plaît le plus dans le fait de piloter un avion?

cette autre chose n'étant pas nécessairement une thématique totalement différente :

A47-Tu disais donc qu'on peut faire grève parce qu'on est mal payé ... ou parce que le travail est trop dur ... –6– Tu connais des métiers qui sont durs, difficiles?

ii) Embrayage sur un élément de contenu apporté par l'autre qui thématise alors sur un mode généralement interrogatif ce qui constituait, le plus souvent, l'élément nouveau d'une réponse

M9- 16 ans? non! tu joues pas tout le temps! -Y10- Si, on peut! ... Laurent Roussel, à Saint-Etienne, il est remplaçant. Il est quand même dans une équipe professionnelle. -2-M11- Oui, mais si tu es remplaçant, tu es ...

Les procédés i) et ii) peuvent se combiner, en cas, par exemple, de reprise à distance :

A17- C'est tout ce que tu connais sur le métier de pilote d'avion? Ce que tu as vu à la télé? -O18- Oui. J'ai beaucoup de choses quand même à apprendre .. -A19- Oui, tu dis que tu as encore beaucoup de choses à apprendre ... -O20- Oui. -3-A21- Qu'est-ce qui te plaît le plus dans le fait de piloter un avion?

iii) Enfin, et sans prétendre épuiser les figures de l'enchaînement thématique, on rencontre un mode d'introduction des thèmes lié à des déplacements thématiques sans changement de mode d'interlocution. Ainsi dans :

A31- Et certainement que si une personne, comme ça, dans une entreprise a un travail dur et mal payé, c'est qu'il y a une grande chance que ses collègues soient dans les mêmes conditions. -5-O32- Oui, mais il y en a qui sont quand même plus forts, alors qui résistent au travail et qui continuent et puis qui, eux, vont pas être d'accord. -A33- Oui, oui.

Dans le cadre de la discussion sur la grève, c'est O qui introduit, après le sous-thème de l'accord sur l'action, celui de la différence des pronoms personnels qui sera reprise et déplacée par l'adulte. On passe en effet des différences de capacité ou d'exigences salariales des travailleurs pour passer à leurs différences de besoins, exprimés, ici, quant à la dimension de leur famille.

Enchaînements intra-saynètes

Mais on ne peut se satisfaire d'un regard sur les seuls passages d'une saynète à l'autre sans tenir compte également et de la façon dont le dialogue progresse à l'intérieur de chacune, et, surtout, du fait qu'en dépit d'une macro-thématique commune, le dialogue ne s'opère pas sans décalage des points de vue des interlocuteurs.

i) *Les échanges question / réponse :* L'alternance des question-réponse constitue, à n'en pas douter, une des caractéristiques dominantes de ces échanges verbaux. Pour s'en tenir aux seules données quantitatives, on peut observer, toujours sur les vingt-cinq premières prises de parole de l'adulte, la répartition suivante.

	FAMILIER		ÉTRANGER	
	avenir	grève	avenir	grève
Questions totales	22	14	11	08
Questions catégorielles	08	12	13	08

En revanche, du côté de l'enfant, le questionnement est un événement plus rare et qu'on ne rencontre ici que dans le dialogue avec l'adulte familier. Dans FA : M19- Tu ne fais pas tout le match? - *Y20 - Quand tu es remplaçant? Non!. et dans FG: M43- Mais c'est pas dans ce film-là qu'on voyait l'armée qui arrivait? -Y44- À cheval? - M45- Oui -Y46- Oui, c'est ça.*

Deux remarques s'imposent. D'abord ce décompte confirme la place dominante de l'adulte comme questionneur, avec toutefois une nuance à apporter relativement à celle qu'occupe l'adulte non familier dans la discussion consacrée au thème de la grève. Un second fait a trait aux types de questions posées. On voit les questions fermées, qui ont d'ordinaire mauvaise presse, dominer largement les échanges entre familiers.

Les adultes se conduisent donc, dans cette situation imposée, de façon à la fois similaire (ils posent surtout des questions) et différente (puisque les questions fermées dominent largement dans l'échange FA). Ce résultat appelle une réflexion sur les effets textuels de ces similarités différentes. Ce qui passe avant tout par une description du sens porté par les questions quand on les considère ni comme type de phrase au sens traditionnellement grammatical, ni comme type d'énoncé au sens usuel de la pragmatique intraphrastique, mais bien dans leurs relations d'enchaînement, de continuité ou de rupture prises dans l'organisation globale du dialogue.

ii) *La question comme mode d'enchaînement:* S'il existait un critère unique, ou seulement homogène pour classer les types d'enchaînement, une partie de la recherche discursive serait actuellement achevée, et il n'y aurait plus qu'à changer d'objet. Nous n'avons bien entendu ni à nous réjouir ni à nous lamenter qu'il en soit ainsi, mais à voir plutôt que la difficulté tient, en partie du moins, à l'hétérogénéité même de ce que sont les enchaînements inter-énoncés.

Si l'on accepte l'idée qu'un énoncé véhicule conjointement, de façon il est vrai plus ou moins dominante, au moins un aspect i) référentiel (on parle de quelque chose), ii) interpersonnel (pas seulement au sens de l'école de Palo-Alto) et iii) métalinguistique (au sens de manifestant par des moyens spécifiques le sens possible de la relation du message à ce qu'il signifie), il devient difficile de considérer que l'on peut classer les enchaînements inter-énoncés de façon homogène. Tout au plus peut-on éviter de "multiplier les êtres sans nécessité" (selon la formule de Guillaume d'Occam), à condition bien évidemment de ne pas perdre de vue que le découpage que l'on opère n'est pas un reflet de la chose en soi, mais tout au plus une façon commode de montrer des relations.

Quel que soit le sens qu'exprime la différence entre deux énoncés (pas nécessairement successifs), on peut, me semble-t-il, ramener à trois les types d'enchaînement possibles entre grandeurs homogènes[8].

Solidarité. Les deux énoncés sont interdépendants. L'exemple le plus évident est bien entendu la liaison question-réponse dans lequel le premier type d'énoncé implique la présence d'un second qui tient sa signification de la présence du premier. On peut bien dire alors que seule l'association du second énoncé au premier permet d'accomplir l'acte verbal complet. C'est même ce qui permet d'affirmer que l'absence de réponse est une forme de réponse.

Sélection. On peut dire que le second énoncé présuppose le premier, ou plutôt que sa signification en tant qu'énoncé est dépendante de sa relation à l'énoncé précédent. C'est ce qu'on trouve, par exemple, dans des enchaînements du type nommer-caractériser, ou poser un personnage-dire ce qu'il fait, et l'ensemble plus général des relations du type poser-ajouter. On voit, pour rester dans le domaine des questions, que les questions elliptiques du type…qui?, …quand?, …comment?, … pourquoi? entrent directement dans cette catégorie. Remarquons en passant que solidarité et interdépendance sont confondues dans ce qu'à la suite de G. Bateson, l'école de Palo-Alto regroupe sous le terme de complémentarité.

Combinaison. On parlera de combinaison lorsque les énoncés peuvent être reliés, par exemple à un même thème, sans que la présence de l'un soit nécessaire à la compréhension de l'autre. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'ordre d'apparition des énoncés soit alors totalement arbitraire.

Cette classification est forcément grossière et ses prétentions sont plus polémiques qu'heuristiques : elle permet sans doute mieux de classer que de décrire. Pourtant, à l'exception d'auteurs comme Bakhtine, les analystes du dialogue, pris en partie dans une logique de la causalité et un modèle scientifique de la prévisibilité, se sont, me semble-t-il, davantage intéressés aux énoncés en tant que déclencheurs d'une réponse. Et l'élaboration du modèle linéaire de la "dépendance conditionnelle" privilégie la seule relation de sélection au détriment des deux autres. Certes, on peut effectivement rendre compte, ce faisant, d'un certain nombre de "paires d'adjacences" fortement codées (question-réponse, salutation-salutation, invitation-acceptation ou refus, etc.). Mais on voit bien que ce modèle, sans être faux, est insuffisant en ce qu'il ne permet pas de décrire (ou plutôt en ce qu'il ignore) les enchaînements reliés (sélection et combinaison) mais non nécessairement impliqués (sélection). Pour utiliser la terminologie de F. François, on dira que le concept de paire d'adjacence ne considère que les enchaînements précodés mais n'est d'aucun secours pour décrire les enchaînements néocodés, ceux qui prennent sens dans l'événementialité d'un discours particulier et qui constituent pourtant une part non négligeable du sens textuel produit dans le dialogue.

À partir de là on peut néanmoins tenter de voir comment les questions des adultes, enchaînant sur leur discours propre ou sur celui des enfants, permettent, avec des bonheurs divers, d'étayer la mise en mots de l'enfant.

Rôle des questions dans l'étayage dialogique

On parle d'étayage pour rendre compte du fait que, dans ce qu'on appellera avec Vygotski sa zone de proche développement, l'enfant est capable de dire, avec le soutien de l'adulte, ce qu'il n'aurait pas su ou pu dire seul. Il est certain que de ce point de vue les questions, et plus particulièrement les questions catégorielles, jouent un rôle remarquable, en ce que, contrairement aux énoncés non implicatifs, elles appellent le plus souvent une production langagière de l'enfant. Mais parler dans l'absolu du rôle d'étayage des questions n'a pas vraiment de sens dans la mesure où ce qu'il nous appartient de noter est avant tout le rôle spécifique que la question peut jouer pour soutenir, à un moment donné et non en général, le discours de l'enfant. Car, comme tout énoncé, et quitte à se répéter, les questions tiennent leur signification, ou si l'on préfère leur valeur d'acte discursif, non de leur forme mais de leur relation au contexte et/ou à la situation. Qu'est-ce que c'est?– Où est mon crayon?– Qu'avez-vous dit? peuvent appartenir à la famille de questions catégorielles, mais ces énoncés n'en constituent pas moins des façons très différentes d'utiliser le langage : pour renvoyer à l'objet présent ou absent, du moins hors de ma présente perception, ou pour renvoyer réflexivement au discours de l'autre. Ici encore, on peut dire que l'apparente homogénéité linguistique masque l'hétérogénéité des jeux langagiers.

Sans faire de l'enchaînement d'un énoncé à l'énoncé précédent la seule source du sens, on peut, puisque dans nos corpus l'objet du discours n'est pas physiquement présent, rendre compte de la fonction des questions selon leurs modes d'enchaînement.

Une question peut, bien évidemment, introduire une rupture par rapport au thème ou au sous-thème précédent. Mais le plus souvent, les questions ici en cause manifestent une continuité par rapport au thème ou par rapport à autrui (car les deux ne sont pas nécessairement exclusifs).

i) *Certaines questions embrayent directement sur le discours de l'autre. En voici quelques exemples :*

– reprise dubitative :

M3- Il me semble que tu m'as déjà dit des choses là-dessus, non?… Boulanger?, Pompier -Y4- footballeur. -M5- Footballeur?… Footballeur! Tout le monde est footballeur. Marc aussi est footballeur.

– demande d'élucidation :

Y6- Mais pas professionnel. -M7-Pas professionnel? Ça commence quand footballeur professionnel?

– demande de confirmation :

M13- Oui, mais tu fais des matches, s'il y en a un qui est malade, alors?

On note ici une définition implicite et peu valorisante du "remplaçant" à laquelle l'enfant répond par une contre définition valorisante : un remplaçant peut jouer mieux qu'un joueur sélectionné de plein droit. La mère changeant de point de vue propose une définition explicite mais toujours aussi peu enthousiasmante.

Y14- Pas forcément, s'il y en a un qui joue pas assez bien, ou s'il y en a un qu'on veut changer… -M15- Mais un remplaçant c'est pas quelqu'un qui n'intervient que s'il y a quelqu'un qui est blessé.

– demande de spécification ou de détermination :

Par opposition aux demandes d'élucidation, qui incitent l'enfant à paraphraser, à dire autrement ce qu'il vient de dire, la demande de spécification apparaît après des énoncés généraux ou indéterminés. Les questions peuvent être totales ou catégorielles. Nous regroupons cet exemple avec un exemple de demande de détermination.

A3- Et il y a longtemps que tu as envie de faire ça?-O4- Non. -A5- Non? Depuis quand? -O6- Pas tellement longtemps ... -A7- Et pour-

quoi? -O8- Parce que j'en ai entendu parler et ça m'a plu ... -A9-Où ça, tu en as entendu parler? Et comment? ... -O10- A la télé ... J'ai regardé une émission, puis ça m'a plu ... -A11- Une émission sur? ... -O12- Les avions. -A13- Sur les avions? ... -O14- Oui.

ii) D'autres questions catégorielles embrayent non directement sur le discours de l'autre mais sur le thème (ce qui n'exclut pas, bien évidemment des reprises à distance du discours de l'autre). Elles apparaissent avant tout comme des changements de points de vue.

M31- Scolaire? C'est à Saint-Étienne que ça existe? -Y32- Oui. il n'y a pas qu'à Saint-Étienne.–M33-C'est un truc d'État? -Y34- Oui, il y a des centres -M35- Et comment on arrive au centre? -Y36- Si tu joues bien, si tu veux y aller! Et puis après, il faut que tu passes un examen d'entrée

Dans ce cas, ce qui importe est moins la présence d'un mouvement de passage à un autre point de vue que l'ordre dans lequel ils apparaissent et, comme on pourrait le voir au début de l'échange EA, leur rythme d'apparition.

Mouvements textuels

On pourrait développer encore, mais on s'en tiendra essentiellement ici aux dialogues les plus contrastés, ceux qui portent sur l'avenir respectif d'Yves et d'Olivier (FA et EA).

Le premier dialogue, FA, se caractérise par :

– De nombreux mouvements de retour de la mère sur le discours de son fils, qu'il s'agisse du thème du "remplaçant", de la "coupe d'Europe", de "celui qui a seize ans" ou du "Sport étude à Saint-Étienne". On voit alors s'esquisser, autour de la gestion thématique, ce qu'on pourrait appeler la temporalité du dialogue, car bien que l'habitude ait été prise de présenter le temps du récit (et même parfois aussi celui de l'histoire), comme mû par une sorte de progression cumulative, il faut bien voir que le temps du dialogue (et peut-être aussi celui de nombreux récits) n'est pas un temps linéaire homogène. Il peut présenter des sauts, des dilatations, des condensations, des retours en arrière, des redémarrages, voire des moments événementiels et d'autres qu'on dirait sans histoire.

– Une forte continuité à l'égard de thèmes récurrents, soit la scolarité chez la mère et le jeu chez Yves, sans que cela n'entrave le déroulement du dialogue.

– L'absence de mouvements d'initiation et de clôture des saynètes qui confère à cet échange le caractère de fluidité que l'on rencontre dans la conversation ordinaire[9].

– Le déroulement global du discours qui fait alterner spécification, élucidation et détermination.

– Le climat global qui, en dépit de l'absence de notations relatives à la substance phonique de l'entretien – pour ne rien dire des comportements mimo-gestuels – laisse entrevoir un pathos discursif. Même si la mère intervient, à la demande des enquêtrices, pour faire parler l'enfant, elle a su (du moins dans une logique de l'après-coup) le faire en occupant des places qui offrent à l'enfant l'occasion de lui répliquer. Ses interventions manifestent ce que, plutôt mal que bien, on pourrait appeler un mélange de réaffirmation implicite et d'ignorance sans doute feinte. Alors même qu'elle provoque son garçon en introduisant de façon insistante le thème de la discipline scolaire, elle ne cesse de relancer la thématique qu'il investit, en acceptant une position "basse", manifestant une ignorance que l'autre peut avoir plaisir à combler.

Le second dialogue, EA, partage avec le premier un certain nombre de caractéristiques, mais s'en éloigne sur plusieurs points :

– On y retrouve une même tendance de l'adulte à maintenir, le plus souvent par des questions, un horizon thématique commun, de même qu'on retrouve l'alternance des échanges questions/réponses. Mais, d'une part, il s'agit alors surtout de questions catégorielles (quoi, depuis quand, comment, pourquoi,...) et plus rarement de questions fermées, et, d'autre part, l'adulte intervient pour répondre lui-même aux questions demeurées sans écho.

– Par contre les réponses de l'enfant sont ici d'un autre ordre, puisqu'elles sont soit fortement impliquées dans le début de l'entretien, soit même absentes (je ne sais pas) dans la dernière saynète.

– Les saynètes sont ici clairement délimitées par des reformulations synthétisantes de l'adulte.

– Le dialogue présente une configuration hachée, sinon rigide, dans l'alternance des saynètes fondée sur a) le bombardement des questions, b) la demande de spécification, c) la reprise sans ajout (qui permet à l'enfant de déployer un monologue qui n'est plus véritablement étayé par l'adulte, d) une saynète dont l'organisateur dominant est une tentative d'étayage qui se développe avec une première question catégorielle qui ouvre un nouveau point de vue, une seconde question qui, sans répondre directement à la première, offre un point de vue non nécessairement intégré dans le passage de Comment devient-on pilote d'avion, à quelles qualités va-t-on demander à un pilote d'avion...? Elle se poursuit par un double mouvement de comparaison, d'abord générique, entre l'avion et la voiture puis, plus spécifique, entre moi et les pilotes vus à la télévision, sans véritablement déboucher sur autre chose que l'imposition d'un savoir.

Il ne nous appartient pas de juger ce dialogue, mais de noter que l'on n'y retrouve ni la liberté de ton et de propositions, ni l'espace de jeu discursif du premier dialogue. Pour le dire autrement, ce dialogue ne manifeste pas les mêmes enjeux; il s'agit moins de parler que de signifier qu'on sait ou qu'on ne sait pas, de dire le vrai, sinon l'attendu, de répéter non seulement les savoirs transmis, mais ceux qui le sont par des canaux légitimement autorisés à le faire. C'est d'ailleurs ce qu'illustre l'échange suivant, qui dessine clairement les places qu'occupent alors l'adulte et l'enfant :

A17- C'est tout ce que tu connais sur le métier de pilote d'avion? Ce que tu as vu à la télé? -O18- Oui. J'ai beaucoup de choses quand même à apprendre... - A19- Oui, tu dis que tu as encore beaucoup de choses à apprendre... -O2O- Oui.

REMARQUES CONCLUSIVES
Dialogisme, étayage et imposition

Qu'apprend-on en dialoguant? Certainement à connaître l'autre. Mais connaître une partie de ce qu'il sait, acquérir un savoir "objectif" est sans doute autre chose, ne serait-ce que parce que l'autre ne cherche pas nécessairement à transmettre une connaissance. D'ailleurs, peut-être apprend-on non pas tant à organiser un savoir qu'à le communiquer verbalement, dans une relative régularité de son déroulement. On apprend surtout avec l'adulte à accroître l'empan thématique du discours en faisant varier, dans un ordre non nécessairement aléatoire, les points de vue possibles dans un même champ thématique. Reste que, de ce point de vue, les divers dialogues évoqués diffèrent dans la mesure où ils ne contribuent pas pareillement à l'étayage du discours enfantin.

Une question se pose peut-être depuis le moment où a été présenté le corpus : la question de la naturalité, de l'artificialité, voire de l'authenticité ou plus radicalement du refus de prise en considération de ces données. À mon sens, celles-ci posent, quelque attitude qu'on prenne, la question d'une description la moins mauvaise possible des situations où on est amené à faire parler l'autre, sinon même à parler pour parler. Et j'ai le sentiment que ces situations possibles sont plus nombreuses qu'il n'y paraît. L'une des premières tâches que l'on aurait à résoudre consisterait, me semble-t-il, à essayer de dégager ce qui, dans l'échange verbal, relève de l'étayage proprement dit comme moyen, pas nécessairement intentionnel, de permettre à l'autre de dire ce qu'il n'aurait pas su ou pu dire seul. Mais peut-on véritablement distinguer ce qui ressort à l'étayage et ce qui ressort du dialogisme au sens de poursuivre sur le discours de l'autre en ajoutant quelque chose de différent, tout en maintenant un aspect commun. Je dirais, parodiant (de mémoire) Merleau-Ponty, que j'attends d'un bon interlocuteur qu'il m'aide à me surprendre moi-même, me permettant de dire avec lui ce que je n'aurais pas pensé seul. Autrement dit, et ce serait le rôle spécifique des questions comme enjoignant la production d'un discours par l'autre, le dialogue est, dans les meilleurs des cas, étayage. Mais il peut, et c'est le revers de la conduite interrogative, se faire aussi imposition, non nécessairement d'une vérité, mais d'un ordre sinon d'un mode de penser.

---

* Les corpus ont été recueillis et notés par Josette Bibes-Hourdeau, Marie-Claude Tillier-Mercier et Simone Dorne-Noto, *Le dialogue enfant-adulte chez des enfants de 9 ans en milieu non scolaire. Étude de la stratégie dialogique lors de la variation de deux paramètres: - le thème, - l'interlocuteur.* Mémoire pour le Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Pitié Salpêtrière, 1979-1980.

1. Ces problèmes sont abordés, dans une perspective psycholinguistique, par Costerman et Hupet dans le chapitre qu'ils consacrent aux "dimensions pragmatiques" dans les *Problèmes de psycholinguistique,* édités par J.A. Rondal et J.P. Thibaut, Bruxelles, Mardaga, 1987.
2. M. Mahmoudian, "Qui fait le pas vers l'autre?", Colloque *La Communication familiale,* Paris, Université René-Descartes, 19 et 20 mai 1989.
3. Les corpus sont issus d'enregistrements effectués chez les enquêtrices auprès d'enfants de leurs connaissances. Le père et la mère d'Yves, alors âgé de neuf ans, sont respectivement cinéaste et praticienne en éducation créatrice; les parents d'Olivier, ingénieur chimiste et institutrice. L'adulte non familier aux enfants est, lui, directeur d'un centre médico-psycho-pédagogique et a exercé auparavant le métier d'instituteur spécialisé. Il est certain que la profession n'est pas le seul trait définitoire de chacun, il y a aussi, outre son sexe et son âge, ses attitudes, son apparence physique ou vestimentaire, pour ne parler que de caractéristiques directement observables.
4. D. et F. François, «Tâches/investissements, contenus et conduites linguistiques», *BREF*, nº 15, septembre 1978, p.5-22.
5. «Dialogue et monologue dans l'échange mère enfant», *Quelques Aspects de l'analyse du dialogue,* Journée d'étude nº 8, René Descartes, 1981, p. 1-41.
6. Ce que tout élève sait, pour reprendre la formule de Bateson : la division de l'univers perçu en parties et en touts est commode, et peut-être nécessaire, mais aucune nécessité ne détermine la façon dont elle doit s'effectuer. G. Bateson, *La Nature de la pensée,* Paris, Seuil, 1987,p. 45.
7. L. Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus suivi de Investigations philosophiques* (trad. de l'all. par Pierre Klossowski), Paris, Gallimard, 1961.
8. On s'inspire directement de L. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage,* Paris, Minuit, 1966.
9. A. Salazar Orvig et C. Hudelot, «Enchaînements, continuités et déplacements dialogiques chez le jeune enfant», *Verbum*, tome XII, fasc. 1, 1989, p. 99-115.

Annexe

[Consigne : *Nous voudrions que toi X (prénom de l'enfant) et vous Y (père, mère ou adulte) vous parliez ensemble de ce que X (l'enfant) pense faire plus tard, dans l'avenir, quand il sera un homme (ou une femme).*]

YVES - MÈRE

1

M1 Tu as déjà une petite idée, non? hein?
Y2 Hum, oui.
M3 Il me semble que tu m'as déjà dit des choses là-dessus, non? ... boulanger? pompier?
Y4 Footballeur.
M5 Footballeur? ... Footballeur ! Tout le monde est footballeur. Marc aussi est footballeur.
Y6 Mais pas professionnel.
M7 Pas professionnel? Ça commence quand, footballeur professionnel?
Y8 16 ans, plus!
M9 16 ans? non! tu joues pas tout le temps!
Y10 Si, on peut! ... Laurent Roussel, à Saint-Étienne, il est remplaçant. Il est quand même dans une équipe professionnelle.

2

M11 Oui, mais si tu es remplaçant, tu es ...
Y12 Oui, mais il fait des matches de Coupe d'Europe!
M13 Oui, mais tu fais des matches, s'il y en a un qui est malade, alors?
Y14 Pas forcément, s'il y en a un qui joue pas assez bien, ou s'il y en a un qu'on veut changer ...
M15 Mais un remplaçant, c'est pas quelqu'un qui n'intervient que s'il y a quelqu'un qui est blessé?
Y16 Non, sinon, hein, il peut attendre 3, 4 matches.
M17 Oui, mais quand tu es remplaçant, tu suis quoi? pour être comme les autres?
Y18 Ben je suis l'entraînement comme les autres et puis quand tu es sur place, on note que t'as remplacé, on te fera changer la deuxième mi-temps, on regardera après ...
M19 Tu ne fais pas tout le match?
Y20 Quand tu es remplaçant? non!
M21 En coupe d'Europe, tu fais tout le match?
Y22 Non, tu peux te faire remplacer. Tu n'as pas droit à plus de trois remplacements.
M23 C'est-à-dire qu'on peut changer trois fois.
Y24 Trois fois, mais pas forcément les mêmes.

3

M25 Et celui qui a 16 ans, comment il y est arrivé? Là, comment il s'appelle?
Y26 Laurent Roussel, Saint-Étienne. Ça s'appelle Sport-Études. Tu travailles quand même; mais tu es dans une organisation où tu fais moitié-moitié, plutôt foot.
M27 Et l'autre moitié, c'est quoi?
Y28 Le travail.
M29 Le travail?
Y30 ... scolaire ...
M31 Scolaire? C'est à Saint-Étienne que ça existe?
Y32 Oui. Il n'y a pas qu'à Saint-Étienne.
M33 C'est un truc d'État?
Y34 Oui, il y a des centres.
M35 Et comment on arrive au centre?
Y36 Si tu joues bien, si tu veux y aller! Et puis après, il faut que tu passes un examen d'entrée.

4

M37 Et puis, c'est sur quoi, les examens d'entrée?
Y38 Oh, ben, des slaloms, des tirs, plein de choses.
M39 Il n'y a que sur du football à l'examen d'entrée? Il n'y a rien sur du scolaire?
Y40 Non.
M41 Alors, tu y vas, tu sais pas compter, tu sais pas lire, rien, tu peux être footballeur?
Y42 Oh, arrête! Il faut avoir 15,16 ans.
M43 Ah! Voilà! Il faut avoir 15,16 ans donc pour s'occuper de ça. Ça veut dire ... faut être en troisième, quoi! Non?
Y44 Oui, oui.
M45 On passe un bac football?
Y46 Ah oui.
M47 Il y a une épreuve? ...
Y48 Pour être footballeur, oui.

5

M49 Alors, attends! Tu as combien de temps d'études dans le sport-football, sport-études?
Y50 Ça dépend ... Si tu es remarqué par un autre club et que ça va, ils te prennent dans leur équipe.

OLIVIER - ADULTE

1

A1 Alors, qu'est-ce que tu aimerais faire plus tard ... Qu'est-ce que tu aimerais faire quand tu seras grand? ... Tu as une idée là-dessus? ...
O2 Oui ... C'est pilote d'avion.
A3 Pilote d'avion ...

2

Et il y a longtemps que tu as envie de faire ça?
O4 Non.
A5 Non? Depuis quand?
O6 Pas tellement longtemps ...
A7 Et pourquoi?
O8 Parce que j'en ai entendu parler et ça m'a plu ...
A9 Où çà, tu en as entendu parler? Et comment? ...
O10 À la télé ... J'ai regardé une émission, puis ça m'a plu ...
A11 Une émission sur? ...
O12 Les avions.
A13 Sur les avions? ...
O14 Oui.
A15 Et qu'est-ce qu'elle montrait, cette émission?
O16 Ben, comment on faisait ... Alors ça m'a plu ...
A17 C'est tout ce que tu connais sur le métier de pilote d'avion? Ce que tu as vu à la télé?
O18 Oui. J'ai beaucoup de choses quand même à apprendre ..
A19 Oui, tu dis que tu as encore beaucoup de choses à apprendre ...
O20 Oui.

3

A21 Qu'est-ce qui te plaît le plus dans le fait de piloter un avion?
O22 Ben, d'être dans les airs.
A23 Dans les airs ... Oui ...
O24 De me promener dans les pays.
A25 Ah, oui.
O26 D'un pays à l'autre.
A27 C'est ça, oui ...

4

Et comment devient-on pilote d'avion?
O28 Je ne sais pas.
A29 Tu ne sais pas ...
O30 Non.
A31 À ton avis, quelles qualités on va demander à un pilote d'avion?

O32 Je ne sais pas.
A33 Tu ne vois pas.
O34 Non, non.
A35 Tu ne vois pas ce qu'on pourrait demander à un pilote d'avion? ... Il y a certainement des qualités qu'on va lui demander ... C'est pas la même chose que de conduire une voiture ...
O36 Ah non.
A37 Moi, je pourrais être pilote d'avion?
O38 Je ne sais pas.
A39 Moi, je te dis que je ne pourrais pas. À ton avis pourquoi?
O40 Je ne sais pas.
A41 Pourtant, je n'ai rien d'anormal, là, hein?
O42 Je ne sais pas.
A43 Tu ne sais pas ... Tu as déjà vu des pilotes d'avion?
O44 Oui.
A45 Ils portaient des lunettes, les pilotes d'avion?
O46 Il y en a, oui. il y en a, non.
A47 Tu crois ... Ah, peut-être des lunettes de soleil, oui.
O48 Oui.
A49 Quand je te disais des qualités qu'on demande à un pilote d'avion ... Moi je te disais que je ne pourrais pas pour une raison, c'est que sans mes lunettes, je ne vois pas suffisamment bien ...
O50 Oui.

[Consigne : *Il y a eu des grèves à l'école il n'y a pas longtemps. Pourquoi? Qu'est-ce que c'est qu'une grève? Qu'en pensez-vous?*]

YVES - MÈRE

1

M1 Tu te souviens de la dernière grève qu'il y a eu?
Y2 Euh! ...
M3 On peut faire grève pourquoi?
Y3 Pour avoir quelque chose d'autre ... pour que ce soit meilleur.
M4 Alors, ceux qui font grève, c'est lesquels?
Y5 Ben, ceux qui sont pas contents de ce qui se passe et qui font la grève pour améliorer ... et pour protester.
M6 Ah, oui, pour protester, c'est vrai ça. Il y en a des gens qui font la grève pour protester! juste! ...

2

Qu'est-ce qu'on a vu comme grève pour protester?
Y7 Ben, à l'école ...
M9 Ah oui, c'est vrai, l'école. Attends! C'était quand la grève de l'école?
Y10 Au début de l'année.
M11 C'était pourquoi déjà?
Y12 Je sais pas ... parce qu'ils avaient pas un salaire ... ils avaient pas assez pour les maisons, l'argent pour la maison, ou quelque chose comme ça.
M13 Qui est-ce qui faisait la grève, là?
Y14 Les enseignants.
M15 Les enseignants.
Y16 Parce qu'ils avaient pas l'argent qu'ils devaient avoir.
M17 Attends! Ça s'appelait pas une indemnité, quelque chose comme ça?
Y18 Je sais pas.
M19 Et qui est-ce qui avait fait grève dans l'école?
Y20 Ben, tous les enseignants.
M21 Tiens, je croyais qu'il y en avait un qui était venu?
Y22 Non.
M23 Tu y as été ce jour-là?
Y24 Non, j'ai pas été en classe.
M25 Ah oui! Alors donc c'était ça? Alors c'était une grève qui réclamait?

3

Tu en as vu d'autres cette année?
Y26 Pas cette année mais il y avait un film que Dumayet avait participé, où c'était une usine qui faisait la grève.
M27 Tu l'as vu? Quand?
Y28 À la télé.
M29 Je l'ai pas vu.
Y30 Il y a deux ans.
M31 J'étais pas là.
Y32 Si.
M33 C'était une usine de quoi?
Y34 Je sais plus.
M35 C'était des mines? Non? Dumayet, il avait fait des choses là-dedans?
Y36 Oui!
M37 Et comment ça s'était passé?
Y38 On les voyait...Ils allaient chez le directeur ...
M39 Oui!
Y40 Et puis le Directeur il refusait. Alors ils étaient restés tout le temps devant les grilles de la maison.
M41 Et comment ça se terminait?
Y42 Personne n'avait rien eu et ils ont recommencé parce qu'ils pouvaient pas manger.
M43 Mais c'est pas dans ce film-là qu'on voyait l'armée qui arrivait?
Y44 À cheval?
M45 Oui.
Y46 Oui, c'est ça.
M47 C'est ça? Mais qui est-ce qui avait appelé l'armée exactement?
Y48 ... Il(s) leur avai(en)t donné l'ordre d'arrêter ça, alors ils avaient arrêté!
M49 Et il n'y avait pas eu de charge?
Y50 Si pour disperser ... puis après ils les prenaient à charge individuelle ...

OLIVIER - ADULTE

1

A1 Tu as bien compris la question?
O2 Oui.
A3 Il y en a trois en fait des questions. Si tu sais ce que c'est qu'une grève ... Pourquoi les gens font la grève ... et qu'est-ce que tu en penses ...
O4 Je ne sais pas.
A5 Tu ne sais pas.
O6 Non.

2

A7 Tu sais pas ce que c'est qu'une grève?
O8 Si. C'est des gens qui s'arrêtent de travailler pour une raison ... bien précise.
A9 Oui.
O10 Quand ... par exemple, on est mal payé et puis on fait un travail assez fatigant quand même...
A11 Ah bien oui.
O12 Alors les gens ils font grève.
A13 Oui.
O14 Alors pour protester... pour... on défile dans les rues et puis on proteste...
A15 Oui, oui. Alors tu dis ... c'est vrai, les gens vont faire grève pour protester, parce qu'ils sont mal payés ou parce que leur métier est trop difficile ... leur travail est trop dur.
O16 Oui.
A17 Tu vois deux raisons ...

3

Qu'est-ce que tu en penses, toi? Ils ont raison de s'arrêter de travailler pour les raisons que tu donnes?

O18 Oui.

A19 Oui ...

4

Et comment ça se passe, alors, une grève, à ton avis?

O20 Je sais pas.

A21 Tu sais pas.

O22 Non. Je n'ai jamais assisté à une grève, alors!

A23 Oui. Il faudrait que tu sois dans une entreprise, que tu travailles... Parce que ne font grève que ceux qui travaillent. Bien sûr, puisque tu disais... c'est en relation avec leur travail... parce que... bon, prenons un exemple. Moi je travaille quelque part, dans une usine, dans une entreprise, puis je trouve que mon travail est trop dur. Alors, comme ça, un matin, j'arrive et puis je me mets en grève.

O24 Ben non, parce qu'il faut quand même en parler à ses collègues.

A25 Ah oui, bien sûr.

O26 Ce qu'ils en pensent, parce que s'ils pensent pareil, ben ils vont faire comme celui qui a décidé de faire grève parce que son métier, il était trop dur ou mal payé.

A27 Oui. Déjà c'est bien parce que tu dis : on va en parler à ses collègues.

O28 Oui.

A29 Hein on se met pas comme ça en grève. C'est vrai que la grève c'est grave; on se met pas en grève du jour au lendemain.

O30 Oui.

A31 Et certainement que si une personne, comme ça, dans une entreprise, a un travail dur et mal payé, c'est qu'il y a une grande chance que ses collègues soient dans les mêmes conditions.

5

O32 Oui, mais il y en a qui sont quand même plus forts, alors qui résistent au travail et qui continuent et puis qui, eux, vont pas être d'accord.

A33 Oui, oui.

O34 Puis il dit: nous sommes mal payés; il y en a qui disent pareil, que c'est mal payé, mais il y en a qui disent que c'est bien payé ...

A35 Comme par exemple? Deux personnes qui ont le même salaire, qui sont payées au même tarif, hein... et qu'est-ce qui pourrait se passer pour que l'une dise : moi je suis assez payée, et l'autre dise : moi je suis pas assez payée.

O36 Parce que il y en a un qui dit que ça suffit, que c'est bien comme ça, mais il y en a un qui voudrait avoir encore plus d'argent.

A37 Oui.

O38 Alors ils vont faire augmenter le tarif.

A39 Oui... Puis quelquefois, pour le même salaire ... Peut-être que dans un cas, une seule personne est toute seule à vivre avec son salaire et peut-être que dans l'autre cas, l'autre personne avec son salaire fait vivre plusieurs personnes.

O40 Oui.

A41 Qui ça par exemple?Tu vois ce que je veux dire?

O42 Oui.

A43 Qu'est-ce qui pourrait se passer pour l'autre personne qui fait vivre plusieurs personnes avec son salaire?

O44 Parce qu'il achète à manger, puis c'est pas assez s'il a une famille nombreuse.

A45 Ben par exemple, tu vois ... Le même salaire peut être suffisant pour l'un parce qu'il est tout seul et puis pour l'autre c'est pas suffisant bien sûr ...

O46 Oui.

A47 Tu disais donc qu'on peut faire grève parce qu'on est mal payé ... ou parce que le travail est trop dur ...

6

Tu connais des métiers qui sont durs, difficiles?

O48 Non.

A49 Non. Tu n'en as pas entendu parler!

O50 Non.

VERS UNE TYPOLOGIE DES TENDANCIELS DISCURSIFS

PAUL LAURENDEAU

Une critique radicale de la procédure structuraliste de typologie des textes est nécessaire à partir du moment où l'on appréhende de front les trois dimensions de l'activité de langage : prédication, énonciation et référence. On propose ici une typologie des tendanciels discursifs en exploitant les opérateurs formels de la théorie des repérages énonciatifs.

A radical critique of the structuralist procedure of text typology becomes necessary when one squarely faces the three dimensions of language activity : predication, enunciation and reference. This paper sets forward a typology of discursive facets (tendanciels) by working with the formal operators of the theory of enunciative localisation.

> *... situation souvent inconfortable pour le chercheur qui ne sait si la contradiction sur laquelle il bute est véritablement inscrite dans la réalité de son objet (ou de son rapport à l'objet); mais situation privilégiée pour qui accepte de s'essayer à une forme de pensée dialectique.*
>
> (Pierre Le Goffic - 1981 : 7)

L'activité de langage est actuellement le point nodal de la réflexion des logiciens, des cognitivistes, des informaticiens et des linguistes[1]. À partir du problème de la typologie des textes, il est possible d'aborder un certain nombre de questions cruciales portant sur la nature de l'activité de langage... et certainement utiles pour tout intervenant intéressé à cet objet d'étude hautement problématique. Le présent exposé se propose, par une exploitation du cadre formel de la théorie des repérages énonciatifs, d'explorer – de façon très schématique et à partir d'un nombre restreint d'exemples – la proposition d'une typologie des tendanciels discursifs, tout en avançant des positions se préoccupant en permanence de faire ressortir l'aspect dialectique du langage.

1. TEXTES OU TENDANCIELS DISCURSIFS ?

L'établissement d'une typologie des discours est une des entreprises les plus ambitieuses et complexes que puisse se donner une discipline sémiologique. Outre le caractère démesurément prématuré de toute classification des textes, on peut reprocher aux différentes typologies spontanées ou explicites en cours, de réifier le texte. Or force est de constater que toute tentative de typologie des discours est un mouvement vers l'extra-discursif et que la conception naïve d'une détermination strictement interne stoppe ce mouvement vers la socio-historicité à laquelle aucun discours n'échappe. Les critères internes caractérisant les discours n'en sont pas pour autant négligeables, comme je vais tenter de le montrer dans cet exposé, mais il reste que le point de départ d'une réflexion sur les types de discours, c'est dans le monde de ceux qui les énoncent qu'il se trouve. La proposition ne consiste pas en un historicisme empiriste. Le fait est qu'il est possible de dégager des généralisables à propos de l'ancrage des discours en situation par des énonciateurs et de les exploiter à des fins typologiques. Mais pour ce faire, certains écueils doivent être contournés.

1.1 *Le texte-fonction, le texte-chose, le texte-action*

Réifier le texte, c'est en gros en faire un objet autosuffisant en le coupant des déterminations socio-historiques qui l'engendrent. Certains se lancent dans cette démarche avec prudence ("en prenant garde qu'il s'agit d'abstractions" – Borel, Grize, Mieville 1983 : 48), voire carrément avec agnosticisme (en posant les types de textes "en un continuum dans [lequel] toute tentative de classification reste un problème" – *idem*).

Toutes les précautions méthodologiques n'empê-

cheront cependant pas les textes d'être souvent donnés comme ayant des "fonctions", des "buts", et comme étant "voués à..." (idem). Les typologies relevant d'une telle idéologie du texte-fonction prendront comme critère de classification des textes, une idée (souvent appauvrie et abstraite) que l'on se fait de leur but. Un critère de cet ordre est phénoméniste à l'égard du texte; il le prend comme point de départ et s'en tient à ses caractéristiques internes, notamment en lui supposant une finalité basée sur les "informations" qu'il véhicule. Il n'est guère nécessaire d'épiloguer sur cette première attitude qui hypostasie le rapport du texte au monde référentiel.

D'autres, et non les moindres, assument la crise qui consiste à ramener ce qui est en permanence mutation – l'énonciation – à des types fixes classés sous une typologie dure. Citons pour exemple la définition par Benveniste du "récit historique" :

> Nous définirons le récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique "autobiographique". L'historien ne dira jamais je ni tu, ni ici, ni maintenant, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne je : tu. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de "3e personne".
>
> (Benveniste - 1959 : 239)

On notera au passage que cette définition de Benveniste outrepasse les considérations strictement linguistiques. En effet, elle procède d'une vision globale selon laquelle une part importante de l'historicité (y compris l'historicité du texte historique) est évacuée de l'histoire. C'est le positivisme qui se profile en toile de fond : l'historien ne s'engage pas, il est neutre. D'autre part, ce choix typologique est un excellent exemple de ce que je propose d'entendre par réification du texte :

> À vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur. Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'aoriste, qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur.
>
> (Benveniste - 1959 : 241)

Si Benveniste a travaillé à classer les textes à partir de critères qui leur seraient internes (présence ou absence de personnes, temps des verbes, etc.) en se donnant ce que l'on pourrait appeler une idéologie du texte-chose, cela n'est pas allé chez lui jusqu'à une complète ignorance de la trop grande rigidité des typologies, comme en témoigne un autre passage portant toujours sur l'énonciation historique et où l'historien recouvre son droit au jugement de valeur subjectif (et où le linguiste se voit bien obligé de se contredire) :

> L'énonciation historique est réservée aujourd'hui à la langue écrite. Mais le discours est écrit autant que parlé. Dans la pratique on passe de l'un à l'autre instantanément. Chaque fois qu'au sein d'un récit historique apparaît un discours, quand l'historien par exemple, reproduit les paroles d'un personnage ou qu'il intervient lui-même pour juger les événements rapportés, on passe à un autre système temporel, celui du discours. Le propre du langage est de permettre ces transferts instantanés.
>
> (Benveniste - 1959 : 242)

Benveniste représente bien la position qui se propose de baser la typologie des textes sur leur "nature" en privilégiant le rapport du texte à lui-même.

Finalement le troisième aspect de la conception réifiante des types de discours est une manière de déterminisme pragmaticien. Ici, à l'inverse de la typologie abstraite à caution interne, on fige l'extra-discursif – cette fois – en un "corps de prescriptions normatives". Ma position rejoint ici celle de Berrendonner lorsqu'il dénonce la croyance au caractère abstraitement déterministe des "lois de discours" :

> Elles [les lois de discours] sont aussi des objets sociolinguistiques. Elles constituent en effet un corps de prescriptions normatives, qui réglementent l'usage du langage par les individus, c'est-à-dire astreignent leurs énonciations à des sanctions diverses, en fonction de leurs conditions de contexte, notamment institutionnelles et interpersonnelles. À ce titre, elles apparaissent d'abord variables d'un sujet à l'autre. Tout locuteur ne souscrit pas aux mêmes normes, et il y a là un champ de variation grossièrement méconnu : toutes les considérations faites à ce jour sur les "conditions de félicité" des actes de langage, par exemple, supposent une réglementation uniforme et inflexible, ce qui est loin d'être le cas. En outre, les lois de discours, ainsi considérées, ne sont peut-être pas tellement "de discours". On peut soupçonner qu'elles sont, au moins partiellement, intégrables avec d'autres systèmes de normes, qui réglementent les actes non verbaux accomplis gestuellement sans le secours du langage (règles de politesse, stratégies sociales, etc.).
>
> (Berrendonner - 1981 : 29)

Ces premiers constats soulèvent deux questions. Premièrement, les diverses déviations vers lesquelles s'orientent souvent les typologies ne seraient-elles pas le reflet de la tension dialectique permanente entre le monde référentiel (sur-évalué par les typologies en texte-fonction), les marques discursives dans leur (relative) autonomie formelle (sur-évaluées par les typologies en texte-chose) et les énonciateurs en interactions (sur-évalués par les typologies en texte-action)? Deuxièmement, les discours sont-ils vraiment des entités closes, des "atomes" qu'on peut classer en une typologie dure? Ne serait-ce pas là un faux problème?

1.2 *Dialectique tendancielle*

On peut résumer les acquis en affirmant que les tendanciels discursifs pourraient faire l'objet de deux grandes sortes de typologies qu'il faudrait compénétrer comme les cercles d'un diagramme de Venn (la typologie reste malgré tout un cadrage fixe – notez qu'on parlera de typologie faible pour caractériser les classifications de tendanciels). La première (celle dont il sera surtout question ici) est une typologie que l'on pourra continuer de qualifier d'intra-discursive puisqu'on cherchera à la baser sur des généralisables caractérisant intimement le fonctionnement discursif.

La seconde est une typologie extra-discursive, parce qu'il ne faut pas réifier le discours (en faire un texte) et lui construire une clôture fictive. De là toute la richesse d'un concept comme celui de discours quotidien introduit par Grize. S'il a le défaut d'être trop général, ce concept a l'avantage d'une prise en compte implicite du caractère local, et dès lors difficile à typer, du fait discursif. En posant – à titre d'aparté sur l'importante question des typologies externes – le "framework" général du discours quotidien proposé par Grize,

> Je parlerai donc de discours quotidien lorsque l'une ou l'autre des conditions suivantes au moins sera satisfaite :
> 1. Le discours s'adresse à un interlocuteur particulier.
> 2. Il est engendré en situation.
> 3. C'est un discours d'action.
> 4. Il ne vise qu'une validité locale.
>
> Aucune de ces conditions n'est véritablement indépendante des autres, mais je les distingue pour des raisons de clarté.
>
> (Grize - 1982 : 242)

on peut déjà apporter des critiques. Le point 3 est peut-être un peu trop vague et le point 1 est sans doute une trace de la déviation argumentative prise par une partie des travaux de la logique naturelle : il n'est pas assez explicite sur la dialectique interne de la co-énonciation dont Benveniste avait magistralement dégagé l'inhérence à toute activité discursive[2]. Mais il reste que le point de départ d'un large pan de la typologie externe des discours est là. Par exemple, en restreignant le concept de discours quotidien de Grize (concept à valeur extra-discursive) et celui de dialogue de Benveniste (concept à valeur intra-discursive), on s'avise du fait que certains dialogues – qu'on pourrait appeler prudemment conversations – "ne visent pas un consensus rationnel mais seulement la poursuite du débat" et même "considèrent que la controverse est en soi féconde" (Borel, Grize, Miéville 1983 : 14). Finalement, un type particulier de conversation est déterminé par un certain nombre de faits révélateurs : "... impossibilité linguistique d'effacer ce qui a été dit, impossibilité interactive de prolonger une attitude de refus autrement qu'en rompant l'entretien. Les feintes, les échappatoires, les fausses interprétations, [étant] encore des faits révélateurs..." (Guespin 1984 : 68). On cerne l'entretien :

> L'entretien est un type particulier de conversation. Bien des conventions qui règnent ailleurs y sont abolies; par exemple, on ne remercie évidemment pas d'un renseignement au cours d'un entretien; en revanche, d'autres lois s'y établissent, qui dominent sa logique; par exemple l'insistance, sous forme de reprise d'une question ou de marques diverses d'insatisfaction illocutoire, y est permise; ensuite, du fait du thème défini, le cadre de pertinence y est garanti. L'entretien a ainsi des particularités formelles [...]. Mais qui plus est, ces aspects formels spécifiques se doublent d'une autre spécificité : l'entretien, c'est l'inégalité acceptée des places illocutoires d'enquêteur et de témoin ; les paramètres sociaux y sont ainsi pertinentisés plus clairement qu'ailleurs.
>
> (Guespin - 1984 : 47)

Le (lent et minutieux) travail consistant à dégager les traits externes et formels d'un type de discours comme l'entretien (Laurendeau 1986a l'ébauche à peine) tend à prouver hors de tout doute qu'une détermination externe des tendanciels discursifs établit dialectiquement sa jonction avec des déterminismes internes à la praxis discursive.

Les lois de cette praxis vont concerner la relation du discours à lui-même (prédication – cf. 2.1), la relation du discours aux instances énonciatives (énonciation – cf. 2.2) et la relation du discours au référentiel (référenciation – cf. 2.3). Avant de voir la teneur de ces lois – qui sont simples (cf. 3.0) et dont la description se dégage de l'étude d'un grand nombre de situations énonciatives dans plusieurs langues –, précisons un point capital sur les tendanciels discursifs.

Ce point, c'est l'omniprésence du passage d'un type à un autre. On ne répétera jamais assez que l'histoire passe dans le récit qui passe dans le dialogue qui revient au récit, etc. Ce phénomène, absolu à l'oral, a été remarqué très judicieusement pour l'écrit par Hamon (1972 : 466) qui signale que la description apparaît "comme une expansion du récit" et que sa présence "n'ouvre aucune imprévisibilité par la suite du récit". On pourrait fournir des multitudes d'exemples. C'est donc pour cela que j'exploiterai ici le concept de tendanciel, comme représentation dynamique de l'émergence d'une contradiction dominante toujours niée et renversée au fil du déroulement du discours.

Cette vue s'inspire du matérialisme dialectique. Si on fait ce que je vais faire dans un instant : prendre des clichés des tendanciels discursifs, ceux-ci apparaissent à chaque fois comme une structure (le typé, le fixe) à contradiction dominante.

> Qu'une contradiction domine les autres, suppose que la complexité où elle figure soit une unité structurée, et que cette structure implique le rapport de domination-subordination signalé entre les contradictions. La domination d'une contradiction sur les autres ne peut être, en effet, pour le marxisme, le fait d'une distribution contingente de contradictions différentes dans un rassemblement qu'on prendrait pour un objet. On ne "trouve" pas, dans ce tout complexe "comportant toute une série de contradictions" une contradiction qui domine les autres, comme dans la tribune d'un stade, le spectateur plus grand que les autres d'une tête. La domination n'est pas un simple fait indifférent, elle est un fait essentiel à la complexité même. C'est pourquoi la complexité implique la domination comme essentielle à soi : elle est inscrite dans sa structure.
>
> (Althusser - 1965 : 206– 207)

Tout discours apparaît donc comme une dialectique mouvante du prédicatif, de l'énonciatif et du référentiel modélisable par quelque chose comme une came de Culioli en giration irrégulière. La came représente l'oscillement entre quatre dynamismes fondamentaux "toujours déjà" intriqués en une polyopération composite (cf. 3.0) à dominante variable. Précisons d'abord la teneur des dimensions de l'activité de langage.

2.0 LES DIMENSIONS DE L'ACTIVITÉ LANGAGIÈRE

Le langage apparaît fondamentalement comme une activité organisatrice/négatrice dans laquelle les rapports priment sur les états. On le décrit comme une praxis complexe où s'intriquent en permanence une activité de DISPOSITION (des formes linguistiques principalement), d'INTERACTION (de sujets énonciateurs principalement) et de REPRÉSENTATION (des objets du monde principalement) – chacune de ces activités ayant tendance à nier (au sens dialectique du terme) les deux autres. L'observation du langage oblige donc à le décrire – de front – en trois dimensions correspondant à chacune des polyactivités : prédication, énonciation et référenciation.

2.1 *Dimension prédicative*

La prédication est la dimension de la structuration ou de l'organisation des formes linguistiques. L'activité d'organisation formelle du discours NIE ses contraires et fait que le langage est aussi un peu une convention. La prédication porte sa négation tendancielle qui est l'agrammaticalité (agencement formel hors conformité).

2.2 *Dimension énonciative*

L'énonciation est la dimension de l'interaction ou de la régulation entre énonciateurs. L'activité d'organisation intersubjective du discours NIE ses contraires et fait que le langage est aussi un peu une action. L'énonciation porte sa négation tendancielle qui est l'expression (énonciation hors interaction). Certaines institutions ramènent l'énonciation à l'argumentation.

2.3 *Dimension référentielle*

La référenciation est la dimension de la représentation des rapports aux objets du monde. L'activité d'organisation conceptuelle du discours NIE ses contraires et fait que le langage est aussi un peu un organon. La référenciation porte sa négation tendancielle qui est la fiction (référenciation hors réalité). Certaines institutions hypostasient la référenciation en information.

Cette présentation en "dimensions" ne doit pas faire oublier qu'il s'agit de décrire les aspects complexes d'un agencement de pratiques où se dégagent constamment des dominantes. La PRATIQUE SPONTANÉE du langage place en dominante le couple interaction/représentation (dimensions énonciative et référentielle – réduction des conventions en discours oral familier). La PRATIQUE MÉDIATISÉE du langage place en dominante le couple représentation/disposition (dimensions référentielle et prédicative – réduction de l'interaction dans le discours des médias électroniques et dans la langue écrite). La PRATIQUE RITUALISÉE du langage place en dominante le couple interaction/disposition (dimensions énonciative et prédicative – réduction de la référenciation dans les pratiques rituelles quotidiennes ou dans une messe en langue sacrée). Ces pratiques se combinent en permanence de façon irrégulière et composite.

3.0 LA DIALECTIQUE DE L'OPÉRATEUR COMPOSITE

On posera maintenant que les tendanciels discursifs organisent la prédication, l'énonciation et la référence selon quatre lois qui sont en fait les quatre opérations de la théorie des repérages énonciatifs (cf. Culioli 1978 : 302 et 1980) : l'identification, la différenciation, l'oméga et l'étoile. Chacune de ces quatre opérations est présente à celle qui, à un moment t_0, construit la contradiction dominante du discursif avec lui-même, avec les instances énonciatives et avec le référentiel.

3.1 *Identification*

L'identification (a=b) est une opération (une loi, une tendance) qui consiste à assimiler deux contraires. Elle est définie comme réflexive et symétrisable et on peut topologiquement l'associer à la définition de l'intérieur d'un espace (Culioli, Desclés, Kaboré, Kouloughli 1981: 105-106). Fonction des paramètres repérés (cf. 4.0, 5.0, 6.0), elle articulera la paraphrase (paramètre lambda, c'est-à-dire énoncé), le soliloque (paramètre S, c'est-à-dire sujet énonciateur), le discours cursif (paramètre Sit, c'est-à-dire situation énonciative). C'est une tendance dominante à court terme mais non déterminante à long terme (tendance phénoménale dans le langage).

3.2 *Différenciation*

La différenciation (a≠b) est une opération (une loi, une tendance) qui consiste à distinguer deux contraires. Elle est définie comme non symétrique et on peut topologiquement l'associer à la définition de la frontière d'un espace (Culioli, Desclés, Kaboré, Kouloughli 1981 : 105-106). Fonction des paramètres repérés (cf. 4.0, 5.0, 6.0), elle articulera l'hypotaxe (paramètre lambda, c'est-à-dire énoncé), le dialogue (paramètre S, c'est-à-dire sujet énonciateur), le discours narratif (paramètre Sit, c'est-à-dire situation énonciative). C'est une tendance dominante à court terme et déterminante à long terme (tendance centrale dans le langage).

3.3 *Oméga (rupture)*

La rupture (aωb) est une opération (une loi, une tendance) qui consiste à s'extraire du système de tension entre deux contraires et se donner une position tierce. Elle est définie comme symétrique et non réflexive et on peut topologiquement l'associer à la définition de l'extérieur d'un espace (Culioli, Desclés, Kaboré, Kouloughli 1981 : 105-106). Fonction des paramètres repérés (cf. 4.0, 5.0, 6.0), elle articulera la parataxe (paramètre lambda, c'est-à-dire énoncé), le monologue (paramètre S, c'est-à-dire sujet énonciateur), le discours à poéticité (paramètre Sit, c'est-à-dire situation énonciative). C'est une tendance

non dominante à court terme et non déterminante à long terme (tendance marginale dans le langage).

3.4 *Étoile (le composite)*

L'opération composite (a*b) est une opération (une loi, une tendance) qui consiste à combiner les opérations d'identification, de différenciation, de rupture TOUT EN les niant. Elle est définie comme dialectiquement variable du point de vue de la réflexivité et de la symétrie. On peut topologiquement l'associer au parcours d'un espace. Fonction des paramètres repérés (cf. 4.0, 5.0, 6.0), elle articulera l'anataxe (paramètre lambda, c'est-à-dire énoncé), le jeu (paramètre S, c'est-à-dire sujet énonciateur), le discours métalinguistique (paramètre Sit, c'est-à-dire situation énonciative). C'est une tendance non dominante à court terme mais déterminante à long terme (tendance globale dans le langage).

Les quatre opérateurs de la théorie des repérages énonciatifs ont été empiriquement établis à partir d'études détaillées sur un grand nombre de langues. Articulés sur les trois dimensions de la pratique langagière dégagées[3], ils seront exploités comme généralisables pour l'établissement de la typologie des tendanciels discursifs. Chaque "cliché" typologique est illustré par des passages tirés de corpus de langue orale québécois et pouvant être qualifiés d'exemples en langue vernaculaire (Laurendeau : 1985, 1987).

Finalement je rappelle que les classes de tendanciels proposées ici ne sont que les premières pistes d'exploration pour des typologies plus riches – et aussi encore plus dialectisées – qui, même si elles venaient à s'enrichir, resteraient probablement toujours plus pauvres que l'objet qu'elles cherchent à saisir.

4.0 T*ypologie des tendanciels discursifs sous* DIMENSION PRÉDICATIVE (*lambda1 * lambda2*)

Dans le formalisme de la théorie des repérages énonciatifs, lambda symbolise l'énoncé, comme agencement de marqueurs (sur ce concept voir Laurendeau 1986b : 76, note 2). Ainsi donc lambda1 * lambda2 représente une protase et une apodose séparées par une marque ou un agencement de marques articulant entre elles l'une des quatre facettes de l'opération composite. Rappelons que, sous dimension prédicative, la priorité est donnée au rapport du texte à lui-même.

4.1 *lambda1 = lambda2 : le tendanciel paraphrastique*

On dégage d'abord un important tendanciel de l'activité de langage qui est celui de la paraphrase :

A : Soixante... mettons il pèse soixante kilos, c'est... c'est... c'est dans le poids lourd nous autres ici-là. C'est... c'est assez gros.

(Sankoff-Cedergren : 16-423)

Il est possible d'observer que le caractère identificateur de la paraphrase s'inverse à long terme. Les répétitions pures et sans nuance sont très rares, comme on le constate ici :

A : ... il y a un village qui appartient on peut dire qu'il appartient c'est une façon de dire c'est presque quoi... propriété de la compagnie (XXX), eh... mais mais c'est-à-dire eh appartient c'est que le, la compagnie elle-même... mettons a une concession de réserve... (Bibeau-Dugas : 4060012)

Si la paraphrase est réflexive et symétrisable, elle n'est dominante qu'à court terme. Elle est aussi phénoménale en ce sens qu'une analyse plus approfondie tend à montrer qu'elle porte son contraire.

4.2 *lambda1 π lambda2 : le tendanciel hypotaxique*

Il s'agit du tendanciel prédicatif dominant et déterminant. Construire une hypotaxe (Laurendeau 1986a) consiste à ancrer à un énoncé, un énoncé qui en diffère tout en le complétant. Constante en monologue :

A : Mais mais que ça coule, ça va couler de plein coup. Ça cor... ça traînera pas. Parce que tu vas prendre une personne qui a eh... deux trois milles érables d'entaillées, ça coule ben ça. Y fournit pas à ramasser, y en perd. (Estrie : II-72-1)

l'hypotaxe apparaît aussi en dialogue :

A : Mettons ça c'est la fenêtre, ici là, puis là il y a comme un petit toit au-dessus de la fenêtre.
B : Des lucarnes.
A : Oui.
B : OK, OK, OK.

(Centre– Sud 0777 : 1310795)

On observera que l'hypotaxe est à la base de toute syntaxe. La syntaxe, en langue naturelle, est un agencement de formes conventionnellement compatibles et non redondantes. Une typologie plus riche subdiviserait ce tendanciel en un grand nombre de sous-classes étudiées aujourd'hui par la syntaxe.

4.3 *lambda1 ω lambda2 : le tendanciel parataxique*

Le tendanciel parataxique autorise une rupture dans la linéarité de l'énoncé... comme lorsqu'un constat suivi d'un ordre jaillissent au milieu d'un récit :

A : ... on allait quelquefois aux vues.
B : Oui. Ça fait du statique. Touche pas à ça, OK. Eh... avant là de... admettons avant l'âge de seize ans. On allait eh... on jouait dans... (Sankoff-Cedergren : 8-78)

La parataxe (Laurendeau 1986a) confirme avec acuité la permanente présence des deux autres dimensions (monde des co-énonciateurs ... Touche pas, monde référentiel ... à ça).

4.4 *lambda1 * lambda2 : le tendanciel anataxique*

Sous dimension prédicative, l'organisation des for-

mes linguistiques apparaît donc comme un agencement composite de marques procédant de l'identifié (paraphrase mais aussi accord syntaxique, isotopie, etc.), du différencié (relation thème-prédicat et linéarisation mais aussi diaphore et hétérotopie) et de la rupture (parataxe). La syntaxe est fondamentalement, en tant que phénomène global, une anataxe (Laurendeau 1986a) zébrée des tendanciels paraphrastique, hypotaxique et parataxique.

5.0 *Typologie des tendanciels discursifs sous* DIMENSION ÉNONCIATIVE ($S_0 * S_0'$)

Dans le formalisme de la théorie des repérages énonciatifs, S_0 symbolise l'énonciateur (et , S_0' le co-énonciateur), comme paramètre dans un calcul du statut des sujets locuteur et allocutaire dans l'interaction énonciative (pour un exemple d'un tel calcul, voir Culioli 1978: 312, note 26). Ainsi donc $S_0 * S_0'$ représente un énonciateur et son co-énonciateur ainsi que le repérage s'établissant entre eux selon l'une des quatre facettes de l'opération composite. Rappelons que, sous dimension énonciative, la priorité est donnée au rapport interactif entre les énonciateurs.

5.1 $S_0 = S_0'$: *le tendanciel soliloque*

Lorsque l'énonciateur est (mais l'est-il vraiment?) son propre co-énonciateur, on dégage le tendanciel soliloque. Impossible à relever avec les méthodes d'établissement de corpus basées sur l'entretien sociolinguistique, les portions de textes relevant de ce tendanciel manifestent son caractère phénoménal.

5.2 $S_0 \pi S_0'$: *le tendanciel dialogue*

Dominant à court terme, déterminant à long terme, le tendanciel dialogue campe en permanence l'inégalité des rôles et des places entre les co-énonciateurs (caractère non symétrique de l'opérateur de différenciation, Laurendeau 1986b). Des actes illocutoires comme la question relèvent de ce tendanciel.

A : Qu'est– ce que c'est que ces téléphones-là?
B : C'est des téléphones d'office comme on peut dire pour eh changer eh... Mettons que votre téléphone sonne, vous voulez changer d'office vous pesez sur un piton puis eh...
(Bibeau-Dugas : 155460012)

Mais tous les types d'échange sont concernés par ce tendanciel central :

A : Maintenant au sujet de la langue là, est-ce que vous connaissez des gens qui parlent bien?
B : Oui
A : Est-ce que vous pourriez m'en nommer? Disons pour vous aider un petit peu, des annonceurs à radio ou à TV là?
B : Oui mettons... Pour... pour moé me semble là ?
A : Hum, hum
B : Mettons moé là... Ah... voyons... Louis Bilodeau.
(Estrie : 2-237-5)

Une typologie plus riche subdiviserait ce tendanciel en un grand nombre de sous-classes étudiées aujourd'hui par la pragmatique.

5.3 $S_0 \omega S_0'$: *le tendanciel monologue*

Marginalement l'énonciateur va se positionner en rupture de son co-énonciateur et s'exprimer. C'est alors le tendanciel monologue qui domine.

A : ... après ça il y avait une course d'hébertismes, sauter une clôture, passer en dessous des tables, sauter sur des tables, toutes sortes d'affaires de même. Après ça, ils cotaient... mettons eux autres c'était tout sur dix les points, il fallait pas avoir en bas de sept.
(Bibeau-Dugas : 62130012)

Non dominant et non déterminant, le monologue (qu'il ne faut pas confondre, comme le fit Benveniste [voir note 2], avec le soliloque) s'obtient souvent de haute lutte à l'intérieur du dialogue :

C : Bien, com. . . comment tu vas la décorer ta bouteille?
A : Regarde, on va, on met quelque chose.
B : Tu sais pas quoi, mettons là, on a. . .
A : C'est moi qui parle.
B : On met, on met une affaire noire là, puis puis. . .
A : On, on peux-tu.
B : Il y a une bouteille là. OK parle.
(Centre-Sud : 1276-0411263)

Nouvelle preuve – s'il en faut – de la permanente présence des déterminations de l'extra-discursif.

5.4 $S_0 * S_0'$: *le tendanciel jeu*

Sous dimension énonciative, l'organisation des interactions linguistiques apparaît donc comme un agencement composite de rapports entre co-énonciateurs procédant de l'identifié, du différencié et de la rupture de par les trois tendanciels énonciatifs fondamentaux du soliloque, du dialogue et du monologue. Le composite connaît un changement qualitatif dans le jeu (où s'introduit dans la typologie toute la dimension complexe du discours rapporté, style indirect libre, etc.).

A : Même à brûle-pourpoint au gars, j'ai dis mettons que Lévesque poignerait le pouvoir, j'ai dit, toi, tu la donnerais-tu ta peau pour aller là?
(Sankoff-Cedergren : 2-657)

A : C'est pas facile hein.
B : (rire) quand elle dit, mettons, on fait de, des chiffres de un à cent, de un à mille.
A : Hum.
B : Je dis à ma soeur : "écris-moi ça sur un papier, je vais amener ça à l'école".
(Centre-Sud : 1276-0311658072)

L'interaction est fondamentalement, en tant que phénomène global, un jeu (au sens de "manière d'assumer un rôle") zébré des tendanciels soliloque, dialogue et monologue superposables en discours direct et discours rapporté.

6.0 *Typologie des tendanciels discursifs sous* DIMENSION RÉFÉRENTIELLE ($SIT_1 * SIT_0$)

Dans le formalisme de la théorie des repérages énonciatifs, Sit symbolise la situation énonciative, comme combinaison de paramètres déterminant les repérages et notamment le repérage référentiel. Ainsi $Sit_1 * Sit_0$ représente la relation (composite) entre une situation reconstruite par l'activité de langage (Sit_1) et la situation effective où l'interaction se concrétise (Sit_0). Rappelons que, sous dimension référentielle, la priorité est donnée au rapport du texte au monde.

6.1 $Sit_1 = Sit_0$: *le tendanciel cursif*

L'énoncé peut d'abord refléter directement le référent, c'est le cas du tendanciel représenté par le discours cursif :

B : ... c'est... Eh est après manger vos gants ! (Estrie : VI-75-22)

L'énonciateur se meut alors à l'intérieur du référentiel (sur l'exploitation de la topologie dans le cadre théorique : Culioli 1981) et inversement l'énoncé se rompt du référentiel. Les propriétés du tendanciel sont celles de l'identification. Ce sont la réflexivité : chacun des deux (discursif et référentiel) s'autonomise de l'autre, le référentiel pré-existe à l'énoncé et l'énoncé survit (est stocké mnémiquement et/ou sur support) au mouvement du référentiel; et la symétrie (ou mieux : le symétrisable) : l'énoncé reflète le référent, le référent détermine l'énoncé et le produit.

6.2 $Sit_1 \pi Sit_0$: *le tendanciel narratif*

L'énoncé peut ensuite re-produire le référent, c'est le cas de la narration (et de ses dérivés et sous-produits qui pourraient être discriminés sur des critères de temps, d'aspect, de rôle des actants, etc.). On pourra distinguer la reproduction d'une situation réelle (Sit rapportée), possible (Sit évoquée), fictive (Sit reconstruite).

L'énonciateur passe alors à la frontière du référentiel, l'énoncé diffère du référentiel (organisation des temps, éclairage, omissions, inégalités dans la richesse des détails, limites de la description, mensonge, canular, rumeur, euphémisme, etc. On pourra dominer ces phénomènes sous le concept de repérage logico-narratif). La propriété du tendanciel est ici la non symétrie : si l'énoncé reconstruit le référent, le référent ne détermine pas l'énoncé, même s'il le produit en dernière instance. De tels cas sont fréquents.

B : Jamais pris une journée de vacances. Supposons t'engages un homme là, j'ai de la roche... Chus quasiment plus capable de ramasser de la roche. J'ai de la roche à ramasser là mais t'engages un gars là, le gars se traîne les pieds pis c'est moé qui fait l'ouvrage, tu sais. C'est pas mal maudit hein. C'est ça. (Estrie : II-228-26)

Une typologie plus riche subdiviserait ce tendanciel en un grand nombre de sous-classes étudiées aujourd'hui par la sémiotique.

6.3 $Sit_1 \omega Sit_0$: *le tendanciel poétique*

Inscrit en rupture, l'énoncé construit le référent. C'est le cas du tendanciel poétique omniprésent dans le langage, depuis le monde fourmillant des calembours et jeux sémantiques de toutes sortes du discours quotidien (où la rupture reste partielle) :

B : ... des pattes de lard, ça marche mal mais c'est ben bon (Estrie : VI-307-20)

jusqu'au zaumnyj ("exclusion de la couche significative" – Holenstein 1974 : 102) le plus formel :

Abou kabi silon prémi romparisse ara gadi chra kraparu si rovramarouche kla kla argratutère chra kla (P. L.)

On notera que le phénomène du zaumnyj, marginal en apparence, est en fait fondamental. Pour un francophone monolingue, tout énoncé en russe, arabe, wolof, tamoul, etc. apparaît comme un zaumnyj, c'est-à-dire dans sa poéticité et sa sui-référence absolue.

L'énonciateur passe alors à l'extérieur du référentiel et l'énoncé s'identifie au référent. Les propriétés de ce tendanciel sont la symétrie : si l'énoncé construit le référent, le référent construit l'énoncé (c'est la sui-référence); et la non-réflexivité ; aucun des deux n'est autonome de l'autre, aucun des deux ne pré-existe à l'autre.

6.4 $Sit_1 * Sit_0$: *le tendanciel métalinguistique*

Sous dimension référentielle, l'organisation de la représentation linguistique apparaît donc comme un agencement composite de renvois procédant de l'identifié (le référent est directement décrit), du différencié (le référent est re-produit) et de la rupture (le texte est construit comme référent). Un changement qualitatif apparaît dans le composite lorsque le langage devient son propre référent, car cela procède sporadiquement et simultanément de l'identifié, du différencié et de la rupture.

Sur la question du métalangage des linguistes, je me rallie aux thèses du mathématicien Lecomte (1974 : 8) qui considère qu'"une théorie logique [j'ajoute et toute autre théorie symbolique] ne constitue pas le «métalangage» dans lequel pourrait se traduire la théorie linguistique" (je renvoie à Laurendeau 1986). Il s'agit ici de bien autre chose : du métalangage des énonciateurs.

Culioli a dégagé le concept d'activité épilinguistique pour rendre compte de ce phénomène (Laurendeau 1985a : 91, note 1). Cette activité englobe tout ce qui chez l'énonciateur relève de la réflexion sur le langage et la langue :

B : ... le français que c'est... ça dépend que c'est qu'y veulent

dire par là. Le français... y paraît qu'on parle pas le bon français (Estrie : IV-267-14)

Cette réflexion procède très souvent d'une théorie spontanée, celle de la grammaire scolaire :

B : ... notre école, nous autres, la maîtresse a disait... donnait une dictée en anglais, mettons, ça on... on venait à bout de la faire pas pire. Mais un exemple a disait the, par exemple the là pour dire le la les là. C'était ben the. Fak là au séminaire j'avais une dictée à faire pis le... le professeur lui, y disait the. Pis je savais... j'avais tellement peu d'idée de ce qu'y disait que je pouvais pas écrire the parce que je pouvais pas... je savais pas que c'est qu'y... Je pensais que c'était un autre mot que je comprenais pas... (Estrie : IV-144-21)

Mais l'épilinguistique touche plus profondément la dialectique du discursif et du référentiel. Il prend la forme de la relation composite entre ces plans. À la jonction de l'identification et de la différenciation on dégage les faits d'étiquetage d'une notion :

B : ... ben là on na eu même dans les dernières années avec les employés de la banque (XXX) à... près de... Birchton, qu'ils appellent là, je pense. Ils ont une salle des érables qu'ils appellent, puis y en a on faite... (Estrie : VI-206-14)

et de recherche d'un terme :

B : ... ça chauffe là ça... ça avance toujours dans le... Comment c'est qu'y appelaient ça ces affaires-là ces affaires-là donc... Eh... comment qu'y appelaient ça une machine là pour faire cuire le... faire la sirop là... ah ! (Estrie : VI-15-7)

qui sont en fait les deux facettes du même phénomène de tension entre une activité d'identification et un phénomène de différenciation dans la relation composite.

À la jonction de la différenciation et de la rupture on dégage les éclairages sociolinguistiques, les jugements explicites sur les formes comme symptôme de distinction sociale. On dégage la conscience de l'interlecte :

B : On mettait des tapis tout le long pis on faisait soit le prêtre, on faisait des des discours. Des fois on dit des speechs là, mais des discours en tous les cas. Et pis voyez comment ce qu'on a la manière de parler des... les deux langues. Speech c'est en anglais, seulement on mêle tout ça. (Estrie : I-212- 22)

Noter que les pré-assertés immédiats sont les questions de l'entretien portant sur la langue – en quoi la tension interne/externe joue toujours son rôle majeur pour la détermination des tendanciels discursifs. On dégage aussi l'éclairage des registres linguistiques :

B : C'est comme quand on était jeune, on avait jamais bien... on a ja... on avait jamais dit très bien là, tu sais, c'est bien. On disait toujours ben ben hein disons. Pis là celui qui voulait dire bien ben on disait : "Regarde donc s'y tire du grand lui hein". Donc aujourd'hui c'est pus ben, tu sais, on est bien, c'est... c'est... c'est ça. Les mots ont changé. (Estrie : I-133-23)

Noter à la fin – on est bien – fusion du métalinguistique et du linguistique, passage à un autre tendanciel. Dans tous ces cas le marqueur est son propre référent... Je n'ai pas épuisé la complexe question de la relation étoile comme tendanciel sous dimension référentielle (sur d'autres cas d'activité épilinguistique en vernaculaire québécois : Laurendeau 1985a : 103-105) mais je l'ai développée un peu plus de façon à en faire un exemple de la manière dont les propriétés des opérateurs peuvent guider l'exploration des sous-embranchements de la typologie ébauchée.

7.0 PERSPECTIVES

La typologie des tendanciels discursifs suggérée ici est très incomplète. Outre le fait que la question des typologies externes n'est pas abordée (cf. 1.2), il faut signaler que je n'ai agencé ici que des paramètres relevant de la même dimension sans explorer les combinaisons possibles entre dimensions ni d'autres combinaisons entre les différents niveaux du même paramètre prévus par la théorie (exemple S0 = S1, récit autobiographique, etc.). Les faits rattachés à l'opération de différenciation et à l'opération composite pourraient faire l'objet d'un grand nombre de sous-embranchements prévisibles dans le cadre théorique adopté. Me voici ramené, en conclusion, à mes assertions du départ sur le caractère démesurément prématuré de toute classification des textes. L'utilité de l'exploration de la question des types de textes, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire, aura aussi, j'ose l'espérer, été sentie.

---

1. Le présent texte est le résultat de réflexions à partir de l'échange pluridisciplinaire organisé par l'Association canadienne de Sémiotique dans le cadre du colloque de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences tenu à Moncton (N. B.) en mai 1988. Je remercie monsieur Khadiyatoulah Fall, linguiste à l'Université du Québec à Chicoutimi, de m'avoir encouragé à produire ce texte.
2. Rappelons ce passage :
   "Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif.
   Cette caractéristique pose par nécessité ce qu'on peut appeler le cadre figuratif de l'énonciation. Comme forme de discours, l'énonciation pose deux "figures" également nécessaires, l'une source, l'autre but de l'énonciation. C'est la structure du dialogue. Deux figures en position de partenaires sont alternativement protagonistes de l'énonciation. Ce cadre est donné nécessairement avec la définition de l'énonciation [...]. [De plus] le "monologue" procède bien de l'énonciation. Il doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété de dialogue, structure fondamentale. Le "monologue" est un

dialogue intériorisé, formulé en "langage intérieur", entre un moi locuteur et un moi écouteur. Parfois le moi locuteur est seul à parler; le moi écouteur reste néanmoins présent; sa présence est nécessaire et suffisante pour rendre signifiante l'énonciation du moi locuteur." (Benveniste 1970 : 85-86)

3. L'articulation des dimensions et des opérateurs se résume dans le tableau suivant :

	a=b	a π b	aωb	a*b
PRÉDICATION [***] :	non	oui	oui	oui/non
ÉNONCIATION [**] :	oui/non	oui	non	oui
RÉFÉRENCIATION [*] :	oui	oui/non	non	non

[***] = Ces paramètres a et b sont en rapports anataxiques. (Les paramètres sont ici de type lambda)
[**] = Ces paramètres a et b sont en rapports interactifs. (Les paramètres sont ici de type S)
[*] = Ces paramètres a et b sont en rapports référentiels. (Les paramètres sont ici de type Sit)

Références bibliographiques :

ALTHUSSER, L. [1965] : *Pour Marx,* Paris, François Maspéro, coll. Théorie, 258 p.

BEAUCHEMIN, N. et P. MARTEL (éds) [1973] : *Échantillons de textes libres* no 1, document de travail no 8, 236 p.;
[1975] : *Échantillons de textes libres* no 2, document de travail no 9, 268 p.;
[1977] : *Échantillons de textes libres* no 3, document de travail no 10, 209 p.;
[1978] : *Échantillons de textes libres* no 4, document de travail no 12, 291 p.

BEAUCHEMIN, N., P. MARTEL et M. THÉORET (éds) [1980]: *Échantillons de textes libres* no 5, document de travail no 16, 245 p.;
[1981] : *Échantillons de textes libres* no 6, document de travail no 17, 364 p.

BENVENISTE, É. [1959] : "Les Relations de temps dans le verbe français", *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 237-250;
[1970] : "L'Appareil formel de l'énonciation", *Problèmes de linguistique générale*, II (1974), Paris, Gallimard, 79-88.

BERRENDONNER, A. [1981] : *Éléments de pragmatique linguistique,* Minuit, coll. Propositions, 247 p.

Bibeau-Dugas : Enquêtes orales effectuées en 1964 dans cinq quartiers de Montréal (Outremont, Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Henri, Ahunstic, quartier Centre-Sud) sous la direction de Gilles Bibeau et d'André Dugas. Corpus non publié, en dépôt au TLFQ, Université Laval, Québec.

BOREL, M.-J., J.-B. GRIZE et D. MIÉVILLE [1983] : *Essai de logique naturelle,* Berne, Peter Lang, 241 p.

Centre-Sud : Enquêtes orales effectuées de 1976 à 1978 auprès d'adolescents et de pré-adolescents du quartier Centre-Sud de Montréal sous la direction de Claire Lefebvre. Corpus non publié, en dépôt au TLFQ, Université Laval, Québec.

CULIOLI, A. [1978] : "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le français moderne,* 4, 300-317;
[1980] : "Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique", *La Notion d'aspect, Recherches linguistiques* V, Metz, 182-193;
[1981] : "Sur le Concept de notion", *Bulletin de linguistique appliquée et générale,* no 8, Université de Besançon, 62-79.

CULIOLI, A., J.-P. DESCLÉS, R. KABORÉ et D.-E. KOULOUGHLI [1981] : *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques* (*Les catégories grammaticales et le problème de la description des langues peu étudiées),* Division des structures, contenus, méthodes et techniques de l'éducation, FD-81/WS/, Paris, Unesco, 141 p.

Estrie : Enquêtes orales effectuées en 1971-1972 dans la région de Sherbrooke (province de Québec) sous la direction de Normand Beauchemin et Pierre Martel. Corpus publié sous les titres suivants :

GRIZE, J.-B. [1982] : *De la Logique à l'argumentation*, Paris, Librairie Droz, 267 p.

GUESPIN, L. [1984] : "Interaction verbale et catégorisation dans l'entretien", *Langages*, 74, juin, 47-92.

HAMON, P. [1972] : "Qu'est-ce qu'une Description?", *Poétique*, no 12, 465-485.

HOLENSTEIN, E. [1974] : *Jakobson ou le structuralisme phénoménologique*, Paris, Seghers, coll. Philosophie, 244 p.

LAURENDEAU, P. [1985] : "La Langue québécoise; un vernaculaire du français", *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. 6, Paris-Québec, L'Harmattan, 91-106;
[1986a] : *Pour une Linguistique dialectique – Étude de l'ancrage et de la parataxe énonciative en vernaculaire québécois,* thèse de doctorat dactylographiée, Univ. de Paris VII, 917 p.;
[1986b] : "Oralité et théorie énonciative : mettons en québécois", *Présence francophone*, no 29, 63-77;
[1987] : "Pour une Étude non contrastive des marqueurs linguistiques dans les vernaculaires du français", *Bulletin de linguistique appliquée et générale,* no 13, Particules et connecteurs, Univ. de Franche-Comté, 51-103.

LECOMTE, H. [1974] : *Essai de formalisation des opérations linguistiques de prédication,* Thèse de doctorat, Université scientifique et médicale de Grenoble, 296 p.

LE GOFFIC, P. [1981] : *Ambiguïté linguistique et activité de langage,* Thèse de doctorat d'état, Laboratoire de Reprographie du Centre de Documentation Scientifique et Technique du C.N.R.S., 654 p.

Sankoff-Cedergren : Enquêtes orales effectuées à Montréal en 1971, sous la direction de David Sankoff, Gillian Sankoff et Henrietta Cedergren. Corpus non publié, en dépôt au TLFQ, Université Laval, Québec.

FIGURES ÉNONCIATIVES DE LA SUBJECTIVITÉ

CATHERINE VIOLLET

La production écrite, comme la production orale, procède d'une dynamique propre. Il s'agit d'étudier la "mise en fonctionnement de la langue" dans des matériaux attestés (conversations; manuscrits littéraires), le processus d'énonciation *in statu nascendi*. L'analyse est centrée sur la construction de la subjectivité et de l'intersubjectivité à travers l'utilisation des formes linguistiques observables. C'est notamment dans l'écriture de textes autobiographiques que se pose de manière cruciale la question des figures du sujet.

Written output, similarly to oral output, stems from its own dynamics. It follows to study the "personal handling of the language" through actual materials, i.e. oral statements and manuscripts: the enunciation process in statu nascendi. This analysis is focused on the structuring of subjectivity and intersubjectivity through the use of observable linguistic patterns. The writing of autobiographical texts (especially in literature) questions crucially the choice of narrative perspective of the subject.

1. DE L'ORAL À L'ÉCRIT

L'intérêt porté à la dynamique de la production linguistique est récent. Pendant longtemps, la recherche s'est intéressée au produit fini plutôt qu'à l'activité de production.

En effet, quels liens théoriques et méthodologiques établir entre des discussions à locuteurs multiples et les dossiers manuscrits de La Recherche proustienne? Quelle problématique des objets a priori si dissemblables, si distants – l'un relevant de l'oral le plus quotidien, l'autre de l'écrit le plus littéraire – peuvent-ils avoir en commun?

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de matériaux linguistiques attestés qui, tant pour le discours oral que pour un ensemble de brouillons, donnent à entendre ou à voir des traces – sonores ou graphiques – du processus de leur élaboration, de la dynamique de leur production.

C'est précisément cette «mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation» dont parle Benveniste, cette activité de production définie comme agencement d'opérations, qui constitue le point commun de travaux portant sur des domaines généralement considérés comme parfaitement hétérogènes.

1.1 *Discours oral*

Les formes les plus banales des énoncés quotidiens portent les traces du travail énonciatif et de ses multiples ajustements. Le discours oral se caractérise par un agencement propre à ce mode d'activité langagière, qui tient principalement au fait qu'il est élaboré et énoncé par le locuteur quasi simultanément. Les contraintes temporelles de production ont des conséquences sur la forme même de l'énoncé, qui sont maintenant bien connues (cf. travaux du GARS entre autres) : ruptures de construction, enchevêtrement de structures syntaxiques, énoncés inachevés, répétition de certains éléments, emploi préférentiel de certains marqueurs (déictiques, thématisations, phatèmes...). En outre, la dimension d'interlocution directe permet d'observer les décalages produits entre opérations de construction du sens (de la part du locuteur) et de reconstruction (de la part de l'interlocuteur) – décalages qui entraînent des glissements sémantiques parfois remarquables (cf. Viollet:1987).

En situation d'interlocution directe, la subjectivité et l'inter-subjectivité occupent une place centrale dans la dynamique de l'activité discursive. Chaque locuteur construit un espace énonciatif multi-dimensionnel, suivant la place qu'il accorde, dans son énoncé, à son/ses interlocuteur/s et à lui-même. C'est en identifiant les différentes instances énonciatives, enchevêtrées dans les énoncés, qu'il est possible d'appréhender ces structures. L'étude de l'ambiguïté relative à «qui parle» se révèle particulièrement féconde pour rendre compte du fonctionnement, et surtout de l'efficacité des stratégies argumentatives. Les jeux multiples autour des pronoms,

marques formelles d'intersubjectivité (passage du je au nous, du je au on; valeurs 'indécidables' de on; tu générique, etc.) et du discours rapporté (présence d'instances énonciatives multiples dans un même énoncé) construisent ce réseau complexe de relations subjectives et intersubjectives (cf. Viollet : 1988a).

1.2 *Manuscrits*

Matériaux empiriques eux aussi, les manuscrits offrent un accès privilégié à l'étude de la production écrite. De même que les productions orales laissent entendre dans leur immédiateté la complexité des processus en jeu, de même les manuscrits – en particulier les brouillons – donnent-ils à voir le processus d'énonciation *in statu nascendi :* comment, à partir de procédures diverses, le texte écrit – littéraire notamment – se constitue, dans un mouvement dynamique d'agencement de formes, mouvement d'alternance entre différents choix. Comme le discours oral, les manuscrits constituent un objet d'analyse bien particulier où restent visibles certains mécanismes de la «mise en mouvement» de la langue. Ensembles de traces matérielles, liées au caractère à la fois permanent et irréversible de l'écriture manuscrite, situées à l'interaction entre le système graphique de l'écriture et le système de la langue, les manuscrits permettent d'établir la distinction entre processus de production et texte produit. Distinction qui reste inaccessible à l'oral, où les traces de l'élaboration sont étroitement imbriquées dans l'énoncé produit et se situent, finalement, sur un même plan. Par ailleurs, la construction de la subjectivité dans la production écrite n'est pas soumise aux mêmes contraintes que celles qui régissent le discours oral à locuteurs multiples; les moyens mis en œuvre et la typologie des marques énonciatives qui la représente seront tout autres.

1.3 *Perspectives théoriques*

La réflexion sur les perspectives théoriques susceptibles de guider le va-et-vient constant entre les documents empiriques et la problématique de la subjectivité m'a conduit à adopter pour principal cadre d'analyse la théorie des opérations énonciatives. Elle permet en effet d'intégrer, à l'intérieur même du système linguistique, les ambiguïtés, ratages, ajustements progressifs de l'énoncé à travers l'activité énonciative – celle propre à l'oral aussi bien qu'à la production écrite (du moins lorsqu'on a conservé des traces de son élaboration). La conception du langage comme double activité de production et de reconnaissance, d'une part, l'inscription du sujet à l'intérieur du système de la langue, d'autre part, permettent de mettre au jour les diverses relations qui s'établissent entre les instances énonciatives, tant au sein de la relation d'interlocution directe propre au discours oral, que dans l'alternance des rôles propre au processus d'écriture.

La méthodologie adoptée et les réflexions théoriques élaborées lors de travaux sur l'oral se révèlent fort utiles pour aborder le domaine de la production écrite. Là encore, une théorie qui se limiterait à la phrase, où les énoncés seraient produits par un locuteur idéal hors situation d'énonciation, serait largement inopérante. À travers les traces d'opérations de réécriture, les manuscrits témoignent de l'alternance entre les rôles de scripteur et de lecteur, et posent de ce fait de façon spécifique les relations qu'établit le sujet avec l'acte d'écrire et la construction de l'espace intersubjectif. En revanche, le préconstruit socio-idéologique qu'il était indispensable d'intégrer à l'analyse des productions orales, et dont l'impact est essentiel par rapport aux significations construites, se révèle beaucoup plus difficile à capter dans des écrits de nature littéraire.

La méthode d'analyse d'une linguistique de la production écrite est en cours d'élaboration, et sa théorie reste à construire (cf. Grésillon : 1985, Lebrave : 1987). Elle est fondée sur une démarche contrastive, et s'appuie sur la comparaison d'un couple d'expressions écrites, dont l'une est la réécriture de l'autre. La méthode implique que soient associés des critères de nature hétérogène :

- scripturaux (reconstitution, à partir d'indices graphiques, de la chronologie interne au processus d'écriture);
- linguistiques (reconstruction des paradigmes de formes, mise au point de l'ancrage énonciatif : catégorie de la personne, coordonnées spatio-temporelles, modalités);
- textuels (relevant de la macro-organisation : énoncés différés, paraphrases, ruptures génétiques, indications de régie).

L'analyse linguistique proprement dite s'attachera à mettre en lumière, dans les avant-textes, les mécanismes de production de la langue entendue comme ensemble de formes – formes organisées, désorganisées, réorganisées dans et par l'acte d'écriture. Considérer les séries d'énoncés variants comme des "familles d'énoncés" permet de construire un grand nombre d'observables en objets linguistiques.

Il s'agit dans un premier temps de segmenter la chaîne écrite, de déterminer les formes qui constituent les variantes et de les constituer en paradigmes. Les variantes étant analysables en termes d'opérations de substitution[1] – génétiquement orientées –, il devient alors possible d'assigner une valeur à la variation, à partir d'une combinatoire d'indices graphiques et linguistiques. La confrontation et la combinaison de ces deux types de critères, linguistiques et scripturaux-génétiques, nécessitent à leur tour l'élaboration d'une terminologie appropriée.

2. CONSTRUCTION DES FIGURES DU SUJET

La construction de la subjectivité dans et par l'écriture mérite une attention toute particulière, en ce qu'elle constitue probablement le lieu nodal de cette activité.

C'est à travers l'étude empirique de manuscrits d'écrivains aussi divers que H. Heine, G. Flaubert, M. Proust, P. Valéry, J.-P. Sartre, C. Wolf que s'est peu à peu élaborée la problématique liée à la construction du sujet et de ses multiples figures dans l'activité d'écriture.

Que révèlent les brouillons de la relation, souvent complexe et parfois conflictuelle, du sujet écrivant au processus d'écriture? Quelles sont les marques textuelles de la construction du sujet dans ce processus, et comment les interpréter? À ces questions, chaque ensemble d'avant-textes répond de manière spécifique.

Lors de la réécriture par H. Heine de ses articles anonymes parus dans la Gazette d'Augsbourg (1841-1843) pour le volume Lutezia, signé par l'auteur (1854), le décalage temporel et le changement de posture énonciative entraînent des modifications importantes quant au mode d'inscription du sujet dans le texte; les marques scripturales rendent visibles l'existence d'un conflit entre différentes positions du sujet vis-à-vis de l'énoncé (cf. Grésillon-Lebrave : 1982).

2.1 *Un mode spécifique d'écriture sur soi-même*

C'est bien évidemment dans l'écriture de textes autobiographiques que se pose de manière cruciale la question des figures du sujet. En fait, la construction, dans le processus scriptural, de la subjectivité, est précisément la condition même de l'écriture autobiographique, le lieu où se joue la relation de l'auteur à l'écriture, du scripteur au lecteur.

S'il existe différents modes d'écriture sur soi-même (mémoires, journaux personnels, autoportraits, essais...), l'écriture autobiographique doit faire face à une contrainte qui lui est propre, que P. Lejeune a appelée le «contrat référentiel» : «Pour qu'il y ait autobiographie, il faut qu'il y ait identité de l'auteur, du narrateur et du personnage» (1975, p. 15). En cela, l'écriture autobiographique, définie comme «récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité» (ibid. p. 14), constitue un acte de langage spécifique, théoriquement – et traditionnellement – caractérisé par l'usage de la première personne[2]. Effets contractuels qui vont non seulement déterminer l'écriture, mais également engager la lecture du texte autobiographique.

Les figures du sujet inscrivent dans le texte, de manière implicite ou explicite, les problèmes et les conflits que posent la relation du sujet narrateur (erzählendes Ich) à soi-même en tant qu'objet de la narration (erzähltes Ich), la relation du sujet au temps et à la mémoire (par exemple celle de l'adulte qui écrit au sujet de l'enfant qu'il a été), enfin la relation du sujet-auteur au processus d'écriture. À la complexité de ces problèmes, à l'écart temporel insurmontable qui sépare le sujet de l'énonciation de celui de l'énoncé, la langue offre de multiples solutions formelles, essentiellement d'ordre énonciatif : jeux sur l'agencement des pronoms, des noms propres, des marques temporelles et des plans d'énonciation. Entre le pôle stratégique de l'ambiguïté, où les repères énonciatifs sont brouillés, de telle sorte que le lecteur ne puisse précisément les identifier (cf. M. Proust, G. Stein, I. Bachmann, M. Wittig...) et celui de la multiplicité de ces instances (cf. A. Gide, R. Barthes, C. Wolf, N. Sarraute...), quelles sont les combinatoires possibles? Comment sont-elles construites, et comment fonctionnent-elles?

La méthodologie combine l'analyse linguistique et l'analyse des avant-textes (traces écrites «en vue» d'un texte). L'analyse linguistique vise à identifier les différentes formes subjectives en jeu dans le texte – de l'auteur empirique au personnage, en passant par des formes intermédiaires telles que le narrateur – et à déterminer leur ancrage spatio-temporel (un je + verbe au présent peut contraster avec un je + verbe au passé). L'analyse des avant-textes permet d'établir la distinction entre processus de production et texte produit, c'est-à-dire de mettre en lumière la démarche spécifique de l'écriture, comme interaction entre système graphique et système de la langue.

2.2 *Constructions énonciatives*

Dans les incipit de la Recherche du Temps perdu[3], la superposition de trois situations référentielles ayant pour point commun la notion /s'éveiller/, logiquement incompatibles mais inextricablement mêlées, entraîne une instabilité de la catégorie de la personne (passages de la première personne à la non-personne, du particulier au générique), et, corollairement, du système des temps référentiels (alors que le passé simple est toujours associé à je, le temps associé à la non-personne varie), et enfin l'organisation syntaxique elle-même (instabilité des connecteurs) (cf. Grésillon, Lebrave, Viollet:1989). Le je, univoque et compact ainsi qu'il a été défini par Benveniste, est mis en paradigme avec d'autres formes linguistiques, soit de type pronominal (celui qui, ceux qui, nous, on), soit de type nominal (le dormeur, le malade, le débutant, l'écrivain, un jeune homme qui dort), qui sont suivies de prédicats identiques. Or ces autres expressions, posées comme équivalentes à je, ont en commun la propriété d'être formellement ambiguës et de recouvrir plusieurs valeurs (ex. le dormeur : «celui dont je parle», ou bien «tout dormeur, quel qu'il soit»?). Au fil des réécritures, le mouvement énonciatif déclinera toutes ces formes, allant du spécifique (je) au générique (on), de sorte que ces deux extrêmes – la singularité et l'universalité – finissent par se rejoindre et coexistent à travers la mise en place d'un sujet flou, protéiforme (cf. Grésillon, Lebrave, Viollet – sous presse).

Dans la nouvelle autobiographique intitulée «La Confession d'une jeune fille» (dans les Plaisirs et les jours), Proust transpose doublement le récit de ses premières expériences sexuelles : d'une part le personnage-narrateur qui dit «je» est une jeune fille, d'autre part la

narration est transférée dans un contexte hétérosexuel. Les différentes étapes de l'avant-texte témoignent de ce travail de transformation, ou plutôt de trans-figuration – à travers de multiples difficultés d'ordre à la fois linguistique, logique et sociologique – du biographique vers le fictionnel.

Les trente-trois incipit successifs de Kindheitsmuster, roman autobiographique de C. Wolf (1976), montrent, notamment à travers le rôle médiateur des pronoms, les multiples difficultés que pose la question du sujet à la fois dans la relation à soi-même, au temps et à l'écriture. À travers ces brouillons, on assiste à la recherche, par l'essai des différentes formes disponibles dans la langue, d'un point d'équilibre linguistique qui traduit la complexité de ces diverses relations. C'est l'étude de ce dossier – exemplaire en quelque sorte puisqu'il pose la problématique de manière explicite – qui m'a incitée à engager une réflexion plus générale sur la construction du sujet dans l'écriture autobiographique contemporaine (cf. Viollet : 1988b).

Même lorsque ce parcours est partiellement explicite dans l'œuvre publiée – c'est le cas de Kindheitsmuster –, seuls les manuscrits permettent d'appréhender ce jeu subtil entre les formes dont dispose la langue, les différents clivages, l'évolution des choix tout au long du parcours génétique, ainsi que les lieux où la maîtrise nécessaire à la gestion de ces multiples formes échappe au scripteur.

L'analyse systématique de ces formes linguistiques dans la genèse d'œuvres littéraires vise à identifier et à mettre en évidence les différentes instances en jeu, en observant leur «mise en place» à travers le parcours génétique. Dans un deuxième temps, l'étude des métamorphoses du sujet devrait permettre d'établir une typologie des relations entre ces instances, et de définir, de façon plus générale, les marques linguistiques du sujet écrivant.

Dans cette perspective, une attention particulière devrait être portée aux auteurs d'écrits autobiographiques en situation de minorité sociale («minorité» est à comprendre dans un sens non pas quantitatif, mais qualitatif : «en position de moindre pouvoir»; cf. Guillaumin : 1985). En quoi les discriminations socio-idéologiques affectent-elles la constitution et le fonctionnement de la subjectivité ? Ces discriminations mêmes ne constituent-elles pas un des moteurs essentiels de l'écriture autobiographique?

Mon hypothèse n'est pas que les écrivains dominés écrivent différemment des écrivains en position dominante. Cependant, un sujet socialement minoritaire risque fort de se heurter, au cours du processus de construction du moi, à des difficultés spécifiques – matérielles et symboliques – liées à sa position sociale. Ces difficultés peuvent entraîner des mises en question plus ou moins radicales du «moi», de la culture dominante, des traditions littéraires, du concept de «vérité», du mythe de l'écrivain, de la langue elle-même. Il s'agira alors, pour innover, de «penser autrement», c'est-à-dire de déconstruire un modèle, d'en démasquer les falsifications, de refuser l'assimilation au point de vue réducteur et exclusif de l'ordre dominant. Ces problèmes théoriques n'ont guère, jusqu'à présent, été pris en compte.

Rare semble être d'ailleurs, dans les pratiques contemporaines, le strict respect du contrat autobiographique; nombre d'entre elles, en rupture selon diverses modalités, en diffèrent; cependant, malgré la méfiance et le doute qu'expriment certains écrivains à l'égard de ce genre souvent considéré, dans sa forme traditionnelle, comme suspect ou à tout le moins paradoxal (qu'est-ce que le sujet? qu'est-ce que l'identité? toute écriture n'est-elle pas fiction?), l'écriture autobiographique reste très productive, ne serait-ce qu'à travers la mise en question de son fonctionnement même.

Les nombreuses innovations formelles, qui sont apparues dans des textes contemporains – français ou étrangers – de fiction autobiographique, utilisent les ressources, à la fois multiples et limitées, de la langue. L'étude, à travers la genèse, de la construction de ces stratégies concernant la relation du sujet écrivant à soi-même et à l'activité d'écriture, devrait, en fin de compte, nous éclairer sur le fonctionnement de l'acte créateur.

1. L'ensemble des opérations matérielles que réalise le scripteur (écrire, biffer, insérer, déplacer) peuvent être réduites, grâce à l'introduction de l'opérateur "zéro"(ø), à une opération unique : la substitution (biffure = A remplacé par ø; ajout = ø remplacé par A; substitution = A remplacé par A'). Lors du travail de reconstruction de la chronologie du processus d'écriture, il faut tenir compte de l'alternance éventuelle de phases d'écriture et de réécriture consécutives à la lecture, et distinguer les corrections "d'écriture" (immédiates, au fil de la plume), et les corrections "de relecture", qui sont dissociées dans le temps (parfois de plusieurs années, comme c'est le cas dans l'exemple de Heine cité plus loin). Cf. Grésillon et Lebrave : 1982, p. 136-137.
2. Dans la langue, entendue comme système de signes régi par un ensemble de régularités, le «je» relève de l'unique et non du multiple; il n'a d'autre sens que de renvoyer à celui qui parle, ou pour reprendre les termes de Benveniste, à «la personne qui énonce la présente instance de discours contenant "je", instance unique par définition, et valable seulement dans son unité» (1966, p. 252).
3. Ces travaux portant sur les incipit de la *Recherche du Temps perdu* s'appuient principalement sur le Cahier 3 (Bibl. nat., N.A.Fr. 16643); ils ont été menés par l'équipe "Manuscrits et linguistique" de l'Institut des Textes et Manuscrits Modernes du C.N.R.S.

Références bibliographiques

BENVENISTE, É. [1966/1974] : *Problèmes de linguistique générale*, t. I et II, Paris, Gallimard.

GRÉSILLON, A. et J.-L. LEBRAVE [1982] : «Les Manuscrits comme lieu de conflits discursifs», *La Genèse du texte : Les modèles linguistiques,* Paris, Éd. du C.N.R.S.

GRÉSILLON, A. [1985] : «Débrouiller la langue des brouillons. Pour une linguistique de la production», *Leçons d'écriture. Ce que disent les manuscrits,* Paris, Minard;
[1988] : «Les Manuscrits littéraires : Le texte dans tous ses états», *Pratiques*, no 57.

GRÉSILLON, A et J.-L. LEBRAVE (dir.) [1983] : "Manuscrits – Écriture – Production linguistique", *Langages*, no 69, Paris, Larousse.

GRÉSILLON, A., J.-L. LEBRAVE et C. VIOLLET [1989] : «Une Histoire à dormir debout. Le jeu des paraphrases dans les Cahiers de Proust», *Bulletin d'informations proustiennes*, no 19, 1989;
"Quand tous mes autres moi seront morts...", Réflexions sur l'hologramme proustien, *Littérature moderne*, no 3 (sous presse).

GUILLAUMIN, C. [1985] : «Sur la Notion de minorité», *L'homme et la société*, juillet-déc.

LEBRAVE, J.-L. [1987] : *Le Jeu de l'énonciation en allemand d'après les variantes manuscrites des brouillons de H. Heine,* Thèse de doctorat d'État, Univ. de Paris-Sorbonne. Cf. introd. : "Comment construire l'objet manuscrit", et ch. II : "Les théories de l'écriture".

LEJEUNE, P. [1975] : *Le Pacte autobiographique,* Paris, Seuil;
[1980] : *Je est un autre. L'autobiographie de la littérature aux médias,* Paris, Seuil.

VIOLLET, C. [1987] : «Femmes d'affaires et hommes de ménage. Sur le fonctionnement de quelques notions dans un corpus oral», *Mots*, no 15;
[1988a] : «Mais qui est on? Étude linguistique des valeurs de on dans un corpus oral», *Linx*, no 18;
[1988b] : «Kindheitsmuster de Christa Wolf : Problématique de l'identité dans la genèse du roman», *Cahiers de l'Institut d'études germaniques,* no 5.

LE DISCOURS POLITIQUE :
du plan linguistique au plan idéologique

DANIELLE FORGET

L'analyse du discours politique, dans sa diachronie, pose le problème général de la prise en considération de l'idéologie pour l'analyse textuelle. Dans la foulée des travaux de J. Authier-Revuz, la présente étude marque que certaines constructions linguistiques, liées au dialogisme (insertion du discours de l'Autre, avec des degrés de distance et de prise en charge), ne peuvent être abordées sans renvoyer à la dimension idéologique. Elles renvoient à un savoir partagé qui a une fonction de reconnaissance du locuteur au sein d'une formation idéologique et qui est soumis à l'influence du contexte socio-politique : chaque nouveau discours ne fait que reposer la question du consensus idéologique.

The analysis of political discourses, from a diachronic point of view, requires to take into consideration ideology. Based on the work of J. Authier-Revuz and others, this study constitutes an attempt to broaden what is usually referred to as the linguistic meaning of a text in order to determine the concrete nature of dialogism. A component based on the shared knowledge of the participants would make predictions about what inferences they make from sentences in context.

Il ne suffit pas, pour étudier le discours politique, d'effectuer une analyse de discours qui pourrait s'appliquer à tout type de texte pour ensuite, dans un deuxième temps, le situer dans un contexte politique qui le colorerait de certaines particularités. Voir le contexte politique comme un simple "extérieur" du discours, c'est vouer l'analyse à un échec, particulièrement en ce qui concerne la saisie de l'idéologie. Or, la dimension idéologique est inséparable des discours qui la véhiculent et la construisent de façon non pas exclusive mais privilégiée. C'est cette articulation entre l'idéologique et le discursif qu'il nous importe de préciser, en formulant une hypothèse pour l'analyse du discours politique.

Plusieurs études ont souligné la complexité du rapport entre le discours et le contexte socio-politique. Sans les passer en revue systématiquement, il nous semble important néanmoins d'en rappeler quelques orientations, notamment celles qui évaluent l'apport de la linguistique.

Dès le début des années 70, plusieurs auteurs, dans leur réflexion sur le discours politique, ont insisté sur l'importance du cadre institutionnel et les contraintes qu'il impose au discours; d'autres facteurs liés à l'espace, au temps, bref le contexte socio-historique, sont déterminants et en font une pratique discursive réglée (Maldidier, Norman, Robin 1972). On insiste sur le fait qu'il ne suffit pas d'étudier la structuration en "langue" d'un texte, mais que l'analyse linguistique doit rendre compte des conditions de production "(cadre institutionnel, appareil idéologique dans lequel il s'inscrit, représentations qui le sous-tendent, conjoncture politique, rapport de forces, effets stratégiques recherchés, etc." Robin 1973) qui le déterminent (voir discussion dans Guespin 1976).

L'emprunt qui a été fait aux théories linguistiques de la notion d'énonciation a soulevé des critiques qui remettaient en question le rapport discours/conditions de production. L'énonciation qui inscrit simplement l'énoncé dans une situation et qui se rapporte à l'acte individuel de constitution d'un discours est insatisfaisante pour éclairer ce rapport (Marandin 1979 : 27). Dans la même ligne de pensée, fait surface une critique de la conception intentionnelle du "sujet", présenté comme maître du sens et donc libre dans la constitution de son discours, – conception dominante en pragmatique. Peut-être est-il excessif de parler de méfiance à l'égard du traitement linguistique du discours politique, mais on ne peut s'empêcher de remarquer les mises en garde et restrictions énoncées à l'égard d'un tel traitement[1].

Inspirée des travaux de M. Bakhtine, la tendance actuelle vise à mettre l'accent sur "l'hétérogénéité constitutive" de tout discours (Authier-Revuz 1984). L'importance accordée à l'interdiscours accentue la rupture avec la thèse du sujet individuel :

Cette [...] hypothèse revient à poser qu'on ne peut pas considérer une formation discursive dans sa clôture : elle ne se constitue, se maintient et se défait que dans l'interdiscours qu'elle forme avec celles, alliées ou concurrentes, auxquelles elle est confrontée.
(Maingueneau 1983 : 68).

Cette orientation transforme du même coup la conception du lien entre discours et idéologie :

Si on accepte que le discours est une des instances matérielles de l'idéologie, nous définirons l'efficace idéologique [...] comme un procès de répétitions plus ou moins réglé - polymorphe dans les discours quotidiens, ritualisé dans les discours d'appareil - où les paroles se prennent dans le lacis des reformulations : répétitions sur le mode de la reconnaissance des énoncés et sur le mode de la méconnaissance de l'interdiscours.
(Courtine, Marandin 1981 : 31)

L'approche linguistique serait pertinente par la recherche, au fil des discours, des éléments de répétition ainsi que de leurs marques possibles, tout en étant subordonnée à la prise en compte des positions idéologiques.

Certaines questions peuvent ainsi être formulées, dont les deux suivantes :

– comment concrètement une analyse linguistique peut-elle contribuer à l'étude du discours politique, s'il est vrai que l'aspect linguistique n'épuise pas le fonctionnement de ce type de discours?
– comment faire apparaître les prises de positions idéologiques? Y a-t-il des catégories linguistiques qui jouent un rôle privilégié?

Nous tenterons de répondre à ces dernières en montrant, dans un premier temps, que certaines constructions linguistiques, liées au dialogisme (insertion du discours de l'Autre, degré de distance et de prise en charge), ne peuvent être abordées sans renvoyer à la dimension idéologique. Les extraits de discours que nous utiliserons proviennent d'un corpus de discours politiques brésiliens réalisés entre 1964 et 1984, mettant en présence deux formations antagonistes : les détenteurs du pouvoir (gouvernement, militaires) et les membres de la société civile[2] (Forget 1989). Une entité théorique, que nous nous bornerons à décrire de façon générale, représentera le tout cohérent et diversifié d'une lignée de discours abordés dans leur intertextualité.

MISES AU POINT

Le terme "dialogisme" , tiré des thèses de M. Bakhtine, a inspiré plusieurs travaux en sémiotique et en critique littéraire, et plus récemment en linguistique. Selon ce "principe", un énoncé – même s'il se présente comme original – forme sa signification à partir d'énoncés produits ailleurs, antérieurement; cette signification n'est donc jamais entièrement nouvelle mais s'inscrit dans un mouvement déjà amorcé par d'autres discours. La portée de ces recherches est très justement envisagée par J. Authier-Revuz comme une forme d'appréhension des enjeux idéologiques : le monologisme peut être le moyen exploité par les couches dominantes pour valoriser leurs intérêts, étant donné qu'il exprime une seule voix et la présente comme exclusive. Par contre, le dialogisme reproduit la complexité sociale où variété et différence ont cours[3]. Ce rapport du dialogisme à la pratique politique est particulièrement éclairant en ce qui concerne les manifestations de l'autoritarisme : l'exercice de la censure, le peu de circulation des discours – hormis les discours officiels – en témoignent.

Partant du présupposé que les intentions d'un locuteur et son interprétation personnelle de la situation d'énonciation ne sont pas déterminantes dans la production du sens de son texte, mais sont elles-mêmes subordonnées à la formation idéologique à laquelle il s'identifie en tant que sujet parlant et au contexte sociohistorique plus général, il importe de retracer comment le discours contribue à construire de telles positions. En effet, l'argumentation non seulement reflète mais construit une vision de ce contexte en fonction de l'idéologie du groupe auquel appartient le locuteur. Mais cette appartenance idéologique ne doit pas être vue comme "un aspect complémentaire au texte pour nous aider à mieux le comprendre". Elle fait partie intégrante du texte lui-même. Le texte fournit une interprétation de la réalité et non la réalité elle-même. Qu'on ne s'y méprenne pas : il ne s'agit pas pour l'analyse d'épurer cette "interprétation" pour faire ressortir les faits dits objectifs. Une telle quête de la Vérité est non seulement contradictoire avec le rôle que nous attribuons à l'idéologie mais, en plus, elle rend caduque toute tentative d'analyse du discours.

Nous nous en tiendrons donc aux interprétations, aux points de vue qui se manifestent dans les textes et tenterons de voir comment ils se répondent dans l'interdiscours. Pour y arriver, nous aurons recours à la distinction déjà proposée en pragmatique entre locuteur et énonciateur (Ducrot 1980 : 43, entre autres) nous servira à préciser le lien entre locuteur et formation idéologique. Nous dirons, en élargissant cette distinction, qu'un locuteur L exprime dans sa production discursive le point de vue d'un énonciateur E, qui est en fait le représentant d'une formation idéologique donnée. On ne peut parler de point de vue qu'en rapport avec d'autres positions possibles: imaginons, pour la simplicité de l'exposé, un seul autre destinataire représentant les vues d'un énonciateur virtuel E'. Cela est particulièrement opératoire avec le discours politique, qui, comme l'a mentionné D. Maingueneau (1980), possède une dimension polémique évidente. L'antagonisme de deux formations E/E' sera à la base des productions discursives.

À la suite des travaux basés sur l'hypothèse de M. Bakhtine, un texte ne peut être considéré seul mais uniquement dans son interdiscursivité : en effet, si un texte surgit en réponse à d'autres textes[4], il ne faut pas pour autant voir l'interdiscursivité comme une masse

indistincte de textes à laquelle le discours nouveau ferait écho. Chaque nouvelle intervention discursive apporte une contribution particulière : elle s'appuie sur du "préconstruit" (Henry 1977) qu'elle reformule de façon dynamique, en assurant ou la répétition ou la modification, dans un nouveau consensus idéologique. C'est là que nos vues rencontrent celles de Marandin et Courtine (1981) qui ont souligné le danger d'un glissement vers l'homogénéité, l'immobilisme. Comment serait-il possible d'envisager l'évolution des positions idéologiques et de leurs manifestations discursives si le discours ne pouvait que reproduire des formulations? La nécessité de rendre compte de la prévisibilité des discours à l'intérieur d'une certaine formation idéologique ne peut se faire aux dépens d'une dynamique de changement possible à l'intérieur de la formation idéologique. Il faut donc envisager un interdiscours qui manifeste de façon possiblement non homogène et discontinue les prises de position idéologique d'un groupe, au gré des interventions discursives qui surgissent :

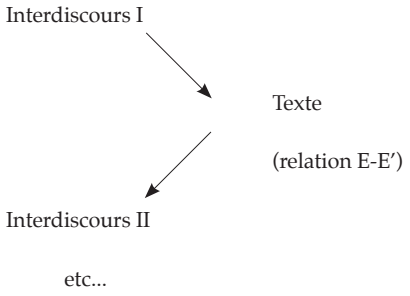

LA PERTINENCE DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE

Du point de vue de la structure des textes, notre étude du discours politique brésilien vise à faire apparaître les rapports du gouvernement et de l'opposition. Simplement parler de divergences de positions ou d'opinions entre ces deux groupes équivaudrait à une affirmation évidente, à un retour sur la définition même de ces groupes et serait valable dans n'importe quelle réalité politique. L'analyse nous fournit justement le moyen de dépasser ce niveau et d'aborder les pratiques discursives. Dans le discours autoritaire brésilien, le gouvernement tente d'éluder les questions conflictuelles pour ne laisser paraître que des divergences d'opinion : c'est dire que non seulement le contenu mais aussi l'image que les groupes se font d'eux-mêmes et des autres constituent un des enjeux essentiels des productions discursives.

D'entrée de jeu, l'analyse doit porter non pas sur des éléments appartenant à l'énoncé (et sa structure superficielle) mais sur des éléments abstraits. Les propositions concernant les rapports entre les participants seront le résultat d'une analyse syntactico-pragmatique des constructions linguistiques qui les portent. Certaines seront obtenues par le biais du décodage des affirmations explicites contenues dans le discours; d'autres peuvent être déduites du fonctionnement de certaines constructions syntaxiques et obtenues par calcul inférentiel[5], toujours en se basant sur l'effet escompté par l'utilisation d'un terme lexical; et, d'autres encore peuvent se manifester dans l'organisation sémantico-pragmatique du texte, niveau où le dialogisme joue un rôle essentiel.

Cela s'entend évidemment à partir de certains présupposés : la pratique discursive en tant qu'elle manifeste et construit l'identité des participants (l'identification politique et idéologique pour les textes qui nous concernent), leur prise de position, et qu'elle vise certains effets, s'étend à tous les niveaux du texte et ne privilégie pas une construction unique. Pour cette raison, l'analyste n'a pas à sélectionner une catégorie seulement, qu'elle soit lexicale ou syntaxique – comme cela a été la pratique dans la majorité des études en analyse du discours –; au contraire, il a tout intérêt à faire intervenir, dans la mesure du possible, un grand nombre de constructions pouvant caractériser la pratique discursive. Il s'agit d'un travail linguistique sur le texte, sur sa "matérialité" (Robin 1986), mais qui (sans ménagement pour la quiétude de l'analyste) ne s'amorce pas à partir d'une catégorie linguistique stable. C'est en correspondance avec l'objectif général de la recherche, qui peut trouver une formulation issue de la sociologie, de l'histoire, de l'anthropologie, que doit s'établir la pertinence des constructions, des catégories linguistiques.

Une telle analyse, basée non pas uniquement sur l'énoncé mais sur des propositions extraites de la structure superficielle, prenant la forme d'inférences, demande une procédure rigoureuse, justement pour faire apparaître ces inférences. Or, ce n'est que par une mise en correspondance étroite des différents niveaux linguistiques (lexical, syntaxique, sémantique et pragmatique) que ce résultat peut être atteint. Il ne s'agit pas de balayer le texte d'un point de vue d'abord lexical, puis syntaxique, etc., comme si chacun de ces niveaux était autonome, mais plutôt de les faire intervenir simultanément. Chaque niveau est susceptible de renforcer l'autre :

Nous sommes réellement unis – peuple et Gouvernement.
(12 mars 1977)

Cet énoncé pose explicitement l'union des protagonistes, peuple et gouvernement, qui se trouvent être les participants du discours actualisé; d'où le recours au "nous" collectif qui à la fois atteste et renforce cette association. Nous nous servons du contenu du discours mais aussi d'une catégorie linguistique, les pronoms, qui, utilisée pour renvoyer aux participants du discours, nous fait accéder au palier sémantico-pragmatique que nous appellerons le schéma énonciatif : les pronoms renvoient aux participants de l'interlocution (je/tu) mais aussi, par extension, aux formations en présence

(E/E'). La suite du discours déjà cité vient éclairer l'usage de "réellement" :

> [Nous sommes réellement unis – peuple et Gouvernement.]
> ... Ceci contredit les affirmations de ceux qui s'opposent à nous. L'Opposition dit que le Gouvernement et la nation sont dissociés, mais je ne crois pas que cela soit le cas.

Ces deux énoncés, si simples en apparence, sont riches d'information. D'abord on apprend que c'est l'opposition qui met en doute l'association peuple/gouvernement, et que, ce faisant, elle s'oppose au gouvernement et au peuple ("nous" de la première ligne). Elle apparaît ainsi comme l'ennemi, non seulement du gouvernement – déclaration qui ne surprendrait qu'à demi – mais aussi du peuple, de la Nation.

Faisons le point : le jeu des pronoms et les substitutions lexicales par les termes opposition, gouvernement, nation met en place l'opposition de "nous" (Gouvernement/peuple) à la troisième personne "elle". Compte tenu de la théorie de l'énonciation de Benveniste, le pronom de la troisième personne est celui de la "non-personne", celui que l'on désigne et qui est exclu de l'échange discursif en cours. Cette particularité pragmatique est en correspondance avec l'effort de marginalisation de l'opposition de la part du gouvernement et des rapprochements qui sont faits constamment dans le discours avec l'ennemi. Cela est d'autant plus efficace que le discours dominant n'essaie pas de convaincre que l'opposition est contre le gouvernement mais qu'elle est contre le peuple. La cohérence de ce procédé s'explique à partir des principes de la doctrine de la Sécurité nationale selon laquelle les militaires ont pour mission de défendre la nation contre tout ce qui la menace. Il s'agit de la manifestation dans l'intradiscours (par le jeu des pronoms) d'une structure présente dans l'interdiscours. Voici donc un cas de procédé discursif dont l'importance et la contribution ne peuvent être mesurées qu'en rapport avec la dimension socio-historique.

C'est dans la mise en rapport de l'implicite discursif avec les choix linguistiques opérés que l'analyse linguistique pratiquée dans le cadre de l'analyse du discours semble la plus apte à faire ressortir les éléments se rapportant directement à l'idéologie.

LE SAVOIR PARTAGÉ

Le lien entre l'implicite et la position idéologique s'établit en considérant chaque nouvelle production discursive, c'est-à-dire chaque nouveau texte. En fait, chaque texte reformule des propositions, des relations que le destinataire est susceptible de reconnaître comme appartenant à une position idéologique donnée. Nous poserons donc qu'il existe un réseau de propositions que les textes réactualisent et qui les rend représentatifs des formations idéologiques. Ce réseau constituerait en quelque sorte la "cohérence idéologique" dont se prévalent les groupes politiques : c'est ce que nous appellerons le "savoir partagé"[6].

Une telle entité théorique serait tout à fait compatible avec les études pragmatiques sur la genèse de l'implicite. Ainsi, pour reprendre une conception récente du décodage discursif, nous dirons que tout discours est abordé à partir d'un ensemble de croyances, d'attitudes, de connaissances sous-jacentes, qui en permettent l'interprétation. Cet ensemble n'est pas constitué d'énoncés, donc de segments actualisés, mais plutôt d'éléments abstraits, de propositions. On y a fait référence de façon large avec des termes comme "background information" (J. Searle), "complexe de présupposés" (Schmidt), "compétence encyclopédique" (Kerbrat-Orecchioni). En ce qui nous concerne, la pertinence de cet ensemble de propositions réside dans le fait que certaines d'entre elles peuvent, par leur aspect axiologique, constituer "ce qui peut et doit être dit" par une formation idéologique. Ce "savoir partagé" ne vaut que pour une formation idéologique déterminée, mais il est susceptible de faire l'objet de citations ou de reformulations de la part des autres formations.

Savoir partagé E

I- ensemble de propositions $p_1, p_2 \ldots p_n$

II- ensemble de relations

entre les propositions $R_1, R_2 \ldots R_n$

tel que : $p_1 R_1 p_2$

$\vdots$

$p_{n-1} R_n p_n$

III- techniques énonciatives :

ensemble de stratégies $S_1, S_2 \ldots S_n$

portant sur les propositions $p_1, p_2 \ldots p_n$

et leurs relations $R_1, R_2 \ldots R_n$

Texte de E

Ce savoir détermine les choix lexicaux qui, loin d'être neutres, règlent l'interprétation en la situant dans un réseau complexe de propositions ayant une cohérence propre. Ainsi, dans le discours autoritaire brésilien, l'emploi du terme "sécurité" ne peut être compris qu'en rapport avec un ensemble plus vaste de relations établies par le discours entre "sécurité" et "développement". Il détermine aussi l'emploi de formes syntaxiques et explique les effets stylistiques et pragmatiques recherchés : concession, connivence, ironie, etc. sont autant de mouvements discursifs qui peuvent être compris à partir des positions et valeurs partagées par un groupe. Assigner une interprétation à un texte, c'est notamment confronter les propositions qui y sont contenues avec celles du savoir partagé d'un groupe. De fait, un savoir partagé présente une structure complexe : il n'est pas constitué uniquement d'une liste de propositions mais aussi de leurs relations, autrement dit d'un mouvement argumentatif pouvant

faire état des liens de causalité, d'opposition, etc., entre les éléments. Ainsi on pourra rendre compte de la prévisibilité très forte qui existe face à certains types de discours comme le discours autoritaire, prévisibilité qui se manifeste non seulement dans le choix des termes utilisés ou des constructions syntaxiques mais aussi dans le choix et l'arrangement des arguments, comme dans le cas de l'utilisation de l'argument de la sécurité et du développement. Finalement, une autre catégorie d'éléments devrait figurer dans ce savoir partagé : il s'agit plus spécifiquement des éléments concernant les techniques énonciatives en vigueur dans les pratiques discursives du groupe en question. Nous désignons par là tout ce qui relève de la mise en forme des discours, des pratiques interactionnelles par lesquelles un groupe s'identifie et se reconnaît : le dialogisme constitue certainement un de ces mécanismes énonciatifs. Comme c'est le cas pour les choix lexicaux, syntaxiques et argumentatifs, le dialogisme est susceptible de caractériser les "habitudes" discursives d'un groupe donné et de permettre l'interprétation. En effet, même si le savoir partagé est celui d'une formation idéologique, l'image du groupe adverse y est intégrée. Ce sont les mêmes principes de sécurité et de développement qui servent, dans notre corpus, à qualifier le discours de l'opposition de subversif.

Même si le rôle du dialogisme ne peut être réellement apprécié qu'en tenant compte des enjeux politiques, on ne saurait le caractériser sans une analyse linguistique précise. Les diverses voix présentes à l'intérieur d'un texte sont soumises à ses règles de structuration, et à sa détermination de la distance plus ou moins grande du locuteur à l'égard des propositions appartenant aux autres énonciateurs, et à son degré de prise en charge de ces propositions. Nous croyons utile de distinguer distance et prise en charge. Plus le discours d'autrui est présenté de façon explicite, plus la distance du locuteur L à l'égard de l'énoncé est grande. Inversement, l'intégration du discours d'autrui dans le discours citant (au moyen de procédés linguistiques connus comme les connecteurs, les choix lexicaux) réduit la distance entre ces deux discours. Par contre, la prise en charge dépend de l'accord, de l'adhésion que le locuteur manifeste à l'endroit du discours d'autrui. On a toujours accordé beaucoup d'importance au "pour ou contre" que le locuteur affichait, c'est-à-dire à la prise en charge; pourtant, d'un point de vue linguistique, la distance, c'est-à-dire la manifestation de la prise en charge sur le mode de l'implicite ou de l'explicite, est autant sinon plus révélatrice des rapports entre participants. Elle peut témoigner de la non-reconnaissance publique du discours d'autrui en faisant passer pour évidentes certaines affirmations, en ne voulant pas dévoiler la source d'un discours, en évitant la discussion sur les propositions de l'Autre.

La mise à jour du savoir partagé d'un texte, on le remarquera, ne peut qu'être le produit d'une analyse de discours et ne saurait dans son ensemble être fixée a priori. Bien qu'on puisse avoir une idée intuitive des propositions caractérisant le discours autoritaire (niveau I), les relations entre ces propositions et les techniques énonciatives pratiquées sur elles (niveau II et III) ne peuvent qu'être construites par l'analyse. Ceci est garanti par la caractérisation même du savoir partagé : non pas une liste d'éléments linguistiques mais un tout organisé, formé de relations complexes entre les aspects syntaxiques, sémantiques, rhétoriques ainsi que dialogiques. Il revient justement à l'analyse de reconstruire, par la pluralité des textes étudiés, ce savoir sous-jacent. Pour reprendre la dichotomie type/token de C. S. Peirce, chaque nouveau texte mobilise des propositions que le destinataire pourra reconnaître comme valides, si elles entrent en correspondance avec le savoir-type d'une formation[7]. Il est bien important de considérer que cette entité se profile autant dans la production d'un texte que dans son interprétation : cette dernière suppose la reconnaissance par le destinataire du savoir mobilisé dans chaque nouveau texte[8]. Cela ne signifie pas le cloisonnement, l'homogénéité des discours; comme nous l'avons mentionné, les pratiques dialogiques doivent faire partie intégrante de chacune des formations. Dans la pratique de l'analyse, l'intra-discours peut manifester des zones "d'imprévisibilité" : imaginons qu'un enchaînement de propositions de l'énonciateur E ne puisse entrer en correspondance avec le savoir de sa formation. L'analyste sera confronté à deux options : y voir une simple divergence ponctuelle, c'est-à-dire isolée, ou conclure à l'amorce d'un changement au sein de la pratique discursive d'une formation. Seule la comparaison avec d'autres textes permettra de fixer un diagnostic sûr.

Voyons sur un exemple comment le savoir partagé a le pouvoir d'expliquer les conditions d'apparition des propositions implicites et leur valeur :

J'espère que le peuple m'appuie, me comprend et sait que ces mesures - de caractère exceptionnel mais entièrement légales - sont faites et adoptées dans l'intérêt général de la nation brésilienne.

(1 avril 1977)

O. Ducrot (1980) a bien établi la valeur d'opposition de ce type de connecteur. Dans la séquence X mais Y, X renvoie à un argument présenté en faveur d'une conclusion "r", tandis que Y renvoie à un argument en faveur de la conclusion opposée "non-r", conclusion vers laquelle tend la séquence dans son ensemble. De l'énoncé "cet ordinateur est bruyant mais rapide", on pourrait dégager le mouvement argumentatif suivant :

cet ordinateur est bruyant... "r": je n'aime pas cet ordinateur
cet ordinateur est rapide... "non-r": j'aime cet ordinateur

De même dans l'extrait de discours ci-dessus, on pourrait dégager des conclusions opposées :

"mesures exceptionnelles" ..."r" : ce sont des mesures à éviter
"mesures légales" ..."non-r" : ce ne sont pas des mesures à éviter

Mais cette valeur argumentative d'opposition n'a pas un grand pouvoir explicatif des rapports entre participants sur des énoncés hors-contexte. Pour que les enjeux apparaissent, il faut avoir recours au savoir partagé, à l'interdiscours chargé d'expliquer le mode de constitution des conclusions "r" et "non-r" et leur valeur pour les groupes impliqués. Le gouvernement tient à répondre aux objections éventuelles de l'opposition qui verrait dans la fermeture du Congrès une mesure illégale (proposition que l'on pourrait retracer dans le savoir partagé du groupe de l'opposition). Notons que la justification prend appui sur la rationalité techno-bureaucratique, en invoquant l'argument de la légalité. Ce trait devrait se retrouver dans le savoir partagé du groupe au pouvoir, mais en tant que technique énonciative. L'intertexte confirmerait cette pratique souvent utilisée dans les discours du président Geisel.

Un autre exemple servira à illustrer la valeur du calcul des présupposés et l'aller-retour entre l'intradiscours (le texte) et l'interdiscours (le savoir partagé). Il s'agit des réactions de l'opposition en 1977 au moment de la fermeture du Congrès par le Gouvernement Geisel. Dans une lettre aux Brésiliens transmise par les juges et publiée dans les journaux, se trouve l'affirmation suivante :

> ... l'ordre imposé, provenant des instances supérieures vers le bas, est un ordre illégitime parce qu'avant tout, son origine est illégitime. (2 avril 1977)

De la partie soulignée, on peut extraire un présupposé lié à l'utilisation d'une structure participiale : l'ordre imposé provient des instances supérieures vers le bas. Une telle proposition devrait entrer en correspondance avec une autre figurant dans le savoir partagé du groupe de l'opposition; elle serait affectée d'une valeur négative, comme étant un principe que rejette ce groupe et par lequel il dénonce le gouvernement militaire en tant qu'usurpateur du pouvoir. C'est précisément à cause de l'apparition de cette affirmation tout au long des discours de l'opposition qu'il est possible de l'inclure dans le savoir partagé du groupe en question. En outre, le prolongement de l'énoncé par "parce qu'avant tout son origine est illégitime" vient confirmer la validité du présupposé.

Cet exemple confirme aussi l'importance de dépasser le simple niveau des énoncés et des propositions élémentaires qui leur correspondent. Leur enchaînement au fil du texte fait apparaître des relations et des stratégies discursives qui risqueraient de passer inaperçues dans de courts segments. Il en ressort une autre particularité du savoir partagé : il rend compte du mouvement argumentatif enchaînant les énoncés, ce qui en fait un tout structuré, organisé.

Toute fragmentaire que soit la description que nous avons proposée du "savoir partagé", elle n'en comporte pas moins, à notre avis, des éléments provenant d'horizons divers – pragmatique, linguistique, théorie des idéologies – mais essentiels pour l'articulation discours/idéologie. La confrontation d'un texte x produit avec le savoir partagé E ou E' n'est possible que si ces deux entités entrent dans une relation type/token. Un texte étant l'actualisation de principes généraux prévus par le savoir partagé et ce dernier, un tout organisé constitué en mémoire au fur et à mesure de l'analyse, la démarche d'analyse consiste justement à établir entre eux les points d'analogie, de répétition, mais aussi des points de divergence. En effet, l'impossibilité à retracer des points de répétition est aussi significative : si elle se confirme par une récurrence de la nouvelle formulation dans l'intertexte, elle pourra être interprétée comme un changement dans la pratique discursive d'une formation.

Chaque nouveau discours ne fait que reposer la question du consensus idéologique à propos d'un événement politique dans une conjoncture particulière. Autrement dit, si en surface chaque texte est différent, il fait travailler des principes, des mécanismes discursifs en accord avec ceux des savoirs partagés de chaque formation respective. Il peut y avoir reformulation sur le mode de la répétition (Marandin 1979) mais aussi sur le mode du changement; c'est précisément par la confrontation des textes avec le savoir partagé, formé à partir de l'interdiscours, que leur dimension idéologique risque d'apparaître.

---

1. On la retrouve aussi dans cet article de R. Robin (1986) : "Elle (l'analyse de discours) rappelle dans sa ténacité à l'intérieur de la problématique même de chaque discipline, que le registre de la langue est irréductible à un ensemble d'actes, de conduites ou de pratiques sociales, de même qu'il ne saurait se réduire à une machine logico-sémantique", p. 127.
2. M. Pêcheux et C. Fuchs (1975) : "... chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes ou de représentations qui ne sont ni "individuelles", ni "universelles" mais se rapportent plus ou moins directement à des positions de classes en conflit les unes par rapport aux autres", p. 11.
3. J. Authier, 1982, 1984.
4. D. Maingueneau, 1984, définit l'interdiscours comme "... un système dans lequel la définition du réseau sémantique circonscrivant la spécificité d'un discours coïncide avec la définition des relations de ce discours à son Autre", p. 30.
5. Nous utilisons cette définition de Kerbrat-Orecchioni (1986): "Nous appellerons "inférence" toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire

de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (internes ou externes)", p. 24.

6. La notion de savoir étant empruntée à Michel Foucault. [L'auteur ne réfère pas explicitement au livre de Jacques Fontanille, Le Savoir partagé, publié chez Hadès-Benjamins en 1987. Note de l'éditeur.]
7. Nous utiliserons la définition qu'en donne J. Lyons : "The relationship between tokens and types will be referred to as one of instantiation; tokens, we will say, instantiate their type" (p. 13). "The relationship of instantiation involves the recognition of identity relative to some purpose or function" (p. 15).
8. D. Maingueneau (1984) y voit une "compétence discursive". Tout en étant d'accord avec la caractérisation qu'il en donne (p. 54-55), nous insistons sur la possibilité de reconfigurer le savoir partagé sous la pression d'innovations dans les productions discursives, bref de saisir son évolution, ce que le terme "compétence", dans son utilisation en syntaxe du moins, ne permet pas.

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ, J. [1982] : "Parole multiple : aspect rhétorique, logique, énonciatif et dialogique", *DRLAV*, 26;
[1984] : "Hétérogénéité(s) énonciative(s), *Langages*, no 73, 98-112.

BAKHTINE, M. [1977] : *Le Marxisme et la philosophie du langage,* Paris, Minuit.

COURTINE, J.-J. [1981] : "Analyse du discours politique", *Langages*, no 62, 9-128.

COURTINE, J.-J. et J.-M. MARANDIN [1981] : "Quel Objet pour l'analyse du discours ?", *Matérialités discursives,* Lille, Presses Universitaires de Lille, 21-35.

DUCROT, O. et al. [1980]: *Les Mots du discours,* Paris, Minuit.

FORGET, D. [1989] : *Conquêtes et résistances du pouvoir: l'émergence du discours démocratique au Brésil,* manuscrit.

GUESPIN, L. [1971] : "Problématique des travaux sur le discours politique", *Langages*, no 23, 3-24;
[1976] : "Types de discours, ou fonctionnements discursifs", *Langages*, no 41, 3-12.

HENRY, P. [1977] : *Le Mauvais Outil (sujet, langue, discours)*, Paris, Klincksieck.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. [1986] : *L'Implicite*, Paris, A. Colin.

LYONS, J. [1977] : *Semantics,* vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press.

MAINGUENEAU, D. [1980] : *Le Discours polémique,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon;
[1983] : "Discours abstraits et conditions de production", *DRLAV*, 28, 63-78;
[1984] : *Genèses du discours,* Bruxelles, Mardaga.

MALDIDIER, D., C. NORMAN et R. ROBIN [1972] : "Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche", *Langue française*, 15, 116-142.

MARANDIN, J.-M. [1979] : "Problèmes d'analyse du discours. *Essai de description du discours français sur la Chine", Langages,* no 55, 17-89.

PÊCHEUX, M. et C. FUCHS [1975] : "Mises au point et perspective à propos de l'analyse automatique du discours", *Langages*, no 37, 7-81.

ROBIN, R. [1973] : *Histoire et linguistique,* Paris, A. Colin;
[1986] : "L'Analyse de discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu", *Langages*, no 81, 111-127.

LES SAVOIRS DU FILM :
quelques propositions

RATIBA HADJ-MOUSSA
MARTIN LEFEBVRE

La théorie cinématographique s'est toujours intéressée à la formation du savoir au cinéma. Cependant, les concepts élaborés, notamment par la narratologie cinématographique (point de vue, focalisation), ont été pensés dans une perspective immanente qui fait du savoir spectatoriel un simple relais, un objet des manipulations intratextuelles. S'inspirant des travaux de Peirce, cet article propose une approche qui met l'emphase sur l'activité du spectateur. Le savoir au cinéma se saisit à travers deux opérations sémiotiques : la constitution de l'information pertinente par le spectateur et l'établissement du point de vue relatif à cette même information.

The formation of knowledge in the cinema has been a major point of interest of contemporary film theory. The concepts of point of view and focalization, elaborated by narratology, specify this interest. These concepts, however, were conceived in a theoretical scheme which construes spectatorial knowledge as entirely dependent on immanent textual manipulations. Drawing on the works of Peirce, the authors offer an alternative approach which emphasizes the spectator's activity. Knowledge in the cinema is then understood according to two semiotic operations: the elaboration of pertinent information as determined by viewer's tasks, and the establishment of a point of view on this information.

LE SAVOIR DU FILM

La question du savoir au cinéma retient depuis bientôt deux décennies l'attention des chercheurs dans ce domaine. Le savoir a été en effet l'un des principaux points d'interrogation de la narratologie cinématographique. Pour preuve, il s'agit tout simplement de jeter un coup d'oeil sur un numéro précédent de Protée[1], consacré au point de vue. Nous insisterons, dans les lignes qui suivent, sur ce thème, privilégié par la recherche, notamment par les théories narratologiques qui ont mis de côté la plupart des travaux en sémiotique narrative et discursive[2].

La narratologie cinématographique s'est essentiellement inspirée de l'approche genettienne sur la régulation du savoir dans un récit littéraire. Le transfert conceptuel l'a poussée à reconsidérer, dans un premier temps, certaines notions empruntées à la narratologie littéraire, à mettre en relief, dans un deuxième temps, le fonctionnement spécifique du savoir à l'oeuvre dans un récit filmique, et à dire en quoi ses modes d'effectuation différaient des modes du savoir dans un récit littéraire. La principale notion retenue et interrogée a été sans conteste la notion de focalisation qui, dans le champ littéraire, a trait aux rapports du narrateur et du personnage et à leur savoir respectif sur les événements du récit. La ventilation de ce savoir est de trois types : la focalisation zéro définie par un savoir complet et total du narrateur[3] (il sait tout de la situation, le personnage en sait moins); la focalisation externe par un savoir du narrateur moindre que celui du personnage (il ne sait pas ce que pense ou sait le personnage) et, enfin, la focalisation interne dans laquelle les savoirs du personnage et du narrateur concordent.

Alors que le terme focalisation est utilisé en littérature de façon métaphorique, il est au cinéma une réalité (cf. la focale). Ce constat a entraîné des transformations, parfois majeures, à l'intérieur de la narratologie cinématographique. Ainsi, en voulant restituer le voir qu'ils pensent implicitement recouvert par le savoir dans la théorie de Genette, M. Lagny, M.-C. Ropars et P. Sorlin adoptent une définition littérale de la focalisation et privilégient le foyer perceptif (la vue et l'ouïe) qui sert à médiatiser la représentation[4]. A. Gardies distingue, quant à lui, l'axe de la successivité (ordre de la monstration) du "versant" de la simultanéité (focalisation) qui est le lieu de convergence du lacis audio-visuel[5]. F. Jost, celui qui a, selon les propos de Genette même, le plus systématisé l'application de la focalisation dans le champ cinématographique, a gardé à la focalisation sa dimension cognitive tout en introduisant une variante[6] : dans la tripartition d'origine, la focalisation zéro, qui semble-t-il, "prête trop à confusion", est remplacée par la focalisation spectatorielle dont l'avantage est de mettre au premier poste le savoir du spectateur. Cette dimension cognitive se distingue, selon Jost, des foyers

perceptifs et locatifs (ocularisation...[7]).

Mettons un point à ce rapide survol pour nous arrêter aux aspects qui spécifient ces tendances au delà de leurs divergences. Nonobstant les positions de M. Lagny et de son équipe qui mettent l'accent sur la perception (visuelle et auditive) du personnage et sur les moyens mis en oeuvre impliquant le vu et l'entendu, les autres tendances s'entendent toutes pour définir la focalisation comme la dimension cognitive à l'oeuvre dans un film; cependant, leur conception de la focalisation reste lourdement entachée par un postulat d'immanence[8]. En effet, c'est toujours la dimension interne du texte qui est décisive et déterminante dans le processus de la connaissance. La composition d'un savoir et par conséquent d'un point de vue est dans cette démarche largement tributaire des relations établies entre le narrateur et le personnage dans le récit. Les jeux dans lesquels l'un et l'autre sont engagés infléchissent le savoir vers telle ou telle direction.

Le personnage est le premier trait de cette immanence, car dans la régulation de l'information, dans les divers degrés de la production et de la rétention de celle-ci, le personnage a "valeur d'indice"[9]. C'est ce qui fait dire à J. Fontanille, au moment où il propose une réflexion sur la textualisation et la discursivisation du point de vue, que "la tradition en narratologie a traité de l'actorialisation du point de vue "[10]. Or pour construire un savoir sur un film et comprendre une histoire, le spectateur ne passe pas toujours par un personnage. Et si le film est un mode de connaissance, le lieu d'une reconnaissance et d'une intelligibilité textuelle, il est également le lieu d'une reconnaissance et d'une intelligibilité spectatorielle. Ce qui nous introduit au deuxième trait de cette conception immanentiste : la focalisation spectatorielle désigne les moments du récit dans lesquels le spectateur acquiert un savoir qui échapperait au personnage, une autre façon de dire que la délégation du savoir ne transite pas par le personnage. Ce serait donc dans une place laissée vide par le personnage que s'investirait le savoir du spectateur.

En outre, l'ajout de la focalisation spectatorielle à l'intérieur du système conceptuel de la narratologie cinématographique met implicitement l'accent, dans l'analyse même, sur les manipulations du narrateur, "grand imagier" dont le statut réfère à des niveaux englobants, d'où les termes de méga/méta-narrateur utilisés pour le nommer. Repérer les niveaux narratologiques, les classer et même les typologiser sont certes des opérations importantes mais qui restent largement insuffisantes lorsqu'il s'agit de réfléchir aux liens qui unissent le film et le spectateur et à l'élaboration d'un savoir sur le film.

Or s'il est vrai qu'aucun film n'existerait sans organisation minimale des matériaux de l'expression sous une forme narrative ou autre, il est tout aussi vrai que, sans organisation minimale de l'information par le spectateur, celui-ci n'existerait pas non plus. Pour comprendre comment le spectateur construit un savoir sur le film, il est nécessaire de considérer la relation entre les deux organisations.

Le savoir comme interface

La constitution du savoir au cinéma n'est pas envisagée ici comme la résultante d'une transmission d'informations, voire d'une communication déjà finie et achevée entre un destinateur et un destinataire. Elle est plutôt un produit de l'activité sémiotique d'un spectateur et relève d'un processus interactif ininterrompu entre ce qui se donne à voir et à entendre, et ce qui est vu et entendu. Processus ininterrompu par ailleurs, car le savoir sur un film se cristallise, à des degrés divers, à partir des savoirs sur les autres films et sur les autres lieux de signifiance.

L'activité sémiotique est une activité humaine qui engendre des signes définis comme un système de représentation et de médiation, voire d'interaction, entre le sujet et le monde[11]. Nous distinguons deux activités sémiotiques fondamentales au cinéma : la production (scénarisation, conception, réalisation, etc...) et la réception de films. Ces deux activités sont similaires, car comme toute activité humaine qui nécessite l'utilisation de signes, chacune d'elles emploie les mêmes procès sémiotiques. Ce qui ne signifie pas pour autant que les mêmes signes ou que les mêmes sémioses soient en jeu dans ces procès. Bien au contraire, la production et la réception d'un film sont des activités sémiotiques entièrement indépendantes.

Privilégier le travail du spectateur dans la constitution du savoir, c'est tenter de "comprendre comment on comprend un film" (C. Metz). L'activité sémiotique suppose, comme nous venons de le dire, la production de signes en tant que système de représentation et de médiation. En ce sens, l'activité du spectateur, la spectature[12], en est une par excellence dans la mesure où elle est au principe de la création des signes , du passage de leur état virtuel à leur état actualisé.

L'acte de regarder et d'entendre un film se polarise dans des séries de buts qui peuvent, selon les dispositions spectatorielles, soit se compléter, soit s'annuler. On peut aller au cinéma pour voir simplement des images, pour voir et entendre une histoire, pour s'instruire ou encore pour vivre des émotions fortes, ou pour se reposer, etc. La réalisation de chacun de ces objectifs est spécifique et procède de protocoles de spectature, de modes d'emploi ou d'usage qui nécessitent certaines tâches et qui règlent leurs modes d'effectuation. Les signes qui y sont mobilisés habilitent le spectateur à atteindre son ou ses objectifs et rendent possibles aussi bien la reconnaissance de formes visuelles et auditives simples que l'identification de formes symboliques

complexes. L'étude de la spectature demande d'une part qu'on examine les rapports des signes aux protocoles et que l'on rende compte de la nature des signes utilisés, et d'autre part qu'on sache explicitement à quelle définition du spectateur on fait appel.

Tel que conçu ici, le spectateur n'est ni un construit complètement théorique et abstrait comme l'est le lecteur de W. Iser[13], ni un spectateur modèle comme l'est le lecteur d'U. Eco[14]; il est plutôt un spectateur spécialisé, une sorte de spectateur expert, bien réel, capable de revenir sur sa lecture et d'élaborer des réseaux symboliques. Appelons-le archispectateur et appelons le dispositif général dans lequel il se produit archispectature.

L'archispectature diffère de la spectature ordinaire d'un film. Alors que celle-ci est supportée par des protocoles extrêmement variés qui notifient l'interaction du spectateur avec le film et lui font saisir des objets divers tels que les couleurs et les formes, le mouvement, le rythme, la luminosité, les formes acoustiques, le récit, etc., celle-là dépend, quant à elle, de protocoles bien définis qui organisent et hiérarchisent la masse d'informations audio-visuelles comprises dans un film. Contrairement donc à la spectature ordinaire qui fait un usage potentiellement diffus des éléments du film, l'archispectature en fait un usage spécifique. La spectature ordinaire relève d'un paradoxe, elle est une configuration virtuelle globale toujours actualisée et spécifiée par une manifestation.

Chaque tâche de lecture est une réponse à l'objectif assigné par le dispositif de spectature. Pour l'objectif qui nous occupe, à savoir la construction du savoir nécessaire à la compréhension et à l'interprétation d'une histoire au cinéma, le protocole de spectature devra définir des tâches qui permettront au spectateur d'organiser des réseaux d'informations et de leur donner un sens. La description de la première tâche expliquera comment certaines informations audio-visuelles sont privilégiées au détriment d'autres informations moins pertinentes pour la réalisation de l'objectif. La description de la deuxième tâche expliquera comment ces informations sont composées en discours, c'est-à-dire orientées en fonction d'un certain point de vue qui leur confère un sens. Le protocole de l'archispectateur relève de deux cadres organisateurs, de deux activités sémiotiques englobantes qu'il faut distinguer méthodologiquement : (1) la constitution du vu et de l'entendu en information qui résulte du procès d'une première sémiose, et (2) la constitution de cette information en discours qui résulte d'une deuxième sémiose. Son procès est la construction d'un point de vue en tant qu'objet sémiotique grâce auquel le spectateur compose un savoir sur l'histoire et son déroulement, sur les personnages et l'univers diégétique.

Cette approche s'inspire de la conception du signe de C.S. Peirce[15], qui, à l'encontre des théories structuralistes, ne réifie pas le concept de signe et ouvre la voie à une sémiotique de la réception fondée sur l'usage qui y est fait des objets culturels. En effet, elle autorise l'appréhension de la sémiose comme une sorte d'interface entre la Substance et l'Être, entre le monde et le sujet. Dans cette optique, ni le film, ni la photographie, ni le texte ne sont des signes, mais bien des choses du monde qui requièrent, en vue de leur usage, l'utilisation de signes. Comme le dit si bien L. Francoeur, "La théorie du signe est aussi une théorie de l'expérience, et avant tout de la conscience car la conscience n'est peut-être pas autre chose qu'un continuum d'interprétants".

LA DAME DE SHANGHAÏ : *la jonction des savoirs*

Actualisons cette présentation par l'analyse d'un exemple, soit la séquence d'ouverture de la Dame de Shanghaï d'Orson Welles (1956). Composée de soixante-cinq plans, cette séquence post-générique commence par la voix-off d'un homme commentant sa rencontre avec une femme dans Central Park à New York. Les images montrent les détails de cette rencontre, du moment où l'homme rencontre la femme jusqu'au moment où il la raccompagne à son garage en passant par celui où il la sauve.

Constitution sémiotique de l'information

Tout point de vue porte sur un contenu – une information ou un réseau d'informations – qu'il modalise pour lui donner un sens. Dans les soixante-cinq plans qui forment la séquence d'ouverture du film, le spectateur fait face à un grand nombre d'éléments visuels et auditifs, tous potentiellement sujets à être transformés en informations : il fait nuit, une vue du pont de Brooklyn, immeubles éclairés, lampadaires, lumière, arbres, personnages, Central Park, – musique de scène, voix-off, sirène de bateau, klaxons de voitures –, mouvements de caméra, angles, etc... Ce n'est qu'à partir du moment où le spectateur cherche à réaliser son but de spectature que ces éléments sont susceptibles de se hiérarchiser et de représenter des informations. Pour que la vue du pont de Brooklyn devienne, par exemple, un indice informant, pour reprendre la terminologie barthésienne[17], de l'univers diégétique du récit, il faut d'abord que le spectateur comprenne ou cherche à comprendre un récit. C'est donc afin de remplir son objectif – constitution d'un savoir nécessaire à la compréhension et à l'interprétation d'une histoire – que l'archispectature sélectionne, segmente et organise les informations pertinentes.

Ces opérations sont produites grâce à une règle d'interprétation ou interprétant qui a son tour dépend d'un savoir collatéral. L'analyse structurale des récits[18], la sémiotique narrative et discursive[19], les grammaires du récit[20], ainsi que certains modèles originant de l'analyse du discours et des sciences cognitives[21] proposent autant de modèles d'organisation de ce savoir collatéral qui dicte

la règle d'interprétation par laquelle l'archispectateur procède à une sélection de la masse audio-visuelle. Par exemple, l'identification, dans cette ouverture, d'une situation narrative (fonction cardinale dans les termes barthésiens) nommée "rencontre" et considérée comme information ou contenu narratif dépend d'un tel savoir. Cependant, quel que soit le modèle "narratologique" choisi, la sélection prendra nécessairement en charge une certaine organisation des catégories de l'espace, du temps, de l'action et du sujet[22].

Une fois organisée, la situation narrative "rencontre" est elle-même décomposable en trois moments : "l'abord" (plans 1 à 16), "le sauvetage" (plans 16 à 41) et "la rentrée" (plans 41 à 65). En tant que niveau d'analyse, chaque moment est soumis à la sélection selon le principe de pertinence défini par l'objectif. Par exemple, dans "l'abord" (plans 1 à 16), l'image offre elle aussi plusieurs séries d'objets figuratifs tels que les arbres, le devant d'une voiture, la robe de la femme, etc. Si ces objets sont tous actualisés dans l'image, ils n'ont pas la même valeur narrative : certains auront valeur d'indices ou d'informants, mais ils ne seront pas tous pertinents pour l'élaboration de l'information. "L'abord" peut d'ailleurs être résumé comme une fonction catalyse du type "l'homme aborde la femme", et est décomposable : l'homme s'approche du cab, le cab s'arrête, les deux personnages se parlent, il lui offre une cigarette et ils se quittent. Ces actions, à leur tour, comportent des indices et des informants, et ainsi de suite, jusqu'à l'épuisement des unités narratives.

Mais si les modèles narratologiques nous fournissent différentes façons d'envisager la règle d'interprétation et de rendre compte des différentes classes d'unités du récit, aucun ne spécifie la nature sémiotique de l'opération constitutive. C'est que la narratologie n'est pas une sémiotique, mais un outil utile pour le développement d'une sémiotique du film narratif. Il importe alors de spécifier comment la tâche de l'archispectateur composant ces informations nécessite l'utilisation de signes. Certains éléments de la masse audio-visuelle représentent pour lui des informations – des unités narratives – susceptibles d'être modalisées par un point de vue. De l'ensemble du vu et de l'entendu composant le fondement (Ground) du signe dans la première séquence, seuls quelques éléments des catégories de l'espace, du temps, de l'action et du sujet pourront représenter la situation narrative "rencontre". Ce rapport de représentation est possible grâce à la règle d'interprétation qui permet la segmentation de la masse audio-visuelle en unités narratives. Cette règle exprime l'inclusion et l'exclusion puisqu'elle sélectionne les éléments de cette masse qui ont pour fonction de représenter l'information pertinente à la réalisation de l'objectif. Ces passages et ses relations d'un niveau à l'autre recoupent la tripartition peircéenne entre représentamen, objet et interprétant; ils peuvent être schématisés comme le montre le tableau 1.

TABLEAU 1

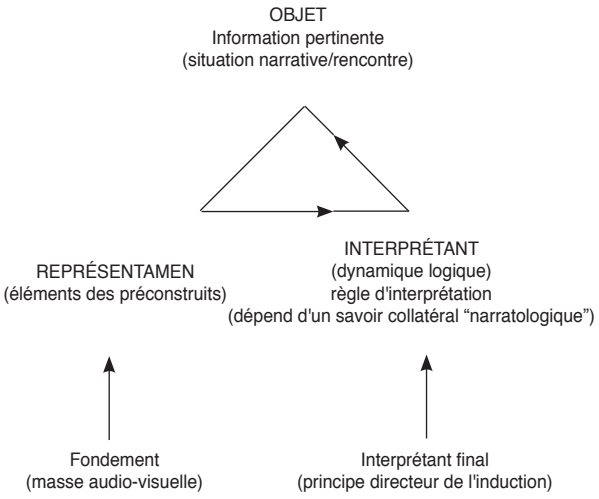

Ce schéma illustre la construction d'un objet de connaissance nécessaire à la réalisation d'un objectif de spectature. Premièrement, le représentamen participe à une convention qui sert à inclure ou à exclure certains éléments du fondement (Ground) au sein de la sémiose (légisigne chez Peirce). Ce légisigne, constitué des préconstruits du discours, a cependant un statut particulier: si des centaines de films mettent en scène des rencontres, il ne saurait y avoir d'autres répliques de cette rencontre-ci puisque le film est lui-même un système singulier. Cette rencontre, représentée par une détermination spécifique de l'espace, du temps, de l'action et des sujets, ne peut donc avoir lieu que dans ce film. Deuxièmement, bien que le représentamen soit en rapport de ressemblance avec la situation narrative "rencontre", c'est au moyen d'une convention, "habitudes générales d'interpréter des signes [...] et habitus spécialisés"[23], qu'il représente son objet en tant qu'information pertinente. La relation entre le représentamen et l'objet est dès lors de type symbolique. Troisièmement, la règle d'interprétation considère le représentamen comme représentant l'information mais ne dit rien au sujet de celle-ci. Il s'agit d'un rhème. Ce signe apparaît alors comme un légisigne symbolique rhématique.

La valeur de vérité de l'objet (la rencontre en tant qu'unité narrative et information pertinente) sera assurée seulement s'il est le produit d'un "échantillonnage" juste. Seul un savoir "narratologique" collatéral permettra à l'archispectateur de s'assurer – par expérience – que l'objet appartient à la classe des unités narratives et des informations pertinentes. C'est en ce sens que le statut de vérité de la présente sémiose dépend d'un principe de véridiction inductive.

L'utilisation de ce signe dans la constitution de l'information pertinente correspond à la mise en place d'un premier point de vue : celui de l'archispectateur par

lequel l'information se construit en tant que telle. Identifier - construire - une situation narrative, une fonction ou un indice, implique déjà un acte et une position de spectature, c'est-à-dire un savoir. Il ne s'agit pas cependant d'un savoir sur l'information – comme l'indique la dimension rhématique du signe – mais du savoir de l'information. Cette saisie préliminaire donne un premier sens à la masse audio-visuelle. Elle est suivie d'une deuxième qui a trait à la formation d'un savoir sur l'information, c'est-à-dire l'étape où un sens est donné à cette dernière.

Constitution sémiotique du point de vue

Ce niveau concerne les modes de présentation de l'information et la façon dont ils représentent des points de vue. La matérialité du film autorise l'archispectateur à modaliser, à donner un sens à l'information qu'il a constituée et à construire un savoir nécessaire à sa compréhension du film.

Nous avons vu comment la constitution de la situation narrative "rencontre", en tant qu'information pertinente, dépend de l'activité de l'archispectateur. Il n'en reste pas moins, cependant, que la rencontre elle-même est organisée et présentée grâce à des procédés cinématographiques qui se distribuent et se répartissent sur la bande-son (voix-off, dialogues, musique) et sur la bande image (cadrages, éclairages, jeu d'acteurs, angles de prise de vue, etc...). Chaque information est présentée selon un mode de composition qui permet à l'archispectateur d'élaborer son savoir. Ainsi, sur la base du premier niveau, soit le rassemblement d'éléments essaimés dans le matériau audio-visuel , on peut résumer l'ouverture comme étant l'histoire d'un homme qui raconte sa rencontre avec une femme dans Central Park. Un second niveau émerge alors, qui n'est pas décomposable comme le premier en situations narratives, même si celles-ci lui tiennent lieu de cadre informatif, mais il se découpe en unités de points de vue, en unités de sens. Ce résumé tient compte de la voix-off de l'homme qui ponctue la séquence et qui permet de situer temporellement l'événement (au passé). Le spectateur dispose , grâce à cette voix, de plusieurs données qui réfèrent soit au personnage racontant (l'accent irlandais, le personnage est vivant au terme de l'histoire), soit à la rencontre. Bien que la voix-off situe le personnage comme foyer spectatoriel ou locus[24] de la séquence, elle ne suffit pourtant pas à elle seule à établir et également à rendre compte de l'économie de l'ensemble des savoirs impliqués. En effet, plus l'analyse des unités d'information se raffine, plus nous sommes en mesure de dégager l'entrecroisement d'une pluralité de points de vue.

L'analyse de deux exemples tirés de l'unité narrative "la rentrée" (plans 41 à 65), soit le moment qui suit l'agression de la femme par trois individus et l'intervention du personnage masculin, concrétisera ce que nous venons d'avancer.

Le quatrième plan de cette unité est un long plan qui montre l'homme raccompagnant en cab la femme. Occupant la place du cocher, l'homme est en dehors et à l'arrière du cab; la femme est assise à l'intérieur. Une ouverture au plafond leur permet de communiquer. Pourtant, aucun des deux protagonistes ne peut voir l'autre à moins d'un déplacement volontaire. Le tout est filmé par une caméra mobile (du moins cinq mouvements) située à l'extérieur du cab. C'est là et non dans "l'abord" que l'homme se présente, "Michael, rien de plus qu'un pauvre marin", et qu'il affuble la femme d'un prénom idyllique, "Rosalie", auquel il accole, dans son euphorie, le titre de princesse. Nommer cet ensemble de données factuelles et audio-visuelles "Présentation" revient à considérer la première sémiose et à effectuer une opération d'inclusion/exclusion. Cette activité générique s'accompagne d'autres spécifications qui l'orientent et la modalisent et qui font s'entrechoquer les divers points de vue. En premier, les dialogues : si on apprend le prénom et le métier du personnage masculin, on connaît peu de choses sur "Rosalie". Ce personnage se transforme même en objet de devinette où le "je" devient "elle" :

Michael : "J'aimerais savoir d'où vient la princesse"
"Rosalie" : "Je ne vois pas pourquoi elle devrait vous le dire. Mais bon. Ses parents étaient russes, très russes, vous n'avez sûrement jamais entendu parlé de l'endroit d'où elle vient"
Michael : "Votre Altesse voudra-t-elle parier?"
"Rosalie" : "Parier, elle l'a fait toute sa vie".

Ces dialogues introduisent un savoir bifide sur le personnage féminin. En effet, si on ne sait pas son nom, on sait d'où elle vient. On sait aussi, grâce à Michael, qu'elle est née dans une des villes les plus sordides au monde et qu'elle en a fréquentées de non moins sordides. L'articulation des dialogues, du jeu des personnages et du cadrage, c'est-à-dire les modes de composition de l'information représentent un savoir pour l'archispectateur. La distance créée par l'emploi du prénom "elle", les qualifications négatives qui entourent les villes exotiques de Macao, Tche Fou (sa ville natale), Shanghaï, et le type de cadrage favorisent tous la construction d'un point de vue spectatoriel qui mettra en doute l'innocence et le romantisme de la protagoniste.

Cette remise en question est progressive et ne relève pas uniquement des dialogues, car elle s'appuie aussi et fortement sur le cadrage. Revenons un peu à la description. Au moment où le marin lui dit espérer qu'elle a "eu plus de chance (à Shanghaï) que ce soir" (référence à l'agression), il n'est pas montré : la caméra est fixée sur la protagoniste. Littérale, cette mise en retrait du personnage masculin ne correspond pas seulement à la fin du panoramique ou encore aux arrêts de la caméra sur le personnage féminin qui nous permettaient justement de l'entrevoir simultanément par l'ouverture; elle coïncide aussi avec un léger re-cadrage qui fixe la femme en plan

rapproché et dans lequel elle se dit – nous dit – "Il faut avoir plus que de la chance à Shanghaï". Il s'agit là d'un véritable "foyer d'accentuation"[25] où se distribuent les savoirs et se forment les hypothèses.

Pour l'archispectateur, la composition dialogue/cadrage/jeu de l'actrice représente un réseau de savoir qui se rattache à l'information suivante : "la vie n'a pas été rose à Shanghaï". Il partage cette connaissance avec la femme mais il ne sait rien d'autre sur cette vie. La voix-off masculine du début ne lui apprend rien non plus, même si elle marque une certaine dissonance entre l'euphorie du présent diégétique et l'avenir incertain. Il sait toutefois qu'elle en sait plus que lui : elle en connaît la raison mais ne la dit pas. Le personnage masculin est, quant à lui, tenu à l'écart de ce savoir.

Dans cette partie de l'unité "présentation", l'archispectateur est en mesure de mettre en place trois points de vue différents : le sien propre qui, rappelons-le, est bifide et celui de chacun des deux personnages. Le savoir spectatoriel est double car, en même temps, il est et il n'est pas. Le savoir qui se forme, sur cette partie du plan, sur la séquence entière et, par la suite, sur le film, s'établit dans une sorte de mouvement réfléchi des points de vue grâce à leurs mutuelles confrontations.

À l'instar du recadrage qui joue un rôle important dans l'élaboration des connaissances dans notre exemple, d'autres modes de présentation qui définissent cette fois plastiquement les plans peuvent intervenir : il en est ainsi des procédés d'éclairage au plan 51. Il s'agit encore d'un très long plan qui montre les deux personnages descendant du cab et se diriger vers le garage où la protagoniste a laissé sa voiture. Ceux-ci sont suivis dans leur déplacement par un travelling d'accompagnement qui les prend tantôt en plans rapprochés, tantôt en plans moyens. Dans ce passage, le marin apprend à sa compagne qu'il a fait de la prison en Australie et en Espagne où il tué un homme. L'importance du dialogue, en ce qu'il prépare les événements futurs, n'est saisissante que parce qu'il interfère avec un travail sur l'éclairage. De la descente du cab jusqu'au moment où Michael confie son passé criminel, l'éclairage est vraisemblable, respectant les conventions cinématographiques d'un éclairage nocturne parsemé de-ci de-là par des ombres très vraisemblables. Mais il change lorsque les protagonistes entrent dans une zone sombre dont une partie de l'arrière-plan est paradoxalement éclairée. En effet, lorsque les personnages traversent cet espace, ils sont à l'avant plan mais restent dans l'ombre comme éclairés à contre-jour, tandis que le fond est éclairé. Ce contraste "inhabituel" est renforcé par l'habit éclatant de blancheur d'un homme adossé au mur du fond qui à leur passage s'allume une cigarette tout en les observant. En traversant ce lieu clair-obscur, seule la femme remarque l'individu, mais elle ne le remarque pas n'importe comment. C'est dans l'ombre qu'on la voit détourner la tête en sa direction.

Dans cet exemple, le savoir construit met en relief la menace diffuse qui pèse sur les deux personnages, du moins sur le marin qui continue à parler sans faire attention au danger potentiel qui le guette. Le travail de l'éclairage et le jeu des personnages obéissent au même schéma qui était en jeu dans l'exemple précédent (cadrage). C'est dire qu'il y a élaboration de divers points de vue qui positionnent tour à tour le spectateur et les personnages. Grâce à l'éclairage, le spectateur procède à un véritable montage des savoirs à l'oeuvre dans ce plan. Il y a d'abord son savoir propre qui oscille entre un savoir ponctuel sur les personnages (il voit que le marin ne remarque rien et que la femme sait quelque chose) et sa méconnaissance qui est elle-même produite par ce savoir ponctuel. La constitution sémiotique du savoir spectatoriel peut s'illustrer ainsi :

TABLEAU 2

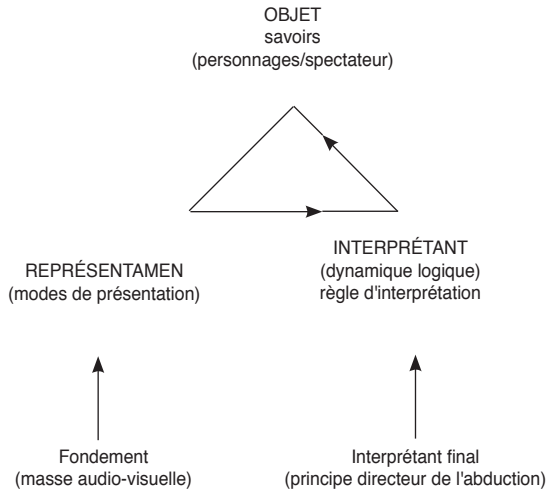

L'élaboration des savoirs, effet de l'interprétant logique, est de l'ordre de l'hypothèse car elle postule une ressemblance entre des savoirs effectifs mais fictionnels (la restriction cognitive de Michael par exemple) et un savoir construit (le savoir réel du spectateur).

Par ailleurs, le rapport du représentamen à son objet en est un de cause à effet : c'est parce que le mode de présentation "direction du regard" montre que le marin ne voit pas le personnage éclairé, que le plan représente sa restriction cognitive. De la même façon, le savoir spectatoriel ne se forme que par l'entremise de l'angle de prise de vue. Cette relation est de type indicielle.

Les deux exemples rappellent que tout savoir filmique se rapporte nécessairement au savoir du spectateur. Mais il y a plus encore : c'est le spectateur qui assemble et donne un sens aux autres savoirs par lesquels l'information est modalisée. En édifiant son savoir, il édifie ceux des personnages et les fait se confronter. Ce faisant, il régule les informations selon son mode de spectature.

Une telle approche, qui reste encore à préciser et à éprouver sur d'autres exemples, oriente autrement la recherche sur le mode de régulation du savoir au cinéma. Dans la mesure où elle ne considère plus seulement la variation des points de vue mais aussi l'imputation de ces points de vue à plusieurs agents, elle déplace la problématique des modes d'appréhension du savoir au cinéma. Une des conséquences a trait au statut du personnage principal. En effet, le point de vue du personnage principal, conçu comme une "valeur indicielle", ne joue plus son rôle habituel; l'articulation des points de vue des personnages secondaires à celui du personnage principal, ainsi qu'à celui du spectateur, ouvre la voie à une dimension plus fine de l'analyse du savoir sur le film.

---

1. "Le point de vue fait signe", *Protée*, vol. 16, no 1-2, 1988.
2. Nous pensons tout particulièrement aux articles de J. Fontanille consacrés à la question, "L'Économie du savoir dans le film", *Hors-cadre*, no 5, 1987, p. 245-256; "La Subjectivité au cinéma", *Actes Sémiotiques*, vol. X, no 41, 1987, p. 5-23; ou à celui de D.Blanco qui traite indirectement du problème du savoir au cinéma , "Figures discursives de l'énonciation cinématographique", *Actes sémiotiques*, vol. XV, no 90, 1987, p. 5-40.
3. G. Genette, *Nouveau Discours du récit*, Paris, Seuil, coll. Poétique, 1983, p. 43.
4. M. Lagny , M.-C. Ropars et P. Sorlin, "Le Récit saisi par le film", *Hors-cadre*, no 2, 1984, p. 99-121.
5. A. Gardies, "Le Pouvoir ludique de la focalisation", *Protée*, vol. 16, no 1-2, 1988, p. 142.
6. F. Jost, *L'Oeil-caméra, Entre Film et roman,* Lyon, Presses de l'Université de Lyon, 1987.
7. Sur la discussion de ces spécifications, cf. R. Hadj-Moussa, *Le Corps, l'histoire, le territoire : Les rapports homme-femme dans le cinéma algérien* (1ère partie, chap. 1), thèse de doctorat, Université Laval, 1988.
8. G. Genette ne nie d'ailleurs pas ce fait. Il dit dans *Nouveau Discours du récit* que "La seule spécificité du narratif réside dans son mode, et non dans son contenu, qui peut aussi bien s'accommoder d'une "représentation" dramatique, graphique ou autre (*op. cit.*, p. 12). Cette définition est elle-même critiquée par P. Ricoeur qui ne caractérise pas le "récit par le "mode" , c'est-à- dire l'attitude de l'auteur, mais par "l'objet", puisqu[il] appel[le] récit exactement ce qu'Aristote appelle muthos, c'est-à-dire l'agencement des faits", *Temps et récit I,* Paris, Seuil, coll. Poétique, 1983, p. 62.
9. A. Gardies, *op. cit.,* p. 140.
10. J. Fontanille, "Point de vue : essai de définition discursive", *Protée*, 1988, op. cit., p. 11.
11. Pour cette conception voir G. Thérien, *Sémiologies*, Montréal, UQAM, les Cahiers du département d'études littéraires, 1985; et J. Fontanille, op.cit., p. 21.
12. Néologisme que nous devons à Gilles Thérien et qui sert à désigner l'activité du spectateur.
13. W. Iser, *L'Acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique*, Paris, Pierre Mardaga, coll. Philosophie et langage, 1976.
14. U. Eco, *Lector in fabula*, Paris, Bernard Grasset, 1985.
15. C.S. Peirce, *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, Cambridge, Harvard University Press, 1931-58.
16. L. Francoeur, *Les Signes s'envolent. Pour une sémiotique des actes du langage culturels*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, p. 219.
17. R. Barthes, "Introduction à l'analyse structurale des récits", dans *L'Analyse structurale du récit, Communications,* no 8, Paris, Seuil, coll. Points, 1981, p. 6-33. L'adoption de la terminologie barthésienne vise exclusivement la clarté de l'argumentation.
18. R. Barthes, C. Brémond, etc.
19. Les travaux de A.J. Greimas et de l'École de Paris.
20. Certains travaux de R. De Beaugrande, J.M. Mandler, N.S. Johnson, D.E. Rumelhart, etc.
21. Les travaux de T. van Dijk, de M. Fayol et plus récemment de B. Gervais.
22. Ce sont des préconstruits du discours qui sont nécessaires à l'organisation de toute forme de discours. De V. Propp (1928) à R. Barthes (1966) en passant par van Dijk (1975, 1979, 1983) ou plus récemment B. Gervais (1988,1989), divers modèles narratologique se servent de ces pré-construits pour expliquer et segmenter les unités du discours narratif. Au cinéma, la même volonté anime la Grande Syntagmatique de C.Metz (1968) et certains travaux de D. Chateau (1978).
23. L. Francoeur, *op. cit.*, p. 221.
24. N. Browne, "Rhétorique du texte spéculaire", *Communications*, no 23, 1975, p. 207, et "Relire Young Mister Lincoln-Place du spectateur et formes symboliques", *Le Cinéma américain, analyses de films,* sous la direction de R. Bellour, Paris, Flammarion, 1980, p. 258.
25. Cette notion empruntée à M. Colin jouerait "un rôle pour le spectateur dans ses prédictions sur l'évolution du film", "Éléments d'approche cognitive du point de vue au cinéma", *Protée*, vol. 16, no 1-2, 1988, p. 133.

LES COLLABORATEURS...

PAUL BLETON
Paul Bleton est professeur à la Télé-université à Montréal; il y développe des cours de littérature, de linguistique, de rédaction et de communication. Il s'intéresse actuellement aux genres littéraires de grande consommation et travaille notamment à une histoire du roman d'espionnage français.

JEAN-PIERRE DESCLÉS
Jean-Pierre Desclés est professeur à l'Université Paris-Sorbonne et responsable de l'Équipe "Langages, mathématiques, logique et informatique et cognition" au Centre d'Analyse et de Mathématiques sociales (EHESS-Paris IV). Thèmes de recherche : temps et aspect; catégorisation et typicalité; interactions langage-cognition; développement d'un modèle de "grammaire applicative et cognitive"; logique combinatoire appliquée aux sciences humaines.

KHADIYATOULAH FALL
Khadiyatoulah Fall est professeur titulaire à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ses travaux inscrits dans les linguistiques de l'énonciation visent à développer une méthodologie d'analyse des discours qui tienne compte de l'interaction stratégique entre énonciation-argumentation-cognition. Il s'intéresse également à l'analyse énonciative des catégories aspectuelles dans la langue wolof du Sénégal.

DANIELLE FORGET
Danielle Forget est actuellement à l'Université d'Ottawa, au département de Lettres françaises. À l'École des Hautes Études en Sciences sociales de Paris puis à l'Université McGill, l'auteure a poursuivi des études en sémantique et en pragmatique. À ces domaines d'intérêt intégrés à la linguistique se joint celui de l'analyse du discours.

BERTRAND GERVAIS
Bertrand Gervais est professeur de sémiotique et de littérature au département d'Études littéraires et au programme de doctorat en sémiotique de l'Université du Québec à Montréal. Ses principaux champs de recherche sont les théories de la lecture, l'analyse des récits, les littératures populaires et la littérature américaine.

RATIBA HADJ-MOUSSA
Ratiba Hadj-Moussa a une formation en sociologie et en études cinématographiques. Son doctorat a porté sur les rapports femme-homme dans le cinéma algérien. Boursière du Canada, attachée de recherche au département de sociologie de l'Université Laval, elle poursuit des travaux sur le corps dans le cinéma contemporain et sur les questions d'interdiscursivité et de réception cinématographique.

CHRISTIAN HUDELOT
Christian Hudelot est chargé de recherche au CNRS: Laboratoire d'Études sur l'acquisition et la pathologie du langage chez l'enfant, Université Paris V. Thème de recherche : les conduites de dialogue chez l'enfant en situations familiales et scolaires.

FRANÇOIS LATRAVERSE
François Latraverse est actuellement professeur titulaire de philosophie à l'Université du Québec à Montréal. Ses travaux portent sur des questions de linguistique générale, de philosophie du langage, de sémiologie théorique, de même que la pensée de Wittgenstein. Il a publié *La pragmatique, histoire et critique* (Bruxelles, Mardaga, 1987), *Vienne au tournant du siècle* (avec W. Moser, Montréal - HMH, Paris - Albin Michel, 1988), ainsi qu'une quarantaine d'articles. Il publiera prochainement *La Sombra del lenguaje*.

PAUL LAURENDEAU
Paul Laurendeau est professeur de linguistique française à l'Université York (Toronto). Ses travaux actuels vont dans trois directions : linguistique énonciative, histoire de la linguistique, plilosophie du langage.

JEAN-MARCEL LÉARD
Jean-Marcel Léard est professeur de linguistique française à l'Université de Sherbrooke. Il a publié divers articles sur la relation entre syntaxe et sémantique, et, plus récemment, sur la relation entre la syntaxe, la sémantique et la pragmatique.

MARTIN LEFEBVRE
Martin Lefebvre prépare actuellement une thèse de doctorat sur l'intertextualité dans le cinéma contemporain au sein du programme de sémiologie de l'Université du Québec à Montréal. Il a publié plusieurs articles sur la sémiologie du cinéma.

JEAN-GUY MEUNIER
Jean-Guy Meunier est professeur au département de philosophie et au programme de sémiologie de l'Université du Québec à Montréal. Ses activités de recherche ont porté sur l'analyse de texte par ordinateur; elles se concentrent maintenant sur des aspects philosophiques et sémiotiques de l'intelligence artificielle au sein même des sciences cognitives. Publications récentes : «Artificial Intelligence and Sign Theory», *Semiotica*, no 77 (1989); «Structure générique des systèmes sémiotiques», *RS/SI*, vol. 8, no 1-2 (1988).

PIERRE OUELLET
Pierre Ouellet est professeur au département d'Études littéraires et au programme de doctorat en sémiotique de l'Université du Québec à Montréal. Il a publié de nombreux articles (dans *Protée, Critique, Études littéraires, RS/SI,* etc.). Il a récemment dirigé un numéro triple (*Semiotica*, vol. 77) sur «Semioticas, cognition and Artificial Intelligence». Éditeur en chef de la revue *RS/SI*, il vient de faire paraître *Chutes; la littérature et ses fins* (l'Hexagone, coll. «Essais littéraires», et publiera sous peu *Voir et savoir; la perception des univers du discours* (Le Préambule, coll. «L'Univers des discours»).

GILLES THÉRIEN
Gilles Thérien est professeur au département d'Études littéraires et au programme de sémiotique de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches sur l'Indien imaginaire l'ont amené à travailler sur la Nouvelle-France, les relations des jésuites, la Huronie, les mécanismes de l'altérité, la représentation, le portrait, etc. Il s'est intéressé aussi à la littérature québécoise, au cinéma, à la sémiotique sous toutes ses formes.

ANNE VASSAL
Anne Vassal a rédigé pour la Télé-université un cours sur la littérature populaire et a publié quelques articles dans ce domaine. Elle a été chercheure à l'IQRC dans un projet sur la littérature des immigrants au Québec; sa thèse porte sur la folie dans ce dernier corpus.

GEORGES VIGNAUX
Gilles Vignaux est directeur de recherche au CNRS. Rattaché à l'Équipe "Langages, mathématiques, logique, informatique et cognition" du Centre d'Analyse et de Mathématiques sociales (EHESS-Paris IV). Thèmes de recherche : argumentation et processus discursifs; interactions langage-cognition; développement d'un modèle de grammaire cognitive des opérations discursives.

CATHERINE VIOLLET
Catherine Viollet est chargée de recherche au CNRS: Institut des Textes et Manuscrits modernes, Paris. Thème de recherche : analyse des variantes d'écriture dans des manuscrits littéraires: construction des figures du sujet.

COMPTES RENDUS

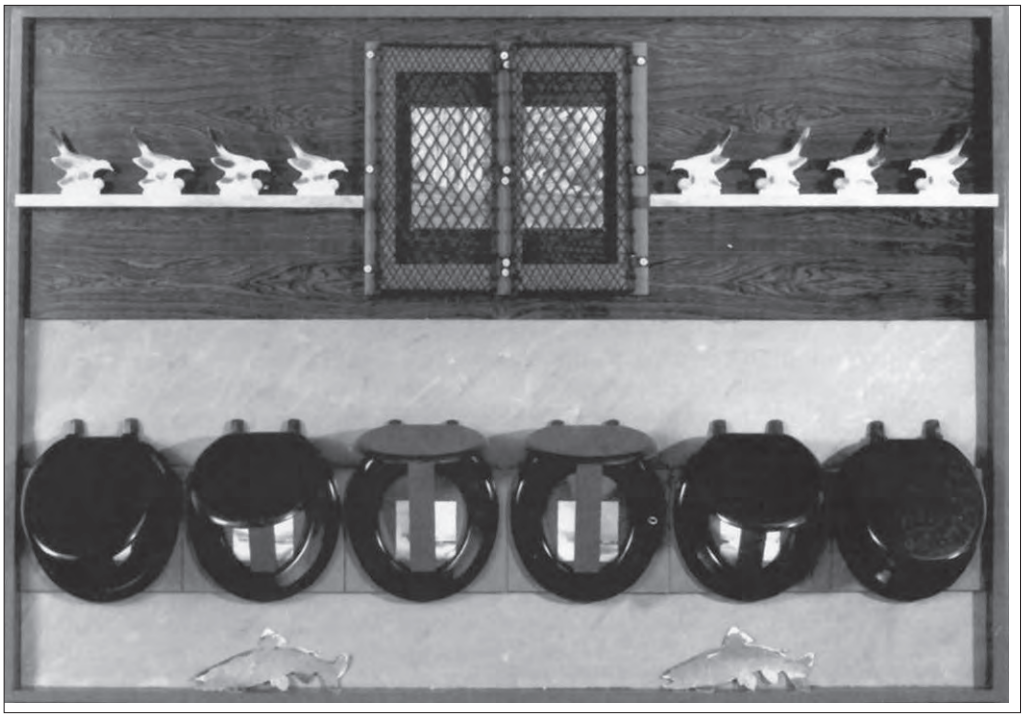

Jean-Marie Martin, ASBURY PARK, 1989 (voir le compte rendu de l'exposition à la page 165).

LIVRES

Alain LAFRAMBOISE

ISTORIA ET THÉORIE DE L'ART. ITALIE, XV e, XVI e SIÈCLES,
Montréal, PUM, 1989, 419 pages.1. L'auteur

1. L'auteur explore la notion fondamentale d'istoria dans la théorie de l'art italienne des XVe et XVIe siècles. Istoria signifie indifféremment, chez Alberti, histoire, sujet ou tableau, c'est-à-dire pittura, comme pour tous les théoriciens abordés par Laframboise. Aucun élément constitutif de la peinture n'échappe à la définition du tableau. "L'istoria, c'est donc tout le travail de l'artiste qui fait passer l'histoire du texte à la peinture" (p. 47). En tête de son ouvrage, l'auteur expose les limites volontaires qu'il s'est fixées dans son approche du problème.

L'enquête concerne la spécificité de l'articulation des traités retenus, ceux d'Alberti, de Vasari, de Lamazzo, bien sûr, mais aussi ceux de théoriciens moins connus ou étudiés comme Dolce, Gilio, Paleotti, Varchi, et Pino. On pourrait s'étonner de cette sélection plus ou moins arbitraire, et se demander pourquoi Ghiberti ou Leonardo Da Vinci ne sont pas convoqués pour les fins de la discussion. Laframboise suggère que ces derniers ont été davantage examinés, que les reprendre n'apporterait rien de nouveau. L'observation a du mérite, le choix effectué empêche de réserver plusieurs pages à du déjà vu. De même, pas de "survey", ou encore pas de développement transtextuel, dont les orientations par trop générales, axées sur les panoramas, ne cadreraient pas avec la volonté de l'auteur de recentrer l'analyse d'une façon éminemment suggestive sur des enjeux particuliers. Laframboise se refuse ainsi à "aplatir", à niveler ces traités en les considérant hors des conditions particulières où ils prennent forme, où les idées, les concepts, les notions se développent.

Chaque chapitre porte sur le fonctionnement d'un texte, sur sa matière même, sur sa modulation de la notion d'istoria, sur son rapport de traduction (translation) métaphorique avec la peinture de son temps. Dans l'optique de cette fragmentation, sédimentation, au fil de la démonstration, on ne trouve aucune tentative d'élaborer un modèle fini, accompli, de lecture, une modélisation proprement universelle, ce qui a été le travers de plusieurs disciplines issues des sciences humaines et sociales dans le but d'établir leur scientificité. Pas de systématisation "synthétique" qui accompagnerait l'examen des traités et des images qu'ils ont apprivoisés. Plutôt, Laframboise reconnaît d'entrée de jeu que le territoire a été largement débroussaillé par d'autres : Erwin Panofsky (Idea), Rensselaer Lee (Ut Pictura Poesis), Pierre Francastel (La Figure et le lieu), John White (The Birth and Rebirth of Pictorial Space), Hubert Damisch (L'Origine de la perspective), pour ne nommer qu'eux, et sa recherche vise surtout à traverser et à "vérifier la diversité infinie de ces interprétations" (p. 13). Son objet théorique immédiat : l'effet réverbéré, répercuté des textes sources aux études qu'ils ont suscitées, jusqu'aux lectures que l'auteur en a faites et qu'il veut nous transmettre. Ainsi, le bruitage des anciennes références constitue ici une trame interposée, perceptible, entre le traité original et la lecture toujours sensible et intelligente qu'en propose Laframboise, pour en comprendre les méandres, les indications prescriptives.

2. Comme amorces, Laframboise s'intéresse dès l'abord à l'existence de la

dichotomie illustrateur/orateur (narrateur) dans le plan de ces doctrines sur la peinture qu'on a rapidement réduites "aux dimensions d'un académisme" (p. 21), c'est-à-dire qui deviennent des recettes "qu'on demande à l'artiste de suivre sans imagination" (p. 21), pour respecter la vraisemblance et la bienséance, versus le fantastique ou l'irrationnel. À l'époque, il aurait existé deux conceptions de la peinture, deux définitions de l'image, donc deux types bien définis de peintres. D'un côté, celui qui offre un "instantané", "une scène respectant l'unité de lieu, de temps, d'action" (p. 22), qui amène ainsi une "réception d'information"; de l'autre, celui qui discute, commente un sujet , qui "entraîne son auditoire à réfléchir sur des thèmes" (p. 22), qui fait cheminer l'observateur au niveau de la réflexion. Laframboise se propose cependant de démontrer que ce n'aurait été là que deux modèles possibles, ceux qui deviendront historiquement et culturellement dominants, qu'il y en a eu d'autres qui constitueraient le vrai sujet de la peinture (versus les sujets consacrés), étant donné que les marges et les bornes du traitement de l'istoria (la maniera des peintres) bougent et se modifient sans cesse au gré des sensibilités. L'auteur rejoint là l'hypothèse de la relativité historique des systèmes de représentation formulée initialement par Panofsky dans son ouvrage séminal sur la Perspective comme forme symbolique.

En conséquence, Laframboise veut considérer "ces filiations et ces infidélités" par rapport à des images modèles, à des oeuvres exemplaires, à la fréquence d'apparition et d'expression de leurs données constitutives. Il en résulte deux grands axes de recherche : 1) une investigation sur les aspects privilégiés du sujet même de l'istoria, 2) une relecture des normes et des moyens imposés au peintre, qu'il soit illustrateur fidèle ou rhétoricien, dont le point d'ancrage commun demeure la saisie critique d'un événement comme récit par le peintre d'histoire, c'est-à-dire l'allégorie imagée comme modèle. "Le récit [est donc] toujours le point de vue du narrateur. Voilà qui pose un sévère défi à notre illustrateur" (p. 27), en ce que la dimension rhétorique imposerait nécessairement une certaine transposition de tout acte de signification.

3. Dans ce contexte, un premier constat : un rapport établi (en fait à établir) entre forme et ouverture, "qui va, suivant quelques fluctuations, écarts, en se resserrant" (p. 25), qui tend au dogmatisme. Laframboise suggère que, d'Alberti à Le Brun, les limites de production du peintre se précisent, les règles se multiplient, les écarts créateurs sont de moins en moins tolérés, ce qui engendre un sens structuré, démarche qui peut être pressentie comme une tentative d'orientation du travail pictural, mais aussi de sa réception par le spectateur. Chez Poussin, par exemple, "la structure du tableau devait orienter très précisément le travail du récepteur" (p. 26), de telle sorte que le message était facilement accessible pour tous; on assistait à un rapprochement important entre production et consommation au niveau de l'exposition d'un sujet, de la manière de le mettre en vue. Le résultat: un parcours de lecture des images peintes qui se voulait coercitif, répressif, mais aussi confusément des itinéraires multiples, perméables et ouverts, car tant les artistes que les spectateurs auront refusé le sens unique, prédéterminé. Ils auront opté pour des procédés établis "indépendamment des modèles illustratif et discursif" (p. 27), étant ainsi irréductibles à ces deux discours dominants qui n'empruntent pas leurs formes spécifiques mais en investissent d'autres que Laframboise tente de circonscrire.

Pas d'ordre fini donc, malgré une apparence de prise de pouvoir, plutôt un foisonnement ("le chaos") doctrinal, une multiplicité qu'on ne peut ignorer, sans pour cela "désavouer la nécessité de rechercher la problématique spécificité de chaque oeuvre..., ce qu'on y voit, les recoupements qu'on établit" (p. 30-31). Au-delà des deux modèles de base généralement acceptés par la théorie de l'art, l'auteur en propose un troisième, le "cadre imaginaire" créé par Raphaël pour ses fresques du Vatican, et même un quatrième, quasiment magique, "la fascination d'espace et de lumière" de Giorgione. De là un projet de lecture qui vise la présence (ou non) de quatre procès picturaux de signification quant aux rapports de la peinture (comme objet théorique) au réel réaliste et aux oeuvres concrètes. Cette approche devient l'application ponctuelle d'une grille d'interprétation assez large, faiblement codifiée, formée/déformée pour l'étude de chacun des traités visés, donc d'une fiction théorique, exploratoire, qui veut mesurer le phénomène spécifique de langage de ces traités sans pour autant forcer artificiellement à la convergence, qui accepte en ce sens la polysémie des discours.

4. Dans le corps de l'ouvrage (p. 43-396), les interprétations et les jugements de valeur de Laframboise s'appuient sur le souvenir des lectures précédentes, sur des digressions et des dérives, par un retour prioritaire, mais non linéaire, aux sources historiques originelles, aux traités proprement dits. On assiste à un va-et-vient constant entre l'istoria expliquée en termes de doctrine prescriptive, privative, et les quatre modèles de lecture retenus, ce qui nous donne accès aux principes artistiques de l'époque, à l'usage qu'on en a fait, aux formes picturales que les théoriciens auront alternativement favorisées. Contextualisée socio-culturellement, chacune des études est menée au fil du document d'époque par le biais de la citation ("de l'extraction", précise Laframboise), au moyen de commentaires accumulés de sources historiques, critiques ou sémiologiques, et d'un impressionnant appareil de notes où le dialogue se poursuit, s'édifie. Le regroupement de ces informations permet de voir le sujet abordé sous un éclairage nouveau. Alberti et ses successeurs sont interpellés successivement au sujet de leur mise en scène du tableau, de leur vocabulaire plastique, de leur invenzione, du disegno, de la dispositio des personnages, de l'utilisation du decoro, du maniement de la couleur, etc... La somme considérable de données

rassemblées et organisées permet au lecteur de faire le tour de la question avec une exactitude archéologique (au sens de Foucault), principalement en ce qui touche le paradigme du peintre d'histoire.

Terminant sur l'image simulacre albertinienne, à la fois credo et norme perspectiviste idéale, simulation perspective, Laframboise ouvre finalement un horizon de recherche sur la couleur, cet ennemi de la forme en histoire de l'art, sur son rôle et sa fonction "d'agrément", sur sa capacité de séduction. Ce débordement sur la lumière vénitienne, sur le "velo vénitien", argument déjà publié pour une bonne part dans un récent numéro de Protée (16, 1-2), permet à l'auteur de rappeler cette évidence : c'est parce que le travail de la touche, de la tache colorée, venait menacer la capacité formelle du tableau à spécifier (lire à représenter l'ordre des choses), que les théoriciens de l'art de la Renaissance auront refusé d'en tenir compte, lui préférant la storia et ses moyens perspectifs de représentation, en particulier la figure-forme emblématique comme contour figuratif, reconnaissable. C'est le pouvoir d'irrationalité de la couleur qu'on aura ainsi accusé au nom d'un système fini de penser et de voir. À ce moment, les ruptures de la peinture pratiquée avec le modèle théorisé, institué, ne sont plus dissimulées, les dispositifs (ou les traces) du simulacre illusionniste surgissent, souligne Laframboise, ce qui nous renseigne sur le fait que de tout temps, les artistes ont voulu conserver un pas devant la norme qu'on a voulu leur imposer, devant la théorie qui l'a consignée et fait circuler.

5. En débouchant sur une critique de la théorie des modèles clos en histoire de l'art, Laframboise rejoint les préoccupations très actuelles de Belting (L'Histoire de l'art est-elle finie?, 1989) sur la valeur qu'a le modèle de rendre compte, plus justement de contrôler in fine, le mode de production de l'image. Tout est là : la pérennité des systèmes de signes en particulier, ceux de l'époque de la Renaissance, la difficulté des modèles élaborés à exprimer les transformations et les bouleversements épisodiques des pratiques artistiques, et conséquemment la transgression institutionnelle de ces modèles par les artistes dans leurs oeuvres. Faire l'image devient donc ce que Jakobson nommait la fonction poétique du langage visuel, soit le renversement du code déjà-là, puis son remplacement par un nouveau code, au sens où Eco parlait "du moment où un code est proposé à partir des débris des codes précédents". En passant d'un traité à l'autre, Laframboise nous prouve que cette situation vaut aussi pour les modes de construction (théorique, idéologique, plastique) de l'istoria.

Marie Carani
Université Laval

Jan BAETENS

HERGÉ ÉCRIVAIN

Bruxelles, Éditions Labor,
coll. «Un livre une oeuvre», no 19, 1989, 135 pages

Le troisième ouvrage de Jan Baetens, intitulé Hergé écrivain, constitue le dix-neuvième titre de la collection "Un Livre une oeuvre" publiée aux Éditions Labor (Bruxelles). Fait remarquable, le tout premier livre de cette collection était également consacré à Hergé. C'est que, cette fois, l'auteur affirme s'attaquer à une dimension moins connue des récits du fameux bédéiste.

Dans cet ouvrage original, Jan Baetens entend mettre en lumière les jeux proprement lexicaux, parfois même orthographiques, donc tous phénomènes textuels, qui participent à la diégèse dans les albums des *Aventures de Tintin* :

> Il arrive souvent que les recherches en bande dessinée valorisent, au détriment des unités verbales, la dimension purement visuelle des planches [...] (p.7) Si l'ambition de cet ouvrage est d'abord de revaloriser la part du verbal dans l'oeuvre d'Hergé, il cherche non moins à lire l'écrit en tant qu'il donne lieu à des structures proprement textuelles [...] il se tisse entre les éléments linguistiques de la série des rapports dont la logique est autre que celle de la narration. Loin d'accréditer d'emblée une histoire fictive, ces relations ramènent le lecteur aux différents aspects de la matière, ici verbale, que les volumes travaillent. (p.11)

Dix-sept albums des Aventures de Tintin sont abondamment cités dans l'étude; cinq parmi eux font l'objet d'une analyse plus élaborée : *Le Secret de la Licorne*, *Le Trésor de Rackham le Rouge*, *L'Affaire Tournesol* , *Coke en stock* et *Les Bijoux de la Castafiore*. L'auteur, qui ne s'attaque qu'à l'oeuvre d'Hergé plutôt qu'à l'ensemble du champ de la bande dessinée en tant que genre littéraire, y trouve une effervescence sur le plan des phénomènes textuels qu'il veut à l'image du domaine en général. Mais en quoi précisément la série d'Hergé s'avère-t-elle si intéressante que l'auteur y fonde toute son analyse? C'est que

> quand bien même il arrive que les manipulations des mots et des lettres se trouvent à l'origine du récit, celui-ci n'est jamais inquiété dans son ensemble [...] Les inventions textuelles demeurent au service de l'histoire. Cette possibilité d'allier approche textuelle, au sens défini ci-dessus, et lecture traditionnelle ou réaliste, semble d'ailleurs caractéristique d'Hergé, qui fait plus qu'accueillir des configurations et des principes textuels : il y fonde son travail et s'ingénie constamment à pointer à travers les histoires qu'il invente, le comment de leur invention. (p.12)

Ce souci qu'a toujours démontré Hergé de créer des récits cohérents met en difficulté les jeux textuels de ses albums qui, parfois, comme Baetens le remarque, se perdent au bout d'un certain temps dans la diégèse. Ils constituent ainsi des phénomènes de portées variables. De là s'explique le choix des cinq histoires nommées ci-dessus. Ces trames événementielles présentent des jeux littéraires aux bornes assez distancées pour éviter de les qualifier de ponctuels, et peuvent ainsi nourrir une analyse plus étoffée. Toutefois ces bornes demeurent encore clairement marquées.

Considérant donc la caractéristique du texte hergéen (prédominance de la diégèse sur des phénomènes textuels d'ordre typographique ou phonique qui influencent à leur tour la diégèse mais sans jamais la déclasser), l'analyse du plan verbal des albums doit se faire selon une méthodologie particulière. L'auteur nous indique sa démarche dans la troisième partie de son introduction; son analyse s'inspire de deux autres ouvrages sur Tintin : Les Métamorphoses de Tintin de Jean-Marie Apostolides et *Les Bijoux ravis* de Benoît Peeters. Jan Baetens en intègre certains de leurs arguments respectifs. Du travail de Jean-Marie Apostolides, il emprunte à l'occasion la coloration psychanalytique :

> Cet essai doit surtout une analyse très fine de la structure familiale qui sous-tend l'ensemble des *Aventures de Tintin* (p.14). À côté de l'enfant trouvé [Tintin] entreront en scène le bâtard (Haddock), le père (Tournesol) et enfin la mère (Castafiore). (p.15).

Mais c'est principalement de l'ouvrage de Benoît Peeters, Les Bijoux ravis, que s'inspire Jan Baetens :

> Plus important encore fut l'enseignement des *Bijoux ravis* , dont l'essentiel se retrouve dans les principes de lecture présentés ci-dessus : activation des vertus productrices du signifiant, souci inlassable de la lisibilité hergéenne, dont Peeters dégage à merveille la structure étagée [...] (p.15)

Le Chapitre 1 est intitulé "Introduction" et constitue en réalité, sur le plan littéraire, une introduction au livre; le Chapitre 2 (premier chapitre de l'ouvrage) présente des considérations linguistiques sur l'ensemble de l'oeuvre d'Hergé. On y voit que "le français supplante rapidement les langues des pays parfois lointains où se déroule l'action, et cela en dépit de toute ambition réaliste" (p. 17) et qu'ainsi "le réalisme d'Hergé est un réalisme d'effets, non de moyens" (p. 18). Ce sont cependant les cinq derniers chapitres (chapitres 3 à 7) qui feront l'objet du présent compte-rendu car ce sont eux qui dévoilent les résultats d'analyse proprement dits. À chacun de ces chapitres, correspond le traitement d'un passage de l'un des cinq albums à l'étude.

Ce qui ressort de ces cinq chapitres, outre la justesse des résultats, c'est la variété des méthodes employées. Ainsi pour *Le Secret de la Licorne* (chapitre 3), le passage à l'étude, un dialogue échelonné sur une séquence de dix cases, est d'abord considéré sur le plan lexical, puis sur celui de la symbolique psychanalytique. Le passage relate la scène où le pirate Rackham le Rouge est tué par l'ancêtre du capitaine, François de Hadoque, au cours d'un duel :

> De prime abord, la plupart des insultes interprètent verbalement les principales données

visuelles de la scène. "Chien", qui évoque aussi "mourir comme un chien", et "porc-épic" renvoient sans conteste à la chevelure de François. "Perroquet" de son côté transpose visiblement un détail vestimentaire de Rackham (les plumes de son chapeau), [...] (p. 31). [Au plan symbolique], [...] l'accentuation progressive de la barbe [il s'agit de la barbe de François de Hadoque, ancêtre du capitaine, comme l'indique le dialogue de la case III.1. Rackham : [...] je te ferai avaler ta barbe]. Partie mâle par excellence du système pileux [...] représente [...] la virilité [...] Le fond du débat est donc sexuel... comme il sied dans un album marqué par l'entrée du Père [François de Hadoque] dans le microcosme de la famille hergéenne. (p. 35)

Au chapitre suivant, consacré à l'étude du *Trésor de Rackham le Rouge*, l'analyste approfondit "un parcours qui se rattache directement à l'un des grands foyers de cette étude, à savoir les structures onomastiques" (p.49). Il s'emploie alors à l'analyse des écrits qui apparaissent dans les images des *Aventures de Tintin*; exemples : des pages de journaux, des étiquettes commerciales, des billets de concert, etc. Or il appert que chez Hergé ces mots dans l'image sont soumis à une double volonté : d'abord au souci du réalisme mais aussi à des visées textuelles précises. Le passage à l'étude, d'une longueur de trois cases, représente une colonne publicitaire sur laquelle le capitaine Haddock vient se heurter en lisant un journal; il est soumis ici encore à la double méthodologie, graphologique d'abord, puis psychanalytique :

Il s'avérera possible de décrypter les écrits de la colonne comme un *portrait-robot langagier* de Tournesol (p.52). ...l'épellation de Sach a Guitr y [présente sur la colonne publicitaire] nous met en présence d'une très exacte émasculation (p.54). Or ce personnage masculin sans voix [surdité] est justement celui de Tryphon Tournesol (p.55). [Et sa masculinité, c'est le fait] qu'il résiste imperturbablement aux redoutables cris du capitaine. (p. 57)

Encore ici il termine le chapitre par une analyse psychanalytique :

À étendre telle analyse au-delà des seuls noms propres, la structure dégagée se confirme de façon saisissante : dans chacun des trois couples, l'*élément mâle adulte* (les Dupont, le capitaine, Tournesol, à qui s'opposent respectivement les univers de l'enfance, des animaux et de la femme) va être lié en même temps que différencié par un complexe lexical unique, mais diversement modulé. (p.61)

Les deux chapitres suivants sont ainsi élaborés : le chapitre 5 (*L'Affaire Tournesol*) analyse le caractère des Dupond et Dupont selon une approche typographique, donc encore une fois en s'attaquant à la matérialité du texte : ... Hergé se plaît à faire varier la forme des moustaches (d'abord indifférenciées) en fonction de celle des lettres-désinences, elles divergentes : les moustaches de Dupond plus arrondies et plus pointues celles de Dupont (p. 75). Le chapitre 6, quant à lui, présente une approche nouvelle. Il s'agit, à l'aide de la méthode de la sémiotique visuelle, de faire l'étude de la mise en page d'une planche complète; la page incipitale de l'album *Coke en stock*. L'auteur y démontre qu'on peut en faire une lecture verticale; les dernières cases de droite de chacune des trois bandes offrent une séquence qui présente, d'abord de façon énigmatique, puis clairement en bas de page, le général Alcazar :

L'effet de rime ainsi créé s'impose avec d'autant plus de force qu'il s'enrichit d'un écho iconique immédiat. Dans le coin supérieur droit, l'affiche du cowboy laisse observer un Alcazar deux fois fictif [...] ajouter le maillon intermédiaire du mannequin où le passage du "fictif" au "réel" trouve comme son pivot [...] la ressemblance du comédien, du mannequin des étalages et du général Alcazar se voit corroborée par une identité de taille... de place... et, surtout, de couleur [...] (p.93).

Le chapitre 7 (*Les Bijoux de la Castafiore*) présente une double approche : linguistique, puis psychanalytique :

Milanais, le rossignol est de tous côtés marqué par le sceau de Babel [...] Son nom est italien, son surnom français. Si le répertoire qu'elle embrasse est hétérogène, l'opéra français qui le surplombe a pour base une oeuvre allemande. (p. 104-105)

La réussite des *Bijoux*, on peut certainement la faire tenir à la fusion étroite de ces deux grandes pistes : la fiction familiale, le poids du langage. (p. 106)

C'est en fournissant l'équivalent français du prénom de la cantatrice [Bianca (blanche)] que Tournesol peut initier le lecteur aux dessous symboliques du livre. S'il ne traduit pas tout, c'est comme pour mieux renforcer [...] l'effervescence érotique de la "chaste fleur", l'analogie du vol et du viol et l'aspect castrateur des avances de la Castafiore. (p. 107)

Étant donné les divers types de corpus à l'étude (passages bornés dans certains cas, caractères des personnages dans d'autres) et surtout la variété des méthodes employées (sémiotique visuelle, linguistique, psychanalyse et poétique), il est assez difficile de présenter de façon systématique les résultats d'analyse obtenus par Jan Baetens. Comme l'auteur ne cherche pas à trouver de conclusion générale qui unirait les divers résultats, ces derniers demeurent plutôt épars. Ceci s'explique d'ailleurs dans la conclusion du livre où l'on peut lire: "...loin de se réduire à une force presque clandestine qui affleure ici et là dans le récit, le texte représente une dimension capitale du travail hergéen" (p.129). Cela, Jan Baetens le démontre assez bien. Toutefois comme il l'indique lui-même :

Force est de reconnaître que le "reste" narratif de cette approche est tout sauf négligeable (p. 129). Chez Hergé, l'histoire n'est jamais trouée, ni banale ou inachevée, alors que les mécanismes textuels sont plus d'une fois intermittents, ténus ou laissés en suspens. Faire d'Hergé le champion de la modernité serait donc aussi absurde que de le confiner dans son rôle d'aimable conteur. C'est dans la tension entre les deux extrêmes que réside la spécificité de son aventure. (p. 130)

Le livre de Jan Baetens apporte donc une approche originale et valable de certains phénomènes littéraires. La pluralité des méthodes utilisées constitue toutefois une petite faiblesse. L'ouvrage aurait gagné en autorité si les analyses qu'il contient avaient été faites selon une seule méthode définie et précise. Quelle que soit cette méthode, par ailleurs : sémiotique, psychanalytique, linguistique ou poétique. Reste à souhaiter un "tome II" à cet ouvrage, une étude poursuivie de ces "matérialités textuelles" participantes de la diégèse; dans la voie que Jan Baetens voudra bien lui donner du reste.

Denis Simard
Université du Québec à Chicoutimi

EXPOSITION

Jean-Marie MARTIN

SIMULACRE DE PAYSAGES

Galerie Trois Points (Montréal), du 10 janv. au 3 fév. 1990;
Galerie du Grand Théâtre de Québec (Québec), du 14 fév. au 6 mars 1990.

Depuis 1983, avec la série des Paysages/Collages, la production picturale de Jean-Marie Martin s'inscrit d'emblée dans une représentation de la nature qui procède du simulacre, de l'artifice, de l'artificiel, du faux-semblant. Cette représentation opère à partir d'un objectif de déréalisation de l'image du paysage qui se manifeste par l'hétérogénéité et le métissage des codes artistiques.

On ne peut plus parler de peinture parce qu'il ne s'agit plus de peintures, mais bel et bien de constructions hybrides qui relèvent à la fois des procédés de la peinture et de la sculpture, ces constructions hybrides donnant lieu à ce qu'on appelle des tableaux-objets réalisés selon le mode de l'assemblage. Devant ces constructions hybrides, qui usent tant de la bi que la tridimensionnalité et où conséquemment se jouxtent surfaces et volumes, le regardeur se trouve à cent lieues de la peinture moderniste qui s'était soumise à la loi de la spécificité et qui pratiquait le culte de la planéité. Ainsi doit-il situer l'oeuvre de Martin dans l'axe postmoderne qui s'affirme par la transgression des codes et des lois et qui instaure, dans une volonté d'ouverture, de liberté, de jeu et de plaisir, le décloisonnement des disciplines.

L'objet qui avait été intégré dans la série des Paysages/Collages occupe une place capitale dans la structure des oeuvres récentes de Simulacre de paysages (1988-1989). De fait, si sa présence vient rompre la planéité de la surface picturale, elle déloge également la figure iconique de sa scène habituelle. Autrement dit, le détournement de la fonction graphique et/ou picturale, par l'adjonction de l'objet à la surface du tableau, vient altérer, pervertir, la conception admise de ce qu'est une peinture et du même coup reposer la question de l'autonomie et de la spécificité de cette discipline.

À l'intérieur d'un cadre massif, un hyper-cadre, Martin assemble des panneaux rectangulaires toujours regroupés par deux. Très souvent, dans la série Simulacre de paysages, un panneau supérieur exhibe sa teinture artificielle mimant la couleur et la texture naturelle du bois et/ou du marbre, tandis qu'un panneau inférieur est peint par l'application uniforme d'une peinture lisse et monochrome qui a la froideur des espaces pop et qui s'oppose à la touche expressionniste de la production antérieure de l'artiste. Le panneau supérieur rappelle l'espace du sol par sa référence aux qualités de textures de bois, et le panneau inférieur, celui de la mer, par sa couleur.

Sur ces surfaces sont installés les objets. Il s'agit d'objets usuels et/ou décoratifs qui traversent notre quotidien. Toutefois, par ce processus de détournement et d'appropriation, ces objets usuels, qui n'ont aucune fonction artistique en soi et qui sont généralement transposés sans retouche dans cette série, deviennent des objets d'art par l'opération de leur transfert topologique. Par le transfert topologique de l'objet, s'établit une fissure sémantique qui désoriente la perception et la réception du regardeur, provoquant un déconditionnement, une déstabilisation des acquis, des codes d'usage(s), exactement comme dans le cas des "ready-made"" de Duchamp.

Mis en exergue, comme des citations, par le procédé d'isolement ou de répétition, les objets de Simulacre de paysages, enfermés dans la forme contenante de l'hyper-cadre, ne sont intégrés sur la surface que pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire que pour leur valeur hyper-signifiante. Par la présence insistante de ces objets détournés, le regardeur assiste, comme dans le pop art, à une fétichisation du quotidien, mais qui donne lieu à la mise en scène d'un paysage naturel et d'un paysage culturel qui se confrontent, se répondent, comme dans un dialogue passionné.

Pour la plupart, ces objets assurent dans la vie quotidienne une fonction associée à la décoration, au confort et à l'hygiène (bac à cactus, bocal à poisson rouge, néon, robinet, sièges de W.C., chaufferette, ventilateur), à l'efficacité de nos horaires (réveil-matin) et à la multitude d'informations qui nous assaillent (écran cathodique, vidéo, radio). Pourtant, selon qu'ils sont placés sur le panneau supérieur (terre) ou inférieur (mer), ces objets ne peuvent être lus uniquement au premier degré : leur emplacement sur l'une ou l'autre de ces surfaces, leur disposition dans les hyper-cadres et leur transfert topologique en font des objets surcodés qui assument le simulacre, remettent en question, par le biais de la simulation, le concept même de représentation, écartant ainsi la notion de vérité si chère au modernisme.

En ce sens, l'objet, dans l'oeuvre de Martin, ne renvoie pas au "réel" mais s'impose comme métalangage, c'est-à-dire comme discours critique sur le caractère illusoire de notre construction du réel, laquelle s'édifie par la combinaison d'une série de conventions et de présuppositions idéologiques sur la nature même de la nature et/ou de la réalité. Aussi, en se situant dans l'axe postmoderne, cette oeuvre cherche-t-elle plutôt – pour reprendre les mots de Baudrillard : Simulacres et simulations (p. 183) – à proposer des "modèles de simulation [qui réinventent] le réel comme fiction"; précisément parce que dans la conscience artistique postmoderne le réel a été déréalisé, c'est-à-dire qu'il a été compris comme système, entendu dans le sens de (dé)construction de l'esprit dont les données relèvent de l'illusion, du semblant, de l'équivoque, de l'ambigu, de l'excès, de l'exaspération et qui tend à projeter, par la mise en image, que rien n'existe hors de l'apparence, hors du simulacre.

Ce qui (me) fascine dans l'oeuvre de Martin, c'est l'hyper-matérialité du message, laquelle participe à la fois d'une attitude de distanciation et d'exaspération face à l'objet dans le traitement du paysage. Distanciation psychologique, dis-je, ou objectivisation de l'artiste qui observe et choisit l'objet en raison de sa constitution formelle et physique, et qui, à la manière du sociologue, considère la fonction et le sens de l'objet, soit sa puissance sémiotique en tant que signe opérant dans le social selon certains codes préétablis. Mais aussi, exaspération de la portée socio-symbolique de l'objet dans sa transposition ou dans sa mise en citation dans l'oeuvre. Paradoxalement, intention de montrer l'objet-signe dans toute sa neutralité, pour ne pas dire dans toute sa banalité et, également, intention de développer à son paroxysme l'ambiguïté de cet objet en évacuant de la représentation tout effet de vérité.

Dans Simulacre de paysages, l'espace du paysage est mixte, ouvert sur la dialectique lévi-straussienne du rapport nature/culture. Dans les tableaux-objets se superposent à l'idée de la mer, à son apparence, représentée conceptuellement par une nappe bleue, toutes sortes d'objets usuels, accouplés à cette nappe bleue, qui nous rappellent les divers usages que l'on fait chaque jour de cet élément de la nature, cette nature tout à fait dénaturée, par l'emprise de la connaissance et du pouvoir scientifique et de la haute technologie qui la transforme en culture. Il n'y aurait plus de nature, mais ne persisterait d'elle que son fantôme, son illusion. Conséquemment, la série Simulacre de paysages de Jean-Marie Martin consisterait moins en un discours sur la nature du paysage qu'en l'expression d'un doute sur sa prétendue réalité. L'ère du simulacre nous aurait amené à fétichiser la nature dans l'illusion organisée de sa réalité.

Claude-M. Gagnon
Université du Québec Chicoutimi
et Université Laval

PROCHAINS NUMÉROS

Volume 18 / no 3 : La production photographique
Volume 19 / no 1 : Narratologies. État des lieux
Volume 19 / no 2 : Sémiotiques du quotidien

DÉJÀ PARUS (les numéros précédents sont disponibles sur demande)

Volume 10 / no 1 : Science-fiction
Volume 10 / no 2 : Le roman canadien-anglais des années 1970 / La science-fiction
Volume 10 / no 3 : La création

Volume 11 / no 1 : Art et région
Volume 11 / no 2 : Langage et société
Volume 11 / no 3 : Études sémiotiques

Volume 12 / no 1 : Point de fugue : Alain Tanner
Volume 12 / no 2 : L'énonciation
Volume 12 / no 3 : Philosophie et Langage

Volume 13 / no 1 : Langage et Savoir
Volume 13 / no 2 : Sons et narrations au cinéma (épuisé)
Volume 13 / no 3 : L'art critique

Volume 14 / no 1/2 : La lisibilité
Volume 14 / no 3 : Sémiotiques de Pellan

Volume 15 / no 1 : Archéologie de la modernité
Volume 15 / no 2 : La traductique
Volume 15 / no 3 : L'épreuve du texte (description et métalangage)

Volume 16 / no 1/2 : Le point de vue fait signe (épuisé)
Volume 16 / no 3 : La divulgation du savoir

Volume 17 / no 1 : Les images de la scène
Volume 17 / no 2 : Lecture et mauvais genres
Volume 17 / no 3 : Esthétiques des années trente

Volume 18 / no 1 : Rythmes
Volume 18 / no 2 : Discours : sémantiques et cognitions

FORMULE D'ABONNEMENT

(indiquer votre choix)			
	Canada	25$ (étudiants 12$)	10$ (étudiants 5$)
	États-Unis	30$	12$
	Autres pays	35$	13$
		1 an/ 3 numéros	1 numéro

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Expédier à : PROTÉE, département des Arts et Lettres,
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université, Chicoutimi (Québec), G7H 2B1

Chèque tiré sur une banque canadienne, en dollars canadiens; mandat-poste en dollars canadiens.

POLITIQUE ÉDITORIALE

Protée est une revue universitaire dans le champ diversifié de la **sémiotique**, définie comme science des signes, du langage et des discours. On y aborde des problèmes d'ordre théorique et pratique liés à l'explication, à la modélisation et à l'interprétation d'objets ou de phénomènes langagiers, textuels, symboliques et culturels, où se pose, de façon diverse, la question de la **signification**.

Les réflexions et les analyses peuvent prendre pour objet la langue, les textes, les oeuvres d'art et les pratiques culturelles de toutes sortes et mettre à contribution les diverses approches sémiotiques développées dans le cadre des différentes sciences du langage et des signes : linguistique, théories littéraires, philosophie du langage, esthétique, théorie de l'art, théorie du cinéma et du théâtre, etc.

La revue met aussi en valeur les pratiques sémiotiques proprement dites, faisant une place importante à la production artistique. Chaque numéro reçoit la collaboration d'un ou de plusieurs artistes (peintre, sculpteur, graveur, dessinateur ou designer) chargé(s) de la conception visuelle de la maquette et de l'iconographie.

Protée fait aussi une large place à la production culturelle "périphérique" et aux aspects "régionaux" des thèmes étudiés.

Chaque numéro de la revue se partage en deux sections : 1) un dossier thématique regroupant des articles abordant sous différents angles un même problème, 2) des documents et articles divers et /ou des chroniques et comptes rendus.

Les propositions de dossiers thématiques soumises au Comité de rédaction doivent présenter clairement le thème choisi, les enjeux et les objectifs, de même que sa pertinence par rapport à la politique éditoriale de la revue. Elles doivent être accompagnées de la liste des collaborateurs pressentis. Chaque dossier doit comprendre au moins quatre contributions (d'un maximum de vingt (20) pages dactylographiées chacune) et ne doit pas dépasser quatre-vingts (80) pages de la revue (soit douze (12) articles de vingt (20) pages dactylographiées). Le(s) professeur(s) dont le projet de dossier est accepté par le Comité de rédaction s'engage(nt), vis-à-vis de la revue, à produire les documents pour la date convenue entre le(s) proposeur(s) et le comité. En revanche la revue s'engage vis-à-vis du ou des responsable(s) à fournir le soutien technique et logistique nécessaire à la réalisation du dossier.

Les articles soumis à la revue pour les sections "articles divers" et "comptes rendus" sont envoyés à trois (3) membres compétents du Comité de lecture et les auteurs sont avisés de la décision de publication ou des éventuelles modifications à apporter à leur texte dans les trois (3) mois suivant la réception de leur article. Dans le cas d'un refus, l'avis est accompagné des raisons qui l'ont motivé. Les documents reçus ne sont retournés que s'ils sont accompagnés d'une enveloppe de retour dûment affranchie. Les auteurs sont priés de respecter le protocole de rédaction de la revue.

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Les collaborateurs de **Protée** sont priés

1. d'inscrire, sur la première page de leur texte, en haut, le titre de l'article : sous ce titre, à gauche, leur nom, le nom de leur institution ou de leur lieu de résidence;
2. de présenter leur texte dactylographié à double interligne (25 lignes par page);
3. de numéroter consécutivement les notes et de les regrouper à la fin de l'article;
4. de faire suivre immédiatement une citation par l'appel de note qui s'y rapporte, avant toute ponctuation;
5. de mettre en caractères gras, dans les notes, le titre de livres, revues et journaux, et de mettre simplement entre guillemets les titres d'articles, de poèmes ou de chapitres de livres, en suivant l'un ou l'autre de ces exemples :

   A. Breton, *Positions politiques du surréalisme*, Paris, Édition du Sagitaire, 1935, p. 37.

   A. Goldschlager, "Le Discours autoritaire", *Le Journal canadien de recherche sémiotique,* vol. II, no 4, hiver 1974, p. 41-46;
6. de présenter, de la façon suivante, les références bibliographiques :

   BENVENISTE, É. [1966] : "Formes nouvelles de la composition nominale", BSL, repris dans *Problèmes de linguistique générale,* tome 2, Paris, Gallimard, 1974, 163-176.

   GREIMAS, A.-J. et J. COURTÉS [1979] : *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage,* Paris, Hachette;
7. de ne mettre les majuscules dans un titre d'ouvrage qu'au premier substantif et aux mots qui le précèdent;
8. de suivre les règles de la langue du texte pour les titres d'ouvrages étrangers;
9. de dactylographier les citations de plus de trois lignes en retrait à la ligne, en augmentant la marge normale du texte de l'équivalent de six caractères à gauche;
10. de limiter leur texte à un maximum d'une vingtaine de pages;
11. d'expédier, le cas échéant, la disquette (format 3,5 pouces) contenant leur document; la revue est produite sur Macintosh à l'aide du logiciel Word. Les documents préparés avec d'autres logiciels (ex. : MacWrite) et, exceptionnellement, ceux qui sont produits sur d'autres micro-ordinateurs (IBM-PC ou compatibles - "format" DOS ou ASCII) sont également acceptés;
12. de fournir, s'il y a lieu, les photos (noir et blanc) "bien contrastées" sur papier glacé 8" x 10".